TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11304 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 4 JUIN 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 40

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
TÉL : 246-72-23

EN ITALIE

Nouvelles révélations sur le scandale de la loge P. 2

LIRE PAGE 4

LES MESURES SOCIALES ARRÊTÉES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

• SMIC : + 10 % à compter du 1er juin
• Minimum vieillesse et handicapés : + 20 % le 1er juillet
• Familles : + 25 % le 1er juillet
• Logement : + 25 % le 1er juillet et + 25 % le 1er décembre

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 3 juin, une importante série de mesures sociales : augmentation de 10 % du SMIC, dès le 1er juin (16,72 F l'heure au lieu de 15,20 F, soit un salaire mensuel de 2 900 F au lieu de 2 635 F ; majoration de 20 % du minimum vieillesse, qui sera porté à 1 700 F dès le 1er juillet au lieu de 1 416 F, et fixation au même niveau de l'allocation aux handicapés adultes ; augmentation de 25 % — toujours le 1er juillet — des allocations familiales, et de 50 %, en deux étapes, de l'allocation-logement : 25 % au 1er juillet et 25 % au 1er décembre.

Le gouvernement a décidé, à titre « exceptionnel », d'alléger les charges sociales des entreprises touchées par la hausse du SMIC sous forme d'une compensation égale à 50 % des cotisations pour les salaires inférieurs ou égaux à 1,2 fois le SMIC.

Le coût de ces mesures est estimé à 8 ou 9 milliards de francs pour 1981. Il ne sera pas couvert par des impôts. En revanche, les diverses mesures concernant l'emploi, qui seront annoncées la semaine prochaine, seront complètement couvertes par une augmentation de l'impôt sur le revenu des très gros contribuables et par une taxe exceptionnelle sur les profits de certaines sociétés (banques et compagnies pétrolières).

Socialistes et communistes s'acheminent vers une déclaration commune

Les négociations entre les partis de la nouvelle majorité se poursuivent. Mercredi matin, socialistes et radicaux de gauche sont parvenus à un accord politique. Le bureau exécutif du P.S. devait discuter en soirée du contenu de ces diverses rencontres et notamment de celle de la veille avec les communistes.

Les délégations du P.S. et du P.C.F., qui étaient conduites par MM. Jospin et Marchais, se sont rencontrées mardi au siège du parti socialiste et ont décidé de poursuivre leurs négociations jeudi 4 juin. A cet égard, le premier secrétaire du P.S. et le secrétaire général du P.C.F. ont affirmé un commun objectif : « Nous souhaitons un accord », a dit le premier ; « Nous voulons aboutir », a déclaré le second.

A l'issue de près de six heures de discussions au siège du P.S. à Paris, qualifiées de « franches et studieuses » par M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., les deux partis ont confié à une commission restreinte le soin de poursuivre mercredi les entretiens.

Cette discussion devrait permettre aux deux principales formations de la gauche de mettre au point une déclaration politique commune, sans pour autant conclure un accord de gouvernement.

La première journée de débats — première rencontre au sommet depuis le mois de mars 1978 — a d'abord mis en lumière une différence de comportement. Manifestement, la délégation communiste souhaitait conclure dès le premier jour — « Nous avons la volonté d'aboutir rapidement », a indiqué M. Marchais. — tandis que la délégation socialiste préférait se hâter lentement, multiplier les garanties et ménager la transition nécessaire entre l'état de désunion dans lequel vivait la gauche depuis 1977 et ses retrouvailles de 1981. En schématisant quelque peu, le P.C.F. s'efforçait de mettre l'accent sur les points d'accords, tandis que le P.S. soulignait les points de désaccord.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

Un impôt exceptionnel frappera les plus gros contribuables et les banques

Les mesures sociales annoncées mercredi 3 juin par le gouvernement relèvent de la « solidarité nationale ». C'est ainsi que M. Mauroy devait les présenter aux membres du gouvernement réunis pour le conseil des ministres hebdomadaire, puis ensuite aux journalistes réunis à l'hôtel Matignon pour une conférence de presse.

Ces mesures de solidarité sont de deux ordres. Elles portent d'abord sur un relèvement du SMIC de 10 % en une seule fois au 1er juin (voir l'article de Jean-Pierre Dumont page 12). Compte tenu de la hausse des prix au cours des trois derniers mois (+ 3,2 %), le gain en pouvoir d'achat sera limité à 6,5 %. Aucune autre revalorisation du SMIC n'est prévue à une date précise. Il est simplement indiqué que sur une longue période l'objectif fixé est celui d'un certain rattrapage du salaire minimum par rapport au salaire moyen.

Mais deux autres indications, également importantes, sont données.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 12.)

Un entretien avec M. Roger Quilliot

« Il faut encourager la construction sociale dans le centre des villes »

M. Roger Quilliot, ministre du logement, dans une interview au « Monde », expose les grandes lignes de la politique d'ensemble qu'il entend mener, qu'il s'agisse de l'accession à la propriété, de la maison individuelle, de l'aide à la pierre, de l'aide à la personne, de la politique des loyers. Il estime souhaitable d'encourager la construction sociale dans le centre des villes.

« Quelle est, monsieur le ministre, votre analyse de la situation du logement en France ? Y a-t-il une crise seulement qualitative ou y a-t-il encore une crise quantitative ?

— On a certes constaté ces dernières années une chute des constructions de logements locatifs sociaux. Il est vrai que la réforme du financement du logement a provoqué une espèce de repli des organismes constructeurs devant les multiples difficultés rencontrées. Leurs responsables ont eu tendance à surseoir. On a aussi beaucoup entendu parler de logements vides dans les immeubles H.L.M. Il y a beaucoup de raisons à cela. A côté de l'inhumanité de quelques grands ensembles, de la dégradation de certains immeubles, d'autres causes sont mal prises en compte. Il est arrivé, par exemple, que l'on assiste à une concurrence excessive et stupide entre organismes sociaux : l'un construisait inutilement des logements neufs qui trouvaient facilement preneurs, tandis que des logements anciens, moins bien situés, moins confortables, étaient abandonnés par leurs locataires. Il y a là des courants un peu contradictoires qui rendent difficile l'appréciation réelle de la demande. Il est en revanche incontestable qu'il subsiste encore trop de logements inconfortables et vétustes et qu'il existe une insuffisance du logement locatif social dans les centres-villes. Au total, il existe donc une demande soutenue.

Propos recueillis par JOSÉE DOYERE.

(Lire la suite page 44.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Varsovie se rebiffe

La crise polonaise a été marquée ces dix derniers jours — au-delà de la disparition du cardinal Wyszynski — par plusieurs tournants préoccupants.

Le pays a d'abord connu ses premières manifestations de rue (en faveur de la libération des détenus politiques) et, provocation ou non, ses premiers actes d'hostilité contre les liens avec l'Union soviétique. Un groupe de membres du parti a publié, sous la signature d'un « forum de Katowice », une déclaration attaquant brutalement la direction du parti pour son « manque de fermeté » envers la « contre-révolution » et dénonçant publiquement tous les aspects du renouveau en cours. Cette déclaration pourrait être un jour considérée comme une véritable invitation à une « aide fraternelle ».

Après une semaine d'expectative, Moscou a soutenu cette initiative en lui accordant une large publicité, malgré la vague de protestations qu'elle suscite au sein du POUP. Le soir même pourtant, et sans craindre l'éclat, le bureau politique polonais a condamné cette déclaration comme « nuisible dans la situation actuelle » en raison de ses « simplifications et généralisations inacceptables ».

Jamais depuis le début de la crise l'écart n'a été aussi grand, non seulement entre les réalités de la vie politique polonaise et le modèle soviétique, mais aussi désormais entre les directions des deux partis. L'une multiplie les pressions discrètes ou publiques pour obtenir une rapide mise au pas du pays ; l'autre, faute d'ailleurs d'avoir les moyens d'une politique alternative, fait le dos rond, se rebiffe même maintenant, travaillant en souplesse et non sans succès à calmer la contestation dans le parti et à éviter les conflits sociaux les plus graves.

A six semaines d'un congrès qui devrait donner le feu vert à une démocratisation importante du POUP, cette situation renforce en Pologne la crainte ancienne d'une intervention militaire de Moscou. Mais si la dégradation du climat est certaine, les données du problème n'ont pas véritablement changé pour autant.

Une intervention en force bloquerait l'ensemble des relations Est-Ouest tant sur le plan commercial que sur le plan économique, et entraverait gravement la campagne que Moscou déploie, non sans un certain succès, contre l'installation des euromissiles américains. Il serait surtout extraordinairement difficile de « normaliser » une Pologne de trente-six millions d'habitants en rébellion ouverte et de surcroît au bord de la disette. Depuis 1956, le Kremlin a toujours eu la sagesse de ménager ce pays. La raison devrait lui commander chaque jour un peu plus de s'en tenir à cette attitude.

La vraie question reste de savoir ce que les dirigeants soviétiques envisagent avec le moins de déplaisir : une évolution profonde mais contenue à Varsovie, ou un repli dans l'isolement et la guerre froide. Leur choix déterminera aussi bien l'avenir du système soviétique que celui des relations internationales.

(Lire nos informations page 3.)

LE PROGRAMME FISCAL DU PRÉSIDENT REAGAN EN DIFFICULTÉ

(Lire page 4.)

Feu les comités de soldats ?

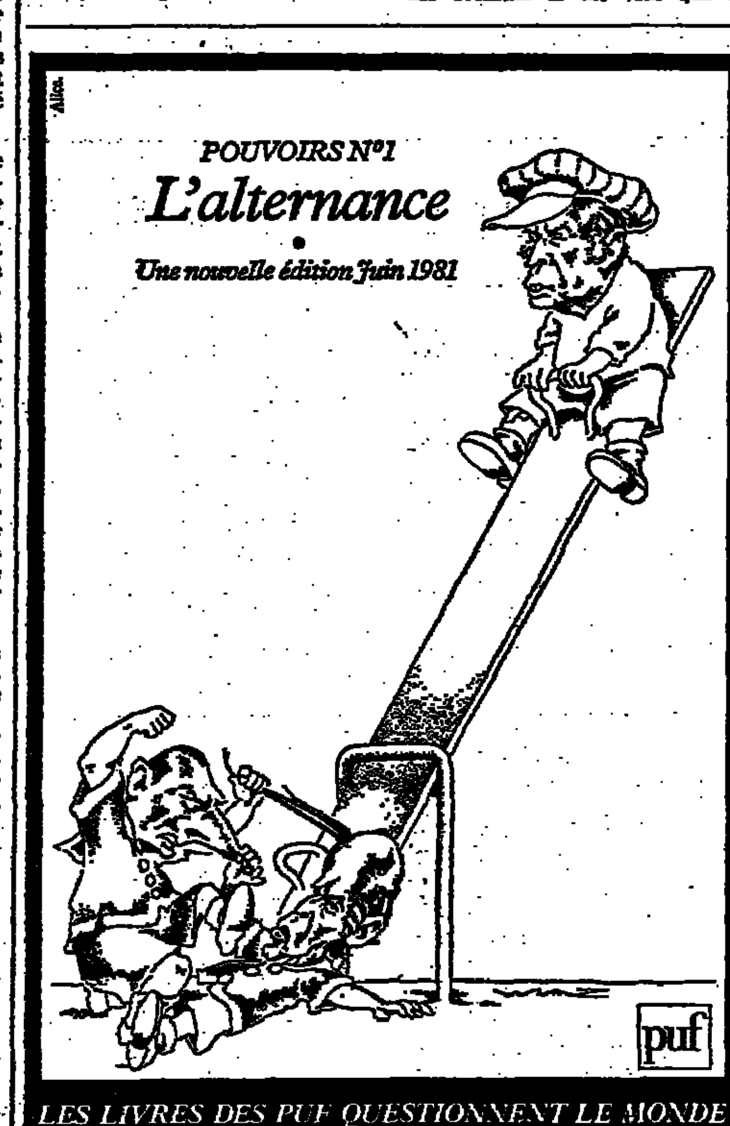
« Il n'y a pas d'armée sans discipline », a fermement rappelé, mardi 2 juin, le nouveau ministre de la défense, M. Charles Hernu, en rendant, à la télévision, un hommage appuyé au « loyalisme », au « légalisme » et à l'« honnêteté rigoureuse et totale » des militaires français lors du changement politique intervenu avec l'élection de M. Mitterrand à l'Elysée. Le fait que les militaires doivent se sentir des citoyens convaincus de leur mission ne lui apparaît pas contradictoire avec son refus des comités de soldats, dont il s'emploiera à obtenir la dissolution.

Pendant la campagne présidentielle, les comités de soldats se sont faits rassurants et moins agités, allant même jusqu'à annuler — par souci d'apaisement politique — une réunion à Paris des organismes européens de ce genre, qui devait avoir lieu, à l'origine, entre les deux tours de l'élection.

En vérité, le débat sur ce thème n'est pas clarifié par les propos de M. Hernu. Avant leur accession aux responsabilités, les socialistes, qui étaient hostiles à des comités de soldats anarchiques, se sont déclarés partisans de l'élection à bulletin secret, dans chaque unité, de représentants des appelés qui seraient consultés par le commandement sur la condition matérielle et la vie courante du contingent. Après sa désignation comme ministre de la défense, M. Hernu se contente d'approuver le règlement de discipline générale dans les armées, et il se prononce pour la généralisation des commissions régimentaires, prévues par ce texte, dont les membres sont choisis par le commandement.

Il y a donc loin de la coupe aux lèvres, et les comités de soldats, toujours impatients, découvrent que le gouvernement — en insistant sur le respect de la discipline que le poids de leurs armes impose aux citoyens-soldats chers à Jaurès — préfère, non sans raisons, se donner le temps de la réflexion avant de s'engager sur la voie d'un réexamen de la participation des militaires (cadres et appelés) à leur style de vie.

(Lire page 12.)



AU JOUR LE JOUR

AUGURES

On se souvient qu'avant l'élection présidentielle, la Pravda, organe du P.C. soviétique, prévoyait la victoire de M. Giscard d'Estaing.

Aujourd'hui, les mêmes experts de la Pravda pensent que la gauche française aura beaucoup de difficultés à gagner les législatives contre « les partis bourgeois ».

N'est-ce pas un très bon signe pour la gauche ?

HENRI MONTANT.

« PARIS-PARIS » AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Avant la grande mutation

Rien n'est plus difficile à établir qu'un bilan. On oublie toujours une circonstance, on se trompe toujours d'un chiffre, et, même lorsqu'on ne se trompe pas, le résultat risque de décevoir puisqu'il transforme en histoire, petite ou grande, ce qui fut l'enthousiasme et la vie. L'exposition Paris-Paris n'échappe pas tout à fait à cette règle : très honnêtement conçue, reposant sur une documentation considérable et abordant tous les domaines de la création, elle présente un bilan cohérent de l'avant-guerre et de la période de l'occupation, mais ne dit pas tout à fait ce que furent les grandes espérances des années 50.

Sur le plan de l'architecture et de l'environnement, des paysages, des villes et des hommes, la France entre 1937 et 1957, ne semble guère avoir changé. Si la guerre a beaucoup détruit, elle a laissé intacts les usages, les rapports sociaux et un certain art ou plaisir de vivre qui a aujourd'hui disparu ou pris des formes entièrement nouvelles. C'est après 1960 qu'interviendra la grande mutation et les hommes de 1945 étaient presque tous à pied d'œuvre en 1939. La libération continue le Front populaire, la France de Queuille n'est pas tellement différente de celle de Camille Chautemps, et l'architecture de la reconstruction a ses racines dans les pavillons de l'Exposition de 1937.

C'est ce qui rend l'époque si complexe. En 1944, la plupart des maîtres du début du siècle et des années 20 sont encore vivants : Bonnard, Picasso, Pevsner, Giacometti, Léger, Le Corbusier, Matisse, tant d'autres, qui termineront glorieusement leur vie et auxquels le drame semble avoir donné une nouvelle jeunesse. Mais le drame a eu aussi ses fils, qui, de Dubuffet à Soulages, de René Char à Julien Gracq, vont engager la peinture et les lettres dans des voies entièrement nouvelles, et c'est à l'un d'entre eux, Albert Camus, qu'est attribué en 1957 le prix Nobel. Quant à l'art et à la culture sous la Ve République, c'est une autre histoire qu'il faudra un jour raconter. — A. F.

(Lire pages 17 à 19, dans le supplément « Arts et Spectacles », les articles d'André FERMIGIER, Michel COURNOT, Jacques MICHEL et Hervé GUIBERT.)

Le Monde

idées

ÉCOLE ET LAICITÉ

L'école laïque fête son centenaire au moment où la gauche au pouvoir projette un service laïque et unifié de l'enseignement. Pour Henri Pascal, elle doit aller plus loin et donner à tous les enfants le moyen d'accéder aux trésors de tous les hommes. Pour Guy Gauthier, l'école est gratuite et obligatoire, elle n'est pas encore laïque. Et Jean Petite met en garde contre ce qu'il appelle le piège du consensus. Quant à Xavier Grall, il rappelle que l'« école des curés » a finalement fort bien servi l'Etat.

Le biais à trouver

par HENRI PASCAL (*)

L'ECOLE laïque, ce sera toujours, ce ne peut pas être autre chose, par la vertu du plus beau mot d'une tradition politique plus que deux fois millénaire et toujours révolutionnaire, l'école pour tous ; l'école du peuple, et non pas l'école des clercs, des notables, des cadres, c'est-à-dire l'école de quelques-uns, soigneusement chambrés et chapitrés pour encadrer les autres ; il n'est pas dit d'ailleurs que tous ceux-ci soient inutiles ; simplement leur formation n'est en rien le problème de l'école.

L'école laïque c'est la maison de tout enfant, de tout adolescent, à côté de la maison familiale, avant l'entrée dans la vie adulte des citoyens. Alors, pour l'enseignant laïque, il n'est rien de plus triste que le visage triste de chien battu, au sortir de l'école, d'un enfant qui a souffert l'ennui durant trois heures et qui a attendu que les heures se passent jusqu'à la sortie, emportant peut-être le cauchemar de devoir revenir le lendemain dans un univers qui lui est étranger, qui ne le reçoit pas et à qui il doit néanmoins la soumission ; oh ! c'est vrai, ils sont si peu nombreux, dira-t-on ; et puis, ils ne dérangent pas ; et ils se sauveront le plus vite possible dès leurs seize ans révolus. Mais ils existent : vous les retrouverez ; dix ans, vingt ans plus tard, ils vous diront peut-être alors timidement leur souffrance passée qui les marque encore, à moins qu'ils ne vous montrent leur révolte contre ce qu'ils considèrent maintenant comme une injustice passée.

A moins que leur révolte n'ait commencé déjà sur les bancs de l'école et qu'ils aient entamé là l'apprentissage d'une guérilla sociale qui ne mûrira pas nécessairement vers la forme d'une saine activité politique. Pour eux, l'école n'a pas été laïque, assez. Leur petit nombre n'atténue pas la gravité du problème, car dès lors qu'il s'agit d'hommes, un seul vaut la totalité ; on sait cela aussi depuis quelques siècles, et bien que certains de ceux qui se sont octroyé le privilège d'annoncer la bonne nouvelle l'aient parfois oublié.

Une fatalité malheureuse ?

Alors l'école pour tous, où les enfants seraient chez eux, ce serait l'école où chacun ferait ce qu'il voudrait pour être bien dans sa peau ? L'école du laisser-aller et du nivellement par la base ? Ce fut toujours l'argument des clercs, des cadres et des notables, gardiens de l'ordre et des propriétés. Mais c'est oublier que le plus grand vœu de l'enfant, c'est de devenir un homme, c'est d'accéder à la dignité d'adulte, au partage des activités et des savoirs des hommes ; il se peut que cet élan soit fourvoyé et altéré, rendu méconnaissable par un amas de circonstances à analyser. Mais il est toujours là, et il suffit pour définir le contenu que l'école doit enseigner : c'est le savoir et le génie humain accumulés, le savoir universel qui de droit appartient à tous les hommes, qui les fait plus hommes, qui les équipe pour bâtir un monde encore plus humain ; pour tous. Réduire les contenus de l'école, les travestir, les pulvériser, les réserver aux spécialistes, c'est encore une façon de refuser la laïcité. C'est le métier de l'enseignant laïque de trouver le biais optimum pour permettre à chacun d'accéder à ces trésors de tous les hommes, pour qu'aucun ne subisse l'école comme une fatalité malheureuse.

(*) Ancien professeur de philosophie au lycée Raynouard de Brignoles, maître assistant à l'université de Nice.

Un combat toujours actuel

par GUY GAUTHIER (*)

LA laïcité — qui ne s'est pas toujours appelée ainsi — est une position philosophique bien antérieure à la fondation de l'école laïque et qui colle à tout un courant de la pensée française. Nullement universelle, comme on l'a naïvement prétendu, elle a été, en France particulièrement, en Europe occidentale plus confusément, l'arme idéologique que la bourgeoisie s'est forgée pour tenir tête aux prétentions de l'aristocratie. Il se trouve que cette arme n'était pas si mauvaise.

La laïcité ne s'est jamais constituée en corps de doctrine. Il n'y a pas de textes à interpréter, pas de prophètes à honorer. Pas de temple, pas de gardien du temple. Personne qui détienne une parole initiale, ou qui puisse parler pour les autres. Pas de révélation, pas de démonstration scientifique, encore que la science soit fréquemment évoquée. Simplement cette idée simple : l'individu, au sein de la société, a des d r o i t s imprescriptibles, en tant qu'homme et en tant que citoyen. Reconnaissons-le : le courant laïque — surtout aux débuts de la IIIe République — a quelquefois oublié l'homme derrière le citoyen. Il n'a pas été le premier à s'émouvoir des grandes mesures de répression des Etats modernes. L'ombre continue de planer, du citoyen respectueux des lois, quand elles émanent du peuple, même fictivement.

En revanche, il a été plus attentif à la liberté de l'esprit.

Comment penser que l'Etat pouvait ne pas se glisser dans le sillage de cette idée généreuse, au demeurant fort vague dans la situation, d'hier et d'aujourd'hui, des sciences sociales ? Il en est résulté une morale opportunément favorable au pouvoir. Cet argument, nous n'avons pas fini de l'entendre, surtout rapporté en cette fin de dix-neuvième siècle où on avait encore mal réalisé qu'on pouvait être homme sans être blanc. Pourtant surnage encore de ces débuts difficiles de l'école pour tous l'idée qu'un individu, intellectuellement, a droit à un maximum de chances. Il semble bien que c'était une idée déraisonnable. Pour l'appliquer aujourd'hui, en tout cas, les lois de 1881 et 1882 — même si l'on s'en tient à l'esprit des lois et aux améliorations successives apportées en un siècle — ne suffisent plus.

La laïcité n'a pas de porte-parole légitimes : c'est un courant philosophique qui ne peut s'accommoder de représentation et de délégation. Comme la presse ne connaît que les organisations représentatives, la laïcité, pour beaucoup, est une vieille lune, le souvenir nostalgique d'un combat anticlérical au tournant du siècle. Il est désolant d'avoir à rappeler que ce fut là une des manifestations de la laïcité dans des circonstances historiques précises, et que c'est la règle en tout combat que l'on combatte ses adversaires. En cette fin de dix-neuvième siècle, la défense de la liberté de l'esprit ne pouvait se mener en ignorant son pire ennemi : l'Eglise catholique. Il est vrai qu'à la longue on finit par ressembler à celui que l'on combat, et bien des militants de cette époque — et, ce qui est plus grave, plus d'un de leurs successeurs — ont fini par devenir aussi intolérants et aussi dogmatiques que leurs adversaires. N'est pas esprit libre qui veut, et la laïcité ne confère nulle vertu à ceux qui s'en réclament.

Objectivité et neutralité

Or les choses ont changé, et plutôt en mal, tant les pressions sur l'individu se sont diversifiées et sophistiquées. L'Etat, omniprésent, le parti unique, les catéchismes politiques rudimentaires, ont largement relayé les Eglises, qui, elles-mêmes, n'ont plus le monolithisme de naguère et même, quelquefois, on repris leur fonction révolutionnaire de jadis. En clair, un militant laïque a aujourd'hui d'autres chats à fouetter, et l'appartenance à une Eglise n'est plus un critère pertinent. Bravo aux catholiques polonais q u i remettent en cause un Etat proclamé laïque, mais quand un pape, fût-il polonais, met gravement en cause les libres choix individuels, il n o u s faut changer d'alliés sans changer de camp. On nous dit alors anticléricaux.

Cent ans après la création de l'école publique, le combat demeure. L'école n'est plus le seul lieu où il s'exerce : le contrôle absolu de l'information télévisée, le recul de la presse d'opinion, le conformisme croissant de toutes les formes d'information, c'est aussi, pour bien des « laïques », un recul de la laïcité. On condamne la presse à l'objectivité et l'école à la neutralité, en sachant que l'une et l'autre sont purement fictives et, surtout, paralysantes. Etre laïque aujourd'hui, c'est dire que la presse et l'école doivent être ouvertes à tous les courants d'opinion, à toutes les idées de ce siècle. Il suffit de tenter de faire entrer la presse à l'école — proposition éminemment laïque — pour que les adversaires des droits fondamentaux de l'homme — le droit de choisir, mais aussi celui d'être en mesure de faire les choix — se dévoilent.

En 1981, nous disposons d'une école gratuite et obligatoire, dont on fête le centenaire. Il nous reste, c'est vrai, à fonder une école laïque.

(*) Responsable de la Ligue française de l'enseignement.

Pour une autre école laïque

par JEAN PETITE (*)

EN temps de crise, les célébrations ont toujours quelque chose d'incantatoire. Ainsi en est-il des fêtes qui doivent marquer un centenaire des lois laïques. Mais à évoquer les lois, ne se détourne-t-on pas d'une réalité qui les dément ? Quant à l'évocation de l'histoire, ne contribue-t-elle pas à entretenir un mythe de l'école qu'il faudrait dissiper pour lui donner ses dimensions nouvelles ?

Est-il possible aujourd'hui de parler de gratuité ? N'est-elle pas devenue une fiction, un leurre ? L'Etat n'est même plus à même de payer aux établissements le renouvellement du savoir minimum. Le saupoudrage de moyens dits modernes ne masque pas l'impuissance à entretenir les lieux d'enseignement ou d'éducation. L'école paraît onéreuse aux plus pauvres, et ce prix pèse sur les espérances et mesure inégalement les ambitions.

Après le retard apporté à mettre réellement en œuvre l'obligation scolaire au-delà de quatorze ans, le principe même de son extension est attaqué à travers les dérogations ou des filières spéciales. Ce que les conservateurs d'hier n'avaient pu maintenir prend allure de modernité. Le « pseudo-réalisme » penche du côté de ceux qui veulent réduire en fait à quatorze ans le cadre de l'obligation.

Quant à la laïcité, ne se réduit-elle pas elle-même le plus souvent au consensus éducatif autour de l'idée d'un ordre et d'une morale minimum qui n'excluent pas de fait un certain laxisme ou de fausses libertés ? Si l'offensive, politiquement et socialement organisée et régulièrement entretenue, n'opposait pas à l'école publique une école privée sous fonds publics, la laïcité fonderait aujourd'hui comme naguère la pratique du consensus social.

Eviter le consensus

Nul doute que beaucoup cherchent aujourd'hui à donner de la laïcité un visage moderne, ouvert, réellement pluraliste : principalement en tentant d'associer l'école de base et une culture polytechnique, à l'ouvrir aux réalités de la vie ou de la production, à l'enrichir du droit à la différence. Mais l'école qui en procède reste toujours une affaire de « maître d'école » partageant son pouvoir avec prudence avec le « parent-délève ». Elle est rénovée, non transformée.

Il n'y aurait pas eu de ralliement à la République sans l'existence de cette laïcité-là. Mais beaucoup de ceux qui en reconnaissent les mérites à travers une lecture critique de son histoire veulent aller plus loin, notamment

(*) Secrétaire national des enseignements du second degré (SNES).

Mais la République peut-elle continuer de se fonder ainsi, et l'image qu'elle continue d'entretenir de son école ne la détourne-t-elle pas des objectifs actuels de justice et de progrès ? La « laïque » c'est encore — symboliquement du moins — l'école au centre du village, près de l'église. Elle s'est instituée en contrepoint des tentatives d'éducation totale à peine esquissée lors de la Commune de Paris, la formation technique et la formation générale étaient intégrées comme la culture et la vie sociale.

en reconnaissant à ceux qui créent, travaillent et produisent un droit égal à intervenir dans l'école. C'est-à-dire à en critiquer la fonction sociale, à en définir les nouveaux objectifs au regard des exigences de la société tout entière. Ainsi doit-on identifier et les échecs dans l'école et les nouvelles formes d'analphabétisme pour réinventer la gratuité et redéfinir plus largement les obligations de l'Etat, inséparables d'une autre école.

Quant à la laïcité, elle doit éviter le piège d'un consensus qui la rend ignorante de ses véritables adversaires : ceux qui font de l'Etat leur affaire privée et de l'école un instrument pour aller à de plus grands profits pour eux-mêmes. Une conception progressiste de la laïcité est inséparable d'une visée progressive de l'école qui mettrait réellement en œuvre les objectifs d'une formation globale en n'ignorant pas, comme il y a cent ans, que l'école ainsi comprise reste un enjeu de la lutte de classes. Ainsi les fêtes de la commémoration ne tourneront pas le dos au combat pour une autre école laïque.

A l'école des curés

par XAVIER GRALL

DE mon éducation catholique, faut-il qu'il m'en souvienne encore ? On imagine mal aujourd'hui l'extrême sévérité de ces collèges aux relents de soupe aigre et de sacristie, des mornes messes quotidiennes, de l'omniprésence des pions et des soutanes, des interminables trimestres, sans vacances, sans filles, sans tendresse. Il faut avoir fait ses humanités dans une institution de Bretagne, et qui plus est dans ce Léon austère et clérical, pour être autorisé à démentir la célèbre formule de Paul Nizan : « J'avais vingt ans et je ne permettrai à personne de dire que c'est le plus bel âge de la vie... » Mille pardons, cher Nizan ! Mes vingt ans sonnent ma joie. A nos âmes si longtemps emprisonnées s'ouvraient enfin les lourdes grilles du collège. Le bac ratifiait moins nos connaissances que l'octroi de nos libertés. Enfin...

Au moment où l'on célèbre ici et là, et parfois avec sectarisme, le centenaire de l'école laïque, que peut dire un ancien élève de l'école des curés ?

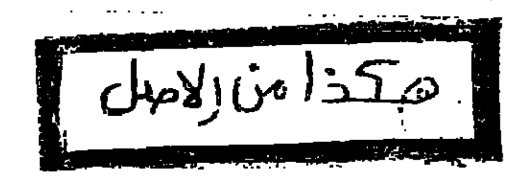
Tout compte fait, l'idéologie française, qui n'est pas fasciste comme le prétend Bernard-Henri Lévy, mais jacobine, n'a pas souffert de l'enseignement catholique. Pour ma part, je n'ai jamais entendu mes maîtres remettre en cause cette idéologie, fondement de l'unité et de l'indivisibilité de la République. Tout Bretons qu'ils fussent, et même bretonnants, l'incline même à penser qu'aux dogmes de leur Eglise, ils ajoutaient avec un empressement excessif ceux d'un Etat farouchement unitaire et centralisateur. Toute idée d'autonomie leur eût paru détestable, voire hérétique ! Jules Ferry se trompait : les curés, loin d'être des agents de division, ont fermement aidé au maintien de l'unité française. Un reste de gallicanisme n'était peut-être pas étranger à leur docilité civique. La France, même en Marianne affublée de son bonnet phrygien, restait la fille aînée de l'Eglise, et la Bretagne sa servante morveuse et soumise ! Ainsi, nos professeurs montraient une grande jubilation quand leurs anciens élèves, à défaut d'entrer au grand séminaire de Quimper, s'orientaient vers Saint-Cyr-Coëtquidan. Dans l'ordre des bienséances, l'épée n'était pas loin de l'ostensoir...

Au service de l'Etat

Nos maîtres avaient du reste une prédilection particulière pour le classicisme, ce creuset de la civilisation française. Racine et Corneille leur étaient aussi chers que Bossuet et que Pascal. Ils se méfiaient du romantisme pour son bouillonnement poétique, moral et révolutionnaire. Hugo et la bataille d'Hernani ? Du vent... Parlez-nous de Bérénice ! Et ces excellents latinistes n'hésitaient pas à exalter la Rome païenne des dieux et des louves. Ce n'était pas là le moindre paradoxe de leur enseignement. Ils rectifiaient le tir dans les cours d'apologétique.

Au fond, l'école des curés a fort bien servi l'Etat. Prétendre le contraire relève d'un étrange aveuglement. La morale qui nous fut infligée n'allait pas — je vous prie de le croire — dans le sens de la révolte et des barricades. Quelle aubaine que l'enseignement catholique pour des hommes qui ont en charge le gouvernement de la Cité ! En la circonstance, et depuis un siècle, l'Eglise a moins profité de la République que la République n'a profité de l'Eglise. La loi Debré elle-même, tout en apaisant une vieille querelle, a ligoté un peu plus l'enseignement catholique à la volonté du pouvoir civil. Lamennais, au temps de son orthodoxie romaine, n'eût jamais admis pareille loi. Debré, le plus déterminé de nos Jacobins, ne détruit pas Jules Ferry, il le complète.

Collèges humides, oratoires du matin, hauts murs de nos adolescences recluses et orphelines, je ne passe jamais devant vos façades sans frémir. Et cependant, si le grain ne meurt, c'est bien dans ces établissements que des milliers d'élèves ont appris ce que culture française veut dire. Bon an mal an, au-delà des déchirements et des intolérances mutuelles, la République laïque y a trouvé son compte. Après tout, entre autres, Charles de Gaulle comme François Mitterrand sont sortis de l'école des curés et, de Rimbaud à François Mauriac, toute une pléiade d'écrivains ont puisé leur génie dans une éducation littéraire et religieuse dont seuls les aveugles et les sourds ne verront pas la grandeur...



Le Monde

étranger

LA DÉCLARATION DU « FORUM DE KATOWICE » SUR LA SITUATION DU PARTI OUVRIER UNIFIÉ POLONAIS

Le bureau politique estime que le texte est « nuisible dans la situation actuelle »

De notre correspondant

Varsovie. — Dans un commentaire diffusé mardi 2 juin au soir par la télévision, le bureau politique du parti ouvrier unifié polonais a condamné la déclaration du « forum de Katowice » comme « nuisible dans la situation actuelle ». « Des opinions différentes peuvent s'affronter dans la discussion préparatoire au congrès, ajoute le bureau politique. Cela est bénéfique pour le parti, mais à la condition que cela ne sape pas son unité. »

Le « forum de Katowice » compterait cent quarante membres, notamment les premiers secrétaires du POUP pour les villes de Jaworzno et de Katowice. Il serait animé par MM. Wsiewolot Wolczew, un ancien responsable du parti de la région de Chelm, près de Lublin, et qui serait d'origine soviétique et bulgare ; Grzegorz Kmita, un cadre de l'industrie, et Stefan Owczarz, professeur à l'université de Silésie, dont l'intervention a été citée par la « Pravda ». Le mouvement aurait été créé en décembre, sous l'appellation de club Bierut, du nom de l'ancien dirigeant de la période stalinienne, et a publié le 27 mai le premier numéro d'un bulletin intitulé « Fakty » (les faits). Il bénéficie aussi de facilités matérielles accordées par le comité de Katowice. Toutefois, quatre-vingt-dix des quatre-vingt-dix-sept délégués au congrès élus dans cette voïvodie viennent d'en réclamer la suppression et de joindre leur voix au flot continu de protestations suscitées par la déclaration du « forum ».

Ce dernier a tenu une seconde réunion, le 28 mai, et adopté de nouveaux textes, qui n'ont pas été encore publiés. Il s'agit notamment d'une résolution sur « le fonctionnement des organismes supérieurs de l'Etat » et de « dix questions aux membres du bureau politique ». La déclaration et les résolutions adoptées lors de la première réunion, le 15 mai, ont été publiées intégralement, à titre informatif, par le quotidien des jeunes communistes « Sztandar Mlodych », après que l'organe du comité central du POUP, « Tribuna Ludu », en eut reproduit des extraits. On lira ci-dessous le texte presque intégral de ces documents.

BERNARD GUETTA.

« Tout le parti et ses membres ont perdu la boussole »

« Le désarmement idéologique et politique de notre parti date de plusieurs années. C'est une des raisons fondamentales pour lesquelles il s'est révélé, depuis août 1980, incapable d'entreprendre une lutte décidée et conséquente contre tous les phénomènes et tendances étrangers et hostiles au socialisme.

» Tout le parti et ses membres en particulier ont perdu leur boussole idéologique, politique et programmatique dans la lutte pour le socialisme sous la pression d'influences idéologiques étrangères, auxquelles l'opportunisme de droite et le libéralisme bourgeois ont toujours été favorables dans le passé et actuellement au sein même du parti. Dans ces conditions, les adversaires du socialisme, profitant des erreurs fondamentales, du manque de fermeté et des inconséquences de la direction actuelle du parti, ont acquis une large influence idéologique et politique parmi les travailleurs et les membres du parti.

» L'efficacité de la lutte contre l'opportunisme de droite et les adversaires du socialisme dépend avant tout du changement au sein même du parti, et notamment du développement de sa vie idéologique et politique, de l'armement de ses membres par la connaissance du marxisme-léninisme et du savoir-faire dans sa mise en pratique, dans le processus politique animé par toutes les instances et organisations du parti, à commencer par le comité central.

» Une des conditions nécessaires au renforcement est que les responsables de déviations à l'égard des principes idéologiques, moraux et éthiques du communisme et des déformations aient à en rendre compte. Ceci est indispensable pour développer la démocratie à l'intérieur du parti, renforcer le centralisme démocratique et revenir aux principes léninistes. En appuyant pleinement la juste protestation de la classe ouvrière contre la violation des principes de l'édification socialiste, nous nous opposons fermement aux manipulations et à l'utilisation d'une partie de la société pour des objectifs contraires au socialisme.

» (...) Nous appelons le forum du parti de Katowice à se fixer, en étroite liaison avec la commission de la voïvodie du POUP et en prenant part à ses travaux, les objectifs suivants :

» Rassembler, dans le cadre du forum, un vaste groupe de communistes ;

» Entreprendre une discussion systématique sur les problèmes fondamentaux de la lutte pour le socialisme en Pologne dans les conditions actuelles en s'appuyant sur (...) les acquis théoriques du marxisme-léninisme et les expériences historiques du mouvement communiste ;

» Elaborer sur la base du marxisme-léninisme des analyses des problèmes actuels de la vie du pays et du parti, destinées au comité central, au comité de voïvodie de Katowice et aux larges masses des militants du parti ;

» Entreprendre une analyse marxiste-léniniste et critique des thèses du programme pour le IX[e] congrès extraordinaire du parti et du projet de statuts ;

» Editer un bulletin d'information permanent sur l'activité du « forum » ;

» Créer un séminaire marxiste-léniniste permanent sur les problèmes actuels de la lutte pour le socialisme en Pologne.

» Il ne nous reste que peu de temps avant le IX[e] congrès extraordinaire du POUP. Si nous devons y défendre le visage authentique de notre parti, nous opposer aux directions et aux tendances étrangères, à l'esprit de collaboration de classes, il est nécessaire d'agir énergiquement.

Les conditions et les possibilités de préparer progressivement une offensive idéologique et politique du parti existent encore (...). »

Cette déclaration, en date du 15 mai 1981, est signée : « forum » du parti de Katowice auprès de la commission de voïvodie du POUP de Katowice. Elle est suivie de quatre résolutions :

« Une activité fractionnelle toujours plus intense »

I. — RESOLUTION SUR LES QUESTIONS DU PARTI : « Dans la dernière période se manifestent avec une force exceptionnelle, au sein du parti, des tendances à l'abandon et à la liquidation qui remettent en question son essence marxiste-léniniste et affaiblissent sa capacité à défendre le système socialiste. Elles s'expriment par le développement d'une vague de révisionnisme et d'opportunisme de droite (...) et une activité fractionnelle toujours plus intense. Chaque jour, les opinions libérales - bourgeoises, trotskistes - sionistes, le nationalisme, l'agrarisme, le mercantilisme, le solidarisme de classes, les opinions et les tendances antisoviétiques (...) prennent de l'ampleur dans le parti.

» La menace toujours plus grande d'un coup de force révisionniste au sein du parti s'accompagne d'une attitude passive, et, donc en fait consentante, de la direction du POUP. Certains des membres du comité central et de la commission de préparation du congrès sont même les inspirateurs et les parrains des révisionnistes et des forces qui désarment le parti. Cela se voit dans leur influence sur la ligne antiparti de la presse du parti et dans la grande liberté d'action des membres du POUP liés avec le groupe Expérience et Avenir (1).

» Sous l'effet de l'absence de position claire de la direction du parti sur les questions fondamentales de la vie sociale et de la pression des forces de la droite du parti liées avec les éléments antisocialistes de Solidarité, le processus de désorganisation de l'activité des instances du parti s'amplifie. Ceci mène à la perte de contrôle de la situation politique dans le parti et plus encore au sein de la société. De nombreux faits démontrent que l'administration gouvernementale agit indépendamment du parti (2).

» Le dixième plénum du POUP (3) a eu le caractère d'un compromis avec les forces de droite et révisionnistes qui jouent un rôle décisif dans la préparation du IX[e] congrès extraordinaire du POUP. On ne s'est pas opposé à l'utilisation des structures horizontales dans le but de mener une lutte de fraction contraire aux statuts et d'exercer une pression sur la direction du parti.

» Nous estimons que le second « forum » des structures horizontales en préparation (4) sera une « générale » avant le congrès et que ses résolutions ne seront transmises au IX[e] congrès que pour une acceptation purement formelle.

» L'absence d'une analyse de classe des phénomènes et des processus sociaux, de l'essence des contradictions qui les caractérisent suscite une tendance à concentrer l'attention de tout le parti sur la question des responsabilités (5). Nous estimons nécessaire de tirer le bilan des abus réels et des cas où certains hauts fonctionnaires ont profité de leur poste pour en tirer des profits matériels. Néanmoins, ceci ne peut pas prendre la forme d'une attaque coordonnée contre les membres du parti, ses militants et son appareil. Le phénomène consistant à éliminer progressivement les ouvriers du pouvoir dans le parti est particulièrement inquiétant. Les commissions de contrôle du parti devraient aussi entreprendre une lutte intransigeante contre ceux qui remettent en question les principes idéologiques, organisationnels et programmatiques du parti.

» (...) Ces circonstances jettent un doute sur la capacité réelle du congrès de redonner au parti son caractère marxiste-léniniste, sa capacité à diriger la classe ouvrière dans le processus d'édification du socialisme et de resserrer ses rangs.

» Si le sort de la lutte contre tous les opportunistes du parti et la droite de la société ne se décide pas dans les délais les plus brefs, ceci peut amener à une perte totale du rôle dirigeant du POUP. Et à la perte de tous les acquis socialistes de la Pologne.

» Nous protestons fermement contre l'impunité et la liberté des révisionnistes et des fractionnistes dans leur entreprise de destruction du parti.

» Nous appelons les communistes du comité central et du bureau politique à se prononcer clairement, idéologiquement et politiquement, pour que puisse naître, au sein du parti, un front de lutte contre le danger qui le menace. »

« Solidarité ne doit pas remplacer le pouvoir constitutionnel »

II. — UNE SECONDE RESOLUTION : « LA QUESTION DE L'OCCULTATION DE L'IMAGE REELLE ET DE L'ESSENSE DE LA CONTRE-REVOLUTION », déclare, notamment : « les opinions de droite et opportunistes qui prennent de l'ampleur dans le parti, empêchent de montrer l'essence de la contre-révolution et la diversité de ses formes de développement. Les *mass media* propagent des idées erronées à son sujet (...).

» (...). On a le sentiment (...) que le pouvoir d'Etat tient à ce que Solidarité assume les tâches des forces de l'ordre et de la sécurité publique pour créer, de cette façon, un système de double pouvoir (...). Nous protestons contre le fait de laisser Solidarité remplacer le pouvoir constitutionnel ou intervenir en son nom. Nous réclamons une réalisation conséquente des résolutions du 8[e] plénum du comité central du POUP (6).

« Reconnaissance aux partis frères »

III. — LA RESOLUTION : « LA RESPONSABILITE INTERNATIONALISTE DU POUP » indique : « La société polonaise est devenue un champ d'action intense des forces ouvertement hostiles au système socialiste qui, en profitant d'une large assistance des cercles impérialistes internationaux, attaquent impunément les bases du système socialiste et renforcent l'hostilité vis-à-vis de l'U.R.S.S. et des partis frères socialistes. L'opportunisme de droite — allié naturel des forces antisocialistes — acquiert dans le parti une position toujours plus forte. Le pays se trouve en face d'une menace d'anarchie et de contre-révolution.

» Si la direction du POUP continue de rester passive et de tolérer les actions hostiles des centres antisocialistes au sein du parti et de la société, cela peut amener à des effets imprévisibles du point de vue intérieur et international ; créer une menace directe pour l'unité et la sécurité de la communauté socialiste et offrir à l'impérialisme les conditions lui permettant de régler leur compte aux mouvements révolutionnaires et de libération nationale.

» Nous appelons le bureau politique du comité central à entreprendre des actions décidées pour écarter la menace de la contre-révolution dans le pays.

» Nous appelons le gouvernement de la République populaire de Pologne à entreprendre une action ferme contre les tentatives de créer une psychose antisoviétique (...) et de diffuser des attaques contre l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes.

» Nous exprimons notre reconnaissance aux partis communistes frères et aux communistes du monde entier pour l'appui internationaliste qu'ils nous apportent dans notre lutte. Nous demandons en même temps que les membres du parti soient informés pleinement et honnêtement sur les positions des partis communistes frères vis-à-vis des événements en Pologne et aussi que les expériences de ces partis dans la lutte contre la contre-révolution et pour l'édification du socialisme soient réellement mises à profit. Nous demandons que les partis communistes frères soient honnêtement informés du développement réel de la situation au sein du POUP et dans notre pays. »

« Les centres anti-parti dominent les médias »

IV. — RESOLUTION SUR LES MASS MEDIA : « L'activité des *mass media* dans un pays socialiste doit être soumise aux objectifs et aux devoirs de l'édification du socialisme. (...)

» La pratique des mois derniers prouve que la presse ainsi que la télévision et la radio ont été dominées par des centres antiparti qui diffusent ouvertement des opinions de droite opportunistes révisionnistes et libérales-bourgeoises. Ces centres, avec beaucoup de conséquence, ne laissent pas s'exprimer les analyses (...) reflétant les positions du marxisme-léninisme.

» Les pages des journaux et les émissions de la radio et de la télévision sont utilisées pour des attaques contre l'unité idéologique du parti, sa structure statutaire et les principes de la vie idéologique. Sans aucun esprit critique, on se livre à une apologie de l'activité fractionnelle menée dans le cadre de ce qu'on appelle « *structures horizontales* ».

» (...) Sous le prétexte de lutte pour la démocratie on généralise la tendance à une élimination totale des militants honnêtes du parti au cours de la campagne électorale, et notamment de ceux d'entre eux qui incarnent dans la théorie et la pratique les positions marxistes-léninistes.

» Dans de nombreux cas les *mass media* facilitent aussi objectivement les actions à caractère anti-socialiste, comme par exemple les attaques contre l'appareil de la sécurité intérieure, la milice, la S.B. (7) et la procurature.

» Nous exigeons que la presse du parti, qui est la propriété du parti, serve les intérêts de l'édification du socialisme et de la lutte contre la contre-révolution.

» Nous appelons la direction du parti et le gouvernement de la République populaire de Pologne à mettre fin à l'arbitraire régnant dans les *mass media* et notamment dans la presse du parti et à concentrer leur activité sur le renforcement idéologique du parti. »

(1) Le groupe Expérience et avenir regroupe depuis trois ans des intellectuels réformistes venus du parti et des milieux catholiques libéraux. L'un de ses principaux animateurs est M. Bratkowski, devenu, à la faveur du renouveau, le président de l'Association des journalistes.

(2) Cette phrase semble viser particulièrement, outre la politique conciliatrice du premier ministre, M. Rakowski, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Polityka* et vice-premier ministre chargé des relations avec les syndicats.

(3) C'est le dixième plénum qui a fixé, à la fin d'avril, la date de l'ouverture du congrès extraordinaire du parti (14 juillet) et décidé de soumettre à la discussion préparatoire un projet de nouveaux statuts, démocratisant très largement le fonctionnement du parti.

(4) Au cours du premier forum des structures horizontales, qui s'était réuni à Torun le 15 avril, une seconde réunion des contestataires du parti avait été annoncée. Mais elle n'a pas été confirmée depuis.

(5) Cette expression désigne actuellement en Pologne les poursuites engagées ou en préparation contre les anciens dirigeants du parti et de l'économie accusés de malversations et d'impéritie.

(6) En février 1981.

(7) La S.B. est la police politique.

A la conférence internationale du travail à Genève

M. LECH WALESA PLAIDE EN FAVEUR D'UN SOUTIEN AU SYNDICALISME INDÉPENDANT

De notre correspondante

Genève. — La présence de M. Walesa à Genève est le symbole de la reconnaissance internationale du dirigeant polonais. Il est tout aussi significatif que les travailleurs polonais soient légalement représentés par Solidarité à la conférence internationale du travail organisée par le Bureau international du travail (B.I.T.), qui s'ouvre mercredi 3 juin au palais des Nations, sous la présidence du ministre du travail du Sénégal.

Au cours d'une conférence de presse, mardi 2 juin, M. Walesa a affirmé que l'allocution qu'il prononcera les jours prochains visera avant tout à revaloriser le principe du respect de l'individu et celui de l'indépendance des syndicats par rapport au pouvoir. Il estime que le B.I.T. devrait s'intéresser à l'individu en priorité, puis à la société. Il a précisé que Solidarité n'est en rien responsable des difficultés économiques de son pays, mais qu'il convient de faire des sacrifices pour que « *la Pologne soit vraiment la Pologne* ».

« *Qu'est-ce que le B.I.T. peut offrir à Solidarité ?* », lui a-t-on demandé. Réponse : « *Encourager la Pologne à ratifier les conventions internationales sur la sécurité sociale, la protection de la santé des travailleurs, le travail des femmes, les négociations collectives.* »

Solidarité, a précisé M. Walesa, n'a en fait que neuf mois. Le mouvement en est encore à ses balbutiements. Qu'il puisse négocier avec le gouvernement et utiliser l'instrument de la grève en dernier recours est un progrès. Cela prouve que quelque chose a changé en Pologne, mais il ne faut pas trop demander à un syndicat qui veut et doit rester polonais, indépendant, et demeurer avant tout un mouvement social.

Le B.I.T. a toujours accordé son soutien au syndicalisme indépendant en Pologne, et la participation à ses travaux du représentant le plus prestigieux de ce mouvement ne pourra que l'encourager dans cette voie.

ISABELLE VICHNIAC.

Le Monde *publiera demain*

- UNE INTERVIEW DE M. ANDRÉ BERGERON, secrétaire général de Force ouvrière.
- IDÉES : Avant les élections (M. Duverger, A. Fourçans, G. Konopnicki, P. Marcilhacy).
- DOSSIER : L'enseignement privé.
- « LE MONDE DES LIVRES » : Penseurs et mystiques de l'islam ; Qu'est-ce que la psycho-histoire ?

EUROPE

Italie

Les révélations sur les activités illicites des membres de la loge P. 2 se multiplient

De notre correspondant

Rome. — Franco Di Bella, directeur du *Corriere della Sera* mentionné dans la liste des neuf cent soixante-trois membres présumés de la Loge P. 2, a annoncé le 2 juin qu'il prenait « *un congé pour raison de santé* ». Procédure discrète qui rappelle celles qui ont amené à une « *suspension provisoire de leurs fonctions* » les responsables des services secrets, le directeur de la première chaîne de télévision et trois membres du Conseil supérieur de la magistrature. Les journalistes du plus important quotidien de la péninsule attendent désormais la nomination d'une personnalité qui servira de « garant moral » de l'indépendance du journal. Le 30 mai, en effet, l'assemblée générale des actionnaires du groupe Rizzoli a approuvé la prise de participation de 40 % du financier Roberto Calvi (*le Monde* du 23 avril), actuellement emprisonné pour exportation illicite de capitaux. Il figure aussi parmi les membres supposés de la P. 2, tout comme le président et principal actionnaire du groupe, M. Angelo Rizzoli, et la plupart des membres de son état-major.

Dans un climat étouffant et confus se multiplient les rumeurs et les révélations sur la zone d'influence de la très spéciale loge maçonnique de M. Gelli. Certains des documents appartenant à M. Gelli, saisis il y a une semaine à Florence, proviendraient directement du SISMI (Services secrets militaires), dont le responsable, le général Santovito (suspendu provisoirement de ses fonctions), figurait parmi les adhérents de la P. 2. L'Italie découvre ainsi que la complète réorganisation des services secrets en 1978 n'a pas mis un terme aux fuites de dossiers et de documents.

Sur le plan judiciaire, seules deux inculpations pour espionnage et diffusion de documents couverts par le secret d'Etat ont pour l'instant été prononcées. L'une vise M. Gelli, actuellement en fuite hors d'Italie. Mais Interpol n'a pas jugé recevables les accusations du mandat d'arrêt émis par les magistrats italiens. L'autre concerne le colonel Antonio Viezzer, ancien membre du SID (services secrets du ministère de la défense, dissous en 1975), arrêté le 23 mai dernier.

Ces accusations se réfèrent à deux épisodes. D'une part la découverte dans les archives de M. Gelli d'un rapport de l'ancien président du conseil, M. Cossiga, sur une affaire de pots-de-vin ; 100 milliards de lires avaient été versés en juillet 1979 lors de la signature d'un contrat pétrolier entre l'ENI (l'Institut italien des pétroles, dont le directeur de l'époque, M. Mazzanti, figure sur la liste des membres supposés de la P. 2) et la Petronim (Société pétrolière de l'Arabie Saoudite). Les enquêteurs estiment que la fuite provient du bureau de l'ancien ministre du commerce extérieur, M. Gaetano Stamati (démocrate - chrétien, supposé inscrit à la Loge P 2), et ont interrogé longuement trois de ses collaborateurs directs.

L'autre affaire concerne les dossiers de certaines personnalités politiques, élaborés par le service secret militaire SIFAR (dissous et remplacé par le SID) qui devaient être détruits en 1974 mais auraient abouti entre les mains de M. Gelli. Il s'agirait de personnalités ayant collaboré avec les nazis à la fin de la guerre en Italie.

Dans la Loge P.2 étaient regroupées la plupart des personnalités politiques et financières liées au financier italo-américain, M. Michele Sindona, ainsi que les responsables de la police fiscale, qui avaient joué un rôle-clé dans le « scandale des pétroles », une escroquerie estimée à plus de 2 000 milliards de lires, sur les taxes des produits pétroliers.

Les magistrats ont rouvert à la fois l'enquête sur l'assassinat, en juillet 1979, de M. Georgio Ambrosolli, liquidateur d'une partie de l'empire financier de M. Sindona, et celle sur le journaliste Nino Peccorelli, directeur de l'hebdomadaire à scandale *O.P.*, assassiné le 20 mars 1979 après avoir publié un reportage sur l'affaire des pétroles.

Mais reste à définir les buts poursuivis par M. Gelli. Deux officiers des anciens services secrets (SID), le colonel Viezzer et le capitaine La Bruna, tous deux membres supposés de la P. 2, s'accusent réciproquement devant les magistrats d'être des agents du K.G.B. Les communistes sont, en l'état actuel de l'enquête, totalement absents de la liste des adhérents de la P 2. Or M. Gelli commerçait aussi avec les pays de l'Est, et certains concluent à un vaste complot communiste visant à déstabiliser l'Italie.

MARC SEMO.

● *Un dirigeant d'Alfa-Romeo a été enlevé*, le mercredi 3 juin à Milan. M. Nello Sandrucci, cinquante-trois ans, est responsable des relations du travail. Cette action n'avait pas été revendiquée mercredi en fin de matinée. — *(A.F.P.)*

● *Le meeting de la Mutualité sur les procès de Prague.* — Contrairement à ce que nous indiquions dans *le Monde* du 3 juin, la C.G.T. n'avait pas encore répondu, ce mercredi, à l'invitation qui lui a été adressée de se faire représenter au meeting de la Mutualité, mercredi 3 juin à 20 h. 30, contre les procès de dissidents Tchécoslovaques. D'autre part, il convient d'ajouter à la liste des organisations qui soutiennent cette manifestation, le Comité de défense des libertés en Tchécoslovaquie, que préside M. Artur London, et de préciser que le comité du 5 janvier s'intitule « Pour une Tchécoslovaquie libre et socialiste ».



AMÉRIQUES

Guatemala

TRENTE-SIX PAYSANS MASSACRÉS DANS LA PROVINCE DE HUEHUETENANGO

Guatemala *(A.F.P., A.P.)*. — Trente-six paysans guatémaltèques ont été massacrés, tués à la mitraillette, le lundi 1er juin, par un groupe d'« inconnus » qui ont fait irruption dans le village d'Ixtatan (province de Hushuetenango, dans le nord-ouest du pays), apprend-on le mercredi 3 juin de source policière. Les informations parvenues dans la capitale indiquent que ce groupe, composé d'environ deux cents personnes, a également blessé six autres paysans du village qui comptait deux cents habitants. Jusqu'à présent, aucune organisation n'a revendiqué cette action. Le 1er avril dernier, déjà, un groupe non identifié avait assassiné vingt-quatre paysans, à la machette et à la mitraillette, dans la province de Chimaltenango. Selon les autorités, il s'agissait d'une action de la guérilla, alors que l'opposition en avait accusé l'armée. La province de Huehuetenango est l'une des plus troublées du pays. La présence de l'armée y est constante.

D'autre part, la guérilla d'extrême gauche a été rendue responsable de plusieurs attentats, le lundi 1er juin. L'un d'entre eux a provoqué la mort de l'inspecteur en chef de la police nationale, M. Luis Javier Contreras. Une autre attaque a visé des véhicules militaires. Des révolutionnaires ont également occupé, brièvement, deux localités dans l'ouest du pays. Ils ont saisi des armes appartenant à la police. Enfin, l'organisation Armée des guérilleros des pauvres (E.G.P.) a revendiqué la responsabilité d'un attentat contre le général Horacio Schaad, commandant de la garnison militaire de la capitale, grièvement blessé par balles alors qu'il faisait du cheval le dimanche 31 mai.

Etats-Unis

M. Reagan devra renoncer à une partie de son plan de réductions fiscales

De notre correspondant

Washington. — Le programme économique de M. Reagan comprenait deux volets principaux : la réduction des dépenses de l'Etat et l'allégement de la charge fiscale. Sur le premier point, le président a dû marchander avec le Congrès, mais, pour atteindre finalement l'essentiel de ses objectifs, on taillera largement dans les programmes sociaux, comme le montrent les votes préliminaires du budget 1982. Même des élus démocrates se sont ralliés à cette volte-face historique.

La tâche s'avère plus difficile pour le second volet du programme présidentiel. Beaucoup de parlementaires rechignent à trop réduire les recettes publiques, n'y voyant pas les mêmes avantages que M. Reagan. Celui-ci a commencé par se montrer intraitable, ne voulant pas démordre de ses 30 % de baisse de l'impôt sur le revenu. Puis il a lâché un peu de lest. Et il s'aperçoit maintenant que même le chiffre de 25 % est jugé inacceptable par les démocrates, majoritaires à la Chambre des représentants.

On ne peut accuser l'ancien gouverneur de Californie d'avoir trompé les électeurs par des promesses alléchantes. Quatre mois après son entrée à la Maison Blanche, il défend toujours la même thèse : la charge fiscale est trop lourde, elle n'incite ni à épargner, ni à investir, ni même à travailler. En baissant les impôts, affirme le président, on peut remédier à ce triple mal. Les Américains réduiront leurs exigences salariales, l'inflation sera freinée. La machine économique ayant reçu un nouvel élan, cela se traduira au bout de quelques années par... de plus grandes recettes fiscales pour l'Etat. C'est la fameuse thèse d'Arthur Laffer, l'économiste californien, sauf que M. Reagan y adjoint une vigoureuse diminution des dépenses publiques.

Les Américains payent-ils trop d'impôts ? Apparemment pas, selon de récentes statistiques de l'O.C.D.E. Avec un taux de 31,3 % en 1979 (cotisations obligatoires comprises), leur pays se classait à la quinzième place, loin derrière la Suède (52,9 %), la France (41 %) et l'Allemagne fédérale (37,2 %).

Mais les impôts sur le revenu, en augmentation constante, sont vivement ressentis. Additionnés aux taxes sur les profits des entreprises, ils représentaient 48 % des recettes nationales en 1979, contre 35 % en Allemagne fédérale et 17 % en France. Faute de mécanismes correcteurs, l'inflation pousse continuellement les contribuables vers les tranches supérieures. En 1965, un Américain sur dix-sept consacrait aux impôts 25 % ou davantage de ses revenus. Aujourd'hui, il y en a un sur trois.

Une double opposition

M. Reagan voulait initialement réduire le taux d'imposition des ménages de 30 % en trois ans. Soit trois baisses successives de 10 %, applicables à toutes les tranches de revenus, à partir du 1er juillet 1981. Il propose désormais de retarder d'un trimestre l'entrée en vigueur de la loi (1er octobre) et de diminuer de moitié (5 %) le cadeau fait aux contribuables la première année. Au lieu de perdre 54 milliards de dollars en 1982, l'Etat n'aurait plus qu'un manque à gagner de 37 milliards.

L'opposition persistante d'une partie des démocrates se fonde d'abord sur une raison sociale. La réforme n'est pas juste, soulignent-ils, car elle va permettre aux riches des bénéfices plus importants. Une famille de quatre personnes, avec un revenu annuel de 10 000 dollars, économisera 52 dollars d'impôts en 1983, alors qu'une famille de taille identique mais ayant des gains dix fois plus élevés économisera 3 343 dollars. Ne faut-il pas concentrer plutôt les efforts sur les bas et moyens revenus — inférieurs à 50 000 dollars par an, — qui assurent la moitié de la recette totale de l'impôt ?

La deuxième objection est de nature économique. Avec ce système, soulignent les démocrates, le budget fédéral sera lourdement déficitaire jusqu'en 1984. Les sommes économisées par les contribuables ne se traduiront pas forcément en investissements productifs. Même si la recette présidentielle est bonne, elle mettra beaucoup de temps pour se réaliser. En attendant, on aura un surcroît d'inflation. Pourquoi stimuler la demande ? Au premier trimestre de cette année, une forte relance économique s'était faite toute seule, sans réductions fiscales.

La Maison Blanche constate avec agacement que les milieux financiers de New-York ne sont pas loin d'épouser cette thèse. Eux aussi pensent qu'une réduction d'impôts d'un an serait bien suffisante. La semaine dernière, M. Reagan leur a « volé dans les plumes » pour la première fois depuis son élection, affirmant que « *Wall Street n'a jamais été de bon conseil* ». Le propos ne manquait pas de saveur : c'est à la présidence de Merrill Lynch, la plus grande firme de Wall Street, que le successeur de M. Carter était allé recruter son secrétaire au Trésor — et presque homonyme, — M. Donald Reagan.

Les milieux d'affaires apprécient, en revanche, les mesures prévues pour l'industrie, qui consisteront surtout à accélérer l'amortissement fiscal des investissements. Ce n'est d'ailleurs pas un sujet de controverse avec les démocrates. Unanime, le Congrès veut alléger le fardeau du business, avec effet rétroactif au 1er janvier 1981.

Pour les impôts sur le revenu, M. Reagan se trouve devant un choix : mettre un peu plus d'eau dans son vin et aboutir à un compromis, ou débaucher des démocrates conservateurs et attaquer de front ses adversaires. Ceux-ci sont moins unis qu'il n'y paraît. Et surtout — comme pour le débat précédent sur les coupes budgétaires, — ils n'ont aucune politique de rechange à proposer.

ROBERT SOLÉ.

Nicaragua

Selon le département d'État

DES CHARS LOURDS SOVIÉTIQUES SERAIENT LIVRÉS A MANAGUA

Washington *(A.P., Reuter)*. — Des chars soviétiques seraient arrivés au Nicaragua, a annoncé, le mardi 2 juin, un porte-parole du département d'Etat, se fondant sur des informations non confirmées émanant des services secrets américains. D'autres chars seraient en attente à Cuba, pour la même destination. M. Dean Fischer n'a pas pu préciser si les renseignements auxquels il faisait allusion étaient récents ou non.

Selon le *Washington Post*, qui avait d'abord donné l'information, précisant que les matériels incriminés seraient des T-55, le chef de la junte du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a repoussé comme « *totalement dénuées de fondement* » les informations des services américains. Certains travaux de construction de pistes, qui ont alerté les Etats-Unis, sont à usage civil, et non militaire, a précisé M. Ortega.

M. Dean Fischer a déclaré que la présence de matériel lourd soviétique au Nicaragua poserait « *de grands problèmes* » aux pays voisins. Il a ajouté que, compte tenu de cette situation, « *il était inopportun, à l'heure actuelle, de recommencer à fournir une aide au Nicaragua* ». (L'administration Reagan avait interrompu toute aide à Managua le 1er avril dernier, estimant que le gouvernement sandiniste fournissait des armes aux révolutionnaires salvadoriens).

LA CHINE ET LE PAKISTAN POURRAIENT ACHETER DES CHARS DE COMBAT ARGENTINS

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — La Chine et le Pakistan ont entamé des négociations avec l'Argentine pour l'acquisition de chars de combat et de transports de troupes blindés, calqués sur le modèle allemand Marder, a-t-on révélé, dimanche 31 mai, de source proche de l'état-major de l'armée argentine.

Fabriqués en série depuis l'an dernier dans une usine de l'armée argentine, le char Tam (Tanque argentino mediano) et le VCTP (Vehiculo de combate para transports de personal) sont issus d'un projet argentino-allemand dont l'étude remonte à 1974.

ASIE

Chine

L'écrivain Bai Hua a reçu un prix littéraire un mois après avoir été critiqué par l'armée

De notre correspondant

Pékin. — Un mois après avoir été violemment critiqué par le journal de l'armée, l'écrivain Bai Hua a reçu récemment l'un des prix littéraires récompensant les meilleurs poèmes écrits au cours des deux dernières années par « *des auteurs de la jeune génération et d'âge moyen* ». Cette distinction, qui ne saurait avoir un caractère fortuit, met sans doute fin à une affaire qui a beaucoup agité les milieux littéraires et politiques ces dernières semaines. A un moment où l'incertitude règne encore sur les orientations futures du régime, elle est de nature à rassurer ceux qui voyaient déjà dans la très vive attaque lancée contre Bai Hua le signe d'un retour à la pratique de l'anathème dont tant d'écrivains et d'intellectuels ont eu à souffrir dans le passé.

Intitulé *La grande marée est en vue*, le poème de Bai Hua rappelle les difficultés rencontrées par le parti communiste durant les années de la guerre révolutionnaire et salue le cours nouveau adopté lors du troisième plénum du comité central en décembre 1978. C'est là évidemment un sujet beaucoup moins épineux que celui que l'écrivain avait choisi de traiter dans la nouvelle *Un amour amer*, fortement critiquée par le journal de l'armée.

Un commentaire de l'agence Chine nouvelle, spécialement consacré à cette œuvre, ne laisse d'ailleurs aucun doute sur l'interprétation à donner de l'événement. Publié sous le titre « *Critiquer oui, mais ne pas brandir le gros bâton* », l'article note : « *Autrefois, lorsqu'une œuvre d'art était en question, toutes les œuvres de son auteur étaient rejetées et l'auteur lui-même disparaissait des cercles littéraires. Cela était une absurdité dont le parti s'est débarrassé lors du plénum de 1978.* » Soulignant que le fait pour un écrivain d'être en même temps critiqué et récompensé *est le signe d'une diversité* louable — une allusion est faite aux « Cent fleurs » — le commentaire poursuit : « *Cela montre aussi qu'une nouvelle situation politique est née dans laquelle les efforts de la Chine pour renforcer la démocratie et pratiquer un style de travail réaliste sont de plus en plus couronnés de succès.* »

Il est permis de penser en effet que les remous causés par l'affaire Bai Hua, non seulement en Chine, mais à l'étranger, — l'agence Chine nouvelle nous apprend que des protestations sont venues d'« outre-mer », — ont permis aux milieux les moins dogmatiques de lancer une contre-attaque victorieuse contre les tenants les plus obstinés du maoïsme en matière de canons littéraires.

MANUEL LUCBERT.

Afghanistan

TROIS GROUPES DE RÉSISTANTS AFGHANS FORMENT UNE NOUVELLE ALLIANCE

Islamabad *(A.F.P.)*. — Trois groupes de résistants afghans basés à Peshawar, au Pakistan, le Front national islamique d'Afghanistan de M. A. Gailani, le Mouvement révolutionnaire islamique de M. Mohammadi, et le Front national de libération de M. S. Mudjaddedi, ont annoncé leur fusion et ont formé l'Unité islamique des mujahidin (combattants de la foi) d'Afghanistan, mardi 2 juin à Islamabad. Des tractations se poursuivaient dans ce but depuis plusieurs mois (*le Monde* du 25 avril).

Les trois groupes faisaient jusqu'ici partie de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, tombée en désuétude depuis l'été dernier. Leurs chefs passent pour plus pro-occidentaux que ceux des autres groupes de l'ancienne alliance. Ils sont notamment favorables à une aide militaire occidentale sans condition à la rébellion afghane.

Sri-Lanka

● *L'état d'urgence* a été proclamé au Sri-Lanka le 3 juin, dans le district de Jaffna, dans le nord de l'île, et un couvre-feu imposé de 17 heures à 5 heures du matin, afin de faire face à une poussée de tension à l'occasion des élections, jeudi 4 juin, au conseil national de développement, institution qui vise à instaurer une certaine décentralisation administrative. — *(U.P.I.)*

Bangladesh

Une enquête est ouverte sur les complicités dans l'assassinat du chef de l'État

Une commission d'enquête a été constituée, mercredi 3 juin, pour démasquer les responsables de l'assassinat du chef de l'Etat, le général Ziaur Rahman, et de la rébellion de Chittagong, et un tribunal militaire va être appelé à siéger pour les juger. Selon un communiqué officiel, dix-sept personnes ont été appréhendées. Le général Manzur et deux lieutenants-colonels ont été tués « à la suite d'un échange de tirs entre quelques éléments armés et les troupes de sécurité au cours de leur transport à la caserne de Chittagong, après leur arrestation ».

Inhumation mouvementée

De notre envoyé spécial

Dacca. — Un vaste espace dénudé. Quelques rizières, mais, plutôt qu'un paysage de campagne, une allure de chantier, l'endroit étant parsemé de tas de briques. Le ciel est gonflé de nuages menaçants, la température étouffante, l'atmosphère moite. Au milieu d'un second enclos, délimité par une corde orange soutenue par de frêles piquets, un monticule de terre fraîchement retournée, entièrement recouvert de fleurs et de couronnes, qui répandent aux alentours une forte odeur de végétation fanée. Ici reposera le président Ziaur Rahman, dont le pays tout entier pleure, depuis samedi, la tragique disparition. Le modeste cercueil de bois contenant la dépouille du président assassiné a été ramené à Chittagong. Une collectivité en état de choc, face au vide, à l'inconnu, exorcise sa peur de l'avenir en se fondant dans une étonnante ferveur religieuse, ne serait-ce que pour goûter, l'espace d'un instant, le sentiment rassurant de l'unité.

Reste que, dans un pays, enfanté dans le sang et soumis à de périodiques accès de violence, de tels moments apparaissent un peu comme une pause, un répit, une parenthèse. Ce volcan qui couve, quelle meilleure illustration pouvait-on en trouver que le spectacle fascinant de cette foule qui, des heures durant, a parcouru la capitale, hantée par la mémoire de ce président de la République sacré par le suffrage universel en juin 1978, mais qui, aux yeux de l'opinion, semblait avoir gardé son image de militaire ?

Foule à la fois bruyante, vibrante et fervente. Grouillement de l'Asie, ciment de l'islam. Foule qui passait tour à tour d'intenses moments de recueillement, d'émouvante communion dans la prière et les chants, à des pulsions dont on pouvait craindre qu'elles ne basculent brusquement dans des mêlées meurtrières. D'où cette impression d'une tension constante et la sourde appréhension d'une rupture imminente. Ce jeu de corde raide, des dizaines d'images en témoignaient en ces heures de deuil national.

Par exemple, cette foule qui, entrant dans l'enceinte du Parlement, où était exposé le cercueil, se met spontanément sur une file, chacun posant ses mains sur les épaules de la personne placée devant lui. Mais qu'un groupe se mette à courir et voilà le bel ordonnancement qui s'évanouit en une ruée têtes baissées qu'un service d'ordre sans tendresse mettra bien vite à la raison. Visions semblables, mardi après-midi, au cours de l'inhumation. D'abord le silence impressionnant qui accompagne le salut des canons au président disparu. Puis, aussitôt après, le tumulte, la mêlée sauvage, autour de la fosse au bord de laquelle des soldats luttent furieusement pour ne pas être ensevelis. Partout on se démène, on se débat, on gesticule et on crie. Des couronnes de fleurs courent sur les têtes avant de s'abattre sur le cercueil. En fin d'après-midi, la prière collective reprendra ses droits et la foule s'écoulera lentement et calmement dans les rues de la ville.

A deux pas de la tombe, sous une tente dressée pour l'occasion, quatre hauts dignitaires s'entretiennent de l'avenir, en sirotant une boisson fraîche, sous le regard d'une foule de curieux. On envisage déjà la prochaine élection présidentielle, qui, aux termes de la Constitution, doit être organisée dans les prochains six mois. Six mois, c'est bien long. Ne craignent-ils pas que l'intérim ne soit marqué par des troubles ? « *Absolument pas, il n'y a aucun danger* », affirment-ils, catégoriques, en vous expliquant que le risque existait, mais qu'il a été surmonté, le processus démocratique ayant parfaitement fonctionné.

Au loin, on aperçoit l'imposante silhouette de béton du futur Parlement. Et il est vrai qu'en ces jours dramatiques c'est un peu cette cathédrale de la démocratie qui semble ici représenter l'espoir de lendemains meilleurs.

PATRICK FRANCES.

● *Un livre de condoléances* est ouvert à l'ambassade du Bangladesh, 5, square Pétrarque, à Paris (16e), de 10 heures à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 heures, les 3, 4 et 5 juin.

هكذا من الاصل

هكذا من الامل

ÉTATS-UNIS

LES NOIRS FACE A M. REAGAN

II. — Chausser les bottes de Martin Luther King

Bien que le sort d'une partie de la communauté noire se soit amélioré depuis vingt ans, les « ghettos » subsistent, plus misérables et dangereux que jamais. Mais d'autres Américains noirs s'en éloignent de plus en plus. (« Le Monde » du 2 juin.)

De notre correspondante NICOLE BERNHEIM

New-York. — Les statistiques l'affirment : 10 % de la population noire appartiennent aujourd'hui à la « classe moyenne ». Ce n'est pas beaucoup sur quelque vingt-cinq millions de personnes, mais c'est encore trop pour certains activistes qui récusent l'idée même qu'il y ait une classe moyenne noire.

Et, pourtant, qui peut refuser à ces médecins, à ces avocats, à ces hommes d'affaires, le qualificatif de « bourgeois » ? Quoi de plus « bourgeois » que les Clement, Bill et Josephine, de Durham (Caroline-du-Nord) ? Bill vient de prendre sa retraite de vice-président de la North Carolina Mutual Life Insurance Company, la plus importante société d'assurances noire, fondée en 1898. Son père y travaillait déjà, et Bill y a fait toute sa carrière. Josephine, la cinquantaine élégante, a enseigné l'anglais tout en élevant six enfants. L'un de ses fils est chef du service d'ophtalmologie de l'hôpital de Charlotte (Caroline-du-Nord), un autre est architecte, un troisième fait carrière dans la banque, l'une de ses filles a épousé un chirurgien de Washington. Josephine est née à Atlanta dans une « grande » famille du Sud. Le maire actuel de la ville est son cousin. Elle a terminé ses études à l'université Columbia de New-York, à une époque où, seules des universités de second ordre étaient ouvertes aux Noirs du Sud. Mais elle est revenue se marier dans son Sud natal, où, estime-t-elle, la communauté noire est mieux soudée, plus solidaire... et où elle a toujours appris à se « *protéger des Blancs* ».

Les Clement habitent une maison confortable dans le quartier noir « riche » de Durham. Ils connaissent l'Europe, viennent de passer des vacances au Mexique et ne se privent apparemment de rien. Mais leur style de vie n'a tout de même rien à voir avec celui des grands bourgeois blancs dont les somptueuses maisons bordent University Drive, un quartier où aucun Noir ne peut envisager de s'installer.

Bien que modérés, et même plutôt conservateurs, les Clement ont toujours voté démocrate, et, s'ils n'ont jamais été partisans de l'activisme noir, ils militent dans les organismes d'éducation qui poursuivent la lutte pour l'intégration scolaire à tous les niveaux. Pour Josephine Clement, les Noirs américains sont plus victimes d'un préjugé de caste que de race : « *La société américaine est stratifiée en castes,* dit-elle, *comme celle de l'Inde, et les mélanges de castes provoquent ici comme là-bas des réactions viscérales !* » Bill Clement reste optimiste : « *Tout ce que nous autres Noirs avons obtenu, cela a été en nous battant : il n'y a pas de raison de ne pas continuer.* »

Black Enterprise est le magazine du nouvel *establishment* noir. Créé il y a dix ans, à l'époque où le président Nixon prônait la naissance d'un « capitalisme noir », il a très vite cessé de se consacrer aux affaires pour analyser tous les aspects de l'évolution de la société noire. Il tire aujourd'hui à deux cent trente mille exemplaires, et 90 % de ses lecteurs appartiennent aux professions libérales.

Le directeur commercial de *Black Enterprise* est M. Joel Dreyfuss, petit-fils d'un banquier alsacien juif installé à Haïti à la fin du siècle dernier. Joel Dreyfuss, qui ressemble à Alexandre Dumas père photographié par Nadar, est arrivé aux Etats-Unis il y a vingt-cinq ans et se considère comme partie intégrante de la communauté noire américaine.

Pour lui, le statut « bourgeois » acquis par une petite partie de cette communauté reste très fragile : le salaire annuel moyen des lecteurs de *Black Enterprise* est de 25 000 dollars, à peu près la moitié de leurs équivalents blancs.

Joel Dreyfuss est pessimiste mais pas découragé : « *Le fameux dialogue sur le racisme qui était à la mode dans les années 60 s'est interrompu avec l'arrivée de Nixon à la Maison Blanche et la récession,* dit-il. *Les Blancs libéraux ont, eux aussi, des préoccupations économiques et s'inquiètent de la concurrence des Noirs sur le marché du travail. Nous avons cessé de les intéresser par notre « nouveauté », et nombre d'entre eux sont devenus hostiles à la politique des « quotas »* [l'obligation pour les services publics et le secteur privé d'employer un nombre de représentants des groupes minoritaires équivalent à la composition de la population locale]. *Au surplus,* poursuit M. Dreyfuss, *leurs enfants qui veulent faire des études de médecine ou autre spécialité universitaire très sélective se heurtent à la concurrence des étudiants noirs et deviennent racistes...* »

M. Dreyfuss n'est guère plus tendre pour la classe moyenne noire, qu'il accuse d'avoir abandonné la cause des ghettos. « *Les bourgeois noirs ont été les seuls à profiter de la déségrégation, qui leur a permis d'habiter des quartiers plus « blancs » (1). Leurs préoccupations sont devenues semblables à celles de leurs voisins blancs. La lutte pour la vie des habitants des ghettos ne les concerne plus. Ils habitent des quartiers sûrs, envoient leurs enfants dans des écoles privées et ressentent leur négritude surtout comme un frein à leur promotion professionnelle.* »

Conquérir le pouvoir économique

Mais, estime M. Dreyfuss, les bourgeois noirs ont tort de se désolidariser des ghettos, car, si ceux-ci explosent, ils en seront les victimes, tout comme leurs voisins blancs. Lors des émeutes de Miami, au printemps dernier, les leaders noirs — MM. Andrew Young, Jesse Jackson, Benjamin Hooks — qui étaient venus parlementer avec les émeutiers se sont fait huer par une foule qui ne les reconnaissait apparemment pas comme les siens.

En fait, la classe moyenne noire est moins éloignée des ghettos qu'elle ne l'imagine : 15 % seulement des lecteurs de *Black Enterprise* ont des parents qui appartenaient déjà à cette classe moyenne, et 38 % d'entre eux ont un parent plus ou moins proche qui vit de l'aide sociale.

Pour M. Dreyfuss, le vrai problème de la bourgeoisie noire est maintenant de conquérir le pouvoir économique : malgré la croissance du nombre des entreprises noires, les cent plus importantes d'entre elles réunies ne font encore qu'un chiffre d'affaires comparable à celui de la deux cent cinquantième entreprise américaine blanche.

Les immigrants italiens ou juifs, qui arrivaient aux Etats-Unis, souligne M. Dreyfuss, ont rapidement constitué des structures d'accueil économiques ou intellectuelles. Les Irlandais étaient pauvres, mais ont acquis du pouvoir grâce aux syndicats. Les Noirs, qui viennent tout juste d'acquérir leurs droits civiques, doivent construire leurs assises économique, sociale et intellectuelle. Il y a des talents noirs dans les universités, le monde des affaires, la politique, mais ils ont mille difficultés à se faire connaître. On voit, certes, des visages noirs à la télévision, mais il n'y a encore aucun Noir dans les états-majors des diverses chaînes, pas plus que dans les grands journaux nationaux (2). Le nombre des journaux locaux et des stations de télévision noirs s'accroît d'année en année, mais ce sont encore des médias à l'audience et aux moyens très limités.

Et le pouvoir politique ? Localement, les Noirs ne sont pas mal représentés : plus de cinq mille élus pour l'ensemble du pays, mais, à Washington, c'est une autre histoire : il n'y a que dix-sept représentants noirs et aucun sénateur. L'administration Reagan a désigné son « noir de service » en la personne de M. Samuel Pierce, secrétaire au logement et à l'urbanisme. Mais cet homme, qui a joué un rôle des plus discrets dans la campagne pour les droits civiques, ne pourra jamais parler au nom de la communauté noire tout entière, contrairement à Mme Patricia Harris, qui occupait le même poste dans le cabinet de M. Carter.

Il ne manque pas de pasteurs noirs qui rêvent de chausser les bottes de Martin Luther King, mais aucun pour l'instant — ni M. Andrew Young, ni M. Jesse Jackson, ni M. Ben Chavis — ne paraît avoir l'étoffe ou l'audience de celui qui restera le héros des années 60. Les Eglises noires continuent, pourtant, à jouer un rôle prépondérant dans les affaires de la communauté, et la plupart des responsables actuels ont été formés par des ministres baptistes ou méthodistes. Si les révoltes des ghettos n'ont pas débouché sur une prise de conscience socialisante, c'est en grande partie à cause des Eglises noires, pour lesquelles socialisme et marxisme ont souvent le goût de l'enfer.

Leader religieux ou laïque ? Bien des responsables noirs estiment aujourd'hui que la communauté est trop diversifiée pour se donner un seul chef. Les temps, non plus, ne sont plus les mêmes : la ségrégation brutale, qui avait provoqué la révolte d'il y a vingt ans, a fait place à des formes de discrimination plus subtiles. Pour M. Horace Morris, directeur de la branche new-yorkaise de l'*Urban League*, la nouvelle campagne pour les droits civiques demandera plus de moyens financiers et des actions de longue haleine.

Les temps ne sont plus les mêmes, également, pour la nouvelle génération noire, qui avait cru — à tort — que ses parents avaient réglé les problèmes. Revenue de beaucoup d'illusions, — l'intégration pleine et entière dans la société blanche, le panafricanisme et le retour aux sources, la ségrégation accentuée pour promouvoir une société noire plus unie et plus activiste, — la jeune génération n'aura, estime M. Morris, pas la patience et l'attitude non violente des partisans de Martin Luther King. « *Ils ne tendront pas l'autre joue et ne chanteront pas* We shall overcome (« Nous triompherons », le chant de ralliement en forme de cantique des partisans des droits civiques).

La nouvelle révolte partira-t-elle des jeunes bourgeois frustrés dans leurs aspirations ou des ghettos enfermés dans leur détresse et leurs névroses ?

Le seul lien réel qui existe, semble-t-il, aujourd'hui entre ces deux pôles de la société noire est... la négritude. Barrière de plus en plus infranchissable, contrairement à ce que d'aucuns avaient espéré, et qui coupe en deux la société américaine. Les communautés blanche et noire se mêlent, désormais, dans la vie professionnelle, mais elles restent plus séparées que jamais dans la vie sociale. Cette négritude ressemble parfois à un concept : Ron, journaliste de radio, pourrait passer pour latino-américain. Pourquoi ne le fait-il pas ? Parce que ses deux frères sont franchement noirs et que, à moins de couper les ponts avec sa famille et ses amis, il ne pourra jamais passer pour Blanc. Ron a donc choisi définitivement la communauté à laquelle il a décidé d'appartenir : la noire. C'est peut-être pourquoi les mariages mixtes restent rarissimes et, sauf dans les très grandes villes, promis à un échec presque certain.

Soudée par la couleur, la communauté noire l'est aussi par les réactions au racisme ordinaire et extraordinaire. Depuis quelques semaines, un nombre croissant de citoyens noirs de classes sociales très diverses arborent à la boutonnière le ruban vert, symbole de leur solidarité avec les victimes d'Atlanta.

(1) Mais, dans les petites villes, les quartiers restent « noirs » ou « blancs ».

(2) M. Carl McCall, ancien représentant adjoint aux Nations unies, vient cependant d'être nommé vice-président du Public Broadcasting System, la chaîne de télévision non commerciale.

Prochain article :

LA NOUVELLE BATAILLE DES DROITS CIVIQUES

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le parti du Wafd est réapparu à l'occasion d'une élection partielle contestée

De notre correspondant

Le Caire. — Trois membres de l'opposition, candidats au siège de député du Vieux-Caire, quartier prolétarisé au sud de la capitale, respectivement présentés par le parti travailliste (socialistes islamiques), le Rassemblement progressiste (nassériens marxistes) (1) et le Mouvement wafdiste (formation nationaliste laïque non encore reconnue), ont, le lundi 1er juin, déposé un recours devant le Conseil d'Etat égyptien pour *« fraude électorale »*.

Selon les plaignants, à la même date, jour de l'élection partielle, leurs représentants légalement désignés pour surveiller le déroulement du scrutin *« se sont vu interdire par la police l'accès aux bureaux de vote »*. Un quatrième candidat, patronné par le parti national démocrate du président Sadate, est alors seul resté en lice. Mais jusqu'à présent les autorités n'ont pas publié le résultat de l'élection.

Ce que les milieux politiques cairotes retiennent surtout de cette élection partielle contestée, c'est la réapparition du parti nationaliste du Wafd, sous le nom d'Avant-Garde wafdiste. Son candidat au siège parlementaire du Vieux-Caire était un ingénieur des pétroles, M. Abdel Mohsen Hamouda, diplômé de l'école de géologie de Nancy, qui paraît être l'un des artisans de la nouvelle résurrection du Wafd en train de se préparer, d'après certains wafdistes. Ce grand parti d'avant la révolution de 1952, interdit par Nasser, autorisé de nouveau par le président Sadate en février 1978, s'était auto-dissous en juin de la même année, à la suite d'entraves mises à son fonctionnement par le pouvoir.

Comme pour prévenir une nouvelle résurgence du Wafd, le raïs l'avait violemment attaqué ces derniers temps, mais le principal dirigeant de l'ancien Wafd, M. Fouad Serrageddine, qui fut ministre sous la monarchie parlementaire, a, le 16 mai, adressé à M. Sadate une lettre de protestation — publiée dans l'hebdomadaire gouvernemental *Mayo* — qu'il a signée en tant que « président du Néo-Wafd ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Huit militants de ce parti ont été interpellés le 1er juin par la police alors qu'ils distribuaient des tracts relatifs à l'élection du Vieux-Caire.

● *Le message de remerciement de M. Mitterrand* aux félicitations du président égyptien Sadate a été publié le mardi 2 juin. Le président de la République déclare notamment : *« J'ai été d'autant plus sensible à vos vœux qu'ils émanent d'un homme d'Etat et d'un peuple universellement connus pour leur volonté de paix. Votre voyage à Jérusalem, puis la signature d'un traité entre l'Egypte et Israël ont marqué des étapes très importantes sur la voie menant à notre objectif commun, qui est le retour de la sécurité et de la stabilité dans l'ensemble du Proche-Orient. La France espère que seront poursuivis et menés à bien tous les efforts permettant d'assurer à tous les peuples de cette région, y compris le peuple palestinien, une paix juste et durable. Fidèle à ses principes et à la ligne d'action qui a toujours été la sienne, elle est prête pour sa part, à apporter une contribution active à ces efforts. »*

[Les messages de remerciement du président de la République sont publiés à Paris au moment où ils sont remis personnellement à leur destinataire.]

La reprise des raids israéliens au Sud Liban suscite une controverse entre Jérusalem et Washington

De notre correspondant

Jérusalem. — Depuis le début de la crise entre Jérusalem et Damas, M. Begin se plaisait à souligner qu'il y avait entre Israël et les Etats-Unis identité de vues sur de nombreux points, notamment sur la nécessité du retrait à plus ou moins court terme des missiles syriens installés au Liban. Mais le premier ministre ne peut dissimuler maintenant qu'il existe une controverse entre Jérusalem et Washington à propos de la reprise des raids de l'armée israélienne contre les positions palestiniennes au Liban alors que ces opérations avaient été interrompues pendant près d'un mois.

Le gouvernement israélien n'a guère apprécié les critiques émises le 2 juin par le département d'Etat après le bombardement par l'aviation israélienne d'une base palestinienne près de Tyr. Le porte-parole du département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis n'ont cessé de mettre en garde *« toutes les parties »* au conflit contre *« toute activité militaire »* susceptible de remettre en cause le processus diplomatique actuellement engagé. M. Begin a aussitôt réagi en déclarant qu'il avait à plusieurs reprises, les semaines précédentes, prévenu le médiateur américain, M. Habib, de l'intention d'Israël de recommencer les raids *« préventifs »* contre les Palestiniens sans pour autant entreprendre d'actions offensives contre l'armée syrienne. Le gouvernement de Jérusalem met particulièrement l'accent sur cette distinction. L'opération menée par la marine israélienne au cours de la nuit du 2 au 3 juin contre une *« base navale »* du F.P.L.P. au nord de la ville de Tripoli paraît prouver la détermination des dirigeants de Jérusalem de ne pas céder aux mises en garde américaines.

Il semble que le gouvernement de Washington ne conteste pas, quant au fond, l'attitude israélienne à l'égard des Palestiniens mais plutôt l'opportunité de la reprise des opérations pendant le temps de la mission de M. Habib et surtout au moment où ce dernier s'apprête à revenir au Proche-Orient. — F. C.

● *Après l'assassinat du représentant de l'O.L.P. à Bruxelles.* — Un registre de condoléances est ouvert au public, entre 14 heures et 18 heures, les mercredi 3 juin et jeudi 4 juin, au bureau de liaison et d'information de l'Organisation de libération de la Palestine en France, 1, square de Vergennes, Paris (15e), pour permettre à tous ceux qui désirent exprimer leur solidarité avec l'O.L.P., suite à l'assassinat de M. Naïm Khader, son représentant à Bruxelles, d'apposer leur signature.

● *Les émissaires du président Mitterrand*, porteurs de messages à l'intention des chefs d'Etat des pays du Proche-Orient, MM. Serge Boidevaix, directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au Quai d'Orsay, et Jacques Andréani, jusqu'à présent ambassadeur au Caire, sont arrivés, le mardi 2 juin, le premier à Bagdad et le second à Ryad. Ce dernier a été reçu par le roi Khaled d'Arabie Saoudite. M. Boidevaix se rendra ensuite à Amman et M. Andréani au Caire. — *(A.F.P., Reuter.)*

Israël

Ouverture officielle de la campagne électorale

L'incroyable rétablissement du Likoud

De notre correspondant

Jérusalem. — Drapeaux qui claquent au vent des monts de Judée ; hymnes à la *« Jérusalem éternelle »*, chansons qui magnifient l'immense passé du peuple juif et la jeune histoire de l'Etat-pionnier ; sur fond de labours en Galilée, visages bronzés souriant à un avenir que l'on dit sans nuage ; quelques danses bien rythmées... Ce folklore israélien qui en trente ans, a déjà fait le tour du monde, est aussi à usage interne. C'était mardi soir l'ouverture officielle de la campagne électorale à la télévision. En Israël, chaque parti utilise son temps d'antenne non pas pour faire des discours ou organiser de faux débats, mais pour montrer des images et tenter d'en imposer une.

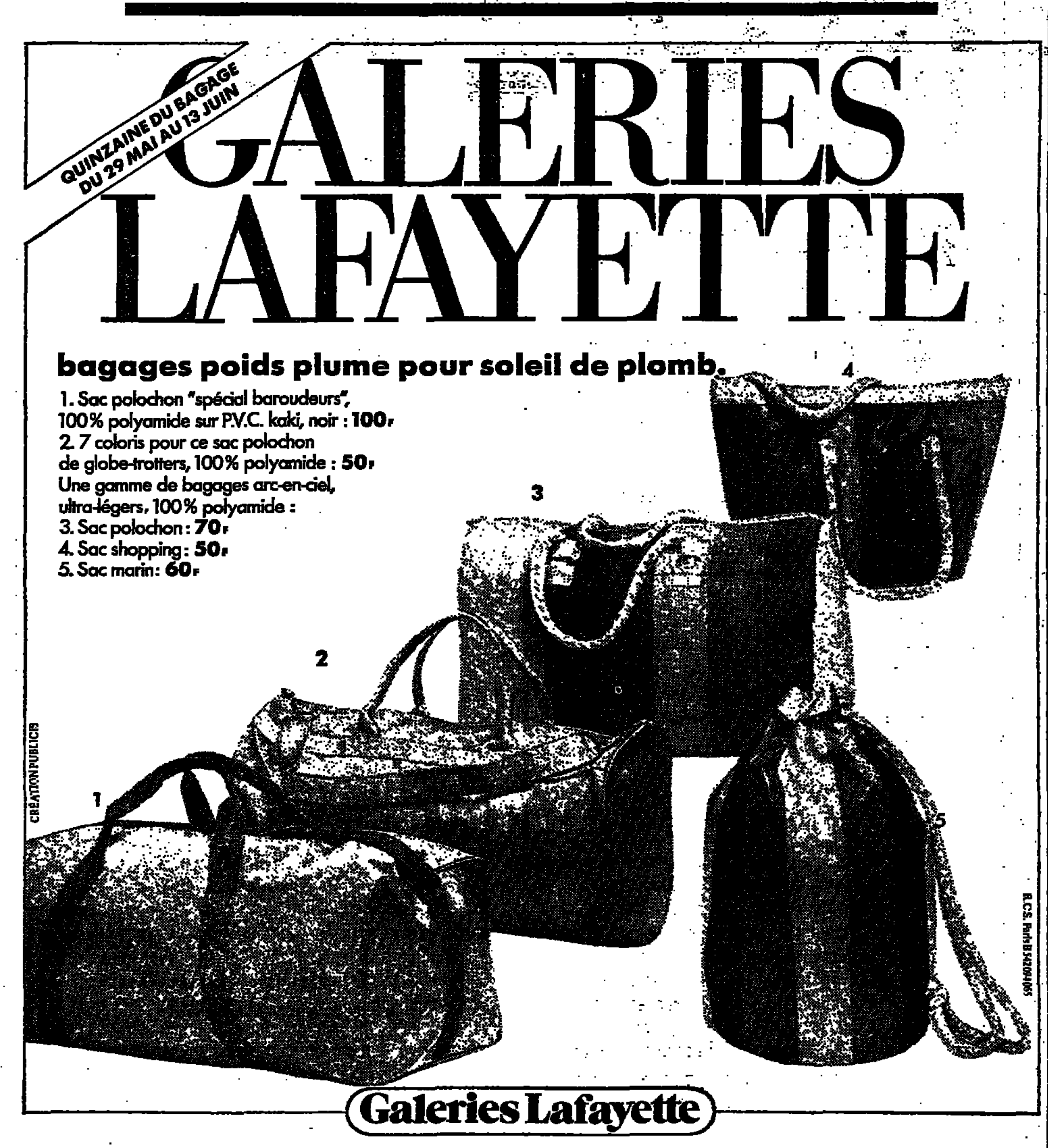
Est-ce l'une des marques de l'influence américaine, si sensible dans ce pays ? Les différentes formations en compétition pour la dixième Knesset présenteront chacune jusqu'au jour du scrutin, le 30 juin, une série de films publicitaires conçus selon les lois du genre. Pour le parti travailliste, les personnes interrogées dans la rue font la moue et affirment que tout va mal depuis que le Likoud est au pouvoir. Le principal parti d'opposition insiste sur sa compétence et, pour manifester son sens de la *« sécurité d'Israël »*, souligne le nombre d'anciens généraux parmi son équipe dirigeante. Afin d'essayer de reconquérir le terrain occupé par M. Begin et ses partisans, le maître slogan des travaillistes est révélateur : *« Pour un Israël fort »*.

Le premier ministre et le Likoud jouent en revanche la sérénité. Dans un style décidément très américain, on a vu mardi sur le petit écran M. Begin évoquer la mémoire de sa mère, dont il a, paraît-il, hérité la patience — le poids du passé et de la tradition. Il n'a pas oublié non plus de parler de sa petite fille préférée — l'espoir et l'avenir. Le Likoud cependant sait faire état de ses *« réalisations »* : la paix avec l'Egypte (en quelque sorte reconfirmée par le sommet du 4 juin avec le président Sadate), mais aussi la multiplication des implantations israéliennes dans le territoire occupé (des familles viennent de recommencer à s'installer définitivement dans le centre d'Hébron, et le gouvernement vient d'annoncer la création de deux points de peuplement supplémentaires près de Jéricho).

M. Begin peut être confiant. On le donne à présent favori, alors qu'il y a moins de six mois tout le monde en Israël le voyait vaincu, et lui-même le pensait. Même si M. Shimon Pérès et le parti travailliste ont pu réunir quarante mille personnes à Jérusalem le 1er juin, la tendance continue de s'inverser rapidement. Selon les résultats des sondages publiés par le *Jerusalem Post* le 2 juin, le Likoud pouvait revendiquer au début du mois de mai autant de sièges que le parti travailliste (41 sur 120), mais à la fin du mois il a pris l'avantage et pourrait avoir 45 sièges contre 42 aux travaillistes. Incroyable rétablissement qui surprend tous les observateurs de la politique israélienne, pourtant avertis de la cyclothymie de l'opinion.

D'autres sondages montrent que, paradoxalement, c'est dans les domaines où le Likoud avait échoué qu'il s'attire maintenant les faveurs du public. C'est notament le cas en matière économique. Malgré une inflation toujours aussi élevée (130 % environ), les Israéliens apprécient à l'évidence les mesures surprenantes prises par le nouveau ministre des finances, M. Yoram Aridor, et dénoncées par l'opposition comme *« démagogiq... »* ou *« électoralistes »*. Après avoir déjà décidé une baisse des prix de nombreux articles de consommation et réduit quelque peu les impôts directs, M. Aridor a annoncé le 2 juin de nouvelles diminution de taxes pour tout un lot de produits et particulièrement pour les appareils ménagers. Le directeur de la Banque d'Israël a beau stigmatiser les dangers de ces « artifices », qui préparent selon lui des lendemains difficiles où l'inflation sera encore aggravée, le gouvernement de M. Begin sait le parti qu'il peut tirer d'une telle politique dans l'immédiat. D'autre part, toute la presse s'accorde à penser que le premier ministre profite de la tension avec la Syrie dans la crise libanaise. Et récemment la reprise des raids contre les bases palestiniennes est un atout de plus pour cet homme qui n'ignore pas que l'intransigeance est aux yeux de beaucoup d'Israéliens l'un de ses grands mérites.

FRANCIS CORNU.



AFRIQUE

Algérie

Une vingtaine d'animateurs du mouvement berbère ont été écroués

De notre correspondant

Alger. — Une vingtaine d'animateurs du mouvement berbère appréhendés les 23 et 24 mai, à la suite des incidents qui avaient eu lieu, à la faculté centrale d'Alger lors de la Journée de l'étudiant quelques jours auparavant (*le Monde* du 21 mai), ont été présentés au juge d'instruction et écroués à la prison d'El Harrach. Parmi eux se trouvent trois étudiants, MM. Mustapha Bacha (sciences économiques), Salah Boukrif (droit) et Mohand Areski Aït Larbi (médecine), arrêtés une première fois avec vingt et une autres personnes au mois d'avril 1980 lors des événements de Tizi-Ouzou. Ils avaient fait l'objet, dans un esprit d'apaisement, d'une mesure de mise en liberté provisoire.

Un autre membre du « groupe des vingt-quatre », M. Saïd Khelil, pharmacien à Tizi-Ouzou, également appréhendé, a été libéré après avoir pu démontrer qu'il se trouvait par hasard à Alger le jour des incidents et qu'il n'y avait pas été mêlé. On note enfin, parmi les détenus, la présence de M. Mustapha Belkhamou, informaticien de la Société nationale de comptabilité, qui assurait depuis deux mois un cours « sauvage » de berbère à l'université des sciences et techniques de Bab-Ezzouar, près d'Alger. Ils sont accusés de trouble de l'ordre public, port d'armes prohibé, destruction de biens de l'Etat et violence, délits qui relèvent en principe du tribunal correctionnel. Mais ils pourraient être aussi inculpés d'*« association de malfaiteurs »* ou de *« création d'un collectif à caractère subversif »*, ce qui pourrait les conduire devant la Cour de sûreté de l'Etat. Tous sont membres, en effet, du « collectif culturel » d'Alger, qui militait pour la reconnaissance des « cultures populaires » et qui est ainsi démantelé.

Si les autorités, qui ont manifesté tous ces derniers temps une volonté d'ouverture vis-à-vis des contestataires, s'en tiennent à cette ligne d'action, elles opteront pour la correctionnelle, banalisant ainsi les délits. Mais elles peuvent être amenées à une plus grande rigueur. Les émeutes qui ont ravagé Bejaïa, capitale de la Petite-Kabylie, le 19 mai, ont prouvé que le mouvement culturel berbère était infiltré par des éléments d'inspiration trotskiste, notamment, qui ont, avant tout, des desseins politiques et voient seulement dans la revendication en faveur des cultures populaires un moyen d'agitation et de contestation du régime.

Certaines actions des manifestants, comme la destruction des actes de l'état-civil ou des registres de l'académie, font l'objet d'une condamnation quasi unanime, y compris de la part de certains animateurs du mouvement berbère. Ces derniers estiment que ces excès sont de nature à déconsidérer leur mouvement et peuvent conduire à une remise en question des acquis déjà réalisés. C'est ainsi que les cours de berbère, qui étaient donnés à Alger dans plusieurs facultés depuis le mois d'avril et bénéficiaient d'une tolérance des autorités, ont été suspendus.

Une cinquantaine d'arrestations ont eu lieu à Bejaïa, et les détenus doivent être prochainement jugés selon la procédure des flagrants délits. Les étudiants de Tizi-Ouzou, qui auraient joué un rôle dans le déclenchement de l'émeute, ont reçu des citations à comparaître. A Annaba enfin, où des troubles avaient éclaté également le 19 mai, dix-neuf intégristes musulmans ont été arrêtés et vont être jugés pour coups et blessures et port d'armes. Le gouvernement entend prouver, ce faisant, qu'il poursuit sans faiblesse tous les fauteurs de troubles et qu'il ne manifeste pas d'indulgence particulière, bien au contraire, à l'égard de ceux que l'on nomme par commodité les *« frères musulmans »*.

DANIEL JUNQUA.

● *M. Mohamed Benyahia*, ministre algérien des affaires étrangères, blessé la semaine dernière dans un accident d'avion à proximité de Bamako (Mali), a été admis, ce mercredi matin 3 juin, à l'hôpital Cochin à Paris. Il était arrivé dans la matinée à Orly à bord d'un Boeing-727 en provenance d'Alger.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

LA VISITE DE M. CHEYSSON A BONN

M. Genscher fait état d'un « accord franco-allemand complet sur les questions fondamentales »

La politique française « *prend la tangente* », a déclaré, mardi 2 juin, M. Claude Cheysson.

Rentrant de Bonn, où il avait été reçu par son collègue ouest-allemand, M. Genscher, et par le chancelier Schmidt, le ministre des relations extérieures venait de téléphoner à son collègue italien, M. Colombo, et s'apprêtait à recevoir l'ambassadeur de l'U.R.S.S., M. Tchervonenko, et à partir (jeudi) pour Washington. Il y sera reçu par le secrétaire d'Etat, M. Haig, et par le président Reagan. M. Cheysson avait reçu, la semaine dernière, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office.

Le ministre (qui fut polytechnicien) signifiait, par sa métaphore géométrique, qu'il n'y aura pas de changement brutal de la diplomatie française, qu'au départ elle se situe exactement sur la trajectoire tracée par le gouvernement précédent, mais que, avec le temps, elle s'en écartera sensiblement, plus ou moins selon les cas.

A Bonn — écrit notre correspondant, Jean Wetz, — « *le climat politique a été radieux* ». « *Il y a eu accord complet sur les questions fondamentales* », a dit, pour sa part, M. Genscher.

M. Cheysson a souligné, de son côté, que « *l'intimité de la relation entre la France et l'Allemagne correspond à la nature des choses et au besoin de nos deux peuples* ». « *Cette intimité n'est pas exclusive,* a-t-il ajouté, *nous avons des rapports très étroits avec d'autres pays européens.* » M. Mitterrand recevant le 24 mai M. Schmidt avait dit, lui aussi, que les relations franco-allemandes seraient « *privilégiées mais non exclusives* » — toutes formules qui ne diffèrent pas de celles qu'employaient les gouvernements précédents.

Le poids du tiers-monde

Evidemment « *chaque personne, chaque majorité a son style* ». « *Ainsi,* a encore dit M. Cheysson, en s'excusant de faire une plaisanterie facile : *M. Schmidt et M. Mitterrand ne pourront se tutoyer au téléphone* » puisque le président ne parle pas anglais (langue qui ignore le tutoiement). Ses interlocuteurs, écrit Jean Wetz, ont en tout cas été frappés par son propre style, qu'ils ont jugé « *plus émotionnel et provocant* » que celui de son prédécesseur et « *ne négligeant pas l'humour* ».

Les thèmes des conversations de Bonn — qui seront à l'évidence ceux des conversations de Washington — ont été la sécurité occidentale, les relations Est-Ouest et le tiers-monde (chapitres d'ailleurs liés) et l'Europe.

La condamnation de tout neutralisme par M. Cheysson (*le Monde* du 28 mai) ne pouvait qu'être appréciée des dirigeants ouest-allemands. Il en va de même de la nouvelle position française sur les euromissiles, plus explicite que celle de M. Giscard d'Estaing. Confirmant ce que — présume-t-on — M. Mitterrand avait dit à M. Schmidt, M. Cheysson a déclaré à la presse : « *L'installation rapide des euromissiles soviétiques SS-20 modifie l'équilibre général des forces dans le monde. La France a un intérêt direct à cet équilibre. L'Allemagne, elle, est directement concernée dans la riposte, et dans les négociations qui doivent s'ouvrir pour réduire cette menace.* »

Les Allemands (comme les Américains) semblent s'inquiéter davantage d'une politique française plus « activiste » à l'égard du tiers-monde et des éventuelles répercussions qu'elle peut avoir sur les relations Est-Ouest.

M. Cheysson souligne à ce sujet le caractère « *fondamental* » pour la France, en tant qu'éléments de croissance de son économie, des relations Nord-Sud, les conséquences politiques d'une misère « *dramatique* » des pays sous-développés et les droits légitimes de ces Etats à leur identité et à la maîtrise de leur destin. La présence à l'Elysée de M. Régis Debray (connu pour son « tiers-mondisme ») ne devrait troubler personne, estime le ministre : ami personnel du président, il le conseille, mais n'est pas conseiller « diplomatique » et n'est pas habilité à exprimer la politique française.

Sur ce qui concerne l'Europe, M. Cheysson a souligné — comme dans son récent entretien avec *le Monde* — qu'une nouvelle approche était nécessaire. M. Mitterrand veut étendre la « *dimension européenne* » à de nouvelles activités, notamment aux secteurs sociaux, en stimulant la concertation des responsables professionnels et syndicaux de la Communauté. La réforme agricole et budgétaire devrait s'inscrire dans cette optique et la France demandera que son examen (qui devait être amorcé le 29 juin) soit retardé. Les Britanniques (les plus pressés de voir cette réforme aboutir) seraient compréhensifs. Enfin le style des conseils européens serait, espère-t-on à Paris, influencé par cette nouvelle approche de la construction européenne, plus large et moins terre à terre.

MAURICE DELARUE.

L'INTÉGRATION DE L'ESPAGNE DANS LA C.E.E.

Madrid se plaint de la lenteur des négociations

De notre correspondant

Madrid. — Souhaitable pour consolider le régime démocratique de Madrid à un moment politique particulièrement délicat, l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne semble soulever plus de problèmes que jamais. Telle est la conclusion que l'on peut tirer de la réunion à Madrid, du 1er au 3 juin, de la commission mixte Parlement européen - Parlement espagnol, à laquelle ont notamment assisté la présidente du Parlement européen, Mme Simone Veil, et le vice-président de la Commission européenne, M. Lorenzo Natali.

La C.E.E. voulait, avec cette réunion, montrer sa bonne volonté à l'égard des requêtes espagnoles en faveur d'une négociation rapide. Mais les entretiens ont surtout mis en évidence les divergences. Dans son discours d'ouverture, le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Peres-Llorca, a donné le ton en affirmant que son pays ne voulait pas de « *fiançailles permanentes* » avec l'Europe.

M. Peres-Llorca a critiqué la lenteur des négociations en cours, mettant en cause la France, en raison de ses échéances électorales. « *La Communauté n'a donné,* a-t-il dit, *qu'une réponse superficielle à notre position sur la politique sociale et la libre circulation des travailleurs.* » Et il a demandé que l'Espagne soit associée dès maintenant aux discussions sur les politiques agricole et budgétaire communes.

Affirmant que cette dernière requête était contraire aux traités de la Communauté, M. Natali a lui aussi utilisé un langage vigoureux et souligné que tous les obstacles à l'intégration n'étaient pas du même côté. Il a cité l'exemple de la politique fiscale de l'Espagne et le refus de Madrid d'instaurer la T.V.A. dès son adhésion à la C.E.E. (la pression fiscale sur les entreprises espagnoles est nettement inférieure à la moyenne des pays de la Communauté). M. Natali a critiqué les « *effets négatifs de l'absence de clarté du système fiscal espagnol* » en faisant allusion à l'aide indirecte à l'exportation.

Depuis que l'Espagne a officiellement demandé son intégration en juillet 1977, les obstacles se sont multipliés. Madrid espère aujourd'hui que la Communauté tiendra compte de l'importance politique que revêt son adhésion pour renforcer son régime en difficulté. Une offensive diplomatique sera lancée à cette fin en septembre prochain, gouvernement et opposition confondus, à la veille de la réunion des chefs d'Etat de la C.E.E.

Dans les milieux proches du gouvernement, on avance un projet de calendrier : les thèmes « non conflictuels » devraient être négociés d'ici au mois de décembre. Les dossiers plus délicats, le problème agricole, la pêche et la contribution espagnole au budget communautaire devraient l'être au cours du second semestre de 1982, ce qui permettrait de signer l'adhésion à la fin de l'année prochaine. Une période de transition devrait être prévue secteur par secteur avant l'intégration complète. Mais il n'est pas sûr que cette thèse d'une « entrée par étapes » rencontre un écho très favorable au sein de la C.E.E.

THIERRY MALINIAK.

M. LIONEL JOSPIN : ne pas mener une politique centraliste ne signifie pas mener une politique atlantiste

« *Nous n'avons jamais dit, dans notre conception de la politique étrangère, que nous étions pour le neutralisme, jamais !*, a répondu M. Jospin à un journaliste qui, lors de l'émission « Le grand débat de la presse » mardi soir sur TF 1, l'interrogeait sur la position du parti socialiste au sujet du neutralisme et de l'atlantisme, *dans aucun texte du parti socialiste, dans aucune déclaration de ses responsables politiques mandatés, vous ne trouverez des affirmations de ce genre. Nous pensons effectivement que notre situation géographique, que les données historiques, que la nature de notre système social, que les problèmes posés par la division de l'Europe, par les luttes qui existent entre les blocs, par le fait que nous sommes aussi un pays développé et non pas un pays en voie de développement, tout cela fait que nous ne pouvons pas et que nous ne devons pas mener une politique neutraliste. Ne pas mener une politique neutraliste ne signifie pas mener une politique atlantiste (...)*

» *Nous voulons être un allié fiable des Etats-Unis. (...) Etre un allié fiable ou rester dans une alliance, parce que c'est de notre intérêt, ne signifie pas que nous accepterons telle ou telle décision ou toute décision de la principale puissance qui existe dans cette alliance, c'est-à-dire, les Etats-Unis.*

» *Nous ne sommes pas un parti atlantiste, nous avons dit au contraire que tout en restant fidèle à nos alliances nous voulions aller progressivement vers la dissolution simultanée des blocs, mais nous ne sommes pas naïfs, nous ne sommes pas rêveurs, nous savons que ce monde est dangereux et nous savons qu'il l'est devenu davantage depuis plusieurs années. Nous pensons également que l'Union soviétique et que sa politique posent un problème, nous voulons de bonnes relations avec l'Union soviétique, nous ne voulons pas pour cela renoncer à nos principes ou affaiblir notre sécurité et nous considérons que la politique de l'Union soviétique, quand elle s'appelle Afghanistan, quand elle s'appelle développement des missiles SS-20, quand elle s'appelle déclaration un peu trop fracassante à notre goût et un peu trop critique sur les efforts vers la liberté des travailleurs polonais, nous pensons que cette politique représente des risques.* »

« M. Debray n'est pas mandaté... »

Au sujet de M. Régis Debray, de ses récentes déclarations et de son rôle auprès du président de la République, M. Jospin a répondu :

« *M. Régis Debray n'est en aucun cas mandaté pour définir ni la politique étrangère du parti socialiste ni la politique... C'est un homme de valeur et de qualité, c'est un bon écrivain et c'est un homme qui a une sensibilité particulière, je pense qu'il est intéressant de l'entendre, c'est surtout un penseur... Les conseillers sont des hommes qui parlent à ceux qui les écoutent, à ceux à qui ils donnent leurs conseils. Il y a bien d'autres conseillers que celui dont vous avez parlé à l'Elysée et, en tout état de cause, aucun de ces conseillers ne fait la politique.* »

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LES DIX MILLE MINEURS DE CUIVRE D'EL TENIENTE ont repris le travail, le lundi 1er juin, après quarante jours de grève. Les dirigeants des six syndicats ont signé avec les représentants de la Corporation du cuivre (CODELCO), société d'Etat chargée de la gestion des mines nationalisées en 1971, un accord d'augmentation des salaires de 12 %. — (A.F.P.)

El Salvador

● VINGT-CINQ CADAVRES, certains portant des traces de tortures, ont été découverts, le lundi 1er juin, dans trois villes du pays : douze dans la capitale et les autres à Santa-Anna et San-Miguel. D'autre part, une grève des transports en commun a paralysé la capitale le 1er juin, et interrompu les communications avec plusieurs villes du pays. Des négociations ont commencé dans la soirée du lundi avec la junte de gouvernement. — (A.F.P.)

Espagne

● LE CONSULAT DE FRANCE A VIGO EN GALICE A ÉTÉ OCCUPÉ pendant une heure, lundi 1er juin, par huit parents de prisonniers membres des GRAPO, un groupe d'extrême gauche qui a réalisé depuis 1975 plusieurs attentats contre des militaires. Les occupants protestaient contre les conditions de détention de leurs proches. Après avoir parlementé avec le consul, M. Desclos, ils ont finalement abandonné les lieux. Douze membres des GRAPO, détenus pour la plupart dans une prison spéciale de haute sécurité, font la grève de la faim pour dénoncer le « *traitement vexatoire* » qui leur serait imposé. L'un d'entre eux, Juan José Crespo Galende, aurait commencé son mouvement il y a soixante-huit jours et se trouverait dans un état très grave. Un dirigeant des GRAPO a affirmé il y a peu, devant un tribunal de Madrid, que son organisation lancerait une « *offensive générale* » si l'un de ses compagnons décédait des suites de la grève de la faim. — (Corresp.)

U.R.S.S.

● TROIS ANS DE CAMP POUR LE PHYSICIEN KISLIK. — Le militant juif Vladimir Kislik a été condamné la semaine dernière à trois ans de camp par un tribunal ukrainien. Il avait été arrêté le 19 mars à Kiev et inculpé de « *hooliganisme pervers* ». Il demandait depuis 1973 à émigrer en Israël où vivent sa femme et son enfant. Privé de son emploi, il organisait des séminaires pour « *les exclus de la science* » (*le Monde* du 2 mai 1981). — (UPI.)

Les négociations entre le parti socialiste et le parti communiste

M. JOSPIN : le problème de la participation de ministres communistes relève de l'appréciation du président de la République

Interrogé sur l'éventualité d'une nouvelle « *stratégie d'union de la gauche* », M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., qui était l'invité du « Grand débat » diffusé mardi soir 2 juin par TF 1, a notamment déclaré :

« Nous avons échoué de peu dans l'union et nous avons réussi dans la division. Et c'est vrai que c'est assez étonnant, que ce soit au sein même de la division la plus forte, alors qu'on aurait pu penser que M. Giscard d'Estaing serait réélu sans problème (...) que le peuple de notre pays, a trouvé le ressort pour lutter contre la division. De ce qui pouvait être une faiblesse, il a fait une force. Dans toute situation politique, il y a des avantages et il y a des inconvénients. Nous avons très bien, et notamment notre candidat François Mitterrand, utilisé les avantages d'une situation qui comportait effectivement des inconvénients. (...) Les travailleurs, et ils l'ont montré très clairement au premier tour, en votant massivement pour le candidat socialiste, ont renversé la division. C'est peut-être une illustration des lois de la dialectique ; en tout cas je trouve que c'est une preuve de la maturité et de l'intelligence de notre peuple. (...)

» Repenser notre stratégie, nous l'avons fait déjà, nous nous sommes adaptés à cette situation nouvelle, c'est-à-dire que nous n'avons pas accepté la fatalité de la division et la fatalité de ses conséquences (...).

A propos des négociations en cours entre le P.S. et le P.C.F., M. Jospin a indiqué : « *En ce qui concerne la question de savoir s'il doit y avoir des ministres communistes dans le prochain gouvernement, je dirai en tout état de cause : cela dépend du résultat de discussions que nous avons engagées, et la question devrait se poser en termes simples : pour quoi faire et sur quelles bases, et peut-on s'être entendus avant sur un minimum de conditions ou d'éléments qui donneraient à cela de la crédibilité ? C'est cela le problème tel que je me le pose, simplement, et c'est d'ailleurs comme ça que les Français se le posent.* » (...) « *Le premier ministre et le président de la République gardent leur liberté d'appréciation* (...).

Le premier secrétaire du P.S. a ajouté : « *Nous souhaitons que, si l'on peut arriver à un accord, ce soit un accord sérieux, un accord durable. Nous ne voulons pas qu'il y ait des changements de position dans un sens qui pour le moment nous apparaissent positifs, mais qui pourraient être accompagnés ensuite de nouveaux changements de position (...).*

Répondant aux propos tenus la veille par M. Chirac au cours de la même émission, M. Jospin a notamment déclaré : « *Il n'y a pas de centre mais un rassemblement ambigu où chacun se bat en oubliant son parti* » Il a également critiqué les propos de M. Chinaud : « *Ce sont les incendiaires qui crient au feu (...). M. Chinaud a parlé de la France comme on parle de sa prostate ou de sa vésicule.* »

Après avoir souligné que M. Mitterrand et le gouvernement de M. Mauroy ont hérité d'une situation économique et sociale « *catastrophique* », M. Jospin a évoqué les problèmes monétaires.

« Les problèmes du franc sont nés avant le 10 mai ; ils sont liés pour bonne part à la hausse échevelée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui pose un problème non seulement pour le gouvernement français actuel, mais pour l'ensemble des gouvernements européens et pour leur politique économique, et il m'étonnerait beaucoup que ce dossier ne soit pas examiné rapidement, sinon il y va de la santé économique et de la santé monétaire des pays européens. (...) Je pense qu'il y a un certain nombre de milieux internationaux qui ont pu s'inquiéter, d'un certain nombre d'idées qu'ils avaient de la politique du gouvernement français, notamment sur le terrain des contrats. (...) Par ailleurs, il y a certainement une campagne de peur, qui est menée par un certain nombre d'organismes. Non seulement des partis politiques et leurs responsables ; je pense à la droite. Je pense aussi à un certain nombre d'officines, à un certain nombre de regroupements économiques et professionnels dont je reçois, non pas les analyses économiques, mais les pamphlets politiques. Enfin, je voudrais vous dire que, lorsque les élections législatives seront achevées, et si nous les gagnons, et je crois que nous les gagnerons, car il y a une dynamique dans ce sens, cette spéculation cessera. »

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU P.S. : ce sera une rude tâche

A l'ouverture de la discussion, M. Lionel Jospin a lu la déclaration suivante :

« Notre rencontre d'aujourd'hui est nécessairement un événement important. Elle est pourtant un peu insolite :

» Parce qu'elle se situe au lendemain de la victoire du 10 mai et de l'élection de François Mitterrand ;

» Parce qu'il s'agit de la rencontre des deux principaux partis de la gauche, même si celle-ci a d'autres composantes que nous avons, nous, rencontrées ;

» Parce que, au niveau des chefs de partis, c'est la première rencontre entre nos deux formations depuis le lundi 13 mars 1978, c'est-à-dire depuis plus de trois ans.

» Une telle interruption dans nos relations ne peut évidemment avoir un caractère fortuit. C'est pourquoi nous tenons, au moment où nous amorçons cette discussion à établir bien clairement un certain nombre de points. Il y va selon nous du sérieux même de cette rencontre et, éventuellement, de ses chances d'aboutir.

» 1) La victoire de François Mitterrand, son élection à la présidence de la République ont provoqué une grande joie et soulevé un immense espoir dans le pays. Le gouvernement qui a été mis en place, dirigé par Pierre Mauroy, a été bien accueilli. Il commence à prendre les premières mesures nécessaires sur le plan social et économique et à s'engager dans une politique de concertation, notamment avec les syndicats.

» Mais nous savons les uns et les autres qu'il faut gagner les élections législatives (les 14 et 21 juin prochains), si nous voulons donner au gouvernement l'assise parlementaire, la majorité indispensables. Si la coalition conservatrice hâtivement reconstruite sous le sigle de l'U.N.M. devait l'emporter, non seulement il serait difficile de gouverner mais une sérieuse crise politique s'ouvrirait immédiatement. Notre rencontre doit avoir pour objectif de faciliter la victoire aux législatives. Elle doit donc se faire en pleine clarté.

» 2) J'ai dit que c'était notre première rencontre de ce type depuis trois ans. Malgré le nouveau climat qui s'est instauré et dont nous nous réjouissons, nous n'avons pu oublier que pendant ces trois ans vous avez très vivement attaqué notre parti, ses responsables et son candidat, François Mitterrand, qui est désormais pour sept ans le président de la République. Ce langage — qui aurait pu profondément désorienter les travailleurs mais qui finalement semble avoir au contraire avivé leur volonté unitaire, — a été maintenu jusqu'au 26 avril, c'est-à-dire jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle.

» Il est vrai qu'après le 26 avril, et devant la clarté du résultat du premier tour de scrutin, quand l'aspiration à battre M. Giscard d'Estaing et la possibilité de le battre sont apparues dans toute leur force, vous avez pris vos responsabilités et donné des consignes publiques de désistement qui ont contribué à donner à François Mitterrand la nette majorité qui l'a porté à la présidence de la République. Des millions de communistes ont voté pour lui. Qu'ils en soient remerciés.

» Si je rappelle ces faits passés, ce n'est pas pour établir une liste de griefs ou chercher à avoir raison contre vous — chacun des deux partis peut garder son appréciation, — mais nous pensons qu'établir les faits, ne pas masquer les problèmes par simple opportunité, parler franchement à notre peuple, est indispensable.

Notre politique n'a pas changé

» 3) Nous souhaitons un accord. Nous apprécions le ton nouveau que vous avez adopté, la prudence de vos commentaires, parfois même la qualité de vos silences. Mais nous voudrions être sûrs que ce changement d'attitude n'est pas guidé seulement par des motifs conjoncturels, par l'idée que vous vous faites de vos intérêts immédiats de parti — même si cette préoccupation est sans doute légitime, — mais repose aussi sur une réappréciation en profondeur de votre politique passée, tirant ainsi toute les conséquences du vaste mouvement unitaire qui s'est affirmé.

» En effet, notre politique, nos propositions n'ont pas changé depuis l'époque, encore récente, où vous les critiquiez vivement. Et nous pouvons nous étonner de voir approuvé aujourd'hui ce qui était critiqué hier.

» A la tête du pays, nous voulons réussir et non échouer. Nous voulons répondre à l'attente de notre peuple. Nous avons à saisir une chance historique. Mais nous savons que les obstacles ne manqueront pas Compte tenu de la crise mondiale et des difficultés héritées du pouvoir précédent, avancer progressivement vers plus de justice sociale, faire s'épanouir les libertés, tout en maîtrisant les équilibres économiques ne sera pas aisé. François Mitterrand a fait, dans cette direction, des propositions qui ont été approuvées par le pays et qui sont pour nous la base de toute discussion. Pour les appliquer, il faudra un engagement très ferme de solidarité. Il ne peut y avoir qu'une seule politique du gouvernement. Et ceux qui y participeraient devraient en être solidaires clairement et partout.

Un objectif moins ambitieux ?

» 4) Pourrons-nous surmonter les divergences qui nous ont nettement séparés depuis 1977 ? A ce stade, je n'en suis pas sûr. Il faut pour cela engager la discussion. Sur la cohérence économique et sociale de l'action gouvernementale, sur la question du rythme des transformations dans notre pays, sur le nombre, les formes et le caractère des nationalisations, sur l'attitude à avoir à l'égard des P.M.E., sur la volonté d'ouverture économique vers l'extérieur, sur la lutte contre l'inflation, sur nos alliances extérieures, sur l'intervention soviétique en Afghanistan (que nous avons condamnée), sur les accords de Camp David (que nous avons approuvés), sur l'attitude à adopter à l'égard des événements de Pologne, il y a des appréciations très différentes, jusqu'ici, de la part de nos deux partis.

» Peut-on les surmonter pour arriver dès maintenant à un accord politique ? Ce sera une rude tâche. Comment pourrait-on trouver en quelques heures des formules miracles ou espérer des revirements inattendus sur des points qui nous ont si fortement opposés Si cela n'était pas possible à l'expérience, pourrait-on se fixer pour l'immédiat, un objectif moins ambitieux ? Nous le verrons.

» Quant à l'objectif de battre la droite aux élections législatives pour aboutir à une majorité de gauche à l'Assemblée nationale, cela, j'imagine, va de soi entre nous. Voilà un certain nombre de questions que nous nous posons et qui nous paraissent mériter examen. »

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C.F. : un accord est possible

Au nom de la délégation communiste, M. Georges Marchais, a fait la déclaration liminaire suivante :

« Je voudrais, en quelques mots, résumer l'esprit dans lequel notre délégation aborde cette discussion.

» Nous avons la volonté d'aboutir, et d'aboutir vite.

» Nous pensons que c'est ce que les Français attendent de nous. La victoire du 10 mai a suscité et continue de susciter un grand espoir : celui de voir les problèmes dont souffre le pays enfin résolus, de réussir le changement. Nous voulons répondre à cette grande aspiration.

» C'est cette volonté qui nous guide dans la discussion que nous entamons, comme c'est elle qui a inspiré toute notre campagne pour l'élection présidentielle. Nous avons — j'ai, en tant que candidat de mon parti, — mené cette bataille avec un objectif clairement affirmé : battre Giscard d'Estaing ; changer la politique du pays.

» Je ne reviens pas sur l'appréciation que nous avons portée sur le résultat que notre parti a enregistré le 26 avril. Nous avons considéré ce résultat comme insuffisant. Nous l'avons dit. Et nous avons exposé les raisons qui, à notre avis, l'expliquent.

» En tout cas, ce qui est incontestable, c'est la netteté de la position que nous avons prise au lendemain du premier tour. Sans aucune restriction, notre comité central unanime a décidé d'appeler les quatre millions et demi d'électrices et d'électeurs qui avaient voté communiste à poursuivre leur combat pour assurer la victoire de la gauche en votant le 10 mai pour François Mitterrand.

» Je ne reviens pas, là non plus, sur les initiatives que nous avons prises pour donner le maximum d'efficacité à cette position que nous avons adoptée : tous les chiffres montrent que les électeurs communistes, dans leur quasi-totalité, se sont reportés sur François Mitterrand. Leur apport a été déterminant pour assurer la victoire. J'ai noté que vous en aviez convenu. Et le président de la République l'a également reconnu devant moi lors de l'entretien que j'ai eu avec lui.

Notre participation est une nécessité

» Dès le soir du 10 mai, j'ai déclaré au nom de mon parti que les communistes étaient immédiatement prêts à assumer toutes leurs responsabilités, au gouvernement comme à tous les niveaux de la vie nationale. Nous l'avons souvent redit ces trois dernières semaines. Je le confirme aujourd'hui devant vous : nous sommes prêts à prendre toute notre part à l'œuvre commune qui doit maintenant être entreprise pour réaliser les transformations nécessaires.

» Agissant ainsi, nous n'adoptons pas une attitude de circonstance. Nous mettons tout simplement en œuvre, dans la situation nouvelle que nous connaissons, la ligne fondamentale qui est la nôtre, celle qu'ont définie nos vingt-deuxième et vingt-troisième congrès.

» Lors de ces congrès, nous avons précisé le but que nous assignons à l'action de notre parti. Nous luttons pour construire en France une société nouvelle, un socialisme à nos couleurs, comme nous disons, un socialisme correspondant aux goûts, aux besoins, aux aspirations de notre peuple et de notre pays : le socialisme démocratique. Et nous avons précisé le chemin par lequel nous voulons parvenir à cette transformation sociale : la voie démocratique. C'est-à-dire un processus combinant luttes populaires et suffrage universel permettant, pas à pas, étape par étape, des avancées démocratiques toujours plus poussées.

» La manière dont nous concevons le combat politique est donc claire : nous soumettons aux Français les idées, les solutions, les propositions qui nous semblent les plus justes, les plus efficaces pour résoudre les problèmes. Nous nous battons pour ces idées. Mais ce n'est pas nous qui décidons de leur adoption. C'est notre peuple, ce sont les gens, et eux seuls, par leur vote. Ce sont eux qui décident de la forme, du contenu, du rythme des étapes à franchir pour aller au changement. Nous respectons leur choix, et nous entendons contribuer, dans ce cadre, à aller de l'avant, dans l'intérêt des travailleurs et du pays.

» C'est ainsi que nous concevons notre rôle. Nous voulons aider à ce que le changement que notre peuple a choisi réussisse. Nous sommes prêts pour cela à affronter les difficultés, à tout faire pour les surmonter.

» Nous pensons, de ce point de vue, que notre participation à tous les niveaux, jusqu'au gouvernement, est aujourd'hui une nécessité.

» Cela, pour deux raisons.

» La première, c'est que, en France peut-être plus qu'ailleurs encore, l'efficacité, c'est le pluralisme. La réalité politique, sociale, idéologique de notre pays est diverse. Durant plus de deux décennies, et singulièrement pendant les sept années de règne giscardien, la droite a tenté de nier, d'étouffer cette diversité. Le pays a trop souffert de ce monologue des forces conservatrices au pouvoir ; faisons en sorte de ne pas tomber dans le même travers à gauche. Pour réussir, le changement a tout à gagner de trouver au gouvernement le reflet de la diversité qui marque si profondément notre peuple.

» En second lieu, la tâche à accomplir maintenant pour répondre à l'attente du pays est particulièrement complexe. Les conséquences de la politique giscardiennes sont lourdes. Les problèmes à résoudre sont nombreux. C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire de faire appel à tous pour surmonter les difficultés. Et de faire appel notamment au parti communiste français, au potentiel de dynamisme, de compétence, de sens de l'intérêt général qu'il représente.

» Est-ce possible ? Les conditions existent-elles pour conclure un accord entre nous ? Nous pensons que oui.

» Naturellement, il existe des différences, des divergences entre nos deux partis. Elles sont bien connues de tout le monde. Certaines, ne le cachons pas, ne peuvent pas être surmontées. Mais il ne faut pas, à notre avis, s'en effrayer. C'est précisément parce que nous ne sommes pas semblables, que nous ne sommes pas d'accord sur tout, que nous sommes deux partis différents. Nous le resterons après cette discussion : la question posée n'est nullement de fusionner nos deux organisations, de demander à l'une ou à l'autre d'accepter de renoncer à être ce qu'elle est ; la question posée est de savoir s'il existe, oui ou non, suffisamment de points d'accord pour travailler, pour gouverner ensemble.

» C'est à cette question que, comme je viens de l'affirmer, nous répondons par l'affirmative. Nous constatons que sur des points essentiels de la politique nouvelle qu'attend le pays, sur les domaines qui tiennent le plus à cœur aux travailleurs, aux Français, les convergences entre nous sont nombreuses : nous sommes d'accord pour améliorer vraiment la situation de l'emploi, pour faire progresser la justice sociale, pour promouvoir de nouvelles libertés, pour décider de réformes démocratiques dans l'économie et dans l'Etat — pour une grande politique extérieure d'indépendance nationale, de paix et de coopération, — et je ne fais naturellement que citer quelques têtes de chapitre. Tous ces points d'accord que nous avons entre nous, travaillons ensemble, dans le pays et au gouvernement, pour les faire vivre, pour les faire passer dans la réalité, — c'est notre proposition.

« Nous ne sommes ni en 1972 ni en 1977 »

» Je veux ajouter qu'on ne peut pas comparer la discussion que nous avons eue aujourd'hui avec celles que nous avons eues dans des situations antérieures. Nous ne sommes ni en 1972 ni en 1977. La page du programme commun a été tournée.

» Nous étions alors, l'un et l'autre, des partis d'opposition dont l'objectif était de se mettre d'accord sur un programme pour le soumettre au pays, afin de remporter la majorité. Nous agissons aujourd'hui dans un cadre politique nouveau. Nous venons de participer, chacun pour notre part, à la bataille de l'élection présidentielle. Nous avons, comme je l'ai dit, soumis des propositions au pays. Et les Français ont choisi, avec le résultat que l'on connaît.

» Le problème qui nous est posé est donc simple : il nous faut tout faire pour répondre à l'attente du pays, pour parvenir à gouverner ensemble. Et, pour cela, nous prenons naturellement en considération les résultats de l'élection, le fait qu'un président de la République socialiste a été élu.

» Dans ces conditions, sans renoncer aux positions que nous avons défendues et que nous continuons à considérer comme justes, avec la volonté qui est la nôtre d'aller de l'avant au rythme choisi par les Français eux-mêmes, nous ne voyons pas d'obstacles insurmontables qui pourraient nous interdire un accord.

» Nous engageons donc cette discussion avec la volonté d'aboutir à un accord politique entre nous, qui débouche sur un accord de gouvernement. »

Vers une déclaration commune

(Suite de la première page.)

Il est vrai que les deux partis ont des intérêts qui ne sont pas nécessairement concordants. Les communistes ont besoin, rapidement, d'un accord pour tenter de profiter, au scrutin législatif, de l'élan créé le 10 mai en faveur de, et par Mitterrand (*le Monde* du 3 juin). Le problème posé aux socialistes est plus complexe. Il leur faut, à la fois, se montrer fermes — en témoignent la tonalité dure de la déclaration liminaire de M. Jospin et la liste des sujets citée par lui sur lesquels les deux partis avaient « *des appréciations très différentes* », — et préserver une zone d'incertitude sur la présence, ou non, de ministres communistes dans le gouvernement qui sera formé au lendemain des élections législatives. Ainsi le P.S. devrait-il apparaître, à l'instar de M. Mitterrand pendant la campagne électorale, comme « délivré » de toute contrainte provenant du P.C.F. et donc mieux à même de « *rassembler les Français* » pour donner au président de la République la majorité parlementaire dont il a besoin

Ainsi le chef de l'Etat aura-t-il, au lendemain de ces élections, les mains on ne peut plus libres. Interrogé sur l'éventuelle participation de communistes au gouvernement, mardi soir à l'émission de TF 1, M. Jospin a donc souligné que « *cela dépendra des résultats des discussions* » avec le P.C.F., « *mais surtout le problème se pose en termes institutionnels : le premier ministre et le président de la République gardent leur liberté d'appréciation* ».

Cette question ne semble pas avoir été explicitement débattue par les deux délégations. D'autant que, pour M. Marchais, la démarche suivie (négocier d'abord, parvenir à un accord politique ensuite) est plus importante, dans la perspective du scrutin législatif, que le fait d'annoncer ou non une participation au gouvernement.

Dans ces conditions, que peut-on attendre des prochaines discussions ? Le premier secrétaire du P.S. a indiqué, d'entrée de jeu, que l'on pouvait difficilement « *trouver en quelques heures des formules miracles ou espérer des revirements inattendus* », et s'est interrogé sur la possibilité de « *fixer pour l'immédiat un objectif moins ambitieux* ». Cela paraît indiquer que le P.S. privilégie une formule en deux étapes : la première s'achèverait jeudi par une déclaration commune, et renverrait à une seconde étape, au lendemain du scrutin législatif, un éventuel accord de gouvernement.

Dans l'immédiat, la déclaration commune pourrait être accompagnée d'un état des points d'accord entre les deux partis, mais aussi d'un état des points de désaccord, s'il en subsiste.

Au demeurant, les socialistes souhaitent en préserver quelques-uns, notamment sur les questions extérieures, tandis que le P.C. souligne, par la voix de M. Marchais, qu'il ne faut pas s'« *effrayer* » des divergences entre les deux partis. « *Il ne s'agit pas de fusionner nos deux organisations, de demander à l'une ou à l'autre de renoncer à être ce qu'elle est* », a dit le secrétaire général.

Il ne s'agit pas là, pour le P.C.F., de pure rhétorique, puisque les communistes avaient, en 1936 et à la libération, mis en avant l'idée d'une fusion. Aujourd'hui, ils proposent au P.S. d'oublier le passé, c'est-à-dire les dures années de la désunion. Les socialistes entendent montrer, au contraire, qu'on ne peut faire comme si rien ne s'était passé et veulent contraindre le P.C.F à donner un maximum de garanties Sans omettre de poser le problème de fond : le ton nouveau du P C F correspond-il à un simple changement tactique ou procède-t-il d'une « *réappréciation en profondeur* » de la politique menée par la direction communiste ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Asticotage

Quand on a vu se dessiner jeudi dernier, sur TF 1, le premier de ces « Grand débat », directement piqué au « Club de la presse » d'Europe 1, on n'en croyait pas nos yeux. A la direction de la chaîne, ils étaient tombés sur la tête, ou quoi ? C'était déjà indigeste à la radio, mais alors là, avec ces douze bonshommes étagés sur deux rangs — pas une femme parmi eux, naturellement, — les bons élèves du journalisme face au professeur Hermier, du P.C., et, seul à son pupitre, l'inspecteur général Cavada, le crayon à la main, on retombait lourdement dans le cours du soir, et il fallait vraiment s'accrocher pour ne pas filer vers le film de la 3.

Quatre jours après, quand est venu le tour d'un Chirac superrodé, alignant des phrases ronronnant à plein moteur, ne tolérant ni les interruptions ni les signes d'inattention, on s'est rappelé avec nostalgie la formule américaine de « Meet the press ». Là, c'est exactement l'inverse : le politicien fait figure de candidat à l'oral du bac interrogé par quatre examinateurs vachards et retors Pas question pour le postulant de faire un numéro à la Chinaud, de l'appris par cœur, du récité, bien d'ailleurs, très bien balancé... « Qu'est-ce que c'est que cet Etat », *ça revenait comme un leitmotiv, précédé de ce cri digne de Mme de Sévigné :* « J'ai mal à la France. »

« C'est quoi ça, la France », *devait répliquer, mardi soir, Lionel Jospin,* « où ça se trouve, c'est sa prostate, sa vésicule biliaire ? ». *Alors, un journaliste :* « Son cœur peut-être. » *Et lui :* « Sa rancœur plutôt. » *Nous, dans nos fauteuils, on était renversé. Quelle liberté de ton ! On n'était pas habitué.*

Je ne sais pas à quoi ça tenait, sans doute au fait que le premier secrétaire du P.S. est relativement nouveau venu à ces jeux du cirque inscrits dans le rond fatigué du projecteur, ou bien au hasard qui a permis à deux, puis à trois de nos confrères de l'asticoter en toute tranquillité pendant une bonne vingtaine de minutes sans que les autres viennent y mettre leur grain de sel. Le « la » était donné.

Après ça l'esprit de polémique, la controverse, gagnant de proche en proche, chacun y est allé de son objection ou de son droit de suite, tandis que, perché sur sa sellette, l'invité du jour se défendait comme un beau diable Et que, nous, on était enfin à la fête

CLAUDE SARRAUTE.

La préparation des élections législatives

POLITIQUE

La campagne de M. Pierre Mauroy

Un triple objectif

C'est par la Dordogne et la Gironde, le vendredi 5 juin, que M. Pierre Mauroy commencera la série des voyages officiels qu'il se propose de faire en province avant les élections législatives. Il se rendra ensuite, le samedi 6 juin, à Nantes et à Rennes, puis, une nouvelle fois, à Lille, où il sollicite lui-même le renouvellement de son mandat dans la 2e circonscription du Nord. Auparavant, le premier ministre ira en visite privée, le jeudi après-midi 4 juin, au cimetière de Jouy-en-Josas (Yvelines) pour déposer une gerbe sur la tombe de Léon Blum.

Les deux premiers déplacements de M. Pierre Mauroy — les dimanche 24 et samedi 30 mai — participaient plus du pèlerinage familial que des impératifs gouvernementaux. Il en ira différemment à partir de la fin de cette semaine.

Le « tour de France » que le premier ministre a décidé d'entreprendre répond, en effet, à trois objectifs politiques. D'abord un objectif électoral : M. Mauroy ira soutenir personnellement, sur le terrain, tous les membres du gouvernement qui seront candidats aux élections législatives et, par la même occasion, un certain nombre d'autres candidats socialistes.

Son premier voyage en province véritablement officiel, vendredi 5 juin, vise essentiellement à appuyer, au cours d'un dîner organisé à 21 heures à Bordeaux, trois candidatures : celle de M. André Labarrère, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, député sortant de la première circonscription des Pyrénées-Atlantiques (Pau), président du conseil régional d'Aquitaine ; celle de Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargée de la fonction publique et des réformes administratives, candidate dans la troisième circonscription de la Gironde, dont le siège était détenu par un autre socialiste, M. Henri Deschamps, qui ne se représente pas ; celle de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État aux DOM-TOM, député sortant de la troisième circonscription des Landes (Saint-Sever).

Soutien à M. Gilbert Mitterrand

Mais M. Mauroy profitera de ce déplacement dans le Sud-Ouest pour s'arrêter auparavant à *Libourne*, où il passera une heure — de 18 h. à 19 h. — en compagnie de M. Gilbert Mitterrand, fils du président de la République, candidat dans la neuvième circonscription girondine, dont le député sortant est M. Gérard César (app. R.P.R.), puis à Mérignac, où il a rendez-vous, à 20 heures, avec les délégués des chambres de commerce et d'industrie, réunis à l'initiative de M. Michel Sainte-Marie, député sortant de la sixième circonscription.

De même M. Mauroy rencontrera-t-il, avant de se rendre en Gironde, les élus et les candidats socialistes de la Dordogne, à l'occasion d'une réunion avec les dirigeants des organisations professionnelles départementales prévue vendredi, de 16 h. 30 à 17 h. 30, à Périgueux, à l'initiative de MM. Lucien Delmas (P.S.), sénateur, et Michel Manet (P.S.), sénateur, président du conseil général.

Le lendemain, samedi 6 juin, le premier ministre se rendra à Nantes pour apporter son appui à M. François Autain, secrétaire d'État, chargé de la sécurité sociale, député sortant de la troisième circonscription de Loire-Atlantique, ainsi qu'à M. Alain Chenard, maire de la ville, député sortant de la deuxième circonscription, et aux autres candidats socialistes. Puis il est attendu à Rennes, où il doit présider, à l'hôtel de ville, un déjeuner auquel participeront notamment MM. Edmond Hervé, maire de la ville, ministre de la santé, candidat dans la première circonscription d'Ille-et-Vilaine, dont le député sortant est M. Jacques Cressard (R.P.R.), et Louis Le Pensec, ministre de la mer, député sortant de la huitième circonscription du Finistère.

A Lille, enfin, le dimanche matin 7 juin, M. Mauroy ira soutenir Mme Jacqueline Osselin, candidate dans la troisième circonscription, dont le député sortant est M. Claude Dhinnin (R.P.R.), puis il fera une « promenade » dans sa propre circonscription, la deuxième (Lille-Sud et Sud-Ouest).

« La soif de dialogue »

Le deuxième objectif de M. Mauroy est de mettre à profit ces voyages pour expliquer la politique qu'il veut conduire. Ainsi le premier ministre s'attachera-t-il, au cours de ses interventions locales, à traiter du ou des dossiers dont ont désormais la charge les membres de son gouvernement qu'il viendra soutenir.

Le troisième objectif consiste simplement, pour le premier ministre, à se faire mieux connaître des Français. Comme chacun de ses prédécesseurs, M. Mauroy a besoin, au début de son action, de devenir plus familier à la communauté nationale pour espérer convaincre le plus grand nombre de citoyens d'adhérer à la politique gouvernementale.

Ces deux dernières préoccupations étant, dans son esprit, aussi importantes que la première, le premier ministre ne souhaite pas que cette série de voyages apparaisse comme une banale tournée électorale. C'est pourquoi il n'a retenu, pour l'instant, de participer à aucun meeting proprement dit. M. Mauroy ne veut pas non plus tomber dans le travers de ses prédécesseurs qui, en pareille circonstance, se montrèrent enclins à monopoliser les médias. Aucune grande émission de télévision ne figure pour le moment à son programme de presse, et une seule grande émission de radio : « Club de la presse » spécial, qui sera diffusé en direct de Lille le lundi 8 juin à 19 heures.

Parallèlement à sa campagne électorale, le premier ministre poursuivra, à la fois, la préparation de nouvelles mesures économiques et sociales, et ses consultations des organisations professionnelles. Il recevra notamment, bientôt, les représentants des agriculteurs. A l'hôtel Matignon, chacun estime, au demeurant, que la concertation sociale est bien engagée. On se plaît à souligner la *« cordialité »* des échanges de vues que M. Mauroy a eus avec les dirigeants des principaux syndicats ouvriers, et on rapporte, à ce sujet, une réflexion de M. Georges Séguy, selon lequel *« l'expression partenaires sociaux a retrouvé sa signification »*. A propos des réactions patronales, on note que les dirigeants des P.M.E. se sont montrés *« très réceptifs »* au projet de conférence annuelle sur les problèmes des entreprises. *« La soif de dialogue est telle que les réunions ont duré plus longtemps que prévu »*, déclarait, mardi soir, M. Jean Le Garrec, porte-parole du premier ministre.

Ces sentiments de satisfaction sont accentués par les premiers sondages qui font apparaître — notamment l'enquête de l'IFOP, publiée par *le Point* (*le Monde* du 2 juin) que M. Mauroy bénéficie d'une bonne image dans l'opinion publique. — A. R.

● *M. Alexandre Bovlatsis*, ancien collaborateur de la section économique du comité central du P.C.F., ancien journaliste à *France nouvelle*, est candidat « communiste critique » aux élections législatives dans la vingt-huitième circonscription de Paris (dix-neuvième arrondissement), avec le soutien de plusieurs associations locales, de militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. et du parti communiste révolutionnaire (P.C.R., d'inspiration maoïste).

● *M. Pierre Lefranc*, président de l'Association nationale pour la fidélité au général de Gaulle, écrit dans la revue *l'Appel* de mai :

« Il ne peut rien y avoir de commun entre le gaullisme et le centrisme. Les gaullistes doivent donc exister dans le Parlement de demain comme une force spécifique. »

La campagne de M. Chirac

« Il n'y a pas en France de poussée socialiste »

M. Jacques Chirac qui visitait mercredi 3 juin les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine s'était rendu la veille en Corse et à Nice.

Critiquant dans cette ville *« les premiers résultats désastreux de l'action gouvernementale »* le maire de Paris a énuméré une fois de plus les dispositions du projet socialiste concernant la liberté de l'enseignement, la nationalisation du crédit, la réforme de l'entreprise, l'organisation de la médecine et le régime foncier.

Il a ajouté : *« Depuis quelques jours les Français ont pris conscience de ces réalités. Ils sont en train de se réveiller. Contrairement à ce que vous entendez un peu partout sur des radios qui, après avoir été asservies d'un côté, semblent devoir l'être de l'autre sans aucune pudeur, contrairement à ce que vous entendez de la bouche de tels ou tels augures, je vous dis qu'il n'y a pas en France de poussée socialiste ; que celle qui existe ou qui a existé le 10 mai, très largement compensée par la baisse d'impact du parti communiste, n'est pas de nature à mettre en cause, demain, la nouvelle majorité qui se présente à vous. »*

M. Chirac a assuré : *« En balayant ses divergences passées, la majorité sortante peut reprendre en main les destinées du pays et faire en sorte qu'il ne soit pas conduit par le seul parti socialiste. »*

A Bastia, l'ancien président du R.P.R. avait affirmé que *« la concentration des pouvoirs institutionnels, politiques, syndicaux et locaux entre les mêmes mains serait extraordinairement dangereuse pour l'équilibre de notre démocratie »*. A Ajaccio, M. Chirac a précisé : *« En période de crise, on ne peut pas gouverner la France avec 52 % des suffrages. Un effort d'unité nationale et de compréhension est nécessaire. Si la majorité sortante gagne les élections législatives, il faut qu'une véritable concertation s'ouvre avec le chef de l'État et son gouvernement et que le changement souhaité par les Français le 10 mai, se réalise sans risque. »*

Dans une déclaration à Radio-Monte-Carlo, le maire de Paris a indiqué, mardi, qu'il n'avait *« aucune vocation particulière aujourd'hui à un contact avec M. Giscard d'Estaing »*, ajoutant : *« Étant entendu que pour ma part, je suis essentiellement attaché à l'unité de l'ancienne majorité, je suis prêt à faire tout ce qui est nécessaire pour la préserver, et je ne suis pas certain que c'est ce que souhaite aujourd'hui l'ancien président de la République. »*

Les « fonds secrets »

M. BARRE ÉCRIT AU « CANARD ENCHAINÉ »

Le Canard enchaîné publie dans son numéro du 3 juin une lettre que lui a adressée M. Raymond Barre en réponse à un article paru la semaine précédente et relatif à l'utilisation des « fonds secrets » de l'hôtel Matignon. Dans cet article, *le Canard enchaîné* avait fait état de retraits d'argent en liquide de la paierie générale du Trésor dont l'un au lendemain de l'élection de M. Mitterrand.

Dans sa lettre à l'hebdomadaire, l'ancien premier ministre écrit notamment :

« Il est de règle constante — et toujours respectée — que l'utilisation des fonds mis à la disposition du premier ministre relève de la seule décision du chef du gouvernement et ne donne lieu à aucune communication publique.

» Les opérations sur les comptes placés sous la responsabilité du premier ministre s'effectuent dans la limite de crédits qui sont prévus à la loi de finances, et qui sont ordonnancés mensuellement. Ainsi en a-t-il été jusqu'au mois de mai 1981 (1).

» Pour la période allant du 1er juin 1981 à la fin de la présente année, les crédits fixés par la loi de finances restent, dans leur intégralité, à la disposition du nouveau premier ministre. »

(1) Les « *fonds secrets* » sont en fait les « *fonds spéciaux* » figurant parmi les « *dépenses ordinaires* », dans les « *services généraux du premier ministre* » au chapitre 37 91 de la loi de finances. Dans la loi de finances pour 1981 leur montant était de 240 600 000 francs. Le contrôle de l'usage qui est fait de ces fonds n'est du ressort ni du Parlement ni de la Cour des comptes. C'est le premier ministre lui-même qui rend les arrêts de quitus.



POLITIQUE

Nominations à l'Élysée

Le cabinet du président de la République

La composition de la totalité du cabinet du président de la République est désormais connue. Plusieurs nominations sont en effet publiées, ce mercredi 3 juin, au « Journal officiel ».

Il s'agit d'un cabinet fort complet, sinon complexe. Il est d'apparence bicéphale, avec d'une part le secrétariat général, dirigé par M. Pierre Bérégovoy, et d'autre part le cabinet proprement dit, dirigé par M. André Rousselet. Chaque secteur d'activités est « couvert » par une personnalité rattachée à l'Elysée : parmi les plus connues figurent, par exemple, pour les affaires étrangères, M. Régis Debray, ou bien M. Paul Guimard, écrivain, pour les affaires culturelles.

Dans ce cabinet, une place est faite à la mémoire et à la fidélité : ainsi Mme Soudet, épouse d'un proche, ami du président, aujourd'hui décédé, participera au secrétariat particulier ; Mme Paule Dayan, fille de Georges Dayan, s'occupera des relations avec le Parlement.

Enfin deux syndicalistes sont chargés de mission à l'Elysée : Mme Laot, de la commission exécutive de la C.F.D.T., et M. Cheramy, ancien cosecrétaire général du SNES.

Voici l'ensemble des nominations publiées par le *Journal officiel* du 3 juin concernant les conseillers du chef de l'Etat, le secrétariat général de la présidence de la République et le cabinet du président de la République.

— Chargé de mission auprès du président de la République : M. François de Grossouvre (1).

— Chargés de mission au secrétariat général de la présidence de la République : M. Robert Chéramy, Mme Paule Dayan (1), M. Régis Debray, M. Paul Guimard, Mme Jeannette Laot, M. Jacques Ribs.

Conseillers techniques au secrétariat général de la présidence de la République : MM. Antoine Bonnefond, Alain Boublil, Mme Yannick Moreau, MM. Guy Penne, Gérard Renon, Charles Salzmann, François Stasse, Christian Sautter et Hubert Vedrine.

— Porte-parole : M. Michel Vauzelle (1).

— Attachée de presse : Mme Nathalie Duhamel.

— Chef du cabinet du président de la République : M. Jean Glavany.

— Conseiller technique au cabinet du président de la République : M. Gilles Menage.

— Chargés de mission au cabinet du président de la République : MM. Jean-Louis Bianco, Pierre Morel, Mme Laurence Soudet.

— Commandant militaire du palais : M. le colonel de gendarmerie Arnaud Wautrin.

Le Monde a publié les notices ou des éléments biographiques aux dates suivantes : M. de Grossouvre le 13 mai ; Mme Paule Dayan le 3 juin ; M. Michel Vauzelle le 26 mai.

M. ROBERT CHÉRAMY

[Né le 31 janvier 1920 à Paris, M. Robert Chéramy est originaire d'une famille modeste : son père était manutentionnaire et sa mère femme de ménage. Son itinéraire scolaire le conduisit du certificat d'études à l'agrégation d'histoire (en 1947), sans passer par le baccalauréat. Après le cours complémentaire, il entre à l'école normale d'instituteurs de Versailles où il obtient le brevet supérieur.

Mobilisé en 1940, il séjourne aux Chantiers de jeunesse, entre à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Professeur dans le second degré, il entre, en 1946, au Syndicat national des enseignants de second degré (SNES). Il appartient alors à la tendance Ecole émancipée. Il sera secrétaire général du SNES de 1965 à 1967. En 1968, il devient le représentant de la FEN au Conseil économique et social, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1980.

M. Chéramy est l'auteur d'une *Histoire de la Commune de Paris* (1970), de *la FEN : vingt-cinq ans d'unité syndicale*, et aussi d'une biographie de Thomas Jefferson.]

M. PAUL GUIMARD

[M. Paul Guimard est né en 1921, à Saint-Mars-la-Jaille, en Loire-Atlantique Après des études à Nantes, il fait, très jeune, du journalisme à *l'Echo de la Loire* d'abord, puis à *Ouest-Eclair*. Venu à Paris, après la libération, il entre au Journal parlé de la radio et dirige, pendant quatre ans, les débats de la Tribune de Paris.

Son premier roman, *les Faux Frères*, lui permet d'obtenir le Prix de l'humour, en 1956. L'année d'après, il recevra le prix Interallié, pour *Rue du Havre*. Collaborateur de la revue *Arts*, il continue de travailler pour la radio, où il dirige des émissions destinées à l'étranger. Il va écrire ensuite, avec Antoine Blondin, une comédie, *Un garçon d'honneur*, qui sera créée, en 1960, au Théâtre Marigny. En 1968, son roman intitulé *les Choses de la vie* lui vaudra le Prix des libraires, en même temps qu'une large notoriété, car l'adaptation de ce livre au cinéma, par Claude Sautet, connaîtra un grand succès. Conseiller littéraire aux éditions Denoël, il en démissionne en 1970, et entre l'année suivante chez Hachette, pour y occuper le poste d'éditeur conseil.

Membre de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.), il adhère ensuite au parti socialiste, et y fondera, en 1973, avec Benoîte Groult, Georges Conchon, Bernard Pingaud et François Régis-Bastide, une « section des écrivains socialistes ».

En 1976, il publie un nouveau roman *le Mauvais Temps*, qui traite, comme *les Choses de la vie*, des inquiétudes que suscite la fuite des années. Passionné de navigation, il fait paraître ensuite un récit intitulé *l'Empire des mers*.]

Mme JEANNETTE LAOT

[Mme Jeannette Laot est née le 15 janvier 1925 à Landerneau (Finistère). Célibataire, un enfant, Mme Laot, après le certificat d'études, devient modiste, puis ouvrière de fabrication au SEITA, à Morlaix, où elle crée le syndicat C.F.T.C.-C.F.D.T. Secrétaire générale de la fédération des travailleurs du SEITA, elle entre au conseil confédéral en 1961. Mme Laot y prend la responsabilité des questions « femmes ». En 1970, membre de la commission exécutive, elle est chargée des secteurs de l'action revendicative dans les entreprises, puis du cadre de vie. Elle est membre du Conseil économique et social.

Le livre de Mme Laot, *Stratégie pour les femmes* (Stock) vient d'être réédité. Elle y montre comment l'action syndicale, pour les femmes, s'accompagne souvent de discussions sur les rapports entre les hommes et les femmes.]

M. JACQUES RIBS

[Né en août 1925 à Alger, M. Jacques Ribs, docteur en droit, diplômé des sciences politiques, est avocat au barreau de Paris et il a été, de 1977 à 1980, membre du conseil de l'ordre des avocats. Il fut un des membres de la délégation exécutive de l'U.D.S.R. que présidait M. Mitterrand sous la IVe République.

Il a toujours suivi le député de la Nièvre, notamment à la Ligue pour le combat républicain et à la Convention des institutions républicaines avant d'adhérer au P.S. au congrès d'Epinay. Il fut candidat malheureux dans l'Yonne en 1967 et 1968 contre M. Jean Chamant, député républicain indépendant. Il préside depuis 1976 le club Droit et Démocratie, qui regroupe des juristes, avocats, magistrats et universitaires.

Spécialiste des problèmes relatifs aux rapatriés, M. Jacques Ribs a publié en 1971 un manuel Dalloz sur *l'Indemnisation des Français d'outre-mer* et, en 1975, un ouvrage intitulé *Plaidoyer pour un million de victimes* (chez Robert Laffont). Il est au P.S. rapporteur spécial pour les problèmes des rapatriés. Il s'est beaucoup dépensé auprès des associations de rapatriés pendant la campagne présidentielle.]

M. JEAN GLAVANY

[M. Jean Glavany a été, pendant la campagne présidentielle, directeur-adjoint du cabinet du candidat socialiste. Agé de trente-deux ans, M. Glavany est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur en économie (il a enseigné cette discipline dans la région parisienne). Il est entré dans la vie politique en 1976, sur des bases « unitaires », comme assistant parlementaire du groupe socialiste, avant d'être intégré trois ans plus tard à l'équipe directement rattachée à celui qui était alors le premier secrétaire du P.S.

Au sein de ce parti, M. Glavany était responsable du secteur sports et loisirs. Il est l'un des auteurs d'un ouvrage intitulé « Changer le cadre de vie », préfacé par M. Mitterrand, qui contient les propositions socialistes dans ce domaine (Club socialiste du livre, éditeur).

M. Glavany et sa femme Armelle, ancienne militante de l'UNEF, aujourd'hui interprète — et professeur, — ont deux enfants. Pratiquant la voile et le rugby, M. Glavany est le fils du général d'aviation Roland Glavany.]

Mme NATHALIE DUHAMEL

[Née le 2 juillet 1948 à Paris, Mme Nathalie Duhamel, belle-fille de M. Pierre Mendès France, a collaboré à Europe 1 avant de devenir, en janvier 1974, l'attachée de presse de M. François Mitterrand.]

M. Régis Debray :

des maquis boliviens à l'humanisme socialiste

La nomination officielle de M. Régis Debray comme chargé de mission auprès du secrétariat général de la présidence de la République va, sans doute, relancer une controverse déjà largement engagée en France et à l'étranger. La seule annonce de son entrée probable à l'Elysée a déjà suscité des commentaires aigres-doux dans la presse et des murmures d'étonnement dans certaines chancelleries. Des accusations fausses aussi : M. Debray n'a jamais combattu avec le mouvement uruguayen des Tupamaros, comme il a été dit et écrit ces derniers jours.

Ses proches ne s'étonneront pas que le chef de l'Etat ait tenu à confirmer M. Debray, un ami personnel, qui l'a accompagné, depuis 1975, dans plusieurs de ses voyages en Amérique latine, en particulier au Mexique, à Cuba, au Venezuela et au Costa-Rica. Les adversaires de l'auteur de *Révolution dans la révolution* vont crier à la provocation, en montrant du doigt l'ancien partisan de la thèse du « foyer » de guérilla et l'homme qui avait rejoint le « Che » Guevara dans les maquis de Bolivie, en 1967.

Les passions contradictoires soulevées par M. Regis Debray sont à la mesure d'une personnalité passionnée et tourmentée. Normalien, agrégé de philosophie, ancien membre de l'Union des étudiants communistes (U.E.C.), disciple d'Althusser, écrivain distingué, essayiste, M. Debray est un intellectuel brillant, bien qu'il s'en défende encore avec énergie et taille volontiers des croupières aux scribes et à l'intelligentsia de gauche. Il est et il se veut tout entier tourné vers l'action, vers l'engagement politique et humain, et on doit admettre qu'il a payé cher cette passion qui le consume avec trois années de cachot à Camiri, dans l'Orient bolivien. Tout son itinéraire personnel et politique s'explique par cette alternance difficile entre la pensée et l'action.

Il s'est passionné pour Cuba à une époque où l'expérience cubaine était effectivement passionnante. Il a participé aux combats des révolutionnaires vénézuéliens au plus fort de l'affrontement entre l'Action démocratique de M. Romulo Betancourt et les mouvements d'extrême gauche tournés vers La Havane. Il a voulu rejoindre et accompagner le « Che » Guevara, à un moment où le guévarisme et la lutte armée apparaissaient, en effet, comme une « solution possible » en Amérique latine. En Bolivie, il a été un prisonnier politique défendu par un exceptionnel mouvement de solidarité internationale. Mais il n'aurait jamais été libéré si la brève parenthèse démocratique du général Juan Jose Torres, à La Paz, ne lui avait, *in extremis*, permis de se réfugier au Chili.

A Santiago, devenu l'ami personnel de Salvador Allende, il a soutenu l'expérience socialiste réformiste chilienne, attaquée de l'intérieur et de l'extérieur. Rentré en France, il a fait son autocritique de philosophe de la lutte armée et s'est inscrit au parti socialiste. Mais c'est bien l'image de M. Debray, ami des mouvements de lutte armée, qui reste la plus forte dans de nombreux milieux latino-américains.

Rallié à une gauche européenne plus humaniste que révolutionnaire, ne reniant pas sa solidarité avec les mouvements populaires de libération en Amérique centrale et ailleurs, mais se démarquant nettement des mouvements terroristes armés, il a été, ces dernières années, dans les combats en faveur des droits de l'homme. Sa présence à l'Elysée confirme l'intérêt croissant de M. François Mitterrand pour l'Amérique latine en particulier (Mme Allende, veuve du président chilien assassiné, était à sa droite lors du premier déjeuner officiel à l'Elysée) et pour le tiers-monde en général. Mais elle risque aussi d'aiguiser les interrogations et les réserves suscitées à Washington ou à Bonn. Et elle peut nourrir le débat sur les premières contradictions décelées au sein de la nouvelle équipe dirigeante française.

MARCEL NIEDERGANG.

[Agé de quarante ans, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, M. Régis Debray a suivi, en Bolivie, l'action du chef guérillero Ernesto « Che » Guevara. Emprisonné à Camiri de 1967 à 1970, il s'est rendu au Chili, où il a suivi de près l'expérience d'unité populaire de Salvador Allende. A son retour en France, M. Debray, dont les sympathies étaient allées d'abord au P.C.F., se rapproche du P.S., auquel il adhère en 1974. Il participe au Comité d'études sur les libertés, mis en place par M. François Mitterrand en mai 1975.

En 1977, il obtient le prix Fémina pour *La neige brûle*, distinction dont il offre le montant à la Ligue communiste révolutionnaire. Il se rend au Nicaragua après la victoire du Front sandiniste, en juillet 1979. Auteur de *Révolution dans la révolution* (Maspero éd., 1969), M. Debray a publié plusieurs autres essais politiques, les derniers en date étant *le Pouvoir intellectuel en France*, *le Scribe* et *Naissance du politique*.]

● MISE AU POINT : M. Régis Debray nous signale que l'entretien reproduit dans une dépêche publiée par *le Monde* du mercredi 3 juin remonte à plus de deux semaines et qu'il n'a donné en réalité aucune interview depuis l'investiture du nouveau président de la République.

La répartition des attributions entre les ministères de l'équipement, de l'environnement et du logement

Après dix jours de discussions et d'arbitrages successifs, la répartition des attributions des ministres responsables de l'équipement, du logement, de l'environnement et des transports, a été soumise au Conseil d'Etat et devait être adoptée par le conseil des ministres de ce mercredi 4 juin.

Le ministère de l'équipement et des transports, confié à M. Louis Mermaz, hérite, en gros, des anciennes attributions des ministères de l'environnement et du cadre de vie, d'une part, des transports, d'autre part : les services généraux (personnel, administration générale) et départementaux sont placés sous son autorité, ainsi que les directions des routes, des transports terrestres, de l'aviation civile, de l'urbanisme et des paysages, de l'architecture. Les ports et la marine marchande ont été transférés au nouveau ministère de la mer (*le Monde* du 29 mai).

M. Roger Quilliot, ministre du logement, aura autorité sur la direction de la construction et ses annexes (plan-construction et centre technique du bâtiment, notamment). Responsable de « la qualité architecturale du logement, de l'action foncière, de la politique économique du bâtiment », il disposera « *en tant que de besoin* » des services correspondants dans les directions de l'architecture, et de l'urbanisme et des paysages.

Le ministère de l'environnement, confié à Michel Crépeau, est doté de larges attributions (comme celui qui avait été créé en 1971 pour M. Robert Poujade) mais n'a directement autorité que sur la direction de la protection de la nature, et celle de la prévention des pollutions et des nuisances (*le Monde* du 3 juin). Responsable de la protection des sites naturels, il pourra utiliser les services intéressés chez M. Mermaz ainsi que pour l'action pédagogique et les relations avec les associations.

Deux fonctions « raccrochées » à l'urbanisme en 1978 seraient rendues au ministère de la culture (direction du patrimoine) : le classement des monuments historiques et l'inscription à l'inventaire, ce qui est logique puisque cette direction gère le patrimoine protégé ; le contrôle des abords des monuments historiques, d'autre part, ce qui risque de provoquer de nouveaux partages délicats. Car il s'agit d'un droit de regard sur les constructions nouvelles qui nécessitera une nouvelle définition du rôle des architectes des bâtiments de France dans les départements.

TRIBUNES ET DÉBATS RADIO-TÉLÉVISÉS

MERCREDI 3 JUIN

— *MM. Roger Chinaud*, député de Paris, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, et *Claude Estier*, membre du secrétariat national du P.S., sont les invités d'Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., répond aux auditeurs lors de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est l'invité du journal de 19 h. 35 d'Antenne 2.

— *M. Michel Jobert*, ministre du commerce extérieur, est reçu au journal de 18 heures sur R.T.L.

JEUDI 4 JUIN

— *MM. Michel Noir*, député R.P.R. du Rhône, et *Louis Mermaz*, ministre de l'équipement et des transports, sont les invités d'Europe 1 à 19 h. 15.

— *M. Claude Estier*, membre du secrétariat national du P.S., répond aux auditeurs lors de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter à 19 h. 15.

Dans les cabinets ministériels

Santé

M. LUCIEN SFEZ

M. Lucien Sfez, professeur à l'université Paris-Dauphine, a été nommé directeur du cabinet de M. Edmond Hervé, ministre de la santé. Ce dernier, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* daté 24-25 mai, n'est pas maître-assistant mais assistant à la faculté des sciences juridiques de Rennes.

[Né le 27 avril à Tunis, M. Lucien Sfez dirige, jusqu'en 1968, le Centre de recherches administratives de Lille. Il devient ensuite professeur de sciences politiques à l'université Paris-Dauphine, au sein de laquelle il est directeur du Centre de recherches sur la décision politique. M. Sfez est l'auteur de divers ouvrages, notamment *l'Administration prospective* (Armand Colin, 1970), *Critique de la décision* (1973), *l'Enfer et le Paradis : critique de la théologie politique* (1978), *Je reviendrai des terres nouvelles*, *L'Etat, la fête et la violence* (Hachette, 1980). Il est également directeur de collection aux Presses universitaires de France (« La politique éclatée »).

Le Monde a publié de nombreuses tribunes libres de Lucien Sfez, ainsi qu'un long entretien portant sur l'ensemble de sa pensée, les 4 et 5 mars 1979.]

D'autre part, ont aussi été nommés :

— Directeur adjoint : M. Christian Le Lamer, administrateur civil, ancien élève de l'ENA.

— Chargé de mission : le docteur Jean-Martin Cohen-Solal, généraliste à Paris depuis 1977, président depuis 1979, de l'Association Santé et Socialisme.

— Conseillers techniques : M. Georges Merlhe, directeur d'hôpital, affecté depuis 1976 à la direction des hôpitaux ; M. Olivier Sabouraud, chef de service de neurologie au CHU de Rennes.

— Relations avec la presse : M. Roger Feuilly, journaliste.

Anciens combattants

M. GILBERT FAURE

M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, a choisi pour directeur de cabinet M. Gilbert Faure, député sortant (P.S.) de l'Ariège (qui ne se représente pas).

Mme Renée Aubry, veuve de déporté, devient chef de cabinet du nouveau ministre.

Enfin, M. Gilles Vaubourg, journaliste à FR 3 Lorraine, est nommé chef du service de presse.

[Né le 3 octobre 1913 à Cajarc (Lot), M. Gilbert Faure, professeur, est élu député de l'Ariège (1re circ. Foix) en 1962 et constamment réélu depuis. Au sein du groupe socialiste, il est le spécialiste des problèmes des anciens combattants.]

Temps libre

M. HENRI GROLLEAU

M. Henri Grolleau, inspecteur à la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs du Var, a été nommé directeur du cabinet du ministre du temps libre, M. André Henry.

[Né le 24 août 1943 à Rabat, au Maroc, et se présentant lui-même comme autodidacte, M. Henri Grolleau est entré dans la fonction publique en 1962 comme instructeur. Il est devenu inspecteur de la jeunesse, des sports et des loisirs en 1974. Ancien secrétaire général du syndicat national des inspecteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Grolleau a aussi milité dans les organisations d'éducation populaire.]

D'autre part, au cabinet de M. Henry ont été désignés comme chef de cabinet : Mme Christiane Bahry ; attaché parlementaire, M. Joël Bourque ; conseillers techniques, MM. Georges-Bernard Renouard et Michel-Roland Charvot ; chargés de mission, MM. Max Salomon et Jean Pelletier.

Au ministère des relations extérieures

La compétence du ministre chargé des affaires européennes serait étendue

Les ministres délégués auprès du ministre des relations extérieures, MM. Chandernagor, chargé des affaires européennes, et J.-P. Cot, chargé de la coopération et du développement, viennent de compléter leurs cabinets.

Avec sept collaborateurs, le cabinet de M. Chandernagor est beaucoup plus étoffé que ne l'était celui de M. Pierre Bernard-Reymond (quatre personnes) qui était, comme secrétaire d'Etat, chargé des affaires européennes dans le précédent gouvernement.

L'importance du cabinet de M. Chandernagor, auquel participent deux experts économiques, MM. Peltier et Cambray, permet de penser que la compétence du Quai d'Orsay sera étendue et qu'il aura un droit de regard sur les affaires européennes de toute nature. Jusqu'à présent, le secrétariat général du comité interministériel pour la coopération économique européenne, qui coordonne les activités européennes de tous les ministères, relevait du seul premier ministre. Administrativement, M. Mauroy en gardera la tutelle, mais il est envisagé qu'il la déléguera à M. Chandernagor.

Rappelons que le Quai d'Orsay s'appelle désormais le ministère des relations extérieures, ce qui souligne sa vocation à couvrir toutes les activités extérieures de la France ; qu'un décret lui a attribué les compétences de l'ancien ministère de la coopération et que ce décret se réfère au décret de messidor an VII, tombé en désuétude mais jamais abrogé, qui attribue au Quai d'Orsay le monopole des relations avec l'étranger. — M. D.

Affaires européennes

M. MALINGRE CHARGÉ DE MISSION

M. Daniel Malingre est nommé chargé de mission au cabinet du ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures chargé des questions européennes, que dirige M. Philippe Peltier (et non Pelletier comme nous l'avons écrit le 27 mai).

[Né en 1941, M. Daniel Malingre, ancien élève de l'ENA, est maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont (sous le nom de Daniel Audibert) *Faut-il avoir peur des technocrates ?* et un *Guide français de l'enseignement international*.]

M. André Sudre est nommé chef de cabinet de M. Chandernagor.

[Né en 1916, entré dans la carrière préfectorale en 1942, M. Sudre a été notamment chef adjoint du cabinet de Guy Mollet, président du conseil, en 1956. Détaché en 1963 dans divers emplois d'administrateur civil, il avait pris sa retraite en mars dernier. Il est conseiller général socialiste du Tarn.]

Sont nommés conseillers techniques, M. Claude Cambray, né en 1938, qui était chef de la section des relations avec le Fonds monétaire international et des questions liées au système monétaire international à la Banque de France ; M. André Barreau, né en 1947, secrétaire général de la délégation socialiste française au Parlement européen ; M. Bernard Giulieri, né en 1943, secrétaire adjoint des affaires étrangères, jusqu'à présent premier secrétaire à l'ambassade de France à Alger.

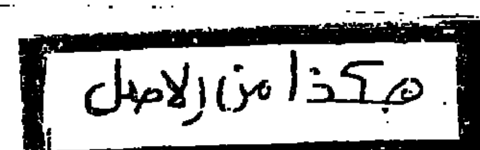
Enfin M. Alain Gouhier, chargé de mission, sera chargé des relations avec la presse. Né en 1937, M. Gouhier était adjoint du chef du bureau de presse new-yorkais de l'ambassade de France aux Etats-Unis.

Coopération et développement

M. Jacques Dewatre est nommé chef de cabinet du ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement (M. Renaud Vignal a déjà été nommé chargé de mission et M. Jean Audibert directeur de cabinet, *le Monde* du 27 mai).

[Né en 1936, ancien élève de Saint-Cyr, ancien chef de cabinet du délégué ministériel pour l'armement, puis sous-préfet, M. Jacques Dewatre a été directeur de cabinet du haut commissaire de la Polynésie française et, depuis janvier 1979, chef de la subdivision des Iles-sous-le-Vent, en Polynésie.]

Sont nommés conseillers techniques au cabinet de M. J.-P. Cot : M. Jean-Pierre Mounier, né en 1942, maître assistant à l'université de Paris-I et secrétaire général du Centre d'études et de recherche sur le désarmement, qui sera chargé de l'enseignement et des affaires culturelles ; M. Gérard Fuchs, né en 1940, maître de conférences à Polytechnique, qui sera chargé des affaires économiques et du développement ; M. Hugo Sarda, né en 1952, journaliste, sera chargé des relations avec la presse.



POLITIQUE

DOM-TOM

M. BERNARD GAUDILLÈRE

M. Bernard Gaudillère, conseiller municipal de Lyon, a été nommé directeur du cabinet de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État aux DOM-TOM.

[Né le 6 février 1950 à Lyon, M. Bernard Gaudillère, titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit public et du diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, a été administrateur civil au ministère de l'économie et des finances (direction de la prévision) de 1974 à 1978, puis chargé, pendant deux ans (1978-1980), du service des prêts aux DOM-TOM de la Caisse des dépôts et consignations, avant d'exercer, depuis juillet 1980, les fonctions de chef des services financiers de la Société centrale pour l'équipement du territoire (S.C.E.T.). Conseiller municipal socialiste de Lyon depuis 1977, M. Gaudillère est également maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris depuis 1974.]

Tourisme

M. BERNARD LE CLÈRE

M. Bernard Le Clère, sous-préfet hors classe, a été nommé, le lundi 1er juin, directeur de cabinet du secrétaire d'État auprès du ministre du temps libre chargé du tourisme. Les bureaux du secrétariat d'État au tourisme sont installés au 8, avenue de l'Opéra dans le huitième arrondissement (tél. : 296-10-23), immeuble occupé jadis par le commissariat au tourisme et encore aujourd'hui par le service France-Information-Loisirs (FIL).

[Né le 10 juin 1928 à Paris, M. Bernard Le Clère est diplômé de l'Institut des études politiques à Paris et lauréat de l'Institut pour plusieurs ouvrages sur l'hisoire du corps préfectoral.

Membre du cabinet du ministre des anciens combattants de novembre 1955 à mai 1958, M. Bernard Le Clère a occupé plusieurs postes de sous-préfet avant de devenir, en mai 1980, directeur du cabinet du directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur.]

Fonction publique et réformes administratives

M. GALABERT

Le cabinet de Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargée de la fonction publique et des réformes administratives, est composé de la façon suivante :

Chargé de mission auprès du secrétaire d'État assurant la direction du cabinet : M. Jean-Michel Galabert, maître des requêtes au Conseil d'État. *Conseiller technique* : Mme Jeanne Siwek-Pouydesseau, maître de recherches au C.N.R.S. *Attaché parlementaire* : M. Jacques Dehlinger, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances. *Secrétaire particulier chargé notamment des relations avec la presse* : Mlle Anne-Marie Artaud-Macari, licenciée en droit, précédemment assistante au groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

[Né en 1931 à Paris, ancien élève de l'ENA, M. Galabert entre, en 1957, au Conseil d'État et est nommé maître de requêtes en 1963. Il est détaché, en 1967, comme conseiller juridique auprès de l'ambassade de France à Rabat. En 1975, il devient membre de la mission permanente chargée de présenter un rapport annuel sur le fonctionnement de l'aide judiciaire. En juillet 1980, il est nommé commissaire du gouvernement près le tribunal des conflits.]

PORTRAIT

Mme Georgina Dufoix

La fraîcheur et la ténacité

Il lui a suffit de quelques secondes au journal télévisé pour séduire un grand nombre de téléspectateurs. Mme Georgina Dufoix, trente-huit ans, secrétaire d'État auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé de la famille, est dans la vie telle qu'elle est apparue à la sortie du conseil des ministres, mercredi 27 mai, sur le petit écran : belle, simple, directe, souriante.

Une taille moyenne, des cheveux châtains clairs coupé très courts, le teint hâlé, « Georgina », comme l'appellent encore les Nîmois, est de la race des femmes qui n'ont pas besoin de maquillage pour plaire. Elle est aussi de celles qui n'ont pas à hausser la voix pour être écoutée.

Depuis sa nomination, journalistes, photographes et équipes de télévision se bousculent à sa porte, cherchant à tout connaître d'elle, de son mari et de ses quatre enfants : Cédric, seize ans ; Perrine, quatorze ans ; Sabrina, dix ans, et Sébastien, cinq ans.

Ce petit monde se soumet avec le plus grand humour et une bonne dose de patience aux exigences de la nouvelle fonction de la mère de famille...

Elle avoue avoir été étonnée lorsqu'on lui a demandé si elle accepterait un secrétariat d'État dans le nouveau gouvernement, et elle préfère laisser aux autres le soin d'expliquer pourquoi elle a été choisie.

Bien que née à Paris, Mme Georgina Dufoix revendique son origine nîmoise : *« Ma famille descend en droite ligne des camisards »*, aime-t-elle préciser avant d'ajouter : *« Nous en avons hérité la ténacité et le mauvais caractère... »* Elle ne s'attarde pas sur son enfance et son adolescence, apparemment sans histoire.

Ce n'est qu'à vingt-trois ans — et soudainement — qu'elle s'est intéressée à la politique : son père vient de mourir. Aînée de cinq enfants, diplômée en sciences économiques (elle est titulaire d'un doctorat), elle se retrouve du jour au lendemain, et sans l'avoir voulu, à la tête de l'entreprise familiale de location de voitures. Cette situation l'entraîne rapidement d'une réflexion économique à une analyse politique.

Ensuite, *« le choix pour le parti socialiste s'est fait naturellement. Il correspond à mon désir de transformation profonde du système sans révolution »*, dit Mme Dufoix.

Un désir profond de transformation

« Je suis entrée au parti un an avant Epinay, en 1970, explique-t-elle, *mais mon action n'a été que fragmentaire pendant plusieurs années. »* En effet, épouse d'un centralien travaillant dans les travaux publics, elle va de ville en ville à travers la France, sans avoir le temps de s'implanter. Puis, c'est le retour à Nîmes, la rencontre avec Georges Dayan, l'ami intime, le conseiller de M. François Mitterrand : *« C'est lui qui m'a permis de mieux comprendre la politique. »* Elle devient permanente bénévole du parti, se fait élire conseillère municipale en mars 1977, et se retrouve quelque temps plus tard au comité directeur du parti socialiste. C'est elle, principalement, avec M. Jean Matouk, le candidat du P.S. aux législatives, qui a organisé et coordonné la campagne présidentielle de M. François Mitterrand dans le département.

Sa nomination soudaine au gouvernement a, bien sûr, déclenché quelques jalousies, et elle sait que tous ses gestes sont, désormais, observés, épluchés, commentés. Les principales critiques portent aujourd'hui sur sa décision de ne pas être candidate aux élections : *« Elle n'a pas été assez formée et a peur de se présenter »*, commentent les uns ; *« elle craint surtout un échec qui lui ferait perdre son portefeuille »*, ajoutent les autres. Elle-même, comme M. Jean Matouk, donnent une autre version. Avant de savoir qu'elle était pressentie pour un portefeuille au nouveau gouvernement, Mme Dufoix avait dit à M. Matouk qu'elle ne se présenterait pas si celui-ci décidait de poser sa candidature. *« J'ai voulu, par la suite, être en accord avec moi-même, et j'ai respecté ma parole. »* Cela ne veut pas dire qu'elle ne sera pas candidate plus tard à des élections locales. En attendant, consciente de l'impact que peut avoir son nouveau poste, elle ne cache pas son intention de s'employer à combattre l'influence du parti communiste dans son département.

Une vision élargie de la famille

La cérémonie de décoration des mères de familles nombreuses qu'elle présidait, dimanche 31 mai à la mairie de Nîmes, à l'occasion de la fête des mères (*« un symbole nécessaire, tout comme la fête des pères, malgré le côté commercial »*) lui a donné l'occasion d'esquisser les grandes lignes d'une politique familiale. Une vision élargie de la famille où la mère doit pouvoir, si elle le désire, travailler à l'extérieur ou bien rester à la maison élever ses enfants : *« Mais son rôle doit alors être reconnu. »* De même, le père doit avoir la possibilité, le temps, grâce aux congés parentaux, aux loisirs..., de s'occuper plus activement de sa famille s'il le désire... *« Une véritable politique familiale passe, bien sûr, par une meilleure organisation du temps de travail, des allocations et prestations familiales, d'une autre politique de logement. »* Peut-être encore un peu imprécise, la nouvelle secrétaire d'État...

Epouse et mère, pendant un temps enseignante, elle a pu partager les préoccupations des femmes.

Elle rappelle volontiers le rôle essentiel de sa famille, ses parents, ses oncles, ses tantes... et surtout son mari. Paradoxalement, c'est son mari qui eut une jeunesse militante. Etudiant, il fut syndicaliste, principalement au moment de la guerre d'Algérie. *« Mais,* explique-t-il, *mon travail* (il est directeur d'une entreprise de travaux publics : *« animateur »*, précise-t-il) *ne m'a pas laissé le temps de continuer. »* A l'évidence, il continue à s'intéresser vivement à la politique. Lorsqu'il a appris la nomination de sa femme au gouvernement, il a décidé de ralentir ses activités professionnelles et de se consacrer plus à la vie familiale. Il y avait, de toute façon, toujours pris une part active.

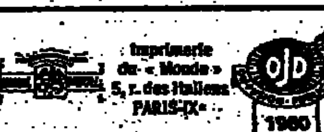
Pendant le week-end, alors que sa femme accordait des interviews à la presse, c'est lui qui veillait à la bonne marche de la maison et rappelait de temps en temps à Mme le ministre qu'elle avait un autre rendez-vous.

Mme Gorgina Dufoix reconnaît la difficulté de ses nouvelles fonctions : inévitablement elle sera amenée à travailler avec plusieurs ministères. Elle ne savait toujours pas, neuf jours avant sa nomination, si elle aura à gérer un budget : *« Mais,* dit-elle, *ce qui m'intéresse, c'est le travail collectif. Je souhaite pouvoir participer à une réflexion globale et faire progresser la condition familiale. »*

Cette foi et cette fraîcheur résisteront-elles au temps ? Mme Dufoix peut compter sur son tempérament de lutteuse, et peut-être la ténacité de ses ancêtres camisards, pour faire front aux réalités quotidiennes de la vie politique.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57437.

POLITIQUE

Les mesures sociales arrêtées par le conseil des ministres

LA RÉUNION DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Que le gouvernement tranche...

17 h. 30. — Au rez-de-chaussée du ministère du travail, la salle où se réunit, à huis clos, depuis 15 heures, la Commission supérieure des conventions collectives (organisme consultatif tripartite), libère, enfin, ses participants.

Ils sont trente-huit conviés à donner leur avis, mardi 2 juin, sur le taux du prochain relèvement du SMIC : le ministre du travail, M. Auroux, qui préside cette première concertation, amorce du « dialogue social », les représentants des ministères de l'économie et de l'agriculture, seize représentants des salariés (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C.) et autant des employeurs (P.M.E., C.N.P.F.) et, enfin, trois porte-parole des intérêts familiaux.

A l'issue de cette réunion, M. Chotard faisait une déclaration remarquée par sa fermeté. Selon le vice-président du C.N.P.F., le SMIC relevé de 10 % est incompatible avec les possibilités actuelles de l'économie, met en danger l'existence de nombreuses entreprises et risque d'entraîner une augmentation de 4 % de la masse salariale soit une charge supplémentaire d'environ 60 milliards de francs pour les entreprises (la moitié de la facture pétrolière). Le patronat veut, en revanche, relever les salaires les plus bas *« par des accords négociés avec les syndicats, branche par branche »*.

Pour M. Krasucki, secrétaire de la C.G.T. (favorable à un accroissement immédiat de 20 % du SMIC), cette attitude du C.N.P.F. révèle que le patronat *« se comporte comme s'il n'avait pas compris ce qui s'est passé le 10 mai »*. Le ministre du travail jugeait en revanche l'inquiétude du C.N.P.F. en face des conséquences de la hausse du SMIC, comme une preuve qu'il l'a *« intégrée dans ses prévisions »*.

Quant à M Rolant de la C.F.D.T., s'il s'estimait satisfait que les problèmes réels aient pu être abordés pour la première fois depuis 1968, l'ambiance de négociation ne s'est pas pour autant améliorée, chacun restant sur ces positions : le C.N.P.F. a *« peu oublié et peu appris »*. Le débat a donc porté sur les propositions de la C.F.D.T. : SMIC à 3 400 F et dans l'immédiat réévaluation de 10 % du SMIC, *« parfaitement supportable pour l'économie »*. Enfin, selon la C.F.D.T., seule *« F.O. a fait un effort »*.

M. Blondel, secrétaire F.O. des employés et cadres, déclarait en effet peu avant la fin de la réunion, qu'elle était favorable à une hausse de 10 % du SMIC, envisageable en deux étapes : 5 à 6 % en juin, 4 à 5 % en juillet, mais contre toute programmation.

M. Maurice Cros, président de la C.G.C., qualifiait, lui, la réunion de *« sérieuse et ouverte »*, avant de se prononcer pour une *« revalorisation substantielle »* du SMIC. « Majoration substantielle » également pour la C.F.T.C. qui réclame 10 % de l'amélioration du pouvoir d'achat en deux ans (5 % par an).

Ni dialogues de sourds, ni compromis ou amorce de négociation, encore moins de front commun, mais plutôt concertation courtoise entre partenaires sociaux, bien assis sur leurs positions, ainsi peut-on qualifier cette première concertation, qui était immédiatement suivie d'un conseil des ministres restreint, présidé par M. Mitterrand.

Une seule idée était peut-être partagée par tous : il est heureux qu'il existe un gouvernement pour trancher...

Un impôt exceptionnel

(Suite de la première page.)

La première est que les charges supplémentaires entraînées pour les entreprises par les hausses décidées seront en partie compensées par l'Etat sous forme de baisse des cotisations sociales patronales. Cette compensation ne concernera que la main-d'œuvre payée en dessous d'un certain seuil. La deuxième donnée sur laquelle insistent beaucoup les pouvoirs publics est l'absolue nécessité de limiter au maximum les effets de contagion de la hausse du SMIC sur la hiérarchie des salaires.

Les autres mesures de solidarité concernent, comme il était prévu, le relèvement de 20 % du minimum vieillesse, porté le 1er juillet à 1 700 francs par mois ; l'augmentation des allocations familiales (+ 25 %) ; la revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés et, enfin, la hausse de l'allocation logement qui sera de 25 % le 1er juillet, une deuxième hausse de 25 % devant suivre le 1er décembre.

Voilà pour le train de mesures de solidarité. Mais deux autres étapes suivront les 10 et 17 juin. La première concernera l'emploi, et notamment, la création de quarante mille nouveaux postes dans la fonction publique, peut être même plus, aucun chiffre n'étant encore définitivement arrêté. Cette mesure sera la plus importante psychologiquement de celles qui sont inscrites au collectif budgétaire que le Parlement aura à voter en juillet. S'y ajouteront des crédits destinés à financer des équipements publics supplémentaires et des mesures en faveur de la formation professionnelle, et de l'embauche dans le secteur privé.

Enfin, le 17 juin, le conseil des ministres abordera le troisième volet de cette action gouvernementale axée sur l'emploi. Il s'agira alors des diverses mesures d'aide aux entreprises et notamment l'abaissement du coût du crédit pour les petites et moyennes firmes (bonification des taux d'intérêt) ainsi que l'indexation de l'épargne.

Prélèvement fiscal exceptionnel

Quel est le coût de ces mesures ? Comment seront-elles financées ? Quel en sera l'impact sur l'économie française ?

Le coût global tout d'abord. Les quatre mesures de solidarité (allocations familiales, logement, vieillesse, adultes handicapés) représentent une charge d'environ 5 milliards de francs pour le second semestre 1981 et 16 milliards de francs en année pleine, c'est-à-dire pour 1982. Les 5 milliards de francs qui s'imputeront sur l'année 1981 ne sont pas couverts par des recettes nouvelles. C'est la trésorerie de la Sécurité sociale qui les supportera. Le problème de leur financement est reporté à 1982, étant entendu que l'augmentation de la hausse du SMIC et des bas salaires devrait entraîner pour la Sécurité sociale des recettes supplémentaires.

L'allégement des charges sociales des entreprises destiné à faire « passer » la hausse du SMIC coûtera lui entre 3 et 5 milliards de francs dont la moitié environ incombera au budget de l'Etat, soit 3 milliards de francs. Cette somme elle non plus ne sera pas « couverte », le gouvernement acceptant délibérément d'accroître légèrement le déficit budgétaire pour stimuler la croissance économique. On en arrive donc à 8 ou 9 milliards de francs de dépenses supplémentaires non couvertes : 5 milliards pour la Sécurité sociale, 3 à 4 milliards pour l'Etat. Cela pour 1981. La facture sera plus lourde en 1982.

Les mesures qui seront prises les semaines suivantes (création d'emplois publics puis aide aux entreprises) seront au contraire équilibrées par des recettes nouvelles. Côté dépenses, elle concerneront essentiellement la création de 40 000 à 50 000 emplois publics. Son coût sera faible (moins d'un milliard de francs) pour la seule année 1981, du fait de la lenteur des opérations de recrutement, de concours d'entrée, de formation, etc. (le coût pour 1982, sera lui beaucoup plus important, de l'ordre de 4 à 5 milliards de francs). Les autres mesures qui seront inscrites dans la loi de finances rectificative de juillet prochain mis au point par le gouvernement mercredi 10 juin représenteront une dépense de 4 milliards de francs : équipements publics, mesures favorisant l'embauche dans le secteur privé.

Soit en tout 5 milliards de francs, que couvriront des impôts, des taxes et des cotisations exceptionnelles.

Le train de vie des contribuables les plus aisés — et leurs revenus seront taxés. Il est prévu notamment de faire appel à un impôt exceptionnel, qui concernera les 100 000 contribuables les plus aisés. Cet impôt, qui devrait rapporter un peu plus de 2,5 milliards de francs, sera calculé non pas sur le revenu mais sur l'impôt effectivement payé en 1981.

D'autre part, certains taux de T.V.A. seraient relevés sur les produits et les services de luxe, notamment les hôtels de grand standing.

Le train de vie des sociétés serait également taxé. Les dirigeants de firmes verraient leurs frais de cadeaux, restaurants, réception, etc. soumis à une faible taxation. Celle-ci serait déductible des bénéfices.

Enfin, et la mesure est plus importante, les banques feraient à nouveau l'objet d'un impôt exceptionnel sur leurs profits. Il en irait de même pour les compagnies pétrolières, étant entendu que le cas des sociétés de raffinage et des sociétés étrangères serait traité à part. Toutes ces mesures fiscales couvriraient exactement, rappelons-le, les 5 milliards de francs de dépenses qui seront annoncées le 10 juin.

D'une façon générale, le gouvernement attend de ces mesures, outre un effet de justice sociale et de création d'emplois, une légère accélération de la croissance, qui pourrait être de 0,5 %, et qui permettrait au produit intérieur brut de la France de ne pas diminuer en 1981, comme cela risquait de se produire à cause de la très forte hausse des taux d'intérêt.

ALAIN VERNHOLES.

POUR COMPENSER LES EFFETS DE LA HAUSSE DU SMIC

Le gouvernement décide un abattement de 50 % des charges sociales pour les très bas salaires

En décidant d'augmenter le SMIC de 10 % en une seule étape le 1er juin — au lieu de deux fois 5 % — au titre des prix avec un coup de pouce de 1,7 % et le 1er juillet au titre de la croissance avec un nouveau coup de pouce de 3,3 %), le gouvernement a choisi la thèse politique et quelque peu électoraliste de l'Elysée.

L'hypothèse d'une majoration en deux étapes avait un triple intérêt. Tenir compte tout d'abord d'une activité économique encore languissante : on ne charge pas le bateau « entreprise » lorsqu'il est au creux de la vague. Laisser le temps au ministre de l'économie de présenter des mesures économiques d'accompagnement et de relance qui seraient intervenues entre les deux dates de majoration. Donner enfin un répit aux patrons et sections syndicales d'entreprise pour négocier la répercussion limitée de ces majorations sur les autres salaires.

La décision de majorer tout de suite le SMIC en une seule fois est, en fait, une mesure qui répond à la fois à la volonté de l'Elysée de respecter ses promesses sociales et à l- traditionnelle préoccupation de tou- pouvoir politique à la veille des législatives.

En ce qui concerne les firmes touchées, les pouvoirs publics ont décidé, à titre exceptionnel, d'alléger les charges sociales des entreprises, dans l'attente d'une refonte plus complète. Il s'agit d'accorder à toutes les firmes qui ont des salariés payés à un niveau proche du SMIC une compensation par une réduction de 50 % du taux des charges sociales.

Les inquiétudes du C.N.P.F.

Cette aide est limitée aux salaires égaux à 1,2 fois le nouveau SMIC. Au C.N.P.F., où on n'a pas dit non à ces mesures, on s'inquiète cependant des méthodes d'application qui seront prises : une procédure trop compliquée gênerait l'impact d'un tel allégement, indique-t-on au C.N.P.F., toujours très inquiet (1). Il semble bien que la formule d'allégement envisagée nécessite le vote d'une loi. Dans ce cas, l'effet de cette mesure n'interviendrait qu'en septembre. Là encore, le nouveau gouvernement, confronté à la complexité des mécanismes juridiques, étudierait la possibilité pour les caisses de faire une sorte d'avance... compensant les réductions des charges sociales.

Le conseil des ministres a aussi insisté, sous forme de recommandation officielle, sur la nécessité de réduire la répercussion de la majoration du SMIC sur les autres salaires, sans toutefois donner de fourchette. La marge de manœuvre du gouvernement est, sur ce point, très réduite : refusant tout interventionnisme, il entend laisser l'initiative aux firmes du privé bien sûr, mais aussi du nationalisé. Dans ce secteur où de mauvaises habitudes ont été prises — depuis plus années, chaque direction attend directement de Matignon des consignes précises. — il serait question d'inviter les entreprises nationalisées à adopter une politique autonome et responsable. Mais cela n'empêcherait pas Matignon de faire comprendre que la répercussion devrait se limiter à 1,8 fois le SMIC. En clair, le gouvernement fait un pari sur la sagesse des partenaires sociaux.

Pour les prestations familiales, le gouvernement a pris une décision qui laisse une marge de manœuvre à de nouvelles réformes. Au lieu de majorer de 25 % la base mensuelle de calcul, ce qui entraînerait un relèvement du même ordre de toutes les prestations et pas seulement des allocations proprement dites, la décision est la suivante : + 14 % pour la base mensuelle de calcul et + 11 % pour les divers taux retenus pour les allocations. Cette formule devrait permettre, pour le deuxième relèvement de 25 %, prévu au début de 1982, d'envisager une refonte des avantages familiaux dans le sens d'une simplification.

J.-P. D.

(1) Selon le C.N.P.F., le coût d'un SMIC majoré de 10 % est de 4 % environ de la masse salariale — soit 40 milliards de francs en année pleine, auquel s'ajouterait le poids des charges sociales (20 milliards de francs).

« Les comités de soldats ne sont pas concevables » affirme M. Hernu

« Il n'est pas concevable que puissent exister, dans les armées françaises, des comités de soldats, tels qu'on nous les a décrits ou tels qu'ils ont existé dans le passé », a affirmé M. Charles Hernu, ministre de la défense, lors de l'émission télévisée « les Dossiers de l'écran », mardi 2 juin à Antenne 2. *« S'il devait s'en trouver ici ou là, je m'emploierai à faire en sorte de les dissoudre. »*

« Dans la mesure où l'armée est l'instrument d'une politique internationale du gouvernement, a expliqué M. Hernu, *et quels que soient les responsables politiques, l'armée est forcément disciplinée. L'officier et le sous-officier, le soldat aussi, sont des citoyens, mais ce sont des citoyens qui disposent de moyens puissants qui sont les armes que leur confie la nation, avec un budget qui est élevé. »* Le ministre de la défense a affirmé, avec force, qu'il n'était pas pour les comités de soldats et il a rappelé qu'il existe dans le règlement de discipline générale *« des articles que l'on peut appliquer mieux qu'ils ne le sont et dans davantage d'endroits qu'on ne le fait »*.

« Ce sont les articles, a précisé M. Hernu, *qui concernent le fonctionnement des commissions réglementaires prévues par le règlement. »* En particulier, l'article 17 du règlement de discipline générale dans les armées, rédigé en 1966 et mis à jour en 1975, prévoit : *« La participation des militaires aux mesures intéressant les divers aspects de la vie de la collectivité, en dehors des questions propres à l'accomplissement du service, est assurée par la désignation de militaires de divers grades au sein de commissions constituées conformément aux dispositions des règlements de service intérieur de chacune des armées. »*

« Depuis sept jours que je suis ministre de la défense, a ajouté M. Hernu, *je rencontre des officiers, des sous-officiers et des soldats qui sont d'un loyalisme, d'un légalisme rigoureux, d'une honnêteté totale. Une succession s'est produite sans qu'il y ait de problèmes posés, ce qui est le signe que nous avons une armée composée de citoyens qui ont le sens des responsabilités. »*

POINT DE VUE

Sous l'uniforme aussi, une immense espérance

par PATRICK SILBERSTEIN et BENOIT WILLOT (*)

EN 1974, plusieurs milliers de soldats, de marins et d'aviateurs signaient une pétition connue depuis sous le nom d'« Appel des cent » qui allait attirer l'attention de l'opinion sur la misère de la condition militaire, exprimant ainsi le divorce de la jeunesse et de l'armée.

Sept années se sont écoulées pendant lesquelles la chappe de plomb du pouvoir giscardien a maintenu les militaires dans la sujétion. Durant cette période, plus de deux millions de jeunes ont subi la vie de caserne, son cortège de brimades, de discipline tatillonne, de privations de liberté par décision administrative pour de simples fautes professionnelles. Des centaines d'entre nous ont été emprisonnés, pour avoir cru [illegible] les libertés fondamentales, inscrites dans la Constitution, acquises de haute lutte par le peuple de ce pays, concernant aussi tous ceux qui travaillent sous l'uniforme, qu'ils soient appelés ou engagés.

Les interventions militaires dans les conflits du travail (postiers, contrôleurs aériens, éboueurs, marins-pêcheurs) étaient devenues monnaie courante. Il est vrai que, pour la droite gouvernante, l'ennemi était ce peuple de gauche aujourd'hui majoritaire dans le pays. Cette doctrine de l'ennemi « intérieur » s'est matérialisée par la réorganisation de l'armée de terre et de la réserve à des fins de quadrillage du territoire.

Face à cette politique, les soldats ne sont pas restés inactifs, cherchant un mode d'expression inédit à travers la formation de comités, la création de sections syndicales, la diffusion de pétitions, essayant de passer de la révolte individuelle à l'action revendicative. Ils ont gagné ainsi le soutien de nombreux engagés et de militaires de haut rang. La préoccupation constante de rechercher le dialogue avec les grandes organisations syndicales, leur expérience et leur appui témoignaient de la maturité du mouvement des soldats. Cette liaison avec la gauche syndicale et politique, parfois conflictuelle, allait peser d'un grand poids pour limiter les effets de la politique giscardienne.

Dans les derniers jours de la campagne électorale, le président sortant a voulu faire peur, notamment en dramatisant la lutte des soldats, nous jouant une nouvelle fois l'air de la subversion. M. Giscard d'Estaing ne pouvait pourtant pas ignorer que, aux Pays-Bas, en Suède, au Danemark, en R.F.A., les militaires disposent de délégués élus et d'organisations autonomes. En matière de démocratie aux armées et de misère économique pour ses soldats, la France se trouve en Europe dans le peloton de queue avec la Grèce et l'Espagne.

Le programme de M. Mitterrand, les propositions dans le projet de loi socialiste concernant *« les conditions de déroulement du service national et les droits et libertés des appelés »* constituent pour nous autant d'engagements pour que la démocratie pénètre véritablement dans les casernes, pour que les revendications les plus pressantes des soldats soient satisfaites.

Bien sûr, tout n'est pas possible immédiatement, et nous ne nous livrerons à aucune surenchère, mais les transformations à venir ne se feront pas sans la participation pleine et entière des intéressés. Le dialogue établi dans les années d'opposition doit se poursuivre et se renforcer.

Les appelés et les engagés, prisonniers d'une institution archaïque, restant pour le moment dans l'expectative. Ils espèrent du gouvernement des premières mesures satisfaisant leur attente. La jeunesse aux armées a été soulevée par un immense espoir le 10 mai. Elle a résisté à l'autoritarisme giscardien dans des conditions de combat difficiles ; elle croit au changement, elle en a indiqué les voies pendant ces sept années de lutte.

Dans l'immédiat, Information pour les droits du soldat souhaite que tous les militaires puissent participer librement et en toute conscience aux prochaines élections législatives. Les soldats doivent avoir accès librement à tous les moyens d'information. Ils doivent pouvoir lire et recevoir à la caserne toutes les déclarations des candidats et l'ensemble des journaux accessibles à chaque citoyen. La censure politique frappant dans les enceintes militaires de nombreuses publications doit être immédiatement levée.

Sur le plan des mesures d'urgence intéressant les catégories les plus défavorisées, il faut réévaluer substantiellement la solde, dont le pouvoir d'achat n'a cessé de décroître au cours du septennat.

Il faut garantir pour les militaires les libertés d'opinion, d'expression, de réunion et d'association. Des délégués doivent être élus librement sur la base de plates-formes revendicatives démocratiquement discutées. C'est à ce prix que le mur entre les armées et la société civile sera abattu, c'est la condition pour que nous retrouvions la tradition du peuple en armes héritée de la Ire République et de la Résistance. La véritable discipline d'une armée, sa cohérence, reposent non pas sur la contrainte et l'obéissance aveugle, mais sur l'adhésion collective, libre et volontaire à la défense de la communauté d'hommes et de femmes à laquelle on appartient.

(*) Membres du bureau national d'Information pour les droits du soldat (I.D.S.) (Boîte postale 617-09, 75421 Paris Cédex 09.)

AVANT DE DÉCIDER LA REPRISE DES ESSAIS

Le ministre de la défense s'est inquiété des conditions de la sécurité des explosions nucléaires à Mururoa

Après un entretien, lundi 1er juin à l'Elysée, entre MM. François Mitterrand et Charles Hernu, le ministre de la défense a décidé, mardi 2 juin, de lever la suspension ordonnée par lui des essais nucléaires souterrains sur l'atoll de Mururoa. Ces expérimentations reprendront donc dans les jours prochains mais, pour respecter la tradition, chaque tir ne sera pas annoncé et aucun commentaire ne sera fait de source officielle sur la nature de ces essais.

C'est, en réalité, le lundi 25 mai, soit trois jours après sa désignation au gouvernement, que le nouveau ministre de la défense a pris une mesure conservatoire en différant, momentanément, la campagne des tirs en Polynésie prévue depuis le début de l'année par les précédents dirigeants de la Ve République. Cette suspension n'avait fait l'objet d'aucun communiqué officiel et, seul, le fait que les avions chargés de transporter sur place les matériaux et les spécialistes sont restés en France, avait permis d'apprendre la nouvelle (*le Monde* du 30 mai).

Entre le lundi 25 mai et la fin de la semaine dernière, le ministre de la défense s'est fait communiquer le dossier et il a reçu les experts du Commissariat à l'énergie atomique, de l'état-major des armées et de la direction des centres d'expérimentations nucléaires. Devant ses interlocuteurs, M. Hernu a paru surtout soucieux de s'informer des conditions de sécurité des essais nucléaires souterrains ou *off shore*, sur la couronne de l'atoll de Mururoa et dans le lagon intérieur. Il s'agit, en effet, de s'assurer que les puits creusés à l'occasion de chaque tir ne présentent aucun risque radioactif ou ne provoquent des éboulements du sous-bassement éboulements du soubassement

Réactions en France

On peut penser que ces conditions de sécurité, sur l'atoll, ont pris dans l'esprit du ministre de la défense une importance particulière au moment où des élections législatives en France, les 14 et 21 juin, donneront lieu probablement à un vif débat national. On sait, du reste, que des incidents ont déjà eu lieu sur l'atoll de Mururoa, dont l'un, en juillet 1979, a entraîné la mort par brûlures de deux personnes.

Sur la foi des renseignements et des assurances que lui ont donnés ses experts, M. Hernu a eu, lundi 1er juin à l'Elysée, un nouvel entretien, non encore annoncé officiellement, avec le président de la République. Dans la matinée du mardi 2 juin (*le Monde* du 3 juin), le ministre de la défense a annoncé alors la reprise des expériences.

L'annonce de cette nouvelle campagne de tirs a suscité une série de réactions. A l'étranger, le gouvernement néo-zélandais a exprimé sa déception et renouvelé son opposition aux essais français. A Paris, M. Brice Lalonde, représentant du mouvement « Aujourd'hui, l'écologie », a indiqué son intention de réclamer des explications et il a souhaité que le gouvernement s'engage à ne pas expérimenter la bombe à neutrons. *La Lettre de la Nation*, de son côté, demande : *« C'est une plaisanterie ou quoi ? Probablement, une simple erreur électorale. »*

A l'émission « Les dossiers de l'écran » sur Antenne 2, M. Hernu a indiqué, mardi soir 2 juin, qu'il était favorable à la continuation des recherches sur l'armement neutronique, mais, pour l'instant, sans aller jusqu'à sa fabrication en série. *« Nous sommes partisans*, a expliqué le ministre de la défense, *de maintenir et de développer la dissuasion nucléaire, qui est la non-guerre, et même d'étudier jusqu'à l'an 2000 la construction de deux sous-marins lance missiles supplémentaires. »*

هكذا من الاهمال

Le Monde

société

ÉDUCATION

Recevant le syndicat des instituteurs

M. Savary annonce des mesures d'apaisement et des moyens nouveaux pour la rentrée

La rencontre, mardi 2 juin, entre le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, et une délégation du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.) « *marque une volonté commune de concertation permanente, franche et constructive* », a déclaré M. Guy Georges, secrétaire général du syndicat à l'issue de l'audience.

Les dirigeants du SNI-P.E.G.C. ont annoncé que M. Savary s'apprête à prendre plusieurs décisions qui seraient vraisemblablement arrêtées lors du conseil des ministres du 10 juin. Certains textes réglementaires « *unanimement condamnés par les personnels* », comme la circulaire du 2 avril dernier sur les obligations des directeurs d'écoles maternelles et élémentaires, seraient abrogés. Les sanctions consécutives à des actions syndicales seraient levées; il s'agit en particulier de retenues de salaire opérées au cours de ces deux années scolaires à l'encontre d'institutrices de maternelle qui avaient décidé de limiter à trente le nombre d'élèves par classe.

Des moyens nouveaux pour améliorer les conditions de la prochaine rentrée, pour réemployer les auxiliaires et reclasser les maîtres anciens malades, seraient répartis. Le recrutement des professeurs d'enseignement général des collèges serait repris et amélioré.

Sur d'autres points, des concertations « *s'engageront rapidement* » afin de résorber l'auxiliariat, de réexaminer le calendrier scolaire sans toucher cependant aux dates de vacances de l'année prochaine, de préparer le budget 1982, de réviser la nouvelle formation des instituteurs et de « *redonner tout son sens au paritarisme* ».

Enfin, le ministre s'est engagé à la reprise de négociations sur quatre dossiers « fondamentaux » : la carte scolaire des écoles et des collèges (ouverture et fermeture de classes, création et suppression de postes), la revalorisation de la fonction d'instituteur, le fonctionnement et l'avenir des collèges, la loi sur les collectivités locales et ses conséquences sur l'éducation nationale.

M. Savary, qui avait reçu mardi matin une délégation de la FEN, doit rencontrer d'ici à la fin de la semaine les principaux syndicats d'enseignants et les deux plus importantes fédérations de parents d'élèves.

CHEZ EUX

Heureux ! Comment ne pas relever la jubilation des dirigeants du SNI après leur rencontre avec le ministre de l'éducation nationale. Il fallait les voir bondissant de joie, émerveillés que le ministre « *ait déjà cette connaissance des dossiers* ».

Heureux comme s'ils rentraient à la maison après un exil. Pour parler à la presse, ils se sont d'eux-mêmes attribué la salle du conseil supérieur au ministère. Ils étaient chez eux. Avec la conviction d'avoir été entendus. « *Plus en un jour qu'en dix ans* », a lancé l'un d'entre eux.

Le SNI est le syndicat le plus nombreux dans la galaxie enseignante. Parce qu'il regroupe la masse des instituteurs et un grand nombre des professeurs de collèges, parce que, lui aussi, « *connaît bien les dossiers* », il a droit de dire et de peser. Est-il déraisonnable d'espérer que désormais, tous, enseignants et personnels non enseignants, représentants des parents, des communes, des quartiers où vivent et meurent les écoles, se sentiront aussi chez eux lorsqu'ils pénétreront dans les arcanes de l'administration scolaire ? Et pourquoi pas, organisés ou non, ceux pour qui s'agite tout ce monde : les élèves.

CHARLES VIAL.

MÉDECINE

Réservé à certains services hospitaliers

Le vaccin français contre l'hépatite B va être commercialisé

L'Institut Pasteur Production (I.P.P.) vient d'annoncer qu'il avait reçu l'autorisation de mettre sur le marché (A.M.M.) le vaccin contre l'hépatite virale de type B. Ce produit devrait être disponible dès le 9 juin. L'A.M.M. précise cependant que le vaccin sera réservé en un premier temps aux collectivités. Seules pourront donc être protégées les personnes — malades, ou personnels — des centre d'hémodialyse (rein artificiel) et celles employées dans les centres de transfusion sanguine. A l'I.P.P., on précise que le vaccin sera, dans une seconde phase, disponible à l'ensemble du personnel hospitalier français.

L'an prochain, il pourrait être commercialisé en officines et à l'étranger dans les différentes filiales du groupe SANOFI dont dépend l'I.P.P. grâce à un large développement de la production. On souligne d'autre part que cette programmation est liée à une volonté du ministère français de la santé qui désire ainsi s'assurer de la totale inocuité du produit.

Des contacts sont actuellement pris entre l'I.P.P. et les responsables de la santé du Sénégal afin d'envisager la création d'une unité de fabrication de vaccin Dakar, répondant en cela à un vœu exprimé par le professeur Philippe Maupas, le « père » de ce vaccin (Institut de virologie de Tours) quelques semaines avant sa mort.

La vaccination nécessite actuellement trois injections à un mois d'intervalle suivies d'une injection de rappel l'année suivante. Le coût d'une dose a été fixé à 85 F, ce qui, de toute évidence, interdit sa vente dans les pays du tiers-monde où cette affection sévit sur un mode endémique. On la soupçonne d'être liée, dans ces pays, au cancer primitif du foie. Pour sa part, l'Institut de virologie de Tours continue sa campagne de vaccination au Sénégal (*le Monde* du 8 mai 1980).

JUSTICE

LES THÈSES DE M. FAURISSON SUR LES CHAMBRES A GAZ

« Tuer la mémoire »

Après deux longues journées d'audience, les lundi 1er et mardi 2 juin, le débat judiciaire concernant les thèses de M. Robert Faurisson — qui affirme que les chambres à gaz n'ont pas existé dans les camps de concentration nazis — a été provisoirement suspendu. Le ministère public communiquera, en effet, ses observations le 17 juin devant la première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par M. Marcel Caratini.

M. Faurisson, cinquante-deux ans, maître de conférences, est assigné par de nombreuses associations pour avoir « volontairement faussé la présentation de l'histoire » *et avoir* « volontairement tronqué certains témoignages tels que celui de Johann Paul Kremer », *médecin durant deux mois et demi, en 1942, à Auschwitz* (le Monde du *3 juin*).

Le fallait-il ce procès ? M. Faurisson encore, M. Faurisson toujours ! C'est à se demander... « *L'obscur Faurisson* » de Me Robert Badinter, le Faurisson « *historien d'opérette* » d'un autre avocat, et tous les Faurisson du monde, qu'ils soient domiciliés à Vichy ou ailleurs, quel tournis ! Le fallait-il alors vraiment ce procès long, lourd et grave, en quatorze plaidoiries ? Le fallait-il ou pas ? Et pour qui, et pour quoi ?

Pour l'histoire, peut-être, avant que le temps n'ait raison des ultimes rescapés des camps de la mort. Et de fait, ils étaient dans le prétoire — ou presque — prenant tour à tour la parole, drapés de la robe noire des avocats. Pour l'histoire et elle seule, l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus (UNADIF), le Comité d'action de la résistance (CAR), l'Association nationale de familles de résistants et d'otages morts pour la France (ANFROMF), la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), l'association Fils et Filles des déportés juifs de France et l'Union nationale de déportés, internés et victimes de guerre (UNDIVG), pour l'histoire donc, ces associations sont venues plaider avec leur douleur et leur émotion. Pour la mémoire aussi, car « *en tuant la mémoire* » ne parachève-t-on pas l'œuvre de Hitler comme l'a affirmé Me Pierre-François Veil ?

Pour autant, au risque d'insister, le fallait-il ce procès ? A vouloir, dans une enceinte judiciaire, trancher du faux et du vrai en histoire, à vouloir y pourfendre les thèses de M. Faurisson, n'y avait-il pas quelque maladresse ? Sans doute. Me Eric Delcroix, l'un des défenseurs du maître de conférences, eut beau jeu de répéter aux magistrats : « *Vous n'êtes pas historiens, un tribunal n'est pas un jury d'agrégation.* » Que penseront alors ces juges du fabuleux cours d'histoire, reçu plus d'une journée durant ? Que penseront-ils des plaidoiries (1), en forme d'exposés, attentivement écoutées ? Que penseront-ils de ce voyage, peu ordinaire au palais de justice, parmi les textes, les ouvrages, les documents, les liasses d'archives et les témoignages parfois préalablement traduits de l'allemand ou du polonais par des traducteurs jurés ?

Choqués, émus et révoltés au plus profond d'eux-mêmes par les thèses de M. Faurisson, des avocats ont de fait revêtu la toge de l'historien. Et le prétoire, du coup, devint la Sorbonne. N'était-ce pas oublier, comme le dit Me Chotard, que ce « *n'est pas aux tribunaux de dire l'histoire* » ? N'était-ce pas, au surplus, bien imprudemment extraire « *l'obscur Faurisson* » de son quasi-anonymat de la part d'hommes de loi voulant à tout jamais l'y renvoyer, lui et ses écrits, lui et ses thèses ?

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) et les associations déjà nommées ne le pensent évidemment pas. Pour Me Badinter, face à une « *entreprise de mensonge destinée à faire renaître l'antisémitisme* », face à des « *faussaires* », la ligne est toute tracée : « *On saisit la justice et on fait condamner.* »

Il n'est, dès lors, pour ces associations, que temps, puisque les thèses de M. Faurisson sont soutenues depuis quelques années par un petit groupe d'intellectuels anarchistes et communistes internationalistes animé par M. Pierre Guillaume. Ce dernier, après avoir édité à l'enseigne de la Vieille Taupe un ouvrage intitulé *Vérité historique ou vérité politique ?*, de M. Serge Thion, qui expose les travaux de M. Faurisson, a publié son *Mémoire en défense*. Ainsi le débat dépasse-t-il la personne de ce professeur, agrégé de lettres, qui d'une « lecture » érotique du sonnet « Voyelles » de Rimbaud au début des années 60 est progressivement passé à l'examen, critique et forcené, des documents que nous ont laissés les camps de la mort.

« Le prétendu génocide »

Convaincus de la justesse des propos de M. Faurisson — et avant lui de ceux de Paul Rassinier qui fut condamné par le tribunal de la Seine, — les intellectuels proches du groupe de la Vieille Taupe se soucient peu de la charge émotionnelle du sujet débattu. Tout mythe est bon à détruire, selon eux, l'histoire ne pouvant qu'y gagner. Pour eux, on l'aura compris, les chambres à gaz sont un mythe. Dès lors, ils ne se choquent pas de ce que M. Faurisson déclare sur Europe 1 : « *Le prétendu gazage et le prétendu génocide juif ne sont qu'un seul et même mensonge historique qui a permis une gigantesque escroquerie politico-financière, dont les principaux bénéficiaires sont l'État d'Israël et le sionisme international et les principales victimes le peuple allemand, et non ses dirigeants, et le peuple palestinien.* » Mais de quoi se choquer alors ?

Plusieurs intellectuels de la Vieille Taupe se sont portés « partie intervenante » aux côtés de leur maître du moment pour le soutenir.

Tels sont les faits, pour autant que l'on puisse réduire une telle affaire en quelques mots. Le destin, l'histoire et l'émotion ne se laissent pas si facilement écrire, ni un débat si terriblement contradictoire. Me Chotard, avocat au barreau de Nantes, défenseur de Faurisson et pour cette raison suspendu du M.R.A.P., l'aura éprouvé en plaidant au nom de la liberté d'expression, lui qui « *n'approuve pas ces thèses* ». Il ne lui appartenait peut-être pas de répondre à Me Serge Klarsfeld, qui s'était écrié : « *Où sont nos familles, M. Faurisson ? Où sont nos parents ? Cachés sous de faux noms comme les nazis ?* » Au reste, personne ne lui a répondu. Ni l'interpellé, ni ses avocats.

LAURENT GREILSAMER.

(1) La LICRA, le MRAP et les associations d'anciens résistants et déportés sont représentés par Mes Robert Badinter, Bernard Jouanneau, Imerglick, Serge Klarsfeld, Pierre-François Veil, Jean-Claude Dubarry, Charles Korman et Roland Rappaport.

M. Faurisson est, pour sa part, défendu par Mes Eric Delcroix et Yvon Chotard, et le groupe de la Vieille Taupe, partie intervenante, par Me François Berthout.

Le Matin de Paris et *le Monde*, assignés pour avoir donné la parole à M. Faurisson, sont respectivement défendus par Mes France de Baecque et Yves Baudelot. *Le Matin de Paris* est poursuivi pour un article concernant M. Faurisson, le 16 novembre 1978. *Le Monde*, pour sa part, est poursuivi pour la publication de deux droits de réponse et d'un texte de M. Faurisson (les 16 novembre et 29 décembre 1978, et le 16 janvier 1979).

LA « CONFESSION » D'EICHMANN

A ceux qui nient la réalité du génocide juif décidé par Hitler et le « gazage » des déportés, Me Badinter a rappelé qu'Adolf Eichmann lui-même, qui fut responsable du massacre de millions de juifs, avait répondu, par avance, lors d'un autre procès, le sien, à Jérusalem, en 1961.

Dans une confession enregistrée par le commissaire Less et diffusée durant le procès, Eichmann déclarait notamment : « *Vers l'automne, Heydrich m'a convoqué. Je me suis présenté. Et il m'a dit : le Führer a ordonné la destruction physique des juifs.* »

Plus tard, Eichmann raconte : « *C'était peut-être Treblinka ou un autre nom. On pourra l'établir, car il y a d'autres témoins (...). Au bord, il y avait des maisons ordinaires, dont on fermait les issues. Un lieutenant de la police de l'ordre nous a accueillis. Il avait les manches retroussées et paraissait participer lui-même au travail. Je m'en souviens encore. Cet homme avait une voix très ordinaire, vraiment. Il buvait peut-être, et il m'a expliqué ce qui se faisait : toutes ces maisons devaient être hermétiquement fermées, car dans ces maisons on allait entasser des juifs pour les asphyxier par émanations d'un moteur Diesel.* »

Il poursuivait, à propos d'une extermination à Kulm : « *Il y avait là des juifs. Ils devaient se déshabiller. Un camion arrivait ensuite à la porte. Les juifs devaient y monter. On fermait le camion qui se mettait à rouler. Je n'ai pas regardé tout le temps, cela me suffisait. J'étais trop bouleversé* (le Monde du 20 avril 1961). »

FAITS ET JUGEMENTS

COMBAT SOLITAIRE

(De notre correspondant.)

Orléans. — « Mon idéal c'est de vivre et de travailler. » Allongé dans sa camionnette sur un parking près de la gare, à Orléans, M. Marcel Robin, âgé de quarante-deux ans, ancien boulanger au chômage, continue sa grève de la faim commencée le 21 avril (« le Monde » du 2 mai). Démuni de ressources, M. Robin refuse de payer la somme de 117 122 francs et 78 centimes que lui réclame l'État pour rembourser les dégâts que son fils, mineur au moment des faits, a occasionnés à plusieurs cabines téléphoniques. Le fils de M. Robin achève de purger une peine de quatorze mois de prison, principalement pour ce délit.

M. Robin mène son combat en solitaire au milieu du flot des automobiles.

Si de multiples passants lui apportent leur soutien, les associations, les syndicats et les partis ne se sont guère intéressés à son cas. M. Robin en est à son quarante-quatrième jour de grève. Il a perdu 18 kilos. Il refuse d'être hospitalisé et entend poursuivre son action jusqu'à l'annulation de sa dette. « Pouvez-vous accepter que la justice demande 12 millions d'anciens francs à une famille d'ouvriers ? On me reproche les agissements de mon fils : ne doit-on pas aussi reprocher ses agissements à la justice ? », a-t-il écrit à l'entrée de son véhicule. — R. G.

● *M. Pierre Lacaze dit « Papillon » Lacaze*, quarante-sept ans, ancien international de rugby, a été condamné le 2 juin par le tribunal correctionnel de Grasse à deux ans d'emprisonnement ferme pour proxénétisme, recel et falsification de chèques. M. Lacaze a déjà été condamné à deux reprises pour proxénétisme par le tribunal correctionnel de Nice.

● *Accident de chemin de fer en Haute-Savoie.* — Une vingtaine de personnes ont été légèrement blessées dans un accident de chemin de fer consécutif au blocage des freins d'une motrice, mardi après-midi 2 juin, près de la gare de la vallée de Chamonix, sur la ligne de Montenvers (Haute-Savoie).

● *Un engin incendiaire* a été lancé, ce mercredi 3 juin à 1 h. 30, dans une guérite placée devant le ministère des relations extérieures à Paris, 7e. Les dégâts, essentiellement causés par la fumée, sont peu importants. Cette action n'a pas été revendiquée.

M. Charles-Claude Lang a été interné.

Arrêté à l'aube du mardi 2 juin dans un bar de Nancy alors qu'il venait de tuer un consommateur, M. Charles-Claude Lang, frère du ministre de la culture, a été interné à l'hôpital de Nancy, où il est examiné en attendant une éventuelle présentation au parquet. Au moment des faits, le meurtrier, qui est âgé de quarante et un ans, père de quatre enfants et dirige une entreprise familiale de récupération de métaux, était en état d'ivresse.

Dès qu'il a été informé de ces faits, M. Jack Lang a présenté sa démission au chef de l'État, mardi à 9 h. 30, à l'Élysée. Elle a été refusée.

● *Un nouveau président pour les Jeunes Avocats.* — Au terme du congrès de Perpignan, Me Alain de la Bretesche, du barreau de Laval, premier vice-président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats, a été élu président, en remplacement de Me Michel Gout, de Paris. Me Pascal Bernard, de Paris, a été élu premier vice-président.

D'autre part, des guillements en trop ont attribué à tort, dans le compte rendu du congrès (*le Monde* daté 31 mai - 1er juin), l'expression « résurgence de l'hydre giscardienne » à M. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur (P.S.) du Territoire de Belfort.

L'affaire Papon : M. Daniel Mayer présidera le « jury d'honneur ».

Le jury d'honneur constitué par le Comité d'action de la résistance (CAR) pour étudier le comportement de M. Maurice Papon sous l'occupation allemande a désigné comme président, mardi 2 juin, M. Daniel Mayer, ancien ministre et ancien président de la Ligue des droits de l'homme. Ce jury de cinq membres a en outre nommé comme rapporteur M. Charles Verny, ancien déporté et ancien délégué à l'Assemblée consultative. Le jury a arrêté, mardi, ses méthodes de travail et décidé de l'audition des premiers témoins.

M. Jean-Pierre Bloch, ancien ministre et président de la LICRA, Mme Marie-Madeleine Fourcade, chef de réseau, et le Père Michel Riquet, ancien déporté, font également partie du jury.

M. Papon, ancien ministre du budget, accusé par *le Canard enchaîné* d'avoir participé à la déportation de 1 690 juifs alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde, sous l'occupation, avait décidé de faire appel à un tel jury dont il reconnaissait « *par avance l'autorité de la délibération* ».

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Service-volée sur terre battue

En s'imposant à Yannick Noah dans son quart de finale des Internationaux de Roland-Garros, mardi 2 juin, Victor Pecci a relancé l'intérêt du tournoi. Son prochain adversaire en effet est Bjorn Borg qu'il a battu, en créant une énorme surprise, à Monte-Carlo. Après deux années de plongée, le grand Paraguayen semble soudain refaire surface. A Rome, il y a quinze jours, il éliminait successivement Gerulaitis, McNamara et Vilas et, ici même lundi, il torpillait les chances de Fibak, envoyé par le fond en trois sets. N'oublions pas qu'à Roland-Garros même, quand il se révéla aux foules lors des Internationaux de 1979, ses victimes avaient été de gros poissons : Barazzutti (en 3 sets), Solomon (en 3 sets), Vilas (en 3 sets), Connors (en 4 sets), et s'il s'était incliné (en 4 sets) devant Borg, en finale, il n'en avait pas moins donné des chaleurs au Suédois.

Car Pecci, quand il se trouve dans sa meilleure condition, est le seul attaquant capable de prendre de vitesse au filet n'importe quel champion de la terre battue, y compris Borg, qui en est le roi aux cinq couronnes. Qu'il ait été le premier, depuis Budge Patty, à bousculer la théorie de la remise en jeu fondée sur une régularité de métronome, c'est son originalité évidente. Plus saisissante est sa suprématie sur les volleyeurs new-look des Internationaux 1981 dont Taroczy, éliminé sans histoire par Borg, et Noah, malgré ses contre-offensives méritoires, étaient mardi les derniers représentants (si l'on se doit de rester dans l'expectative devant le cas McEnroe). En réalité, Victor Pecci applique sur la brique pilée de Roland-Garros le jeu « service-volée » en honneur sur l'herbe de Wimbledon. Son service à la boucle très courte, au mouvement imperceptible lui permet de « suivre » au filet en ouvrant son immense compas et là de terminer le débat dans l'œuf par un amorti, ou une volée tranchante. Seul, dans mes plus vieux souvenirs, et par la taille et par sa volée tranchante, le grand André Gobert me rappelle cet abattage magistral.

Son abattage, Pecci fut loin de le posséder contre Noah au début de son match entamé sous un ciel sinistre. Sa démarche de somnambule, son insigne maladresse au fond du court, les regards de catastrophe qu'il adressait dans une loge à son entraîneur Tito Vasquez augurèrent le pire au premier set qu'il perdit 6-3. Puis il commença à faire dégringoler des aces et, très vite, la partie tourna. En face de lui, Noah, jamais en retard sur ses propres initiatives, livrait bon poids de sa vaillance. Mais ses premières balles de service ne gênaient nullement l'homme à l'oreille percée (1) et ses volées, bien qu'attaquées avec détermination, manquaient de sécheresse.

Paradoxalement, la foule paraissait avoir un faible pour Pecci. Cependant, les échanges à la volée se succédaient d'une manière si rapide que l'on vit, sur un point de toute beauté, les deux hommes rouler à terre de chaque côté du filet. Pecci n'en demeurait pas moins maître des opérations. Ayant enlevé le deuxième set par 6-4, après une longue interruption due à la pluie, il remporta encore le troisième set par 6-4 et menait 4-2 dans le quatrième avec la victoire en vue quand Noah se sortit les tripes pour égaliser. Le Français parvint à remonter 4-3 mais, maintenant, il commettait des fautes. Pecci, à 5-4, servait pour le match dans un stade soudain silencieux et, sur une dernière réplique dans le filet, la chance de Noah passait.

OLIVIER MERLIN.

(1) Pour porter un diamant.

LES RESULTATS
SIMPLE MESSIEURS
Quarts de finale

Borg (Suède) bat Taroczy (Hongrie), 6-3, 6-3, 6-2 ; Pecci (Par.) bat Noah (Fr.), 3-6, 6-4, 6-4, 6-4.

FOOTBALL

Saint-Étienne champion pour la dixième fois

L'Association sportive de Saint-Etienne s'est assurée son dixième titre de champion de France, mardi 2 juin, en battant par 2 buts à 1 les Girondins de Bordeaux à l'occasion de la dernière journée de la compétition. Le Football-Club de Nantes, tenant du titre, qui suivait à un point n'a pu faire mieux, sur son propre terrain, qu'un match nul 1 but à 1 avec Nîmes Olympique, qui était pourtant déjà condamné à la relégation en deuxième division avec le Sporting Club de l'Ouest d'Angers.

Nantes jouera la saison prochaine la coupe de l'Union européenne des associations de football (U.E.F.A.) avec Bordeaux et Monaco. Tours devra disputer deux matches de barrage contre Toulouse pour assurer son maintien en première division.

L'amorce d'une troisième voie

De l'équipe championne pour la dernière fois en 1976, et finaliste la même année de la Coupe d'Europe des clubs champions, il ne restait plus que trois rescapés, le capitaine Christian Lopez, Gérard Janvion et Jacques Santini pour effectuer mardi un tour d'honneur au stade Geoffroy-Guichard. Depuis cette date, les Stéphanois n'ont pas seulement renouvelé leurs effectifs, mais ont aussi changé de style.

Composée de footballeurs issus de son centre de formation — à l'exception du Yougoslave Ivan Curkovic et de l'Argentin Oswaldo Piazza — et lancés pour la plupart dans la compétition en 1971 par Robert Herbin, qui effectuait alors ses débuts comme entraîneur, l'équipe de 1976 tirait essentiellement sa force de vertus collectives : esprit de club, solidarité sur le terrain, goût et capacité de dépassement en communion avec le public, qui faisaient du stade Geoffroy-Guichard un « enfer » pour les visiteurs.

Avec sa défense tous azimuts et sa pression constante sur l'adversaire, l'équipe de 1976 agissait à la manière d'un boxeur qui saoule son adversaire de coups pour user sa résistance. Trois titres nationaux (1974, 1975, 1976), trois victoires en coupe de France (1974, 1975 et 1977) et surtout trois « épopées » dans la Coupe d'Europe des clubs champions (demi-finaliste en 1975 et finaliste en 1976 contre le Bayern de Munich, quart de finaliste en 1977 contre Liverpool) ont couronné cette promotion.

Dans l'euphorie de ses succès et sans doute trop absorbé par l'espionnage de ses adversaires européens, Saint-Etienne n'a pas su alors préparer la relève dans son centre de formation. Pour pallier le départ de joueurs devenus vedettes et sollicités au prix fort par d'autres clubs français, ou de ceux atteints par la limite d'âge, les Verts se sont alors lancés à leur tour dans une politique de recrutement de joueurs internationaux comme Michel Platini, Johnny Rep, Jacques Zimako, Patrick Battiston, Bernard Gardon.

Avec eux, Saint-Etienne a acquis un comportement de puncheur, alternant des coups d'éclat comme les succès en coupe de l'U.E.F.A., face à Eindhoven (6 à 0) ou à Hambourg (5 à 0), mais aussi les K.-O. à domicile devant Moenchengladbach (4 à 1) ou Ipswich (4 à 1). Ce manque de régularité, lié à la motivation, aux sautes de forme ou à l'état de santé de quelques joueurs-clefs, avait privé Saint-Etienne de toute consécration nationale depuis quatre ans.

Aujourd'hui, il est curieux de constater qu'il a fallu une « grosse colère » du président Roger Rocher, invitant son entraîneur à laisser sur la touche quelques titulaires saturés ou diminués physiquement, pour donner leur chance à des jeunes du centre de formation et pour que Saint-Etienne termine le championnat sur trois victoires consécutives à Sochaux, à Tours et face à Bordeaux. Nantes, dont le jeu collectif se dégrade peu à peu et qui a été diminué ces dernières semaines par des dissensions internes, n'a pu résister à ce final.

Pour la saison prochaine, les Stéphanois devront compter avec les retraites d'Ivan Curkovic et de Jean-Marie Elie, le transfert probable de Jacques Santini et le départ de Jacques Zimako à Sochaux. Pour les remplacer, ils recherchent un grand attaquant à l'étranger et veulent faire signer des contrats professionnels à huit de leurs stagiaires du centre de formation : le gardien de but Solignac, les défenseurs Patrice Lestage, Thierry Oleksiak, Thierry Wolff et Jean-Louis Zanon, le milieu de terrain Yves Colleu et les attaquants Laurent Roussey et Eric Bellus. On peut y voir l'amorce d'une troisième voie dans l'histoire du club marquée par un compromis entre une politique de formation, pour assurer l'ossature et le fond de jeu de l'équipe et une politique de prestige avec le renfort de trois ou quatre éléments capables de faire la différence dans les grandes occasions, et notamment en Coupe d'Europe.

GÉRARD ALBOUY.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(dernière journée)

*Saint-Etienne b. Bordeaux 2-1
*Nantes et Nîmes 1-1
*Monaco b. Nancy 1-0
*Paris-St-Germ. et Angers 2-2
*Valenciennes b. Lyon 2-1
*Strasbourg b. Lille 3-2
Nice b. *Metz 1-0
*Auxerre et Bastia 0-0
*Lens b. Sochaux 5-1
*Laval b. Tours 2-0

CLASSEMENT FINAL

1. Saint-Etienne, 57 pts ; 2. Nantes, 55 ; 3. Bordeaux, 49 ; 4. Monaco, 49 ; 5. Paris-St-Germain, 46 ; 6. Lyon, 41 ; 7. Strasbourg, 40 ; 8. Nancy, 37 ; 9. Metz, 38 ; 10. Auxerre, 36 ; 11. Valenciennes, 36 ; 12. Bastia, 35 ; 13. Lens, 34 ; 14. Sochaux, 34 ; 15. Nice, 32 ; 16. Laval, 31 ; 17. Lille, 31 ; 18. Tours, 31 ; 19. Nîmes, 26 ; 20. Angers, 24.

Pour le titre de champion de France de deuxième division, Brest a battu Montpellier par 2 buts à 0.

L'équipe de France a pris la troisième place du tournoi junior de l'U.E.F.A., disputé en République fédérale d'Allemagne, en battant l'Espagne par 1 but à 1 et 2 penalties à 0, le 2 juin à Duisbourg.

Petites jeunes filles et grandes dames

On dit qu'à une certaine époque de l'histoire de France, la République ne craignait pas d'envoyer ses fonctionnaires impertinents en cure d'éloignement au fin fond de l'Oubangui-Chari. Quand un Borg joue sur le court central, l'Oubangui n'est jamais bien loin, peut-être sur le court numéro un, pour un quart de finale féminin. Heureuse servitude pourtant que cette quête, sur les chemins de l'altérité, d'un autre tennis, d'autres talents.

Il y avait là une gamine américaine, quatorze ans aux cerises, dont tous les tam-tams de Roland-Garros avaient annoncé, un peu vite peut-être, qu'elle était le joyau nouveau, l'enfant sublime de la balle. Les superlatifs vont mal aux petites jeunes filles, la dithyrambe nuit aux sages school girls. *Du talent, de l'allant, de la volonté, certes, Kathy Rinaldi en a, et même à rétrocéder. La preuve : en une semaine elle s'est tout de même permis, elle, quatre-vingt-dix-neuvième au monde, de battre, parmi d'autres, la onzième et la dix-septième joueuse, deux têtes de série, Dianne Fromholtz et Ann Smith.*

Elle paraissait donc bien grande cette petite. Déjà, sa légende naissante nous apprenait de si jolies choses : les parents immigrés italiens, le papa au téléphone chaque soir, ses devoirs de classe faits la nuit après les matches, la mention « pensionnaire » portée sur son passeport à la ligne profession. Pensionnaire en effet, non pas au couvent des Oiseaux, mais dans un établissement spécialisé de Floride tenu par un professeur de choc, Nick Bolletieri, ancien para venu barouder dans le sport de compétition.

Les temps sont parfois cruels aux pensionnaires en goguette. Au détour d'un court, ce petit chaperon bleu, robe plissée et barrette dans les cheveux, s'est fait dévorer toute crue (1-6, 3-6) par une bien méchante louve. On attendait Kathy Rinaldi. Une promesse peut en cacher une autre. Vint la Tchécoslovaque Hanna Mandlikova, dix-neuf ans. Superbe jeune femme et joueuse remarquablement douée, capable d'originalité dans ce tennis féminin un peu victime, par mimétisme, de la tentation du lift et de la puissance, Hanna Mandlikova vaut d'être vue sur un terrain. Avec ses qualités, ce jeu instinctif, audacieux, avec aussi ses défauts, le moindre n'étant pas, rançon du jeu primesautier, l'inconstance, la fragilité de ce printemps tchécoslovaque.

Elle vaudra même d'être revue en demi-finale, jeudi, face à la grande Chris Evert-Lloyd. Inutile, celle-ci, de présenter. A l'heure du déjeuner, quand des sous-sols de Roland-Garros montent des odeurs de restaurant universitaire, Chris Evert a réussi, non sans mal, à se débarrasser d'une autre belle, la Roumaine Virginia Ruzici. L'an dernier, ce match avait fait une finale à Roland-Garros, une finale décevante (6-0, 6-3 pour l'Américaine). Cette fois, il s'agissait d'un simple quart de finale. Et la partie fut remarquable. Virginia Ruzici, la brune et longue « Gipsy », la gitane du circuit, s'est battue comme jamais pour conjurer le sort, pour démentir sa ligne de chance toujours brisée par l'Américaine. Gipsy a tout fait. Et son tout n'y a point suffi qui la laissa, au sortir du court, avec le masque creux d'une tragédienne.

Chris Evert, en conférence de presse, dira : « Je pense que Virginia a joué, aujourd'hui, contre moi, le meilleur de ses matches. » Consolation amère, qui revenait à signifier à la Roumaine qu'elle venait d'obtenir là la plus jolie de ses défaites. Car Virginia n'a jamais pu battre Chris Evert. Et cette dernière ajoutera : « Virginia est la deuxième meilleure joueuse mondiale sur terre battue. » Sous-entendu : le prix d'excellence est déjà attribué. On se demande bien à qui ?

PIERRE GEORGES.

LES RESULTATS
SIMPLE DAMES
Quarts de finale

C. Evert-Lloyd (E.-U.) b. V. Ruzici (Roum.), 6-4, 6-4 ; H. Mandlikova (Tch.) bat K. Rinaldi (E.-U.), 6-1, 6-3.

A. Jaeger (E.-U.) bat Jausovec (Youg.), 4-6, 6-2, 6-0.

SCIENCES

LA NASA RÉDUIT A TRENTE-QUATRE LE NOMBRE DES VOLS DE LA NAVETTE

La NASA vient de décider de réduire de quarante-huit à trente-quatre le nombre des vols de la navette spatiale (Space Transportation System) prévus jusqu'en 1985. Les contraintes budgétaires auxquelles la NASA doit faire face ainsi que les modifications techniques qu'il est nécessaire d'apporter à la navette — notamment l'allègement du réservoir extérieur d'alimentation des moteurs de l'engin — pour améliorer ses performances, sont à l'origine de cette décision.

Dans ces conditions, compte tenu du fait que certaines charges utiles ont une priorité de vol sur la navette comme le satellite de télécommunications T.D.R.S.S. ou un satellite de télécommunications militaire dont le diamètre atteint environ 5 mètres, certains clients du S.T.S. devront soit attendre, soit, s'ils ne peuvent le faire, se tourner vers les lanceurs conventionnels américains que sont les Thor-Delta ou les Atlas-Centaur et peut-être aussi vers le lanceur européen Ariane.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Henri Fernand Lucien FORTÉ ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Pauline

chez Gérard FORTÉ et Carole de MAISTRE, le 20 mai 1981.
Strasbourg, Mulhouse.

— M. et Mme Robert MIDY,
M. et Mme Charles BAUR,
M. et Mme Gérard NICOLAS,
Anne-Marie et Virginie,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Emmanuel

chez Antoine et Sophie, le 18 mai 1981.
9, avenue Frédéric-Leplay,
75007 Paris.

— Philippe et Christine ROUILLAC, née Lelièvre, annoncent avec joie la naissance du petit frère d'Aymeric,

Jean-Baptiste,

Chartres, le 17 mai 1981.
7, boulevard Jean-Jaurès,
45000 Orléans.

Mariages

— M. et Mme E. GILLE,
M. et Mme M. GUILLEMOT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Agnès et Philippe,

qui sera célébré le 6 juin, en l'église de Piffonds (Yonne).

Décès

BERNARD FEUILLY

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Bernard FEUILLY,

décédé lundi 1er juin, à l'âge de soixante-huit ans, à Paris.

[Né en 1913, Bernard Feuilly s'engage très tôt dans l'action politique et syndicale. Conseiller juridique de la Fédération C.G.T. des industries chimiques, militant du P.C.F., il suit dans l'opposition à la direction du parti André Ferrat, membre du bureau politique, qui fonde en plein Front populaire le groupe « Que faire ». Engagé dans la Résistance avec le même André Ferrat, il est chargé, après la Libération, des relations entre le gouvernement militaire français en zone occupée et les syndicats allemands renaissants.

Secrétaire du syndicat C.G.T. des personnels français d'occupation, il se solidarise avec les syndicalistes allemands qui veulent recréer un mouvement syndical unitaire, ce qui, le climat de guerre froide aidant, lui vaut d'être expulsé de la zone française d'occupation par le gouverneur militaire, le général Kœnig. Marié à une militante syndicale allemande, Bernard Feuilly s'efforcera ensuite de faire connaître aux Français et aux Allemands les avantages et les inconvénients de leurs systèmes de relations sociales et de couverture sociale.

Au début des années 50, il est un des fondateurs de la revue « la Sécurité sociale pour tous ». Auteur d'un guide pour les retraités, il était un des meilleurs experts français des problèmes de couverture sociale et de politique de la santé.

Bernard Feuilly, président de l'Association des journalistes médico-sociaux, était le père de Pierre Feuilly, notre confrère de l'Agence France-Presse, membre de la commission exécutive de la C.G.T.]

— Mme Jean-Marie Augros et son fils,
M. Louis Nadaud,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Jean-Marie AUGROS,
médaille militaire,
croix de guerre,
ancien des Forces françaises libres de la 2e D.B.
et des Evadés de France,

survenu le 2 juin 1981.

Le service religieux sera célébré le vendredi 5 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas de Lamorlaye (Oise).
5e Avenue, no 96,
60260 Lamorlaye.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Edith CASTELNAU,

survenu le 29 mai 1981, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

De la part de ses neveux et nièces :
Mlle L. de Richemond,
M. et Mme D. Galland,
M. et Mme J. de Richemond,
Mlle S. de Richemond,
M. et Mme P. de Richemond,
M. P. de Richemond,
De toute la famille,
Et de ses nombreux amis.
« Aimez-vous les uns, les autres. »
(Jean XV, 12.)
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Robert Danon,
M. et Mme Jacques Danon et leurs enfants,
M. et Mme Frédéric Hulot et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Solvit et leurs enfants,
Mme Marthe Danon, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean-Jacques Danon, ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert DANON.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 1er juin 1981.
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mlle Janine Debut a la douleur de faire part du retour à Dieu de sa mère

Mme Jean DEBUT,
née Marie Noll,

décédée à Bougival, le 31 mai 1981, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 4 juin 1981, à 14 heures, en l'église Saint-Louis de Port-Marly et suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Cloud.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— La société Procter & Gamble a le regret de faire part de la disparition soudaine de

M. C.A. FERGUSON,
vice-président de groupe
responsable des affaires de la société en Europe,

le 1er juin 1981, des suites d'un accident survenu à son domicile.

Un service religieux sera célébré en l'église protestante américaine, 19 Kattenberg, 1170 Bruxelles, à 11 heures, le jeudi 4 juin 1981.

Ni fleurs ni couronnes, selon le vœu de la famille.

Des dons peuvent être adressés à l'église protestante américaine de Bruxelles, à l'Armée du Salut à Bruxelles ou à l'American Cancer Society.

— Mme Casimir Kovacshazy de Rigyicza, son épouse,
Sabine, Dorothée et Cécile-Bastienne, ses filles,
Et toute sa famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès brutal de

Casimir KOVACSHAZY de RIGYICZA,

survenu le 23 mai, en sa maison de Savoye, dans la Vienne.

Une messe sera dite à Paris, le 11 juin, à 19 heures, à la Mission catholique hongroise (42, rue Albert-Thomas, Paris-10e).

— M. Dupland Marcel et Mme, née Dauphinot Nelly, ses neveux,
Les familles Negri, Jiribone, Cornille, Hentsch,
Alliés et amis,
font part du décès de

Nina NEGRI,
artiste peintre.

Les obsèques auront lieu à Paris, en l'église du Gros-Caillou (rue Saint-Dominique, Paris-7e), le jeudi 4 juin, à 8 h. 30.

Inhumation à Sainte-Maxime (Var), le vendredi 5 juin, à 9 heures.

Priez pour elle.

Remerciements

— Le docteur Benjamin Ginsbourg et Mme,
Et toute la famille,
profondément touchés par les marques de sympathie et de compassion reçues à l'occasion du décès de

M. Ariel GINSBOURG,

et dans l'impossibilité d'y répondre personnellement, prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire de la disparition de

M. Raoul BELAICH,
ancien directeur adjoint
de l'O.R.T.-Montreuil,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le 3 juin 1980

Boris GOUREVITCH

nous quittait.

Pour tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, il est toujours présent par la pensée.

— Le pèlerinage traditionnel sur les tombes de

l'abbé GRÉGOIRE,
de
Victor SCHOELCHER
et de
Félix ÉBOUÉ

aura lieu le samedi 13 juin 1981 :
— à 10 h. 15, au cimetière du Montparnasse,
— à 11 heures, au Panthéon.

— Il y a quatre ans,

Mathias TAHON

nous quittait.

Son souvenir est rappelé à tous ses amis.

Communications diverses

— NANE STERN, 25, avenue de Tourville (Paris-7e), tél. : 705-08-46 présente : Raymonde GODIN, dix années de peinture en quelques tableaux (1971-1981) du 2 juin au 4 juillet (de 15 h. à 20 h. 30, sauf dim. et lun.)

— Le congrès de l'Union des athées se tiendra le dimanche 7 juin (Pentecôte), de 9 h. à 18 h., dans un salon de l'hôtel Nikko de Paris, 61, quai de Grenelle, Paris-15e. Le congrès, présidé par le professeur Francis Perrin, membre de l'Institut de France, comportera plusieurs exposés avec débats et notamment à 15 heures, la question de la « lutte contre le cléricalisme » sera plus spécialement traitée. Entrée libre.

RELIGION

LES MÉDECINS DE JEAN-PAUL II ESTIMENT « IMPOSSIBLE » QU'IL SE RENDE A LOURDES

Rome *(A.F.P.)*. — Jean-Paul II ne devrait pas faire de voyages au moins cette année, a déclaré mardi 2 juin, le docteur Emilio Tresalti, directeur à la polyclinique Gemelli, où le pape est hospitalisé depuis trois semaines.

Le docteur Tresalti estime « impossible » que Jean-Paul II puisse se rendre à Lourdes le 23 juillet, *« comme sans doute lui-même le souhaite »*. Le délai de soixante jours fixé pour la guérison du pape expire ce jour-là, a-t-il expliqué aux journalistes. *« A partir du 23 juillet, le pape sera donc guéri, sauf complications, mais il sera encore convalescent. »*

Le docteur Tresalti a ajouté que *« Jean-Paul II, évidemment, n'est pas tenu de suivre tous les avis des médecins »*.

Malgré l'annonce, samedi dernier, par le cardinal Poletti, d'une probable apparition publique du pape dimanche prochain, à l'occasion du mille six centième anniversaire du premier concile de Constantinople, le docteur Tresalti s'est montré très sceptique : *« Les médecins ne pensent pas que cette éventualité soit très probable »*, a-t-il indiqué.

Le Monde **équipement**

TRANSPORTS

Représentant de 15 à 30 % du prix du billet

Les suppléments tarifaires du T.G.V. seraient « modulés » en fonction de l'heure et du jour de départ

Une des premières démarches de M. Jacques Pélissier, président de la S.N.C.F., auprès du nouveau ministre de l'équipement et des transports, M. Louis Mermaz, a été de réitérer les demandes d'augmentations de tarifs ferroviaires formulées auprès de son prédécesseur.

Un relèvement de 7 % des tarifs pour les voyageurs a été décidé le 30 mars dernier ; en vertu du contrat qui la lie avec l'État, la société nationale était en droit d'attendre un relèvement de 13,2 % dès le 1er janvier dernier. Obtiendra-t-elle, comme elle le souhaite, l'autorisation d'appliquer une nouvelle hausse de 7 % environ dès le mois de juillet ?

La S.N.C.F. souhaite en outre voir approuver au plus tôt les projets tarifaires qu'elle a préparés pour le train à grande vitesse qui entrera en service le 27 septembre entre Paris et Lyon. De nombreuses demandes de réservation ont déjà été formulées auprès de ses services ; elle se doit d'établir les documents commerciaux destinés aux futurs utilisateurs de cette ligne de prestige dès la fin de ce mois. Il y a donc une certaine urgence à ce qu'elle soit fixée sur le sort qui sera réservé à ses propositions.

Dix-huit relations quotidiennes au départ de Paris, dix-sept au départ de Lyon seront assurées par le T.G.V., qui reliera les deux villes en 2 h. 40, uniquement durant la journée. Le tarif appliqué sera identique à celui qui est déjà perçu en seconde et en première classe auprès des voyageurs empruntant les trains en service sur la ligne actuelle. La ligne nouvelle du T.G.V. étant plus courte d'une centaine de kilomètres, la S.N.C.F. escompte, de ce fait, une rentabilité supplémentaire. Elle prévoit en outre un supplément dont le taux, de 15 % à 30 % du prix du billet, sera modulé en fonction de l'heure et du jour de départ, de façon à dissuader les voyageurs d'emprunter les trains surchargés en période de pointe. Le supplément le plus cher sera ainsi perçu, par exemple, le vendredi en fin d'après-midi ou en soirée. C'est ce dossier dont la S.N.C.F. attend le règlement.

Demain vers l'Ouest ?

M. Jacques Pélissier, qui était le 1er juin l'invité du groupe Paris-Lyon, a rappelé, à ce propos, les conditions dans lesquelles avait été lancé le T.G.V. et les avantages qu'on peut en attendre. Le projet a coûté au total 8 milliards de francs financés par des emprunts placés directement par la S.N.C.F. et qui n'absorbent que le septième des possibilités d'investissement de la société nationale. Il n'y a eu que des dépassements minimes des dépenses par rapport aux prévisions. Paris et Lyon sont au premier chef intéressés par le T.G.V., mais aussi les « au-delà » de ces deux villes : 70 % de la population française, estime, en comptant large, le président de la S.N.C.F. Le nouveau train consommera, toutes proportions gardées, de cinq à six fois moins d'énergie qu'un avion moderne, de deux à trois fois moins qu'une automobile individuelle. Deux rames uniquement réservées à la poste circuleront chaque jour entre Paris et Lyon.

M. Pélissier affirme qu'« *un jour ou l'autre* » sera repris le projet de T.G.V. vers Tours, Bordeaux, Le Mans et Rennes étudié en 1977. Il indique enfin que la meilleure solution pour améliorer la desserte de Roanne, seule ville importante de la région Rhône-Alpes à ne pas disposer de relations directes avec Paris et dont le maire, M. Jean Auroux, vient d'être nommé ministre du travail, réside dans une modernisation et une électrification de la ligne Lyon-Tours *via* Roanne.

Bataille autour de l'ordre des architectes

Les architectes s'expriment : celui qui croyait à l'ordre et ceux qui n'y croyaient pas. Le Syndicat de l'architecture a présenté à la presse, le 2 juin, les vingt-cinq réformes qu'il attend du nouveau gouvernement. M. Alain Gillot, membre du comité central du R.P.R. et président du conseil national de l'ordre des architectes, a, de son côté, adressé dès le 21 mai au président de la République un plaidoyer argumenté pour le maintien d'une institution dont le candidat socialiste envisageait de proposer la suppression au Parlement (*le Monde* du 8 mai).

Animé par des architectes de gauche, en revanche, le Syndicat de l'architecture a reçu, depuis le 10 mai, une centaine d'adhésions (il déclare compter aujourd'hui sept cents membres, dont la moitié en région parisienne), comme si l'inscription à l'ordre, obligatoire, avait donné à la profession de mauvaises habitudes...

Les animateurs du syndicat ont confirmé leur souhait d'un « *coup de balai* » dans les structures professionnelles et la révision de la loi du 3 janvier 1977. « *L'ordre, prétendument garant de la qualité professionnelle, n'a jamais prononcé une seule condamnation pour faute d'architecture,* a déclaré M. Claude Guislain. *Cette scorie de notre profession doit être éliminée et ses responsabilités transférées aux différents syndicats.* » Le syndicat souhaite aussi en finir avec « *la confusion entre profession libérale, société libérale avancée et liberté d'expression* » et demande la création expérimentale d'ateliers publics, associant les usagers, les élus et des professionnels contractuels, et « *non fonctionnarisés* ». Un grand débat est organisé aux Beaux-Arts le 10 juin.

Dans sa lettre au président de la République, M. Gillot insiste, quant à lui, sur la « *diversification des modes d'exercice* », prévue par la loi, sur l'existence des conseils d'architecture et d'urbanisme, qui feraient une « *concurrence déloyale aux architectes* » si d'aventure on les autorisait à construire. Il affirme enfin que le « *nouvel ordre mis en place en 1978 n'a rien à voir avec celui de Vichy* » et qu'il n'a pas encore eu le temps de faire ses preuves.

● *Un crématorium dans le Nord.* — Le crématorium de la communauté urbaine de Lille a été inauguré, le samedi 30 mai, à l'occasion du congrès national des crématistes. Ce crématorium est situé dans la commune de Wattrelos, dans la banlieue roubaisienne. Le bâtiment est divisé en trois parties : accueil du public ; hall de crémation et laboratoire où les cendres sont recueillies. Un colombarium de deux cent dix cases a été également aménagé. C'est le seul crématorium de la région du Nord-Pas-de-Calais. — *(Corresp.)*

● *Un président pour la Confédération pyrénéenne.* — M. Vincent Mir, maire (P.S.) de Saint-Lary (Hautes-Pyrénées), a été élu président de la Confédération pyrénéenne. Cet organisme remplace la fédération pyrénéenne des stations et centres de sports d'hiver que dirigeait M. Urbain Cazeaux, maire de Barèges, décédé en 1978. — *(Corresp.)*

URBANISME

Au Conseil de Paris

Le sort des terrains de l'hôpital Beaujon est réglé

Le Conseil de Paris a donné l'autorisation, le 1er juin, à M. Chirac, par 57 voix contre 40 voix, de signer un protocole d'accord entre la Ville et l'État pour la répartition des terrains de l'ancien hôpital Beaujon, dans le huitième arrondissement (« le Monde » daté 31 mai-1er juin).

Cet accord devrait mettre fin à plusieurs années de discussions sur le sort de ce terrain de 2,4 hectares. La Ville en acquerra 16 877 mètres carrés et l'État en conservera 6 512 mètres carrés.

Sur la partie qui lui revient, la Ville envisage de conserver l'ancien hôtel Beaujon et une chapelle de style néo-classique. Elle installera en outre plusieurs équipements publics, faisant actuellement défaut au huitième arrondissement : crèche, gymnase, espaces verts, éventuellement une école maternelle et une piscine.

Au cours de la discussion qui a suivi l'exposé du projet, les groupes socialiste et communiste se sont vivement opposés à la réinstallation dans deux bâtiments de l'hôpital Debrousse dans le vingtième arrondissement des services du ministère de l'intérieur qui se trouvaient jusqu'à présent à Beaujon.

A l'ouverture de la séance du Conseil, M. Henri Meillat, président du groupe communiste, avait demandé, « *en raison de la situation nouvelle née du scrutin du 10 mai* » la suspension à titre conservatoire des mesures concernant notamment les expulsions de locataires, les décentralisations d'entreprises et les fermetures de classes. M. Pierre Bas, président du groupe R.P.R., lui a répondu que le Conseil de Paris ne devait pas se transformer en une tribune politique et que « *sauf coup de force contre l'assemblée parisienne* » les élections municipales auront lieu dans deux ans.

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, ayant énuméré quelques-uns des projets du nouveau gouvernement, M. Roger Romani (R.P.R.), qui présidait la séance, lui a répondu : « *Adressez-vous à l'hôtel Matignon. Je constate qu'il y a au Conseil de Paris un deuxième porte-parole du gouvernement.* »

● *Interruption de la grève des marins et des officiers.* — Les officiers et marins de tous les syndicats ont décidé, le 1er juin, d'interrompre le mot d'ordre de grève (sous forme de retard à l'appareillage des navires) déclenché le 10 novembre 1980. Une délégation de syndicalistes avait été reçue, le jour même, par le ministre de la mer, M. Louis Le Pensec, et c'est à la suite des « engagements » pris par ce dernier qu'ils ont décidé de suspendre leur mouvement de grève. Le ministre a, en effet, déclaré à ses interlocuteurs qu'il demanderait que « *s'engage une négociation tripartite sérieuse afin que soient définies les étapes d'une politique de rattrapage en matière de pensions* », qui était le motif de la grève.

FAITS ET PROJETS

M. LE PENSEC ET LA SÉCURITÉ MARITIME.

M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, a visité le 2 juin le Centre d'opérations maritimes (COM) à la préfecture maritime de Brest. Au COM, sont centralisées toutes les informations sur la situation des navires au large de la Bretagne, notamment dans le cadre de la surveillance du trafic à l'entrée de la Manche. Le ministre de la mer a survolé en hélicoptère les installations de contrôle mises en place à Ouessant et le « rail » qu'empruntent, au large, les cargos.

Au cours d'une conférence de presse, en présence du vice-amiral d'escadre de Bigault de Cazanove, préfet maritime de la deuxième région, M. Le Pensec a annoncé son intention « *d'améliorer tout ce qui peut l'être* » dans le domaine de la surveillance, des interventions et des remorquages en mer.

Interrogé sur le pompage des soutes du *Tanio* (ce pétrolier malgache qui avait fait naufrage dans la Manche en mars 1980), qui est interrompu depuis plusieurs semaines à cause du mauvais temps, M. Le Pensec a annoncé la reprise des travaux dans les semaines à venir. A ce sujet, le préfet maritime de Brest a indiqué que le contenu de l'épave où il reste encore plusieurs milliers de tonnes de pétrole, ne présentait aucun danger pour les estivants. Enfin, M. Le Pensec a exprimé son intention de rendre publics les rapports sur le naufrage de l'*Amoco Cadiz*, en mars 1978, et l'explosion du pétrolier français *Betelgeuse*, en Irlande, en janvier 1979. — *(Corresp.)*

QUEL ÉTALEMENT CET ÉTÉ ?

La direction des routes vient d'achever la campagne 1981 menée auprès des entreprises pour obtenir un meilleur étalement des départs en congés d'été. Huit mille trois cents entreprises représentant plus de quatre millions de salariés ont été contactées.

Le résultat essentiel de l'enquête montre une concentration des débuts de congés le week-end du 1er août : pour près de la moitié des salariés (47 %) les congés débuteront en effet entre le 29 juillet et le 4 août. Dans les entreprises qui pratiquent la fermeture totale, cette proportion atteint même 67 %. Ce résultat fait ressortir les difficultés auxquelles auront à faire face l'ensemble des usagers des transports, qu'ils soient routiers, ferrés, aériens... lors du week-end du 1er août 1981.

Dans l'ensemble, les congés professionnels de l'été 1981 auront la même structure que les congés de l'été 1980 : 58 % des établissements ne ferment pas. Cette proportion est plus accentuée en Île-de-France.

ALITALIA MALADE DES GRÈVES

Comme les autres compagnies aériennes internationales, Alitalia a connu en 1980 une année difficile — 8,8 milliards de lires (44 millions de francs) de déficit — encore aggravée dans son cas par des difficultés propres à l'Italie. « *L'irrégularité du service pour cause de problèmes sociaux devient préoccupante* », a déclaré, samedi 30 mai à Rome, M. Umberto Nordio, président de la société. « *Ces circonstances vont peser lourd sur le bilan de 1981* », a-t-il ajouté, précisant que, au cours des quarante derniers jours, plus de trois cent cinquante mille des neuf cent mille passagers transportés sur les lignes italiennes ont subi des retards à cause de l'engorgement du transport aérien dans la région de Milan.

Un conflit salarial oppose, en outre, la direction d'Alitalia à ses navigants. Au total, les pertes de la compagnie pour faits de grève atteignent déjà 40 millions de dollars depuis le début de l'année, selon M. Nordio, qui précise toutefois qu'il n'est pas disposé « *à acheter la paix au prix de contrats qui nuiraient à la santé de la compagnie* ».

LES PILOTES DE LIGNE ET LE BOEING-737

Après avoir pris connaissance des résultats du référendum organisé auprès de ses adhérents (*le Monde* daté 31 mai-1er juin et du 2 juin), le bureau Air France du syndicat national des pilotes de ligne a publié un communiqué dans lequel il déclare que les pilotes de la compagnie nationale « *se voient contraints d'exploiter les Boeing-737 dans les conditions offrant une moindre marge de sécurité, mais acceptées par la majorité de leurs collègues européens et américains : un équipage réduit à deux pilotes seulement* ». Le syndicat est toutefois opposé à « *l'équipage à deux sur les avions futurs, notamment Airbus A-310 et A-320* ».

De son côté, le bureau national du S.N.P.L. « *tient à préciser que seuls les pilotes d'Air France peuvent être engagés par ce référendum. Les bureaux d'entreprise des autres compagnies, représentant 50 % des adhérents du syndicat, restent fermement attachés à la composition d'équipage actuellement retenue dans leurs entreprises respectives* ».

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

VERROUS ET ALARMES

Les cambriolages prolifèrent dangereusement. Alors que, en 1979, on en dénombrait près de deux cent trente mille, l'année 1980 a vu s'accroître ce record de plus de 25 %. Pendant ce temps, les ventes de matériel de sécurité contre le vol ne progressaient que de 10 % : insouciance ou conviction que cela n'arrive qu'aux autres ?

Dans les deux tiers des cas, les voleurs entrent par la porte. Sa protection mécanique commence par la pose d'une serrure multipoints ; elle bloque la porte sur son huisserie (par trois à cinq points d'encrage) d'un seul tour d'une clé unique. Si les efforts des fabricants portent sur le perfectionnement des serrures, la majorité des clés sont actuellement trop facilement copiables (seul le fabricant devrait pouvoir reproduire ses clés de sûreté).

Complément utile d'une serrure multipoints, le blindage évite le découpage du bois de la porte. Mais la ruse des cambrioleurs oblige à renforcer cette sécurité par des protège-gonds qui diminuent les risques d'arrachement à la « pince monseigneur ». Attention aussi à l'huisserie, qui doit être assez solide pour soutenir le poids de la porte blindée et la maintenir bien ancrée dans le mur.

Fichet vient de mettre au point un ensemble de protection comprenant une poutre d'acier de 1,85 mètre de haut supportant une serrure à six points de fermeture avec canon à double sécurité : un élément mécanique, à l'intérieur de la porte, résiste à une attaque au chalumeau. Une barre de pivotement, à paumelles soudées, renforce la liaison entre la porte et le cadre (« Vertibar S », 4 400 F posée). Fichet propose aussi le bouclier « Tolède » constitué d'éléments verticaux qui protègent la face extérieure de la porte (1 600 F posé).

Semant le doute chez ceux qui ont fait installer des serrures « inviolables », la revue *60 millions de consommateurs* a révélé, dans son numéro de mai, les agissements d'un nouveau genre de cambrioleurs qui entrent sans effraction. Le vol de matériel spécial, destiné aux serruriers, serait à l'origine de cette escalade dans l'ingéniosité du cambriolage. Cette nouvelle technique d'ouverture de porte sans effraction est heureusement limitée pour l'instant, mais il semble, dans tous les cas, plus prudent d'allier à une bonne protection mécanique un système d'alarme qui peut, par son niveau sonore, décourager une tentative de vol.

La plus simple de ces protections électroniques est associée à un verrou. Une sirène, alimentée par piles et reliée à une gâche de contact (qui s'adapte à une serrure multipoints de n'importe quelle marque), donne l'alerte lors d'une pesée exercée sur la porte (« Son Vol S 300 », Safe, 395 F). Plus complet et compact, le système de Promalarm comprend un verrou à clé magnétique dans le caisson duquel sont intégrés un détecteur et une alarme à piles. Deux clés permettent de choisir deux niveaux de sécurité, soit contre une pesée sur la porte, soit contre une intrusion avec une clé volée. Un bouton antipanique déclenche l'alarme en cas d'agression (1 650 F).

Centrale électronique

Dans une maison individuelle, la seule protection de la porte ne suffit pas. Des systèmes de détection par toutes les issues et dans le volume des pièces comprennent un ensemble d'éléments coordonnés. Des détecteurs ponctuels (d'ouverture, de chocs, de passage), associés à des détecteurs volumétriques (à radars, ultra-sons ou infra-rouges) envoient des informations à une centrale électronique qui commande les alarmes : sonores, lumineuses ou reliées par téléphone. Ces installations très complexes et onéreuses sont conçues et mises en service par des spécialistes. Le SYNIAL (Syndicat national des installateurs d'alarme contre le vol, 5, rue Hamelin, 75016 Paris, tél. : 727-97-49) communique les noms et adresses de ses adhérents.

Beaucoup plus légère et d'effet plus limité, une nouvelle méthode de protection électronique peut convenir, par son prix, à un appartement en location. Un boîtier, à poser sur un meuble, contient une détection par ultra-sons avec système réglable de découpage de l'espace à protéger et une sirène (« MOS 22 », Black & Decker, 950 F environ). Electrolux a mis au point un coffret avec détection aux infra-rouges, raccordé à un détecteur de vibrations fixé sur la porte d'entrée. Deux modèles d'alarme sont possibles : soit par un « ronfleur », qui avertit l'occupant d'une tentative d'intrusion par la porte, soit — en cas d'absence — par une sirène lorsqu'on pénètre dans le périmètre protégé (Secap, 3 528 F).

JANY AUJAME.

★ Fichet, 15, avenue Morane-Saulnier, 78141 Velizy-Villacoublay ; S.A.F.E., 146, rue de Charenton, 75012 Paris ; Promalarm, 21 rue du Bât-d'Argent, 69001 Lyon ; Black & Decker, Le Paysl, 69750 Dardilly; Electrolux, 43, rue Félix-Louat, 60304 Senlis.

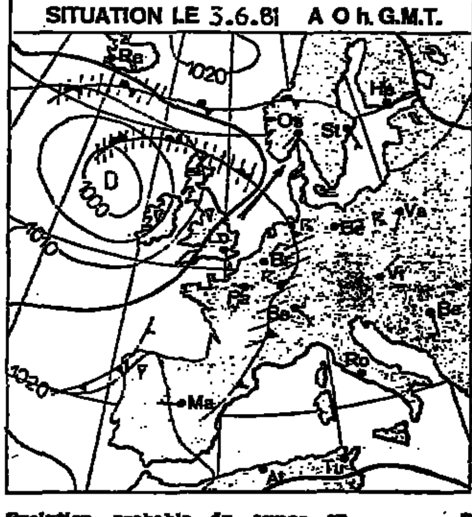
BAIN FLEURI. — A l'enseigne « Dans un jardin », une trentaine de boutiques à la devanture vert et blanc sont spécialisées dans les senteurs, parfums et produits de toilette. Elles ont aussi maintenant leur propre collection de linge : peignoir long, drap de bain, serviette de grande taille ou d'invité, en tissu éponge blanc, beige foncé ou de coloris pastel. Le panier de fleurs, emblème de ces boutiques, est brodé sur un écusson appliqué sur tout ce linge de toilette.

★ « Dans un jardin », 1, rue du Marché Saint-Honoré, 80, rue du Bac, 56, rue de la Santé et Forum des Halles à Paris. A Neuilly, Versailles et dans vingt-sept villes de province.

PLACARDS A L'ANCIENNE. — De nouvelles portes de placard, à fermeture en accordéon, sont réalisées en bois massif. Le modèle « Océane » a des panneaux rectilignes en pin, soulignés de fines moulures. La porte « Quercy », en chêne d'Amérique, a son panneau supérieur surmonté d'une traverse en forme de chapeau de gendarme ; elle s'intègre à un décor de style ou rustique. Ces portes de placard, se font en 2,05 m ou en 2,25 m de haut et en quatre largeurs, de 62 cm à 152,5 cm. Un exemple de prix : « Océane » en 2,05 m de haut et 1,22 m de large, 3 320 F environ ; « Quercy », 4 330 F environ.

★ « Portes de placard KZ », Société Krieg et Zivy, 10, av. Descartes, 92230 Le Plessis-Robinson, tél. 630-33-83. Indique ses revendeurs.

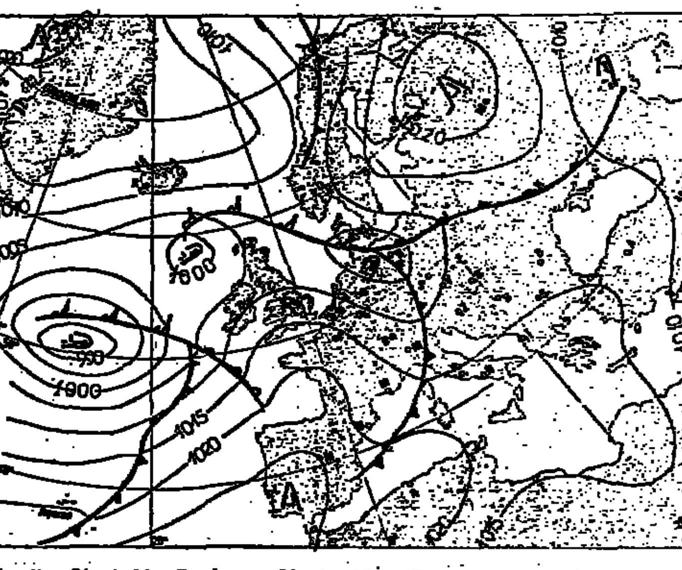
MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 4.6.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 4 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 juin à 0 heure et le jeudi 4 juin à 24 heures :

Succédant au temps chaud et orageux, une amélioration relative intéressera jeudi la plus grande partie de la France, mais une perturbation, venant de l'Atlantique, se dirigera vers les îles Britanniques et vers nos régions du nord-ouest.

Jeudi 4 juin, des Vosges aux Alpes et à la Corse, le temps sera encore orageux le matin, il deviendra variable avec d'assez belles éclaircies l'après-midi et le soir. De la Bretagne à la Flandre, après des éclaircies nocturnes et matinales, le ciel se couvrira par l'ouest : il pleuvra un peu et les vents, modérés, viendront du sud-ouest. Sur le reste de la France, après une matinée nuageuse et parfois brumeuse, le temps sera très variable : éclaircies et ondées orageuses. Les vents, modérés de secteur nord dans la vallée du Rhône et près de la Méditerranée, seront faibles et variables ailleurs ; ils deviendront modérés de sud-ouest le soir, près de l'Atlantique. Les températures maximales seront en baisse.

Le mercredi 3 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,3 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 juin ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 24 et 14 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Bourges, 21 et 12 ; Brest, 16 et 12 ; Caen, 20 et 9 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 25 et 13 ; Dijon, 28 et 15 ; Grenoble, 29 et 15 ; Lille, 21 et 13 ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille, 28 et 16 ; Nancy, 28 et 15 ; Nantes, 19 et 10 ; Nice, 26 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 13 ; Pau, 24 et 14 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 19 et 10 ; Strasbourg, 30 et 17 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, 25 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 12 degrés ; Amsterdam, 26 et 13 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 31 et 20 ; Bonn, 30 et 14 ; Bruxelles, 24 et 13 ; Le Caire, 33 et 18 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 24 et 14 ; Genève, 28 et 18 ; Jérusalem, 28 et 12 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 19 et 20 ; Madrid, 22 et 13 ; Moscou, 24 et 14 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 19 et 14 ; Palma-de-Majorque, 24 et 15 ; Rome, 30 et 15 ; Stockholm, 22 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2943

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Appareil pour un as de l'acrobatie aérienne. — II. Rapace parmi les humains et rongeur parmi les bêtes. Serpent à plumes de nos grands-mères. — III. Etage inférieur du bâtiment. — IV. Article. — V. Permet au secrétaire d'économiser sa salive. — VI. Est souvent perçu, mais reste toujours inaperçu. Glacé, il fait souvent suer. Possessif. — VII. *Ante meridiem*. — VIII. Se découvre à l'entrée de l'église. A rôdé en France, mais circule toujours chez les Roumains. Négation. — IX. Ses gaillards dansaient à l'époque de la gaillarde. — X. Cordon conducteur. — XI. Telle est la Vénus de Milo.

VERTICALEMENT

1. Auxiliaire médical d'une rare indiscrétion. — 2. Belles des jardins ou sauvages asiatiques. — 3. Bien qu'apatride, on ne saurait le concevoir sans adresse. Forme d'avoir impliquant une collectivité. — 4. S'il s'oppose au général, ce n'est pas par antimilitarisme. — 5. Epoque des belles découvertes. On peut les accommoder à l'américaine. — 6. Nom donné par les gens du forum au manteau des gens de l'agora. — 7. Noir américain qui fit carrière en Afrique. Celui sur lequel on peut compter pour qu'il compte sur vous. — 8. Source de rumeur publique. Dégradant. — 9. Buffon, Zola ou l'empailleur.

Solution du problème n° 2942

Horizontalement

I. Autopsier. — II. Ubac. Ante. — III. Tue-tête. — IV. Ninas. — V. Muid. Ca. — VI. Osait. Fou. — VII. Bis. Amour. — VIII. In. Ana. Râ. — IX. Lent. Lien. — X. Ire. Lut. — XI. Blesser.

Verticalement

1. Automobile. — 2. Ubu. Usine. — 3. Taenias. Nil. — 4. Octidi. Atre. — 5. En. Tan. Es. — 6. Satan. Mal. — 7. Inès. Fô. Ile. — 8. Et. Coureur. — 9. Restaurant.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 JUIN

« L'église Saint-Séverin », 12 h. 30, devant l'église, Mme Guillier.

« Château de la Motte-Tilly », 13 h. 30, place de la Concorde, Mme Oswald.

« Musée Cognacq-Jay », 15 h., 25, boulevard des Capucines, Mme Garnier-Ahlberg.

« Ateliers des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Legrégeois.

« Joséphine à Malmaison », 15 h. 30, entrée du château, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Atelier d'icônes », 15 h., 40, rue Pascal (Approche de l'art).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h., parvis (Arcus).

« L'Opéra », 13 h. 30, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Ruche », 14 h. 30, métro Convention (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

« Modigliani », 15 h., 11, avenue du Président-Wilson (Visages de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 3 juin 1981 :

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté fixant les conditions d'élection des représentants des personnels et les règles de fonctionnement des commissions paritaires prévues à l'article 25 de la loi du 31 décembre 1970.

CONFÉRENCES

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La réincarnation, message d'espoir » (Loge unie des théosophes). Entrée libre.

VIVRE A PARIS

Les services ouverts ou fermés pour les fêtes de la Pentecôte

● PRESSE. — Les quotidiens parisiens qui paraissent le lundi paraîtront normalement lundi 8 juin.

● BANQUES. — Elles seront fermées du vendredi 5 au soir au mardi 9 juin au matin.

● GRANDS MAGASINS. — Les grands magasins parisiens seront ouverts aux heures habituelles le samedi 6 juin. Ils seront fermés le lundi 8 juin toute la journée.

● P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés lundi 8 juin et il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche et le bureau situé au chef-lieu de département (de 8 heures à 12 heures). Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés, soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

● R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés lundi 8 juin.

● SECURITE SOCIALE. — La Caisse primaire d'assurance-maladie de la région parisienne indique que les guichets resteront ouverts le vendredi 5 juin dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public, jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h. 30. Les centres et services seront normalement ouverts au public le mardi 9 juin.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil situés à Paris (9e, 13e et 15e arrondissement), Evry (91), Nanterre et Clamart (92), Saint-Denis, Rosny-sous-Bois et Pantin (93), Maisons-Alfort (94), Garges-lès-Gonesse (95), Saint-Quentin-en-Yvelines (78), seront fermés au public du vendredi 5 juin à 12 heures au mardi 9 juin au matin. Cependant, le vendredi 5 juin après-midi, les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

● MUSEES. — Les musées nationaux seront ouverts samedi 6 juin. Les dimanche 7 et lundi 8 juin seront ouverts uniquement : le Musée des monuments français, les châteaux de Compiègne et de Fontainebleau, la Malmaison, le Musée des arts et traditions populaires, le musée Rodin, les galeries nationales du Grand Palais (expositions « Cappiello », jusqu'au 29 juin ; « Les chevaux de Saint-Marc-Venise », jusqu'au 10 août ; « Nicolas de Staël », jusqu'au 24 août). Seront ouverts le dimanche 7 uniquement : le château de Versailles, le Grand Trianon, les Antiquités nationales Saint-Germain, Port-Royal, le Musée des arts africains et océaniens.

Le musée Marmottan et le Palais de la découverte seront ouverts samedi 6 et dimanche 7 juin et fermés le lundi 8 juin. Au Musée des arts décoratifs, l'exposition « Tomi Ungerer » restera ouverte les dimanche 7 et lundi 8 juin, alors que les salles permanentes du Musée seront fermées. Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert les samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 juin, de 10 heures à 22 heures.

La Bibliothèque nationale (Musée des médailles, expositions temporaires, galerie de photographie, salles de travail, services) sera entièrement fermée le dimanche 7 juin. Les salles de travail, les services et la galerie de photographie seront fermés les lundi 8 et mardi 9 juin. Le Musée des médailles (13-17 heures), l'exposition « Matisse » (12-18 heures) seront ouverts les lundi 8 et mardi 9 juin. Les musées de l'hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, Dôme royal, église Saint-Louis) seront ouverts les samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 juin, sans interruption, de 10 heures à 18 heures. Au cours de ces trois journées, le public pourra avoir accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures. La projection permanente de documentaires et films sur les deux derniers conflits mondiaux aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée chaque après-midi de 14 heures à 18 heures. Le Musée des plans-reliefs sera fermé (comme d'habitude) le dimanche matin, mais ouvert à partir de 14 heures, ainsi que le samedi et le lundi toute la journée.

● SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles » daté 4 juin.

● LOISIRS. — On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais) et le 720-57-58 (informations en allemand).

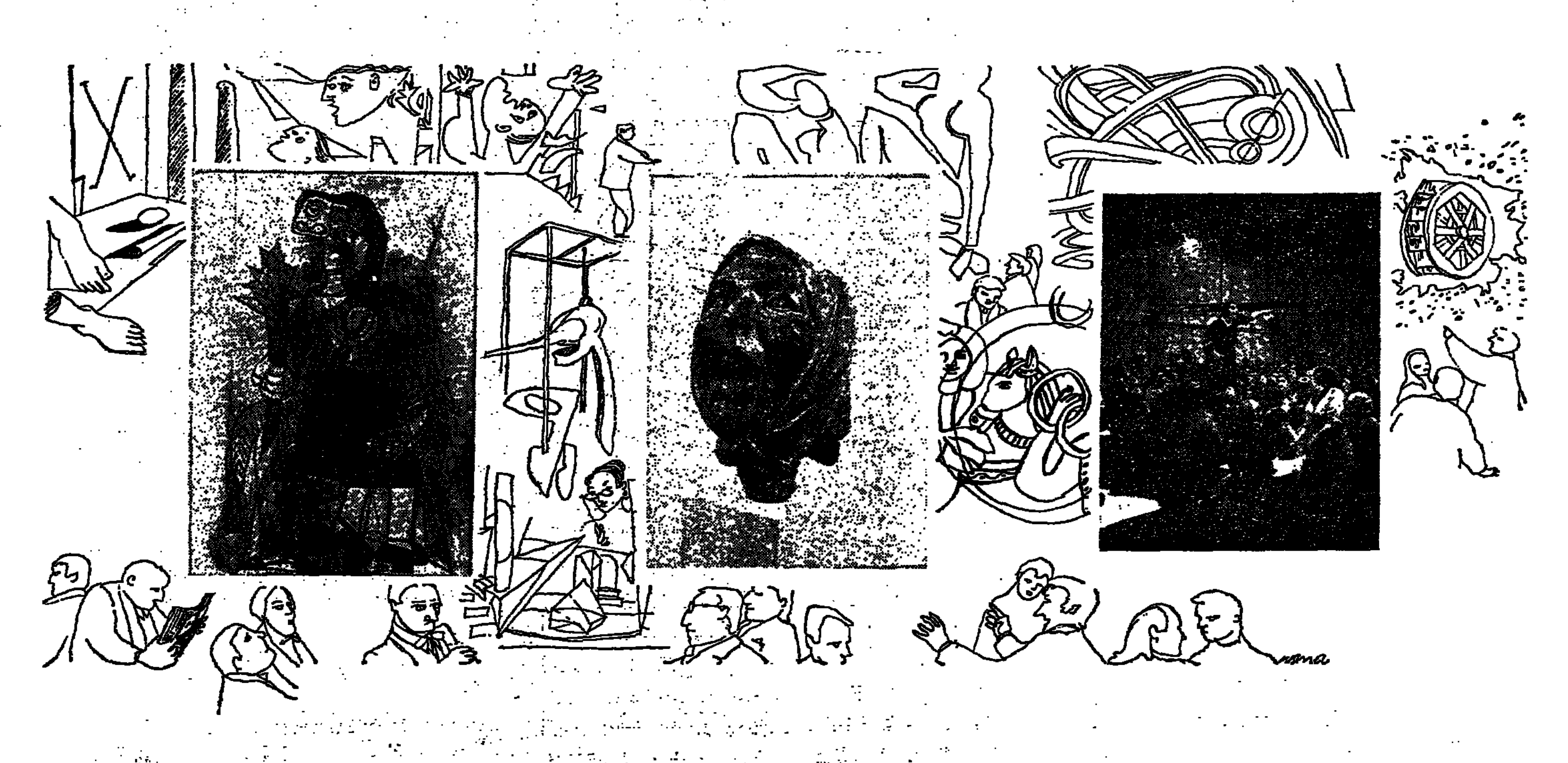
LES URGENCES DU DIMANCHE : RECTIFICATIF. — Dans nos éditions datées 31 mai - 1er juin, nous avons attribué par erreur un numéro de téléphone à S.O.S.-Amitiés pour Evry. Le bon numéro est : 075-16-16 (de 14 heures à 6 heures du matin).

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Paris-Paris », au Centre Georges-Pompidou



Les Anciens et les Modernes

AVANT de rendre compte d'une exposition qui couvre une époque aussi dramatique que fertile en pulsions culturelles de toute sorte, nous aimerions donner quelques indications à l'usage du visiteur, que la richesse même du spectacle risque de désorienter. D'abord, lire le *Petit Journal* et se pénétrer du plan des salles, sans quoi l'on sera très vite perdu. Ensuite, feuilleter et même lire, lire entièrement, le catalogue (140 F), qui offre une abondante documentation et un ensemble d'articles historiques, pour la plupart très clairs et bien informés.

On pourra faire alors une première visite, en se limitant à l'audiovisuel. Diffusant en permanence des reportages, des bandes d'actualité, des films comme *Nuit et brouillard*, il évoque fort bien et mieux que les objets exposés (vêtements, meubles, affiches) l'atmosphère de l'époque, qu'il s'agisse de l'inénarrable gâtisme vichyssois ou de la sensibilité généreuse, œcuménique et un peu mollassonne des premières années de la IVe République. La France d'alors, c'est le « tripartisme », comme le montre ce documentaire consacré à « nos gloires artistiques », où l'on voit défiler Rouault, Picasso, Matisse, Braque, Utrillo, et... l'auteur des reliefs du Musée d'art moderne, « Jeanniot le Magnifique ».

Autoportrait de Bonnard

Une seconde visite préalable ne serait pas inutile, que l'on consacrerait à la lecture des documents qui, dans chaque salle, accompagnent et éclairent les œuvres. C'est peut-être la partie la plus remarquable de l'exposition, et d'autant mieux venue que tous ces documents, lettres, tracts, catalogues, photos coupures de presse, sont présentés à hauteur d'œil et non, comme on le fait d'ordinaire, dans d'épuisantes vitrines génératrices de torticolis.

Tout cela bien en tête, on rentrera chez soi, en se reposant, on apprendra le catalogue par cœur et on laissera mijoter à feu doux pendant deux ou trois jours. A moins que l'on ne préfère une méthode plus expéditive. Dans ce cas, on s'imposera quelques exercices d'assouplissement (surtout pour les mollets), et on foncera directement dans le tas, comme nous allons le faire maintenant.

1937 est l'année de la guerre d'Espagne et de l'Exposition des arts et des techniques dans la vie moderne. *Guernica* n'a pas quitté New-York, mais on aura vu dans le forum le rideau de Picasso pour le *14 Juillet* de Romain Rolland, et on est accueilli à l'entrée de l'exposition par la *Montserrat* de Gonzalez, qu'entourent des œuvres de Dali et de Masson, *La femme qui pleure*, l'affiche fameuse de Miro, « Aidez l'Espagne », et la maquette du *Prométhée* de Lipchitz, que l'on avait placée sur les Champs-Elysées, pour la plus grande fureur des milieux académiques.

Pourtant, l'Institut avait encore de beaux jours devant lui, et, entre la Résistance et le Mouvement, les hommes du front populaire avaient choisi une cote finalement assez bien taillée, que l'on aurait pu évoquer plus largement. L'Exposition de 37, ce n'est pas seulement Delaunay au pavillon des Chemins de fer. C'est aussi Waroquier au Palais de Chaillot et, pourquoi pas ? « Jeanniot le Magnifique », qui, de toute manière, vaut bien les peintres « engagés » de l'époque, que nous retrouverons tout au long du parcours, puisqu'ils ont remis ça après 1944, sans que jamais les bons sentiments parviennent à leur tenir lieu de talent.

C'est, d'ailleurs, le regret que laisse cette exposition, d'être à ce point manichéenne, d'avoir privilégié ce qui se presse sans grande raison au seuil de l'événement, d'avoir bien souvent confondu l'avant-garde avec l'écume de l'histoire. Il y a eu, à la veille et au lendemain de la guerre, une peinture de tradition qui était plutôt honorable, et, qu'on le déplore ou non, Cavaillès, Brianchon ou Segonzac, appartiennent à l'époque, autant que Geneviève Asse et tant de peintres abstraits, surréalisants ou non, des années 50, que la simple charité commandait d'oublier.

L'abstraction et le surréalisme n'en sont pas moins les mouvements les plus significatifs de l'avant-guerre, même si le second, dont on évoque l'exposition elle aussi internationale, présentée à Paris en 1938, donne déjà des signes de fatigue que la suite des temps ne fera qu'accentuer. Là aussi, quelques oublis auraient été salutaires, tant l'importance du surréalisme, après l'exil américain, tient sans doute davantage aux débats qu'il a suscités qu'aux œuvres dont il faudrait lui attribuer la paternité.

L'art abstrait paraît au contraire un foyer intact, si l'on en juge par la qualité des toiles (Magnelli, Hélion) et des sculptures (Béothy, Chauvin, Arp, Sophie Taeuber) que l'on a disposées devant les présences tutélaires de Kandinsky et Mondrian. Et dans la petite salle qui précède la vitrine où sont exposés d'immenses gants violets dus à l'inspiration conjointe de Dali et de Schiaparelli, c'est un vrai bonheur que de découvrir ces belles gouaches si naïvement et calmement désespérées que Bram Van Velde peignait déjà à la veille de la guerre.

La guerre elle-même n'a guère modifié les données du problème. Les Anciens continuent et continueront, admirablement. Bonnard, Villon, et rien n'est plus émouvant que le rapprochement de leurs autoportraits. Laurens, Léger, qui fera loyalement l'expérience du réalisme socialiste dans sa dernière version de l'épopée de l'accordéon, de la casquette et du vélo. Braque, dont les *Ateliers* de 1950 sont comme le grand testament du cubisme. Picasso, qui n'a jamais autant collé à l'histoire que dans ces années de faim et de deuil dont, en attendant *le Charnier*, *la Femme à l'artichaut* est le burlesque et terrifiant totem.

Ame, rêves ou délire

On aurait aimé que soit mieux représenté le Picasso d'après guerre, le Picasso solaire, dionysiaque d'Antipolis et de Cannes. Car, nous l'avons dit et l'exposition ne peut que nous amener à le redire, les grands moments de cette époque, c'est peut-être aux Anciens, aux « vieux » que nous les devons. Cela ne signifie pas que les Modernes n'aient rien fait, et ceux qui vivaient alors à Paris tiennent vif en mémoire le sentiment d'aborder sur une terre enfin inconnue que donnèrent les premières expositions de Soulages ou de Wols, de Sam Francis et de Riopelle.

Mais si, dans ce parcours un peu lassant, il est un lieu qui laisse une impression de sanctuaire, de suprême savoir, de perfection bienveillante et modeste, c'est bien la salle où sont accrochés les *Nus bleus* de Matisse, *le Rideau égyptien* et, non loin de là, le grand *Saint Dominique* de la chapelle de Vence, qui justifie à lui seul tous les efforts du Père Couturier en faveur de l'art sacré.

Le sacré fut une découverte de la guerre. Comme, dans les périodes de désastre, c'est toujours la culture qui fait les frais de l'examen de conscience, le besoin, renouvelé des années 20, s'exprima alors de revenir aux sources archaïques et ingénues de la tradition nationale, à Jeanne d'Arc, à Lascaux, à l'art roman, dont Focillon venait avec tant d'éloquence de célébrer les merveilles.

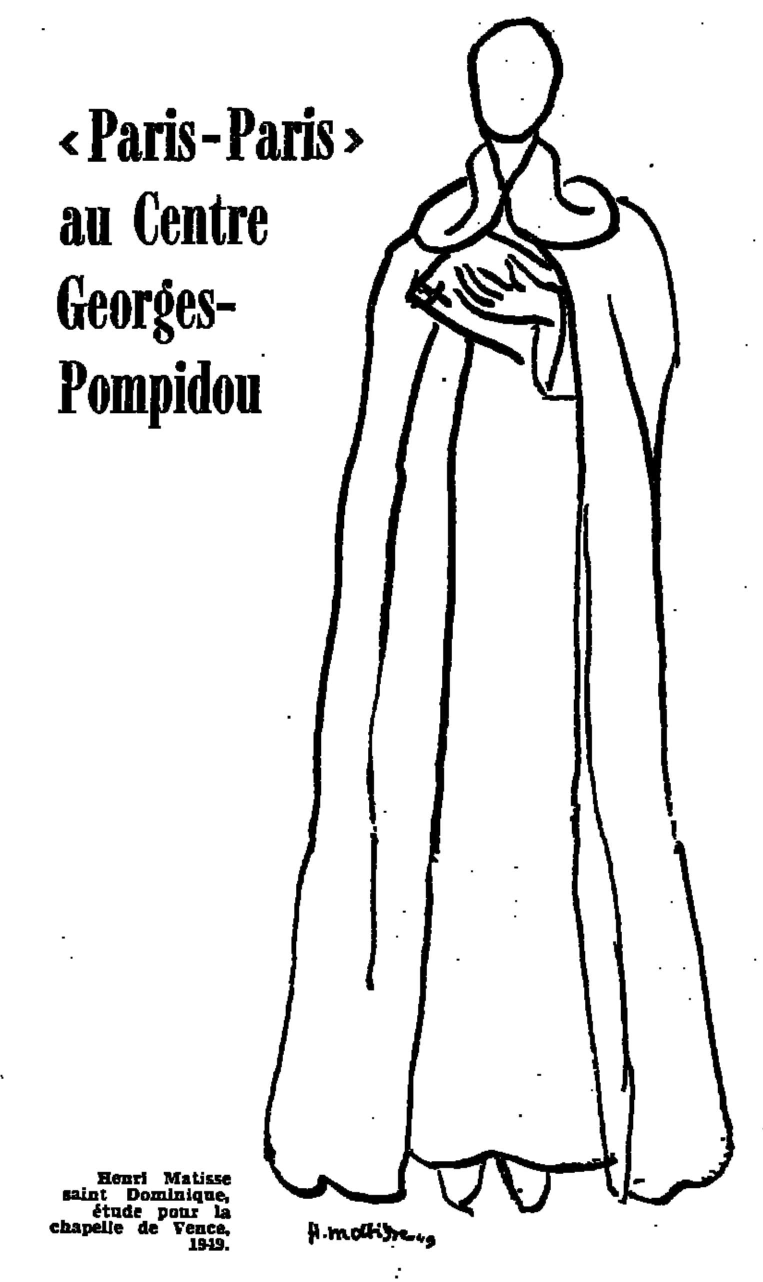
Et ce fut, en mai 1941, l'exposition des *Vingt jeunes peintres de tradition française* qui réunissait Manessier, Le Moal, Bertholle, tous trois anciens élèves de Bissière à l'académie Ranson, Lapicque, Estève, Bazaine et quelques autres, « *ignorants qui ne savent que leur âme* », comme on devait écrire à leur propos. Se réclamant à la fois du personnalisme d'Emmanuel Mounier et de l'« espace couleur » de Bonnard, de sensibilité très religieuse (Manessier avait fait un séjour à la Trappe), ces jeunes peintres allaient être, au lendemain de la guerre, les figures de proue de la « nouvelle école de Paris », même si tous n'ont pas tenu les promesses d'aube spirituelle dont leurs premières œuvres furent investies.

Il y avait ceux qui ne savent que leur âme. Il y eut ceux qui ne savent que leurs rêves ou leur délire : Artaud, Chaissac, Michaux et tous ces « *obscurs illuminés, primitifs ou illettrés* » que Dubuffet présente en 1947 à la galerie Drouin et pour lesquels il allait créer le Musée de l'art brut. Avec un formidable aplomb et un talent tout neuf, fait de verve populaire ou populiste et quasi célinienne, Dubuffet prend alors la tête de la croisade contre la culture et le « *petit savoir-faire* » de la belle peinture, contre le « *clan des intellectuels de carrière* » et des « *fins lettrés* », ce qui est d'ailleurs assez comique si l'on pense que ses premiers admirateurs furent Jean Paulhan et Francis Ponge, tous les « *fins lettrés* » et toute la fine fleur de la N.R.F.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 18.)

« Paris-Paris » au Centre Georges-Pompidou



Henri Matisse saint Dominique, étude pour la chapelle de Vence, 1949.

Les Anciens et les Modernes

(Suite de la page 17.)

A un niveau tout de même plus profond que celui des graffiti et du tripotage « matiériste », qui est une cuisine comme une autre, la remontée vers l'indicible s'exprime au lendemain de la guerre dans la série des *Otages* de Fautrier, et surtout dans cette extraordinaire archéologie du négatif, dans cette exhumation du rien que met alors en scène Alberto Giacometti. Avec lui s'achève une tradition d'hédonisme dont Matisse avait été le dernier représentant, et des œuvres comme *le Nez*, *Tête sur tige*, *Cage* marquent l'un des temps les plus forts de notre parcours, celui de la rupture vers l'autre versant du siècle, de l'accord pour une fois réalisé entre un grand artiste et la sensibilité d'une génération.

Le monde de Giacometti, c'est le monde de Godot, le monde de la stupeur, de l'égarement originels. Un monde pourtant qui est aussi celui du cœur tel que l'illustrent les portraits qu'il fit de sa mère et qui sont accrochés un peu plus loin, à côté, on ne sait trop pourquoi, des *Beaux jours* de Balthus et de deux vaillantes *Citrouilleries* de Jean Hélion. Ce sont là, nous dit-on, « *figurations au-delà du regard* », et c'est un des aspects du problème que posait la « nouvelle école de Paris ».

L'expression d'école de Paris avait été employée dans les années 20 pour désigner des artistes qui travaillaient à Paris, se rencontraient volontiers à Montparnasse et n'étaient pas tous français. Elle fut reprise après 1945 dans une atmosphère de patriotisme intensif dont témoignent ces lignes échappées, tout au moins on l'espère, à la plume de Pierre Francastel : « *L'école de Paris n'est pas épuisée. Elle s'apprête à se révéler sous une forme nouvelle, entraînant avec elle tous les autres arts... Je salue les prémices de la nouvelle école de Paris. La peinture française s'apprête une fois de plus à affirmer sa primauté absolue : c'est elle qui va, demain, témoigner la première, dans le monde, de notre souveraineté intellectuelle retrouvée.* »

S'il est vrai que Paris fut, au lendemain de la guerre, un foyer très vivant qui attira des peintres venus du monde entier, et en particulier d'Amérique du Nord, on peut, à cet ahurissant chauvinisme, préférer la réserve de Julien Alvard (le critique de l'époque que l'on relit avec le plus de plaisir) déclarant que « *cette école de Paris est comme l'Arlésienne : tout le monde en parle, personne ne l'a vue* ». Et personne ne peut davantage la définir, tant les tendances y furent diverses et les querelles de doctrines ou de personnes, aussi violentes qu'aujourd'hui, à peu près incompréhensibles.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que la génération de 1950 vit dans l'abstraction — qu'elle soit géométrique, lyrique ou « tachiste », — la vérité enfin révélée et la solution à tous les problèmes de la peinture, les rares fidèles de la figuration s'abritant alors sous la tunique (pardon : le pagne !) quelque peu effilochée de l'Eros surréaliste, dont l'influence ne fut d'ailleurs pas négligeable sur des peintres comme Degottex ou Hantaï.

Tout le monde est abstrait en 1950, mais chacun l'est à sa manière, et, malgré l'importance des expositions collectives et des groupes et sous-groupes animés par des critiques oraculaires (ce fut leur âge d'or), la complexité de l'époque est telle que l'évocation en est inévitablement confuse. Il aurait peut-être mieux valu accepter cette confusion, présenter des individus plutôt que de les répartir en catégories aux frontières aussi fragiles que « Geste et Signe », « Couleur et Forme », « Lumière et Nature ». Et l'on peut aussi regretter certaines absences (Marcelle Loubchansky, par exemple) comme certaines présences parfaitement inutiles, s'étonner que l'on n'ait pas fait meilleur sort et meilleure place à l'éloquence de Pierre Soulages.

Par rapport à la sensibilité plus feutrée de Bazaine, à la force très contrôlée de Magnelli et d'Herbin, l'éloquence, le goût des grands formats, du risque, l'ampleur et la rapidité de la conception apparaissent comme les qualités dominantes d'une génération dont le symbole pourrait être l'étourdissant *Big Red* de Sam Francis.

Et l'éloquence est ici ce qui fait un peu défaut, sauf dans la salle consacrée aux géomètres et aux constructeurs. Grâce à Jean Gorin, à Lardera, à Jacobsen, et malgré la présence de l'insupportable raseur que fut toujours Ellsworth Kelly, elle est aussi vivante et « nombreuse » que le permettait le sujet avant que la solution salvatrice du mouvement déplaçant les lignes et faisant grincer l'orthogonie ne lui soit apportée par Calder et Pol Bury, Tinguely et Takis.

La fin de l'exposition embraye sur une autre époque : 1957 est l'année des premiers monochromes d'Yves Klein, l'année de la rétrospective Pollock au Musée d'art moderne de New-York. Sept ans plus tard, le grand prix de la Biennale de Venise, attribué à Robert Rauschenberg, consacre le triomphe, obtenu à la force du poignet de l'école américaine. Adieu Paris, bonjour New-York ? Ou adieu New-York, bonjour Paris ? comme disait en 1920 Georges Auric. Plutôt que de relancer le débat, je vous propose, au terme de cette longue marche, de nous en jeter un derrière la cravate, dry-martini ou champagne à votre choix, et même les deux à la fois.

ANDRÉ FER[illegible]

Écrans et photos

Le grand brouillage

L'IMAGE, dans Paris-Paris, est éparpillée, sans autre principe que le rapprochement, la concomitance de dates, de sujets. Ainsi les photos de la guerre d'Espagne prises en 1937 par Capa et Seymour forment-elles une sorte de base réaliste hors de laquelle peuvent librement affluer les interprétations visionnaires de Dali ou Picasso. Les peintres ne sont pas partis des photos, mais d'un ensemble de résonances, portées par l'actualité, distordues dans l'imagination et recomposées dans des métaphores plus percutantes. Dans les salles sombres on entend les magasins de diapositives se recharger en cliquetant, avant de projeter sur les facettes des murs, vite aperçues, les couvertures kitsch des magazines de l'époque (« Freud, le roi de l'amour à Paris » ou « Shakespeare chez les nègres »), les photos de vedettes, Jouvet, Hitler, Garbo, et des écrivains, des peintres, comme des éclats de mémoire ou les masques derrière lesquels a mariné la matière qui va être déployée dans les autres salles.

La photo doublonne sagement, par quelques exemples appropriés, les sections picturales : Sougez, Man Ray, Zuber et Dora Maar pour l'abstraction. Le trajet photographique proprement dit, élaboré par Roméo Martinez, part du reportage historique (l'occupation principalement, puis la libération) pour aboutir au reportage « bonhomme » (le Paris des Halles, des baraques de strip-tease et des caves à Saint-Germain-des-Prés), avec Cartier-Bresson, Doisneau, les frères Seeberger, et un beau panorama sur l'œuvre de Willy Ronis. Mais le plus souvent l'image n'est que le lieu de départ de la création, une sorte de préface visuelle, découpée salle par salle. Les petits écrans de télé encastrés entre les tableaux retransmettent les actualités de l'époque (discours de Pétain aux Français à l'occasion du nouvel an), mais les montages, bien réalisés par l'INA, durent quarante-cinq minutes, et les gens décrochent, ou bien s'assoient par terre, ou carrément s'allongent, en créant des encombrements. Le son est affaibli, presque indistinct, pour ne pas perturber le niveau sonore général. Il n'empêche que des musiques d'opérette viennent entrechoquer, de loin, le commentaire dramatique de Nuit et Brouillard, *d'Alain Resnais, repassé en boucle, et les images des cadavres charriés à la pelleteuse.*

Grand brouillage et petits incidents. Deux vieilles dames se sont assises sur la Fleur qui marche, *de Fernand Léger, et refusent d'en être délogées : «* On est crevées, il faut bien s'asseoir quelque part. *» Un monsieur à chapeau et parapluie a perdu sa femme et hurle son nom (elle s'appelle Hildegarde) d'une salle à l'autre...*

Alors, quel sort faire à l'image ? Sinon celui fait à tout objet de ce fourre-tout sympathique : une assimilation fluctuante. Car l'immense succès de ces expositions, malgré les réserves de la critique, doit tenir à ce sentiment de culture diffuse, de promenade à la fois ardue et ludique (on se croirait dans un jardin d'enfants sérieux) qui facilite un copieux gobage d'échantillons artistiques.

H. G.



Le peintre de la tour Eiffel
Marc Riboud, 1953

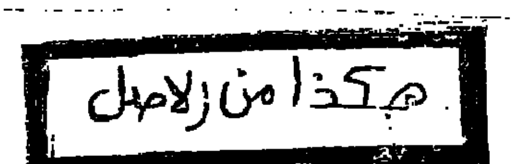
Lecture

QU'ELLE ait lieu à Paris ou ailleurs, en 1937-1957 ou dans un autre temps, la littérature reste inexposable. Allées et venues silencieuses, solitaires, impalpables, entre écriture et lecture, la littérature ne peut être extériorisée, exposée, appréhendée par les yeux d'un passant.

Clouzot a filmé Picasso en train de peindre, c'était des choses un peu mineures qui naissaient sur le verre dépoli, mais le spectateur percevait quand même une peinture venant au jour, celle de Picasso. Si Clouzot avait filmé Francis Ponge en train d'écrire, le spectateur n'aurait pas vu la formation de la poésie de Francis Ponge sur la lessiveuse ou la pomme de terre ; ça se passe ailleurs, l'écriture.

A Lille, il y avait dans les années 50 un excellent boucher, M. Callens. Sur son éventaire, il exposait les noix de veau, les épaules d'agneau. Les femmes averties voyaient là une viande sûre, et elles achetaient. Puis M. Callens a eu envie de distribuer autre chose, il a choisi les livres. Eh bien, il a tout de suite senti que la littérature, à l'inverse de la viande, ne se voit pas du dehors, et que, s'il mettait des livres à l'éventaire, il allait tout droit à l'échec. Dans la vitrine de sa librairie, il n'a pas mis de livres, mais des pingouins, des roses de sable, un beau costume de cardinal, un peu de pharmacie d'urgence, de grosses pivoines. En moins de trois mois, cette librairie, Le furet du Nord, était la première de France, par le chiffre d'affaires.

Il existe un cas à part dans lequel la littérature peut faire acte d'exposition. C'est lorsque les livres manquent partout, sauf dans l'enceinte de l'exposition. A Moscou, la littérature française est absente des librairies et des maisons. On ne peut se procurer là-bas ni Proust, ni Rimbaud, ni Raymond Roussel, rien. Dans l'exposition française qui eut lieu à Moscou vers 1960, Pierre Faucheux avait construit une grande villa, très



Architecture

Avant et après Le Corbusier

ENCORE plus que la peinture, l'architecture dans les années 30 était au creux d'une longue crise. Crise de la création et crise de la commande. En fait, depuis les années 20, on rêvait beaucoup sous le signe de la machine et du grand nombre, et on construisait peu, suivant les remous politiques qui affectaient l'Europe, les révolutions — la révolution russe, et son simulacre esthétique en Italie futuriste.

Ces bouleversements ont leurs symboles. Les pouvoirs « révolutionnaires », à gauche comme à droite, demandent, une fois en place, de l'architecture monumentale, si apte à *impressionner* les foules. Ainsi, Mussolini veut une « *città nuova* » sur le modèle de l'Empire romain héroïque (il jouait doublement sur la mystique des architectes nationalistes et le modernisme des architectes rationalistes). Et, avec Hitler, les architectes modernes du Bauhaus suivront le chemin de l'émigration américaine et les pompiers académiciens, comme Troots et Speer, son élève, prendront le pouvoir. C'est le retour au « grand goût » architectural, partout en Europe, y compris en France au moment où s'ouvrait l'Exposition universelle de 1937.

Les colonnades des palais du Trocadéro et de Tokyo (de Carlu, Boileau, Azéma) n'avaient rien à envier à la monumentalité du pavillon soviétique de Joffan, ni à celui de l'Allemagne hitlérienne de Speer. Pas plus que le ministère des travaux publics par Perret, en construction, tout près, avec une étonnante nouveauté dans ses techniques de fabrication et un tout aussi étonnant retour au passé en ce qui concerne sa « création ». C'est le paradoxe de l'Expo de 1937 sous le Front populaire : Delaunay et Léger y jouent les utopistes d'un monde à venir, et les architectes en place, les historicistes. Les modernes, qui passent pour des agitateurs, sont mis au rancart. Le Corbusier avait dû présenter son pavillon en toile du côté de la porte Maillot, hors du territoire central de l'Exposition. Vingt ans après, en 1957, ses idées reviendront au premier rang.

Cette fois, il ne s'agissait plus d'architecture théâtralisée pour foire universelle, mais de la nécessité de construire beaucoup et vite, alors qu'on n'avait pas d'industrie ni de savoir technique, ni même de cadres administratifs. Il n'y avait que des architectes impatients de sortir du long sommeil des années de crise et de guerre.

La manifestation de Paris-Paris — qui fait la part si belle à la peinture, étiquetant chaque inflexion du pinceau sur la toile, — était l'occasion de montrer en raccourci l'itinéraire de la France construite en ces années. Ce qu'on a réalisé pour la peinture, on ne l'a pas, hélas ! tenté pour l'architecture, qui demeure une inconnue, une fatalité objective d'où tout débat culturel sérieux est absent.

Sous le signe de la machine

Pourtant, il s'agit d'une époque où s'est condensé le bouillonnement des années 20, en fait du terme définitif du dix-neuvième siècle. Depuis cette décennie, les créateurs rêvent et se veulent les visionnaires d'un nouveau monde appelé à être meilleur. Un monde sous le signe du progrès heureux — on y croyait encore, — de la machine.

Pour Le Corbusier, il n'était question que de maison-machine, de ville-machine, où l'habitat rompt ses attaches avec le passé culturel. Il veut moins de symbolisme du passé et plus de pragmatisme dans la conception du logement, qui peut être produit à bon marché en série à partir d'un modèle bien mis au point. Ce sont des rêveurs, ces gens du bâtiment, comment ne le seraient-ils pas ? Ils construisent si peu. Ils ont tout leur temps, dans l'attente des commandes, de dessiner, d'élaborer des projets, d'inventer une architecture sur papier, qui finalement fait avancer l'architecture tout court. Si bien que les temps de crise avaient tout de même un côté bénéfique. Comme Mallet-Stevens, Lurçat, Pingusson, Le Corbusier recevait de temps à autre une commande, mais il avait sur eux l'avantage d'écrire pour porter la bonne parole du modernisme, et ses maisons, même de dimensions modestes, étaient les illustrations de ses théories. Par exemple, la villa Savoye, à Poissy, chef-d'œuvre d'architecture cubiste, suivie du pavillon des Temps nouveaux et du plan pour Paris.

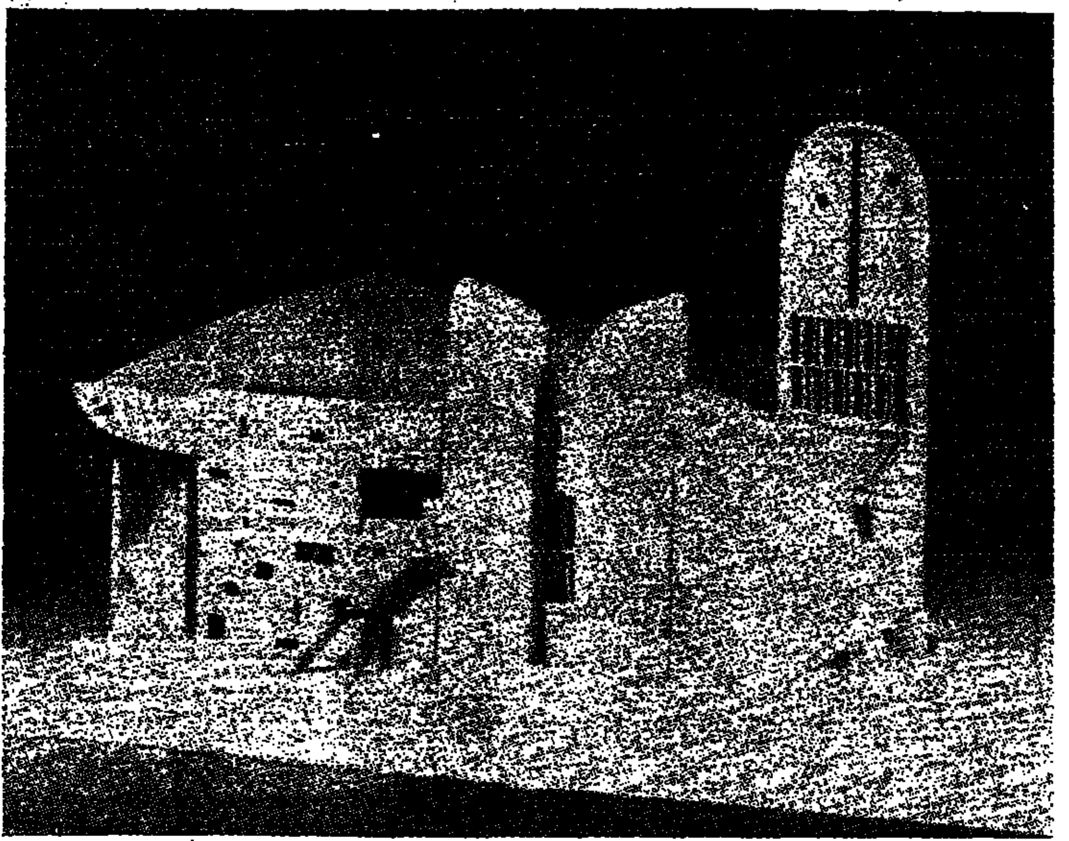
Après 1945, Le Corbusier apparaît comme l'homme de la situation. C'est d'abord vers lui qu'on se tourne pour reconstruire et pour moderniser l'habitat en France, les besoins étant d'autant plus urgents que le moment coïncidait avec une mutation urbaine entraînant le réaménagement du territoire et un redéploiement de la population — de là naîtront les « grands ensembles » autour des villes anciennes.

Mais les projets de « ville radieuse » à Saint-Dié sont refusés. Pour l'administration, ils représentent l'inconnu et l'aventure — comment passer du carnet de dessins à une réalité (et à aussi grande échelle) sans aucune expérimentation préalable ? Il arrivait trop tôt, Le Corbusier.

Alors se révèle l'enseignement désastreux de l'Ecole des beaux-arts, qui a étudié des palais mais ignore superbement l'habitat et le logement de masse. Pourtant, c'est un architecte de premier plan, Auguste Perret, qui réalise la reconstruction du Havre, ville détruite, et la traite avec toute la noblesse architecturale traditionnelle. C'est un spécialiste du chantier. Il sait construire, mais les quelques édifices publics — leur qualité frappe plus dans la reconstruction d'Amiens — ne sauvent pas l'ensemble de la ville d'une raideur sinistre où les problèmes d'urbanisme semblent ignorés.

Le Corbusier a, lui, une vision de l'urbanisme moderne bien rodée, mais ne reçoit que la commande d'une unité d'habitation à Marseille, qu'il peut, il est vrai, réaliser hors de toutes réglementations en cours. L'unité de Marseille, qui fut l'événement architectural de ces années-là — malgré la mauvaise presse faite au « fada » — ne fut suivie que par d'autres unités à Nantes, à Briey et à Firminy. De sa « ville radieuse », Le Corbusier a seulement pu réaliser des fragments architecturaux, jamais une entité urbanistique.

Devant l'incompréhension de la bureaucratie et malgré l'aide que lui avait témoignée M. Claudius-Petit, Le Corbusier s'est réorienté vers une architecture créative et singulière. L'église de Ronchamp, en 1954, est un chef-d'œuvre qui paraît contredire la démarche fonctionnelle des *Unités*. Elle est surprenante, baroque, inspirée, à un moment où l'Eglise en France veut stimuler la foi à travers un renouvellement de l'art religieux.



Maquette de l'église de Ronchamp. Le Corbusier, 1955.

Pendant ce temps, Jean Prouvé étudiait avec soin des maisons légères en aluminium, qu'il voulait produire industriellement, et Ionel Schein sa maison en plastique, aux équipements intégrés, qui a vainement attendu un producteur en série. Marcel Lods construisait un grand ensemble à Marly, qui, à l'époque, semblait mieux venu que les autres (et semble aujourd'hui bien banal), après sa Maison du peuple à Clichy, en fer et en verre (avec Beaudoin, Bodiansky et Prouvé), seul bâtiment témoignant de l'expérience du Front populaire. Aillaud réalisait ses caravansérails curvilinéaires à Bobigny, et Labourdette, leur contraire, en « barres » et en « tours » à Sarcelles. Sarcelles qui a cristallisé le mécontentement populaire à propos des « grands ensembles » construits sur d'anciens terrains à vaches, sans équipement.

Vers 1957, la construction du Palais de l'UNESCO par Zehrfuss et Nervi a été le dernier combat d'arrière-garde contre l'architecture moderne, qui allait désormais conquérir son droit de cité, avant d'être contestée pour ses échecs. Jusque-là, l'architecture était relativement « pauvre », et l'ameublement encore plus, malgré quelques réussites (Chalotte Perriand et Paulin) et l'esthétique industrielle, toute tournée vers l'aérodynamisme venu des années 30, encore balbutiante, malgré les projets de Roger Tallon, un « designer » en avance sur son époque.

La 2 CV dont on expose le prototype de 1939, la DS de 1956 et la Caravelle de 1957, montrent que la France s'est mieux insérée dans le processus industriel par l'automobile (les architectes réclamaient une politique de l'habitat plutôt que de l'automobile) et par l'aéronautique que par l'architecture, où trop de valeurs en cause appartiennent au symbolisme culturel.

En ces années 50, la France ne s'est pas encore « américanisée », le processus interviendra durant les décennies suivantes, étape inévitable sinon nécessaire d'une homogénéisation invincible de l'environnement architectural dans les pays industriels.

JACQUES MICHEL.

interdite

claire, silencieuse, parmi les arbres d'un parc. Des fleurs, une jolie lumière. Il y avait là, en tout et pour tout, des fauteuils, des divans, des chaises, des tables, et, à discrétion, des livres. Les visiteurs arrivaient, prenaient les livres, les lisaient, les mettaient dans leur poche, les emportaient chez eux. On refaisait le plein chaque matin. Ce n'était plus une exposition, c'était un jardin de lecture, avec vol *presque obligatoire*. Situation privilégiée, si l'on peut dire.

Au Centre Pompidou, il y a aussi une salle de lecture, c'est très bien. Mais à l'exposition Paris-Paris, les livres sont sous clé, dans des vitrines. On voit juste les couvertures, qui d'ailleurs sont choisies sans soin. Et des photos de Sartre ou d'Aragon, mais cela ne sert pas à grand-chose, on connaît déjà leur trombine.

Et puis, dans ces vitrines, on ne nous montre presque rien : juste quelques-unes des nouveautés qui étaient parues telle ou telle année, en 1938, en 1947, etc. Juste une rétrospective des mises en vente. Mais la littérature, c'est autre chose. C'est l'esprit, la méditation, les lectures dans la solitude, les livres prêtés, les conversations, et ce que l'on se dit dans les lettres que l'on s'envoie. Par exemple, pendant l'occupation, à Paris, les gens lisaient Dos Passos, Faulkner, oui, beaucoup les Américains. Ils lisaient aussi Tolstoï, Dostoïevski. En 1937-1938, un des livres les plus lus à Paris, c'était *les Cahiers de Malte Laurids Brigge*. Et, sans doute, que le livre le plus lu, dans la période 1937-1957, ce fut la Bible. Eh bien ! à Beaubourg, pas un mot de tout cela, ce sont les oiseaux rares qui occupent le terrain.

Ce n'est pas bien grave, puisque la contemplation de ces couvertures de livres derrière des parois vitrées n'informe en aucune façon. Alors que, en posant les yeux sur l'autoportrait de Bonnard ou le chat en bronze de Giacometti, on fait tout un voyage ; oui un tableau ou une statue, ça se regarde.

MICHEL COURNOT.

Femme et photographe

Ilse Bing, une vie

NÉE en Allemagne à la fin du siècle dernier, venue à Paris dans les années 30 puis émigrée aux Etats-Unis en 1940, Ilse Bing pénètre dans l'histoire de la photographie avec quelques très belles photos, en particulier son autoportrait aux deux miroirs, superbement construit, qui date de 1931. Pour son exposition à Paris, chez Zabriskie, cette vieille dame de quatre-vingt-deux ans est venue avec deux valises, pleines de photos emmitouflées dans des sacs de plastique noir. Mais une vie entière ne peut pas être résumée en deux heures d'écoute émerveillée. Il faudra donc lire cet entretien en imaginant deux yeux très vifs, qui deviennent humides, légèrement, pour aller chercher le souvenir.

« *Je suis née à Francfort, en 1899,* dit Ilse Bing, *une véritable antiquité du dix-neuvième siècle. Je viens d'un milieu bourgeois : mon père était marchand, et, dans cette génération, la femme ne travaillait pas, elle avait ses bonnes. J'étais une jeune fille ordinaire, jolie, et une jeune fille convenable devait se chercher un mari. Je m'intéressais davantage à l'art, aux mathématiques, à la musique. J'allais au concert, j'allais dans les musées, et, comme il faut manger pour être actif, je mangeais de l'art. Un beau jour, je suis entrée à l'université : j'ai suivi des cours de mathématiques, puis d'histoire de l'art, à Vienne et à Francfort. J'avais besoin de photos pour ma thèse, de reproductions, et j'ai acheté un appareil. Je me suis mise à jouer avec lui. La première photo que j'ai prise, en 1926 ou en 1927, c'était moi dans le miroir, non pas que je m'aimais tellement, mais j'essayais tout sur moi, j'étais mon plus patient sujet. J'aimais aussi photographier les petites choses qu'on ne regardait pas : une feuille morte à côté d'un ticket de tramway sur le pavé ; je me penchais pour les photographier, on croyait que j'étais folle.*

» *Est arrivé le moment où j'ai dû me décider : ou cesser la photographie, pour préparer mon doctorat, ou rester avec elle. Un jour, en Suisse, dans une exposition, j'ai vu une peinture de Van Gogh : le café avec des halos jaunes autour des lampes. Je me suis aperçue que je pouvais le regarder de deux manières : ou bien voir comment Van Gogh avait changé l'art avec ce travail, à la façon d'un intellectuel, d'un historien ; ou bien sentir physiquement comment il avait fait ces traits de couleur. J'étais dedans, comme un artiste, je me suis dit : ça, c'est moi. Ce moment unique m'a presque mariée à la photographie, et tout le monde m'a abandonnée. On croyait que c'était très bien d'avoir le degré du doctorat, mais la photographie n'était pas estimée ; mes amis m'ont tourné le dos. Je n'étais pas malheureuse, je savais qu'il fallait le faire.*

» *Le directeur du* Frankfurter Illustrierte, *à qui j'avais montré mes photos, m'a commandé un reportage sur la construction d'une piscine dans le Mainz. Ce n'était pas vraiment du reportage : si, dans un coin, il y avait un balai et quelques feuilles mortes (j'aimais beaucoup les feuilles mortes), je les photographiais. Ou alors je photographiais seulement les mains des travailleurs.*

A Paris dans la lumière

» *L'argent des commandes me permettait d'acheter mon matériel. Un jeune architecte hollandais, Max Stam, m'a demandé de suivre ses constructions. Ça m'a fait un peu de sous, de quoi vivre pendant deux mois, et préparer mes valises, en 1930, comme un oiseau en cage, partir pour Paris et la liberté. La première fois que j'avais entendu parler de la photographie moderne, c'était à Francfort, en 1929 : il y avait une exposition, très peu de public, et j'ai vu des photos de Florence Henri. J'ai lu : « Florence Henri, Paris. » Je me suis dit : ah ! c'est là où on fait ça... A Paris, je me suis tout de suite sentie chez moi, je vivais dans la lumière.*

» *Matériellement, j'habitais un petit meublé avenue du Maine, la cuisine était ma chambre noire, je tirais mes photos avant de manger. C'était tellement petit, quand je les mettais à sécher, je dormais sous un parapluie, les gouttes tombaient dans mon lit. J'ai voulu déménager, je suis allée dans une agence qui m'a donné une adresse : 8, rue de Varenne. Par hasard, c'était la maison où habitait Florence Henri. J'entendais souvent jouer du piano ; la femme qui faisait mon ménage m'a dit : c'est un jeune musicien allemand. J'ai dit : demande-lui de laisser sa fenêtre ouverte. Il est devenu mon mari.*

» *Je ne me rendais pas compte que j'étais une* career-woman. *Si on me demandait : « Qu'est-ce que tu fais ? », je disais : « Je fais ce qu'il faut » ; j'étais pauvre, mais heureuse. Je n'avais aucune intention, aucune direction ; je photographiais ce que je voyais, je choisissais. La définition du bon photographe est de savoir quand il ne faut pas faire la photo... Au commencement, la photographie était une expérience pour éterniser le moment, une valeur perpétuelle de l'instant passant. Même aujourd'hui, si j'écris un poème, je ne peux pas expliquer pourquoi, c'est quelque chose en moi qui me presse.*

» Harper's Bazaar *m'a engagée pour faire ses photos d'accessoires, ça m'a donné l'idée de jouer avec la lumière artificielle, avec les lampes. Je ne me limitais jamais à un seul thème, comme certains ne font que des photos d'animaux, ou des portraits, ou des paysages ; je pensais que chaque chose pouvait en influencer d'autres. Si je prenais la photo d'une chaussure ou d'une paire de gants, ça me donnait des idées sur la forme, sur la lumière. Avec le portrait, j'étais plus consciente de la composition, comment modeler une figure. Et dans un reportage, où le sujet n'est plus isolé, j'essayais que chaque photo vive en elle-même, sans les autres.*

» *Je n'ai jamais fait ce qu'on appelle la photographie abstraite ; ce qui m'intéresse, c'est l'abstrait de la vie. Je photographie l'accidentel. Je n'ai pas conçu la flaque d'eau dans la rue ni le mouvement d'un être humain, ils sont là, seulement je les choisis. Je ne peux pas mettre le soleil dans les nuages, mais si ça me dit quelque chose, je le photographie. Si je photographie une vieille chaise rouillée ou la tête d'une personne très importante, les deux doivent dire quelque chose qui va au-delà d'eux-mêmes. Les deux sont le moyen pour moi de dire quelque chose, et peut-être j'y arrive mieux avec la chaise rouillée.*

» *A la fin des années 30, je sentais que je n'avais plus de nouvelles idées. J'étais heureuse avec mon mari, je n'avais plus de soucis d'argent, je me disais : quelque chose doit arriver. Nous sommes juifs, on nous a mis dans un camp de concentration, puis, plus tard, nous nous sommes retrouvés à New-York.*

» *Les choses couvent pendant des années. Un beau jour, je me suis dit : non, je ne ferai plus de photo. Si je continue, ce sera superficiel, la tâche d'un artiste est de dire quelque chose qui n'a pas encore été dit, de voir du nouveau dans les choses anciennes. Il ne faut jamais se répéter. Je devais gagner un peu d'argent, j'ai appris le toilettage des chiens. Encore maintenant, je me promène à bicyclette et je rends visite aux chiens dans leurs maisons. Choisir une profession qui n'a rien à voir avec l'art me laisse libre et me repose intellectuellement. J'écris des poèmes, sans penser à la publication, je les montre à mes amis les plus proches. Si je n'étais pas toujours active, je serais gênée d'exposer mes anciennes photos, ce ne serait plus que des souvenirs. Mais je suis encore la même personne.* »

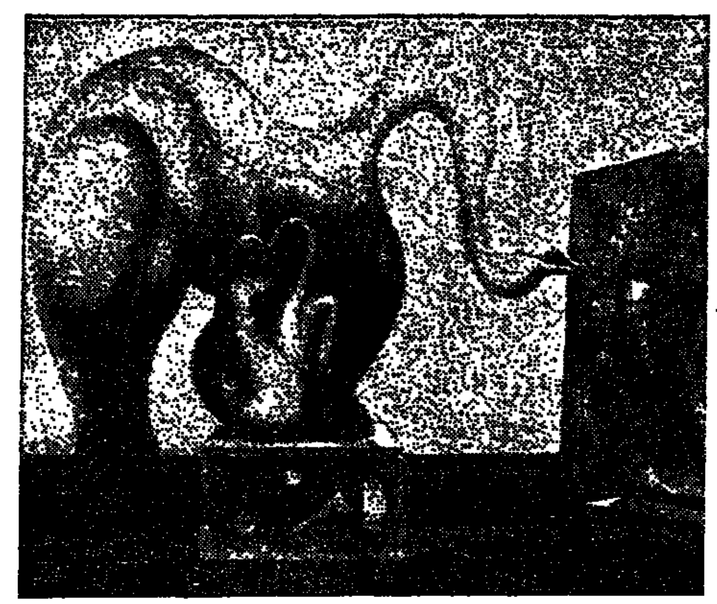
Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT

★ Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris (4e). Jusqu'au 11 juillet.

SÉLECTION

Une exposition

Westkunst à Cologne



Le jour de l'ouverture au public de Paris-Paris, créations en France 1937-1957, au Centre Georges-Pompidou, a été inauguré à Cologne une exposition intitulée Westkunst (art de l'Ouest) et sous-titrée : l'art contemporain depuis 1939. C'est une exposition d'ampleur internationale, colossale, qui réunit sur quelque 10.000 mètres carrés de surface plus de huit cents peintures, sculptures et œuvres graphiques, souvent majeures et admirablement accrochées. Pas de littérature, pas d'architecture, pas de mode, ni de costume, pas d'histoire autre qu'une (certaine) histoire de l'art, pas de documents autres que ceux qui renvoient à la création artistique : le parti pris est le contraire même de celui de Paris-Paris. La confrontation des deux expositions fournit une belle matière à réflexion.

Un guitariste

Boulou et Elios Ferré

Guitariste prodige et prodigue de notes rapides, Boulou Ferré est très tôt monté sur les planches. Parce que chez les Ferré, on joue de la guitare comme on respire. A moins que jouer ne soit plus simplement la meilleure façon de respirer. Le père, Matelot Ferré, accompagnateur de Django Reinhardt, s'est quasiment installé dans une brasserie de la place du Tertre pour perpétuer, soir après soir, la tradition de la guitare « manouche » (dites : « man-nouche »). Et Boulou, après avoir été célébré puis un peu oublié, est revenu avec son frère, de cinq ans plus jeune (il est né en 1956). Boulou et Elios jouent aussi dans la tradition : esprit de famille et de peuple oblige ! Mais ils ajoutent à cette histoire la connaissance de tous les avatars modernes de la guitare populaire ; le goût du jazz contemporain ; et celui de toutes les musiques européennes : Bartok, Messiaen, etc. Ils jouent avec la vélocité des guitaristes d'aujourd'hui une musique nomade, qui un jour a fait un bout de chemin avec le jazz. Eux sont encore « sur la route ». Et pour longtemps. (A la chapelle des Lombards), 19, rue de Lappe, du 2 au 6 juin.

Un festival

Exilés pour survivre

Le Saint-Séverin programme un choix très représentatif de films connus, moins connus ou inédits, traitant le thème de l'immigration. Les organisateurs voudraient faire de cette manifestation (du 3 au 16 juin) « *le lieu d'une rencontre et d'une réflexion commune sur le phénomène migratoire, pris d'abord dans sa globalité pour mieux cerner ensuite la question de l'immigration en France* ». John Ford, Jean Renoir, Elia Kazan, Jan Tröll, y côtoient Sembène Ousmane, Ahmed Rachedi, Naceur Ktari, Tewfik Salah ; *Hester Street, Pain et Chocolat* et le film d'Helma Sanders *les Noces de Shirin*.

Trois débats sont prévus, ainsi qu'une soirée musicale avec Ahmed Ben Dhiab, qui porte le chant traditionnel à la limite du jazz (le mercredi 10 juin à 20 h. 30).

Une rencontre

Approches de la danse moderne

Une semaine de démonstrations et de débats est organisée à l'auditorium de la FNAC Forum (17, rue Pierre-Lescot), avec, ce 3 juin à 17 h. 30, Elsa Wolliston et Hideyuki Yano (improvisations sur le thème « danse et sacré »), et, le 4 juin, trois jeunes chorégraphes, Gaël, Edwige Wood et Régine Chopinot, accompagnés, respectivement, par le batteur Steve McCraven, Robert Wood (musique électronique) et le saxophoniste Graham Fox.

Un compositeur

La machine de Xenakis

Sept mois après Lille et Bordeaux, le public parisien va pouvoir découvrir la fameuse « machine à composer », l'UPIC, de Iannis Xenakis, au cours d'une grande série de démonstrations organisées au forum des Halles. « *L'UPIC*, dit Xenakis, *est un système informatique conversationnel qui, à l'aide du dessin, permet de composer de la musique et peut être mis entre les mains de compositeurs, d'enfants, d'acousticiens et même de personnes ne connaissant ni la musique ni l'informatique.* » Elle supprime en effet des obstacles matériels et techniques considérables : la connaissance et la pratique de la notation, de l'écriture musicale, ou de la génération et de la combinaison des sons électroniques. Pour autant elle ne fabriquera pas tout à coup des Beethoven... Mais c'est une machine fascinante et qui permet une approche nouvelle de la création musicale pour les amateurs comme pour les professionnels.

Du 4 au 23 juin (sauf lundi) à 18 heures, les samedis et dimanches à 17 heures, salle Lescot, forum des Halles ; ateliers. Inscriptions et renseignements : Journées du Solstice d'été, C.A.F.H., 140, rue de Rivoli, Paris ; tel. : 233-51-91. Trois concerts Xenakis au petit forum les 19, 20 et 23 juin.

Une photo de Robert Doisneau

Devinette : qu'est-ce qui est plus drôle et plus charmant qu'un violoncelliste perché sur le mont Blanc ? Réponse : Maurice Baquet photographié par Robert Doisneau. Ils sont déjà un peu tristes d'avoir mis, avec le livre qui vient de sortir aux Editions Herscher « Ballade pour violoncelle et chambre noire », un point final provisoire à une amitié de vingt-cinq ans, et à cette collection farfelue d'images. La FNAC-Etoile expose jusqu'au 28 juin le trajet du violoncelliste dans tous ses états, à l'armée ou à l'Opéra, à New-York ou à Bécon-les-Bruyères, avec des femmes du monde ou des clochards infâmes. Ce qui d'abord semble vieillot s'approche de la grâce.



Un surréaliste

Vitrac sur scène

Il marche au plafond après avoir ligoté sa femme sur une chaise. Elle le trompe avec un illusionniste chantant. Il la trompe avec le même. Il renaît, chassé du sein maternel par le souvenir d'une étreinte dont il est exclu. Elle met au monde un bébé, géant, envahissant. Ils s'aiment, se font mal. Pourquoi ? Mystère, les *Mystères de l'amour*, l'âpreté cocasse du surréalisme retrouvé à la Michodière.

Une pièce

Ostrowski dans le XIe

Cela s'appelle *l'Orage* et se passe en Russie au dix-neuvième siècle, dans la société peu raffinée des marchands, dominée par des mères esclaves et tyrans. C'est l'histoire d'une mal mariée et de son cœur sauvage, de son désir furieux de liberté. C'est une pièce drôle, rude et chaleureuse ; très bien adaptée et mise en scène par Anne-Marie Lazzarini aux Athévains.

CINEMA : *Show bus*, de Jerry Schatzberg (un gentil film country). *Possession*, d'Andrzej Zulawski (Isabelle Adjani, prix d'interprétation à Cannes). *Les Années lumière*, d'Alain Tanner (lui aussi primé, un conte ocre et lumineux dans l'Irlande de toujours). *Les Uns et les autres*, de Claude Lelouch (le plaisir du roman-photos). *La Porte du paradis*, de Michael Cimino (tourbillons épiques, une dimension peu commune).

JAZZ : L'organiste *Eddy Louiss* avec son nouveau sextet au Dreher, du 1er au 7 juin. Le retour du trompettiste *Jacques Coursil* en quartet, au 28, rue Dunois (le 6). Et le chanteur de blues *Booker T. Laury* au Cloître (62, rue des Lombards).
DANSE : *la Fille mal gardée*, version de Heinz Spoerli à l'Opéra de Paris, Peggy Lyman et le Théâtre chorégraphique de Rennes au Théâtre de la Ville. La Rush Dance Company à l'Espace Marais.

Et aussi...

EXPOSITIONS : *Rétrospective de Stael* au Grand Palais et galerie Jeanne-Bucher. *Les dessins de Léger*, au centre Georges-Pompidou ; *De Michel-Ange à Géricault*, à l'Ecole des beaux-arts ; *Portraits de femmes*, au musée Hébert ; *L'affaire de la Méduse*, au musée de la Marine ; *Sumer Assur et Babylone*, au Petit Palais ; *Au temps du Bœuf sur le toit*, chez Artcurial ; les gravures récentes de *Chagal*, chez Maeght et les estampes commandées par *Vollard*, galerie Matignon ; *Vincent Bioules*, galerie Templon.

MUSIQUE : *Elisabeth Harwood* (Th. des Variétés, le 3 juin) ; Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec J. Norman (Congrès, les 3 et 4) ; M. Pollini (Champs-Elysées, le 4) ; premiers récitals de *Miguel Angel Estrella* dans la région parisienne (Festival de Saint-Denis, les 4 et 5) ; *V. Ashkenazy*, chef et soliste, avec l'Orchestre Philharmonia (Champs-Elysées, le 6) ; *Mozart*, par l'Orchestre de l'Opéra, dir. K. Münchinger (Saint-Denis, le 9) ; *Alfred Brendel* (Champs-Elysées, le 9) ; *deux concerts Stravinsky*, par l'Orchestre national, dir. P. Boulez, avec notamment deux versions des *Noces* (Auditorium de Radio-France, le 10 juin, à 19 h. 30 et 20 h. 45).

VARIETES : *Cirque de Pékin*, au Palais des Congrès (20 h. 45). *Tomas Gubitsch et Osvaldo Calo*, au cloître des Lombards (20 h. 30), *Baden Powell*, au Palais des Glaces (20 h. 30), *Bobino-rock* avec Dogs le 2, *Lili-Drop* le 3, *Valérie Lagrange* le 4, *Wilko Johnson* le 5, *Cramps* le 6.

هكذا من الاصل

THÉATRE

M. Georges Lavaudant est élu directeur de la Maison de la culture de Grenoble

Le conseil d'administration de la Maison de la culture de Grenoble, réuni le 2 juin, a élu M. Georges Lavaudant directeur de l'établissement. M. Jack Lang, ministre de la culture, avait donné instruction à ses représentants au conseil d'administration de se prononcer pour le directeur du Centre national dramatique des Alpes. Il avait reçu les deux candidats — le second étant M. Jean Caune — et leurs projets, indique un communiqué du ministère, avaient « vivement retenu son intérêt ».

Indépendamment de l'urgence qu'il y avait à résoudre la crise qui a secoué la Maison de la culture de Grenoble, le ministre, poursuit ce même communiqué, « a voulu marquer par ce choix l'importance qu'il attache à trois nécessités : la Maison de la culture doit redevenir un centre de création vivant et original dans le cadre de sa mission de service public ; elle doit imprimer un profond renouveau à l'action culturelle ; elle doit prendre une pleine part au mouvement de transformation sociale en revivifiant le dialogue avec la ville et la région ».

M. Georges Lavaudant a été élu, le 2 juin, directeur de la maison de la culture de Grenoble. Il est le cinquième responsable de cette maison ouverte en 1968. Candidat une première fois en 1979, il avait été écarté par le conseil d'administration de l'association de gestion de la maison de la culture, au profit de M. Bernard Gilman, conseiller municipal de 1965 à 1977, chargé des affaires culturelles de la ville de Grenoble.

Deux candidats seulement briguaient le 2 juin les suffrages des membres du conseil d'administration, après une première sélection : M. Lavaudant, directeur du Centre national dramatique des Alpes (C.N.D.A.) dont le projet consiste notamment à redonner un nouveau souffle à la maison de la culture de Grenoble en privilégiant la création, et M. Jean Caune, ancien comédien, actuellement professeur à l'université de langues et lettres de Grenoble, spécialiste des problèmes de communication et défenseur de l'action culturelle. M. Marcel Bonnaud, ancien directeur du centre d'animation culturelle de Mâcon, responsable de la programmation des salles et du personnel au Centre Georges-Pompidou, s'était retiré. M. Georges Lavaudant a obtenu quatorze voix et M. Jean Caune, dix. Il y a eu une abstention et un refus de vote.

L'élection de M. Georges Lavaudant, si elle ne constitue pas une surprise, fut cependant acquise avec difficulté. Le directeur du C.N.D.A. a en effet de nombreux détracteurs au sein même de la municipalité de Grenoble, le groupe socialiste étant pour sa part divisé sur le choix du nouveau directeur qui risque, disent ses adversaires, de monopoliser les trois scènes de la maison de la culture au profit du C.N.D.A. dont il entend demeurer le directeur, et de ses amis. D'autre part, M. Georges Lavaudant n'a jamais caché ses intentions sur la place que doit occuper, au sein de la Maison, l'action culturelle. Il entend revoir le nombre et les activités des animateurs et réorienter l'action de la Maison autour d'une « *pulsion centrale* » : la création.

Afin d'assainir la situation financière, le nouveau directeur devrait procéder à des licenciements. Ceux-ci pourraient toucher dix-sept personnes sur les quatre-vingt-quatre salariés de la Maison, qui est l'entreprise culturelle la plus importante de la ville.

[Né en 1947, Georges Lavaudant joue dans la troupe du lycée de Grenoble et, en 1968, reprend le Théâtre partisan, une petite compagnie théâtrale. Puis il anima, aux côtés de Gabriel Monnet, la Comédie des Alpes, qui deviendra un centre dramatique national, et il se fait remarquer par sa mise en scène de « Lorenzaccio » en 1975. Se succéderont ensuite « Palazzo mentale », « Maître Puntila et son valet Matti », « les Cannibales ».]

CLAUDE FRANCILLON.

● Le directeur de la Maison de la culture de Nanterre, Raoul Sangla, quittera ses fonctions au mois de septembre 1981. Les candidatures à sa succession doivent parvenir avant le 15 juin au président de la Maison de la culture, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre.

CINÉMA

« Show-bus » de Jerry Schatzberg

Présenté hors compétition en clôture du Festival de Cannes, « Show-bus » est un divertissement bonhomme qui s'adresse aux amateurs de country-music. Ils y trouveront un vrai chanteur, Willie Nelson (vieux routier), un vrai metteur en scène, Jerry Schatzberg (« l'Epouvantail », « Panique à Needle Park »), et une vraie Amérique de cinéma, parcourue gaiement à bord d'un autobus.

Afin de faire un vrai film, on a mis une histoire d'amour conjugal troublée par une jolie apparition (Amy Irving, meilleure pourtant dans « le Concours »). Quelques notations pittoresques agrémentent chansons et sentiments, ce n'est qu'un film musical de plus, une parenthèse sympathique, mais insignifiante, dans la carrière de Schatzberg. — CL. D.

★ Voir les films nouveaux.

Le procédé Panrama

Une salle de cinéma équipée en « Panrama » vient d'ouvrir ses portes à l'Espace-Gaîté. Le procédé, conçu par l'architecte Philippe Jaulmes, consiste à projeter à l'intérieur d'une demi-sphère une image circulaire et fortement déformée obtenue, à la prise de vue, par un objectif de type Fish-Eye (objectif couvrant un champ de 180°). Cette image est restituée lors de la projection par un projecteur équipé du même objectif, situé au centre de la salle. Sous l'étonnante coupole de 18 mètres de diamètre, inclinée à 30 degrés, au fond de son transat, le spectateur est englobé par de gigantesques images.

Ce procédé spectaculaire est illustré par « le Labyrinthe » (trente minutes en couleur) réalisé par Philippe Jaulmes : c'est une série de travellings effectués à l'intérieur du métro parisien, dans les catacombes, sur la Seine et à l'aéroport de Roissy. Les mouvements de caméra provoquent parfois une sensation de nausée et de vertige. L'image, d'autre part, est la plupart du temps mal définie. Pourtant, le principe est intéressant, quelques belles images tournées en plein ciel en témoignent. Il mériterait d'être présenté de façon plus convaincante. — N. D.

★ Espace-Gaîté, 35, rue de la Gaîté, Paris-14e.

EXPOSITIONS

Rencontre avec le sculpteur Noguchi

LES PIERRES VIVES

Isamu Noguchi, qui est né en 1904 à Los Angeles d'une mère américaine et d'un père japonais, vit une partie de l'année à Manhattan et le reste du temps sur la côte nippone. Alors que ses sculptures abstraites font penser à des aspects de la nature, les sculptures-objets qu'il présente à la Galerie Maeght ressemblent à des paysages miniatures, que le temps aurait façonnés, qui auraient été découverts par hasard.

« Au Japon, *dit Noguchi*, j'amasse des pierres. Je les fais venir de partout et en particulier des régions volcaniques : granit, basalte, obsidienne. Je cherche la pierre qui ce jour-là me parle. Comme Miro, je « cherche l'accident » et je réagis. Entre la matière et moi s'établit un jeu de va-et-vient. Parfois, le dialogue s'engage, sinon je ne force pas.

— *Vous abordez votre travail avec une idée préconçue ?*

— Jamais. Ma sculpture n'est pas la projection, mais la quête d'une image dont je n'ai pas conscience et qui existe, là, dans la matière brute. J'ai eu pour maître Brancusi à Paris, avant qu'il retourne à ses racines roumaines. Il m'a appris à être authentique, ce que je n'ai compris que tard. J'ai commencé par me révolter... Tuer le père, vous savez... Il m'a enseigné à manier les outils, à utiliser le « ciseau » pour tailler, le « chemin de fer » pour raboter. Je préparais ses socles, au moment où il préparait *l'Oiseau*. Il travaillait directement, refusait les voies indirectes du modelage et du moulage. Lorsqu'il touchait du bronze, ce n'est pas la surface mais la matière elle-même qu'il semblait investir. Moi aussi, aujourd'hui, je m'intéresse à la pierre en tant que matière fondamentale. Je la brise, je vais dedans sans dessein ni esquisse.

— *En repartant de chez Brancusi aux Etats-Unis, vous aviez donc changé ?*

— Ma tête était pleine d'idées sur la sculpture abstraite. En 1928, j'ai exposé et ce fut un échec. Pensez, tout jeune, je voulais être... moderne, en tout cas à la mode, dans l'actualité. Puis j'ai traversé ce que l'on appelle une crise morale. Vivre de son art dans les années 30 n'était pas facile. Comme j'étais habile, je sculptais des portraits ressemblants, à 150 dollars pièce. Un jour, comme bien d'autres l'ont fait avant moi, je suis parti à travers le monde. En fait, vers l'Orient, l'Inde, Borobudur, vers Bali, vers le Japon.

— *Vous saviez ce que vous cherchiez ?*

— On ne le sait jamais, on cherche...

— *Vous considérez-vous comme un artiste américain ?*

— Naturellement oui. Je suis de New-York. En vérité, je ne sais pas exactement ce que je suis.

— *Vous repartez pour New-York ?*

— Je profite de Paris pour faire trois pèlerinages. Je vais à Bucarest voir la sculpture-jardin de Brancusi, puis à Jérusalem pour revoir le jardin que j'ai fait en 1966 devant le Musée national d'art moderne, mais auparavant je dois me rendre de ce pas place Fontenoy voir mon jardin de l'UNESCO, ma première expérience d'un « jardin sculpté ».

— *Vos jardins sont des sculptures ?*

— Je les vois ainsi. Des sculptures vivantes qui changent avec le temps, avec des gens dedans.

» En fait, je vois le monde entier comme une sculpture. Une cathédrale est une architecture, mais à mon point de vue, c'est une sculpture. Ce n'est pas nouveau. Il n'y a pas si longtemps, les gens traitaient le monde comme une sculpture. Voyez les alignements de pierre de Carnac en Bretagne et ceux de Stonehenge en Angleterre. La sculpture, je le pense, sera une des occupations futures de l'homme, parce qu'elle est la recherche de sa relation avec son environnement. »

Propos recueillis par JACQUES MICHEL.

★ Sculptures de Noguchi, galerie Maeght, jusqu'au 10 juillet.

Les dessins d'Henri Cartier-Bresson

Fragments d'une méditation

C'est beau de trouver, dans le lieu même où ont été exposées ses photographies l'hiver dernier, les dessins d'Henri Cartier-Bresson : les tirages mat à grain léger ont fait place à quelques feuilles de papier-dessin, parfois arrachées à leurs carnets et fixées sous coins, mais surtout le fracas du monde et ses instants éblouis ont fait place à un art plus modeste, peut-être plus essentiel. Les révolutions et les grands espaces traversés par le photographe semblent s'être écoulés par un trou de souris pour faire apparaître, comme un filigrane, quelques fragments d'une méditation : un rapport moins captateur, moins pressé, moins avide de preuves étincelantes, une sorte de tissage du trait, de fouillement de la chose, et de chant, de sourdine au lieu du cri indiscutable.

Une vie intense de la main s'exerce dans le trait, raide, griffu, entrelacé. Les branches des arbres s'enflamment dans leur nudité hivernale. Le trait, en raidissant la réalité, transfigure aussi l'émotion. Elle est plus interne, ici, que dans les photographies, plus repliée, plus biographique : ce n'est plus l'histoire du monde qui s'écrit, avec ses échappées poétiques, c'est l'histoire d'une vie presque intérieure, d'une contemplation solitaire.

Passons sur la délicatesse. Il y a des dessins va-vite, des croquis brefs, dans la rue, en équilibre sur le petit carnet : ce sont des tranches d'ombre sur des pans de murs qui ont arrêté Cartier-Bresson, mais pourquoi n'a-t-il pas plutôt saisi l'appareil photo ? Peut-être par lassitude, par trop grande maîtrise de l'immédiateté (depuis sa distance prise avec Magnum, en 1973, H.C.B. ne photographie presque plus). Et pour faire venir d'autres choses dans les ombres : des choses invisibles, car une maison peut vite devenir une machine, un animal, une tour de Babel. Gaudí se greffe sur une base haussmannienne.

Les portraits ont une force d'épuration : en quelques traits inquiets des visages surgissent, la géographie des peaux afflue lentement. Chaque trace du crayon, mine de plomb ou graphite, est une interrogation à la personnalité. Le sujet de ces dessins récents (la plupart datent des deux dernières années) est restreint : le jardin des Tuileries, vu du balcon de l'habitation, quelques paysages vastes et ondoyants du midi de la France, des vues familières. La série sur les animaux préhistoriques est peut-être la plus étonnante. Les grands mammifères osseux du Muséum d'histoire naturelle s'élancent du vide de la feuille, et foncent sur nous du fond de leurs âges. Ils nagent, ils volent, ils rebataillent, ils bondissent, ils s'accouplent. Ils semblent manifester contre l'inertie obligée du temps.

HERVÉ GUIBERT.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 13 septembre.

PRESSE

● *Les obsèques de Jean Nau*, le plus ancien des journalistes français de Moscou, ont été célébrées mardi 2 juin en présence de l'ambassadeur de France en U.R.S.S., M. Henri Froment-Meurice.

[Né en 1904, correspondant de l'A.F.P. et, jusqu'à sa mort, de l'Equipe, Jean Nau s'était installé en 1937 à Moscou, où il avait épousé une ballerine du Bolchoï. Passionné de sport, il avait contribué à introduire le rugby en Union soviétique. Décédé le 29 mai d'une thrombose cérébrale, il a été inhumé dans le carré des anciens de Normandie-Niemen au cimetière moscovite de Vedenskoe.]

INSTITUT

Académie française

ÉLECTION AU FAUTEUIL DE MAURICE GENEVOIX

L'Académie française s'apprête, le jeudi 4 juin, à pourvoir le trente-septième fauteuil, vacant depuis la mort de Maurice Genevoix, survenue le 8 septembre 1980. Trois principaux candidats sont sur les rangs : MM. Pierre de Boisdeffre, surtout connu comme critique littéraire ; Jacques de Bourbon Busset, romancier et essayiste, et Jean-Edern Hallier. On présume que la compétition sera serrée entre les partisans des deux premiers.

MUSIQUE

LA PROCHAINE SAISON A L'OPÉRA NATIONAL DE BRUXELLES

M. Gérard Mortier, qui succédera la saison prochaine à M. Maurice Huisman comme directeur de l'Opéra national de Bruxelles (l'ancien nom de Théâtre royal de la Monnaie disparaît des documents d'information), a rendu public le programme de sa première année qui comprendra *Don Carlo*, *Wozzeck*, *la Tosca*, *Luisa Miller*, *Alceste* de Gluck, *Cendrillon* de Massenet, *La clémence de Titus*, auxquels s'ajouteront le *Coq d'or* (présenté par le Centre lyrique de Wallonie), quatre spectacles du Ballet du XXe siècle, onze récital de chant et de nombreux concerts symphoniques.

La nouvelle équipe de l'Opéra national comprend John Pritchard, directeur musical, assisté par Sylvain Cambreling, les metteurs en scène Gilbert Deflo et Jean-Marie Simon, Ezio Frigerio, décorateur et Gunter Wagner, chef des chœurs.

M. Gérard Mortier a été successivement assistant à la direction du festival des Flandres, chef de la programmation artistique du Deutsche Oper am Rhein, de l'Opéra de Francfort et de celui de Hambourg ; il était depuis plusieurs années conseiller technique à la programmation de l'Opéra de Paris.

MAURICIO KAGEL AU CENTRE ACANTHES

Après Stockhausen, Xenakis, Ligeti, Dutilleux et Lutoslawski, l'étude théorique et pratique de l'œuvre de Mauricio Kagel sera le thème des travaux du Centre Acanthes 1981, du 15 juillet au 2 août, au Conservatoire d'Aix-en-Provence. Les cours seront assurés par Kagel lui-même, Aloys Kontarsky, S. Palm, S. Gualda, J.-P. Drouet, X. Darasse, etc., avec la participation du Theater am Marienplatz de Krefeld.

Durant ces semaines seront donnés des concerts publics, qui s'achèveront par la création du *Tribun*, nouvelle pièce de théâtre musical de Kagel, en entente avec le Festival d'Aix.

Les inscriptions doivent être prises avant le 20 juin. Des bourses peuvent être accordées après examen du dossier (à envoyer le plus vite possible).

On notera que la Recherche artistique, qui organisait ces manifestations, cède la place à une association Acanthes (présidée par M. Philippe Boegner, avec pour vice-présidents MM. Jean Maheu et Henri Dutilleux), où l'on retrouve M. Claude Samuel (comme secrétaire général), mais non Mme Danièle Delorme.

★ Association Acanthes : 32, rue Washington, 75008 Paris. Tél. 563-61-51.

DE DARMSTADT A SIENNE

L'académie musicale de Sienne — la Chigiana — célèbre son cinquantième anniversaire.

Comme chaque année, elle organise en juillet et août une série de cours de perfectionnement musical de très haut niveau et des concerts qui permettront d'entendre des œuvres anciennes rarement jouées et des œuvres contemporaines.

La « saison » de la Chigiana se terminera — du 28 au 30 août — par une rencontre internationale, qui aura pour thème : « Darmstadt, il y a trente ans ». De nombreux débat seront organisés pour commémorer les *Ferienkurse* de Darmstadt et faire le point sur l'ouverture de la musique contemporaine. Y participeront notamment : Mauricio Kagel, Luigi Nono, Henry Pousseur, Niccolo Castiglioni, Dieterle Schnebel, Aldo Clementi, Camillo Togni, Hans Klaus Metzger, Luciano Berio, Silvano Bussotti, Aloys et Alfons Kontarsky, Severino Gazzelloni.

★ Accademia musicale Chigiana, via di Città, 89, Sienne (tél. 46-152).

■ Le « Juin musical de Mortagne », patronné par Orne Animation, comprendra quatre concerts le samedi à 21 heures : le 6 (église Saint-Germain-de-Loisé), orchestre de chambre de Caen et David Abramovitz, piano ; le 13 (église Saint-Germain-de-Loisé), Jacques Rouvier, piano, J.-J. Kantorow, violon ; le 20 (crypte de Toussaint), quatuor à cordes Loewenguth ; le 26 (église Notre-Dame), Louis Thiry, orgue, Michèle et Henri Ledroit, soprano et haute-contre.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. ; entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi. 17 h. galeries contemporaines (rez-de-chaussée)

FERNAND LEGER ET LA POESIE DE L'OBJET. Œuvres graphiques 1928-1934. Salles d'art graphique. Jusqu'au 13 juillet.

ROBERT RAUSCHENBERG, photographe. — Jusqu'au 29 juin.

PARIS-PARIS. — Grande Galerie, 5e étage. Jusqu'au 2 novembre.

ROBERT BESANKO. Salon photo. Jusqu'au 14 juin.

L'ECOLE PUBLIQUE A CENT ANS. Entrée libre Jusqu'au 8 juin.

LA PHOTOGRAPHIE SCANDINAVE DANS LES COLLECTIONS DU MODERNA MUSEET. — Salle Animation, rez-de-chaussée. Jusqu'au 5 juillet.

C. C. I.

ESPACE POUR VIVRE. — Jusqu'au 6 juillet.

DESSINS ET MODELES DEPOSES. — Jusqu'au 8 juin.

DIFFERENCES / INDIFFERENCE ? Handicaps et vie quotidienne. — Jusqu'au 8 juin.

B.P.I.

LA GRECE AU PRESENT. Photographies - Jusqu'au 15 juin

LIVRES SURRÉALISTES. — Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

Musées

CAPPIELLO (1875-1942). Caricatures, affiches, peintures et projets décoratifs. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10) Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, samedi : 6 F. Jusqu'au 29 juin. Visite-conférence des expositions : mer., 18 h. 30 ; sam., 16 h. 15 et 18 h.

LES CHEVAUX DE SAINT-MARC, Venise. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 15 juin. Jusqu'au 10 août.

NICOLAS DE STAEL. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F (libre pour les L.P. du Centre Pompidou) Jusqu'au 24 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Grand Palais, entrée avenue F.-D.-Roosevelt. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

SUMER, ASSUR, BABYLONE. Chefs-d'œuvre du musée de Bagdad. — Petit Palais (avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 juin.

DONATION MARCOU - TROUVELOT - DONATIONS DE LA SOCIETE DES AMIS DU LOUVRE - PASTELS DE QUENTIN DE LA TOUR (1704-1788) - DESSINS ET MINIATURES DES VAN BLARENBERGHE. — Musée du Louvre, cabinet des Estampes, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 14 septembre.

GENS DE GRECE. Découverte d'un patrimoine. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60) Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 1er septembre.

LE ROI RENE (1409-1480). Décoration de ses chapelles et demeures. — Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-97-27) Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 15 juin.

MODIGLIANI (1884-1920). Rétrospective — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 juin.

HENRI CARTIER-BRESSON. Dessins · 1973-1981. **TAPISSERIES DE LA MANUFACTURE DE PORTALEGRE**, Portugal. — Musée d'art moderne Jusqu'au 13 septembre.

JEAN-PIERRE BERTRAND-CHRISTIAN BOLTANSKI - MARIO MERZ. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

ART ET CREATION TEXTILE : Amaral, Gran-Garriga, Tapta, Varbanov. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus) : Jusqu'en octobre.

SANTI SIRCANA. Espace couleur. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. 12, quai de New-York (723-61-27, poste 16). Entrée libre (Animations sur rendez-vous). Jusqu'au 6 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES Soieries de Lyon, commandes impériales Jusqu'au 7 septembre. Portrait et société en France 1715-1789 Jusqu'à l'automne. Un siècle d'égyptologie française - Les arts antiques du Maghreb. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

TOMI UNGERER. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14) Sauf mardi, de 14 h. à 20 h. ; mercredi, de 14 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 27 juillet.

LE CIRQUE FRANÇAIS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 31 octobre.

VINGT ANS DE PRIX BOURDELLE. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Du 4 juin au 15 septembre.

PORTRAITS DE FEMMES, 1850-1900. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 14 septembre.

DE MICHEL-ANGE A GERICAULT. Dessins de la donation Armand-Valton. — Ecole des beaux-arts, 14, rue Bonaparte. Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 12 juillet.

LA GRAVURE CHINOISE, ARME POLITIQUE, 1937-1949. — Musée des deux guerres mondiales, Invalides, cour d'honneur, corridor de Vincennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 juin.

CHURYO SATO. Un aspect de la sculpture japonaise contemporaine. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 29 juin.

HENRI MATISSE. Gravures et monotypes. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée . 8 F. Jusqu'au 21 juin.

ESPACES. Photographies de Boudinet, Johnson, Joyce, Ritterbush, Salwen, Wainwright. Galerie de photographie de la B.N., 4, rue Louvois. Sauf dim. (et le 9 juin), de 13 h. à 17 h. Jusqu'au 14 juin.

CENTENAIRE DU CHAT NOIR. Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

L'AFFAIRE DE LA MEDUSE. Du naufrage à l'exploration de l'épave (1816-1980) - **CENT CINQUANTE ANS DE MARINE MILITAIRE BELGE.** — Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 21 juin.

L'HUMOUR ET LA MEDAILLE à la Monnaie de Paris, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 15 octobre.

ARTS TRADITIONNELS DE LA FETE CHINOISE. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 27 juin.

LA MODE AU PARC MONCEAU. Epoque Napoléon III. — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (522-13-32). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 septembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (téléph. 747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

FOLON. Images pour des mots. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (tél. 271-26-16). Sauf lundi. Jusqu'au 14 juin.

VAN DYCK ET SON ICONOGRAPHIE Eaux-fortes, gravures et dessins. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

MUSEE DES ESQUISSES D'ART PUBLIC. L'art dans l'environnement depuis le début du siècle. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). Tous les jours, de 12 h. à 18 h., les sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 14 juillet.

L'ALMANACH DU MANGEUR PARISIEN AU XIXe SIECLE. Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Jusqu'au 27 juin.

SALON LA LETTRE ET LE SIGNE. Centre d'art et de dessin, 34, rue du Louvre (326-47-11). Tous les jours, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 20 juin.

PAPIERS/PAYSAGES : Dietz, Klaidman, Prentice, Wolfe. — American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h. à 19 h. ; sam., de 12 h. à 17 h. Jusqu'au 13 juin.

ALEXANDRE CHILOV. — Centre international d'art, 99, boulevard Raspail (548-58-42). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 12 h. 30, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 15 juillet.

LES DERIAZ. Quatre générations de photographes vaudois. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe (742-45-45). Jusqu'au 20 juin.

LA PRESSE DANS LE CENTRE DE PARIS, de 1850 à 1851. — Mairie annexe du 2e arrondissement, 8, rue de la Banque. Sauf dim., de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 juin.

HEINRICH HEINE A PARIS. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 3 juillet.

LE CHEMIN DES EPOUVANTAILS, de J. Chardon-Lejeune. — Jusqu'au 21 juin. — **BABAR A CINQUANTE ANS**, dessins originaux de J. et L. de Brunhoff. — Jusqu'au 4 octobre. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (tél. 272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F.

LE DESSIN AU PORTUGAL (1906-1940). — Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (720-85-83). Sauf dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 19 juin.

PETITS FORMATS D'ARTISTES LATINO-AMERICAINS A PARIS. — Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Jusqu'au 13 juin.

PARIS ET ROME vus par Israël Silvestre. — Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 28 juin.

Galeries

REGARDS SUR UNE COLLECTION, XIXe-XXe siècles. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 17 juillet.

SEPT BRITANNIQUES FANTASTIQUES : Achileos, Dean, Foss, Jones, Miller, White, Woodruff. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (265-30-28) Jusqu'au 7 juillet.

AU TEMPS DU « BŒUF SUR LE TOIT ». — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusquà fin juillet.

COLLAGES : Beytout, Colombat, Prévert, Brissot, Forest, Pym, etc. — Au Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (tél. 588-38-52). Jusqu'au 30 juin.

ILLUSTRATEURS ET ARTISTES DU LIVRE au temps de Poiret. — Galerie Plantin-Blondel, 33, rue de Seine Jusqu'au 31 juillet.

ŒUVRES AU NOIR : Kandinsky, Arroyo, Kupka, Gäfgen, Magnelli, Moninot. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 27 juin.

MARC CHAGALL ET AMBROISE VOLLARD. Œuvre complet gravé. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'au 15 juin.

PRIX NEUMAN 1981 : Feitussi, Kleinmann, Kohen, Lasry, Tangi, Terrier/Kaiser, Selinger. — Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 30 juin.

CALLIGRAPHIES MUSICALES. — Atelier A. Le Moine, 21, avenue du Maine (222-47-01). Jusqu'au 12 juin.

LE DEUXIÈME PRINTEMPS DE LA TAPISSERIE. La création textile. — La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 20 juin.

SHAFIC ABBOUD. Œuvres récentes. — Galerie Brigitte Schehadé. 44, rue des Tournelles (277-86-74). Jusqu'au 30 juin.

APPEL. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 12 juin.

BARUCHELLO : Questio de aqua et terra. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Du 4 juin au 10 juillet.

VICTOR BRAUNER. — Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 11 juillet.

CANTIE. Gravures, dessins, peintures. — Galerie Biren, 31, rue Jacob (260-25-30). Jusqu'au 13 juin.

CHAGALL. Lithographies originales récentes. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 10 juillet.

COUDRAIN. Gravures et aquarelles. — Galerie des Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 20 juin.

JEAN COULOT. Peintures. — Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 12 juin.

HORTENSE DAMIRON. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Du 4 juin au 11 juillet.

MARC DEVADE. Peintures 1979-1981. — Blancs-Manteaux Espace-Expositions, 18, rue des Blancs-Manteaux (278-42-31). Jusqu'au 20 juin.

F. DUFRENE. Dessous. — Galerie Moulin Rouge, 6 bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 3 juillet.

RAOUL DUFY. Aquarelles. — Galerie Louis Carré et Cie, 10, avenue de Messine. (562-57-07). Jusqu'au 31 juillet.

MICHEL DUPORT. Peintures. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 13 juillet.

ERRO. Collages 1957-1980. — Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 30 juin.

JEAN FAUTRIER. Aquarelles, dessins, gouaches, pastels. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24). Jusqu'au 10 juillet.

FOLMER. Dessins, gouaches, peintures, de 1925 à 1945. — Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 11 juillet.

DOMINIQUE GAUTHIER. Peintures récentes. — Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 10 juin.

ALBERT GLEIZES. 1881-1981. — Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 25 juin.

RAYMONDE GODIN. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 4 juillet.

JOHN HILLIARD. — Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 23 juin.

HAROLD JACOBS. — Galerie de Seine (352-32-18). Jusqu'au 20 juin.

GEORGES KOSKAS. Peintures 1950-1955. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36) Jusqu'au 30 juin.

KRASNO. Les œufs de cartes. — Boutique d'art contemporain, 21, galerie Vero-Dodat (tél. 233-94-68). Jusqu'au 20 juin.

KRON. 1869-1936. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 27 juin.

NJA MAHDAOUI. — Galerie Noire, 20, rue Molitor (651-62-90). Jusqu'au 27 juin.

MARSHALL. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (260-84-23). Jusqu'au 13 juin.

ULISSE MELEGARI. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 15 juin.

NOGUCHI. Sculptures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (tél. 563-13-19). Jusqu'au 10 juillet.

PIZA. Gravures récentes et œuvre gravé, 1953-1980. — Galerie la Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 30 juin.

PUSH PIN STUDIOS. New-York posters graphic design : Seymour Chwast, Richard Mantel, John Olearv, Emanuel Schongut, Elwood Smith, Stanislaw Zagorski. — Galerie Nouvel Observateur - Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 27 juin.

PIERA ROSSI. Exils. — Galerie C. Maubrie, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 13 juin.

SALZMANN. Passages. — L'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 13 juin.

JOSE-LUIS SANCHEZ. Sculptures récentes. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 27 juin.

BERNARD SILVE ET KASUI KWOCK. Peintures contemporaines. — Melody's Galerie Saint-Didier, 37, rue Saint-Didier (727-03-70). Jusqu'au 30 juin.

JOSEPH SIMA, 1891-1971. — Le Point Cardinal, 3, rue Jacob (354-32-08). Jusque fin juillet.

JUDY SOMERVILLE. The Old Folks. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 21 juin.

REVOIR NICOLAS DE STAEL. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 11 juillet.

TAL-COAT. Peintures. — Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (548-65-93). Jusqu'au 27 juin.

TELEMAQUE. — Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin juin.

GERARD VILAGE ET MICHEL VILAGE. — Galerie Mithra, 40, rue Henri-Barbusse (354-89-33). Jusqu'à fin juin.

YAMADA. Sculptures, dessins, bas-reliefs. — Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 11 juin.

ZENDEROUDI. Dix-huit peintures de 1981. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 20 juin.

UNICA ZURN. Dessins. — Galerie le Roi des Aulnes, 139 bis, bd du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 28 juin.

Dans la région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Utopies et réalités en U.R.S.S., 1917-1934. — Maison de la culture, 134, rue A.-France (868-00-22). De 16 h. à 19 h. 30, tous les jours sauf lundi et jeudi. Jusqu'au 28 juin.

BOBIGNY. Joseph Bernard (1866-1931) ou le Pouvoir du rythme. — Jusqu'au 25 juin. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. De 10 h. à 23 h., dimanche de 10 h. à 12 h.

CRETEIL. Communication arts régions : Situation 2. Nord-Pas-de-Calais. — Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 juin.

JOUY-EN-JOSAS. L'histoire vue à travers la toile imprimée. — Musée Oberkampf, château de Montebello. Jusqu'au 28 juillet. — Le réel et l'imaginaire. Centre Canrobert, 54, rue du Général-de-Gaulle. Mardi, sam. et dim. Jusqu'au 5 juillet. Viera da Silva, Arpad Szenes, Etienne Hadju. Jusqu'au 13 juin. Ecole H.E.C., 1, rue de la Libération (tél. 956-43-62).

LA DEFENSE. Bogratchev. Sculptures - Cardin. Peintures. — Galerie de l'Esplanade (tél. 775-86-23). De 11 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 27 juin.

MONTROUGE. XXVIe Salon de Montrouge : Art contemporain, hommage à Magnelli. — Centre culturel et artistique, 2, av. Emile-Boutroux (656-52-52). De 10 heures à 19 heures, sauf sam. et dim. Jusqu'au 29 juin.

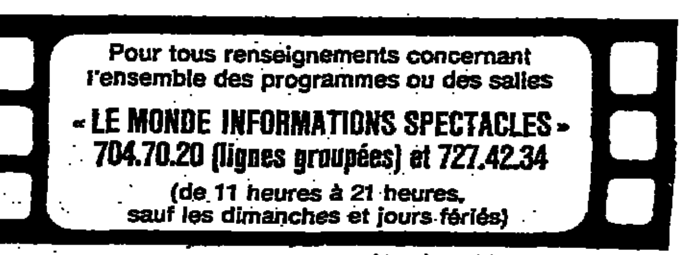
PONTOISE. Gustave Loiseau. Peintures. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 septembre.

La Russie des Tsars à travers la gravure, XVIIIe et XIXe siècle. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 27 septembre.

SAINT-DENIS. Ouverture du Musée d'art et d'histoire, après rénovation, 22 bis, rue Gabriel-Péri (243-05-10). Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures ; dim., de 14 heures à 18 heures.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Chemin faisant. Le cheminement urbain. — Centre culturel de la Villedieu, CD 58 à Elancourt (050-51-70). Jusqu'au 28 juin.

VILLEPARISIS. Gamarra. — Centre culturel Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (tél. 427-94-99). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 juin.



RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 5 au 11 juin

Les programmes du mercredi 3 juin et du jeudi 4 juin sont en page 26.

AU PETIT ÉCRAN

musique

- OPERA : GIANNI SCHICCHI de Giacomo Puccini
  L'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy avec les chœurs du Grand Théâtre de Nancy.
  Samedi 6 juin
  FR 3, 20 h 30
- GIAN CARLO MENOTTI
  Dimanche 7 juin
  TF 1, 22 heures

théâtre

- JEAN VILAR
  Dimanche 7 juin
  A 2, 20 h 35
- LE PETIT MENTEUR de M. Perrin
  Dimanche 7 juin
  A 2, 23 heures

documentaires et débats

- LE NOUVEAU VENDREDI
  Les bookmakers
  Vendredi 5 juin
  FR 3, 20 h 55
- THALASSA
  Rendez-vous à Newport
  Vendredi 5 juin
  FR 3, 23 h 10
- BILLY WILDER
  Samedi 6 juin
  FR 3, 21 h 25
- HOLLYWOOD U.S.A.
  James Caan
  Samedi 6 juin
  FR 3, 22 h 40
- ALAIN, PROFESSEUR DE BONHEUR
  Dimanche 7 juin
  A 2, 22 h 15
- HOLLYWOOD
  L'homme au mégaphone
  Dimanche 7 juin
  FR 3, 18 h 45
- LES VILLES AUX TRESORS
  Aix-en-Provence
  Dimanche 7 juin
  FR 3, 20 h 30
- EUGENE RIGUIDEL
  Dimanche 7 juin
  FR 3, 21 h 40
- QUESTION DE TEMPS
  Les survivants : La guerre atomique
  Lundi 8 juin
  A 2, 20 h 35
- LES PHOTOGRAPHES
  Lundi 8 juin
  A 2, 21 h 55
- LES MARDIS DE L'INFORMATION
  Jonathan l'enfant d'Atlanta
  Mardi 9 juin
  TF 1, 20 h 55
- DOSSIERS DE L'ECRAN : La Feria à Nîmes
  Mardi 9 juin
  A 2, 20 h 55
- AIRBUS, OBJECTIF 1000
  Mercredi 10 juin
  A 2, 23 h 10
- L'EVENEMENT : La Corée du Nord
  Le prince des pauvres
  Jeudi 11 juin
  TF 1, 21 h 50

arts

- LES GRANDES EXPOSITIONS : Capiello
  Jeudi 11 juin
  TF 1, 22 h 55

téléfilms

- LA SCELERATE THERESE OU LES BRIGANDS DE LA FORET DE MORMAL
  Vendredi 5 juin
  FR 3, 21 h 55
- LE BEAU MONDE
  Samedi 6 juin
  A 2, 20 h 35
- LA VISITE
  Mardi 9 juin
  A 2, 15 heures
- LA CONFUSION DES SENTIMENTS
  Mercredi 10 juin
  FR 3, 20 h 55
- LE GROS OISEAU
  Jeudi 11 juin
  A 2, 20 h 55

films

(Lire les notes de Jacques Siclier dans les programmes : une ou deux étoiles signalent les bons et les très bons films.)

variétés

- NUMERO UN : Autour d'Omar Sharif
  Samedi 6 juin
  TF 1, 20 h 30

sports

- INTERNATIONAUX DE TENNIS à Roland-Garros
  TF 1, le 5 juin à 13 h 50 et 22 h 10. Finale simple messieurs : le dimanche 7 juin, à 14 h.

A LA RADIO

● **L'opéra de la semaine.** France-Musique (15 h 30). La musique ne va pas sans d'acerbes passions, ni de singulières répétitions : les « Trois Pintos » de Weber le montrent à l'envi : il y a un peu de la querelle de Rousseau et de Rameau dans l'opposition de Weber et de Rossini. Il serait tentant de se méprendre sur les métaphores vipérines de Weber à l'encontre de l'Italien, qui le lui rend bien, et est, selon, « une charmante libellule » en passe de devenir « une affreuse guêpe » ou un « sirocco qui ne soufflera pas longtemps ». Mais une esthétique est en jeu derrière ce souffle épique : la vieille rivalité Nord-Sud sans dialogue, qui soulève la rigueur contre les roulades mélodiques de l'inspiration désordonnée.

Les « Trois Pintos » naissent dans ces remous, comme une tentative définitive de poignarder Rossini chez lui, sur le terrain de la farce italienne. Tentative avortée puisque l'opéra est inachevé. Le coup sera porté par le petit-fils de Weber, et par Mahler qui prêta une ardeur scrupuleuse à un assassinat posthume. On discute encore les mérites de Mahler, l'opportunité des greffes empruntées à des pièces inédites de Weber. C'est un débat un peu vain, dès lors que l'œuvre est tombée dans un quasi-oubli. Des espagnolades de carton-pâte, des substitutions d'opérette, à la « vis comica » un peu lourde, ont sabordé l'opéra qui ne se remet pas de ce triomphe de l'amour rusé sur une balourdise par trop forcée. A mille lieues de la verve moliéresque, on n'est pas moins loin des factices et savoureux rebondissements de la comédie italienne. Malgré les incarnations de personnages dans des solos d'instruments de la meilleure veine, le piquant de Rossini ne s'allie jamais à cette double facture allemande. Mais Weber avait peut-être, fût-ce inconsciemment, déjà signé sa défaite en renonçant à finir les « Trois Pintos ». Prévoyait-il que le sirocco du sud soufflerait si longtemps ? — T. Fr.

Vendredi 5 juin

Un film

LE MILIEU DU MONDE

Film suisse d'Alain Tanner, (1974), avec O. Carlisl, P. Léotard, J. Berto, D. Parron, J. Denis, R. Jenoly, G. Bahon.
A 2, 23 h 20.

★ *Une passion entre un homme et une femme de milieux différents. Un bourgeois suisse, une émigrée italienne. Le film, découpé en épisodes très lents, en plans-séquences, fait sentir le poids du temps. La mise en scène est « dédramatisée », non psychologique. Avec son style particulier, qui cultive le symbole, Alain Tanner se sert d'une histoire d'amour pour l'exploration d'un univers social sclérosé dans le bien-être.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Les céréales on les mange et on les met sur la peau.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Demi-finales simple messieurs.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : L'inspecteur mène l'enquête.
La guitare brisée. Réalisation M. Payaux, P. Cavassilas, avec M. Bedetti, B. Darcy E. Metayer...
22 h 10 Internationaux de tennis. Résumé.
23 h Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
Le docteur Morel détient la preuve de la malhonnêteté de ses ennemis.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
L'action en justice.
15 h Série : Joe Forrester.
Le beau-père.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Délires : la publicité.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Les quat'z'amis ; Félix le chat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Feuilleton : Noires sont les galaxies.
réal. D. Moosmann.
Patrick et Coretta ont découvert l'existence des Exis, êtres venus d'un autre monde. Ces derniers doivent être éliminés...
21 h 50 Apostrophes.
magazine littéraire de B. Pivot. « *D'Est en Ouest* ». *Avec Mme S. Signoret (traductrice, avec E. Vigne, de : « Une saison à Bratislava », de J. Langer), MM. E. Morin (Pour sortir du vingtième siècle), et V. Boukovsky (Cette lancinante douleur de la liberté).*
23 h 10 Journal.
23 h 20 Ciné-club : le Milieu du monde.
d'Alain Tanner.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Lolek et Bolek ; Des livres pour nous : l'homme contre la ville.
18 h 55 Dessin animé.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 V 3 - Le nouveau vendredi : Les bookmakers.
de Cl. Druhot.
Commenté par Jean-Jacques Peyraud, le procès des bookmakers qui se tient les 4 et 5 juin à la dix-septième chambre, présidée par Mr Gabie. Parmi les vingt inculpés, Roger Labelle, qui officiait aux courses jusqu'en mars 1978, est interviewé ici. Participeront également à l'émission Me Jean Alessandri avocat à la cour, le directeur général de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France M. Jean Romanet ; le directeur de la Société sportive d'encouragement M. Cl. Bianchi et le premier juge d'instruction M. A. Sauret.
21 h 55 Téléfilm : La scélérate Thérèse ou les Brigands de la forêt de Mormal.
de M. Sarfati et J.-P. Claire. Avec H. Tisot, R. Cousseau, P. Ogouz...
Promise à un puissant baron écossais, l'aimable Thérèse de Roucourt devra-t-elle fuir avec son bien-aimé pauvre et sans nom ? Combats, duels, quiproquos, trahisons se succèdent à un rythme trépidant.
22 h 50 Journal.
23 h 10 Magazine : Thalassa.
Rendez-vous à Newport.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Henri Heine, poète allemand de Paris.
8 h 32, La musique et les corps.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge, avec Michel Cazenave : Les empereurs fous.
11 h 2, XIIIe Diorama de la musique contemporaine à Genève.
12 h 5, Agora : Le Collège de France.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra-européenne.
14 h, Sons : Faire naître... et le reste.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'Apprenti philosophe », d'A. Sernin.
14 h 47, Un homme, une ville : Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord à Paris, Valençay et Vienne.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : En direct de l'UNESCO ; Où en est aujourd'hui la jeune musique ; Les lettres de Debussy en musique ; Concerts Lamoureux.
18 h 30, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La distribution de l'énergie dans la matière.
20 h, Le panslavisme.
21 h 30, Black and Blue : L'esprit de la batterie.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques et turbulences.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Schubert, Spohr, Schumann ; 7 h 2, Intégrale de la semaine : les concertos pour piano de Mendelssohn ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Charles Ives.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : les conversations de Bill Evans ; 14 h, Musique légère : œuvres de Walberg, Borodine, Dvorak.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, Concert : « Concerto en ut majeur pour alto et orchestre », de Schubert, dir. : J. Faerber ; 15 h 30, Musique de chambre (Mozart) ; 16 h 30, Symphonique : œuvres de Brahms et Liszt ; 17 h 30, Premières loges : œuvres de Haëndel, Schubert, Glück et Grieg ; 18 h 2, Le Club du jazz : actualité du jazz.
18 h 30, Quotidien concert (Auditorium 105, 10 octobre 1980) : « Ying-Yang », de Jolivet ; « les Illuminations, sérénade pour ténor, cor et orchestre », de Britten, par la Formation de chambre du Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : Pierre-Michel Le Conte, avec Maria Sartova, soprano, Bruce Brewer, ténor et J.-Jacques Justafré, cor ; 20 h, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
20 h 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Symphonie n° 2 », de K.-A. Hartmann ; « Tasso, Lamento e Trionfo, poème symphonique n° 2, d'après Byron » de Liszt ; « Harold en Italie, symphonie pour orchestre et alto principal, opus 16, d'après Byron », de Berlioz, par l'Orchestre Symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. P. Steinberg, avec Enrique Santiago, alto.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches. Dominique Merlet, piano, interprète Schumann (« Etudes symphoniques opus 13 ») et Debussy (« Six Préludes ») ; 23 h 5, Vieilles cires : cycle Oskar Fried, « Shéhérazade opus 35 », de Rimsky-Korsakoff, par l'Orchestre Philharmonique de Berlin (1927) ; 0 h 5, Jazz Forum.

● **Quelques réflexions sur le « panslavisme »,** sur France-Culture (20 heures) : le panslavisme est une philosophie, ou plutôt une idéologie, complexe, créée en partie pour pallier l'absence d'une conscience nationale unifiée dans la Russie des tsars, et en opposition à la pensée religieuse de l'Europe occidentale. Alain Besançon, Georges Castellan, Jacques Levesque et Claude Fisera en retracent l'histoire et les ambiguïtés, de l'époque des tsars à la Russie contemporaine, et décrivent en particulier son utilisation, après la seconde guerre mondiale, en Europe centrale et notamment en Tchécoslovaquie. Réalisation Roland Auguet et Christiane Mallarmé.

● **Vieilles cires. France-Musique** (23 h 5). La nostalgie de l'Orient n'était pas moins vive chez les Russes qu'à Paris. Comme Ravel, Rimski Korsakov fut sensible aux sortilèges des mille et une nuits. Artificieuse à la mesure de cet Orient de paravent, la Shéhérazade de Ravel est un pressant appel du désir tout entier retourné sur soi. Celle de Rimski est un conte féerique plus pictural ; Sindbad et le sultan Schahriar y ont une existence plus réelle. Le folklore, transposé, sécrète une émotion plus lucide.

Oskar Fried, de sa baguette, enchante ces fabliaux russes dont Debussy était fervent. Les routes de la musique de ces années ne pouvaient sans doute pas éviter l'Espagne.

Samedi 6 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 40 Réponse à tout.
11 h 55 Philatélie-Club.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Avenir : Entrer en apprentissage.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Les Basques de Paris ; 14 h 10, Plume d'Elan ; 14 h 15, Mandrin ; 15 h 10, Découvertes TF 1 : Les Canadiens ; 15 h 40, Archibald le magicien ; 15 h 53, Maya l'abeille ; 16 h 20, Temps X ; 17 h 10, Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre (de l'I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mini-chroniques.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Numéro un.
Autour de Omar Sharif, Nicole Courcel, Sacha Distel, Sylvie Vartan, Juliette Gréco, Nicole Croisille, Georges Moustaki, Charles Aznavour.
21 h 30 Série : Dallas.
Pensant que J.R. fait porter la responsabilité du meurtre de Julie Grey sur son frère, Pam s'enfuit. Suite de la saga d'une riche famille du Texas.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Les petits pois.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Le chant des cigales.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Beau monde.
de M. Polac.
(Lire notre sélection.)
22 h Variétés : Bravo.
de P. Douglas et J.-M. Brosseau, réal. P. Bureau.
22 h 55 Document : Les carnets de l'aventure.
Porte des cieux, de H. Agresti.
La descente dans les gorges du Verdon. L'escalade d'une paroi célèbre, l'Escalès.
23 h 25 Journal.

La lutte des classes

LE BEAU MONDE

A 2, 20 h 35.

Le monde est peuplé de deux sortes de gens : les faiseurs d'affaires et leurs victimes. Les premiers, quand ils sont entre les mains des seconds, se plaisent à les « gruger ». Il suffit de leur faire miroiter les fastes de la vie facile. Les reflets argentés d'une piscine toute en mosaïque, autour de laquelle tout un petit monde ventripotent jouit de l'argent transpiré, éblouissent jusqu'au mirage un employé d'assurance. Celui-ci jouit un temps de toutes les séductions mondaines. Il a le sentiment, preuve sensuelle à l'appui, qu'il fait partie de cette société. Quelques temps entretenu, il s'adonne à l'aventure des chèques sans provision, pour être enfin chassé comme un malpropre. Toute l'histoire est là, franchement manichéenne et un peu démagogique. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Trait d'union.
Magazine sur l'islam.
13 h 30 Horizon.
Magazine des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée de Scott Hunter ; Destination : l'invisible.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 000 lieues sous les mers.
20 h Les jeux.
20 h 30 Opéra : Gianni Schicchi.
de Puccini. Avec les chœurs du grand théâtre de Nancy, l'orchestre symphonique et lyrique de Nancy. G. Bacquier, F. Esham, N. Rosenschein, F. Barbieri...
L'action se passe en 1299 à Florence. Gianni Schicchi, paysan astucieux, réussit à se faire attribuer par un testament truqué une grande part de l'héritage du défunt Buoso Donati devant les parents furieux.
21 h 25 Portrait d'un homme à 60 % parfait : Billy Wilder.
d'A. Tresgot.
Un portrait très vivant du célèbre metteur en scène américain, avec une interview de Michel Ciment.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Hollywood U.S.A. : James Caan.
Portrait d'un acteur (américain) qui avait deux films à Cannes, « le Solitaire », de M. Mann, et « les Uns, les autres », de Cl. Lelouch.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Marcelin Pleynet.
11 h 2, La musique prend la parole : Claude Debussy et les régions de la musique française.
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : La queue du dragon, c'est la fête... à Sheng-Tchan.
14 h 5, Liturgie pour un dieu mort.
16 h 20, Recherches et pensées contemporaines.
18 h, Pénélope.
19 h 30, Radio-Canada présente : La révolution sonore.
20 h, Les épées bleues.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Durand, Raubert et Devogel.
7 h, Actualité lyrique : L'opérette du jour, « la Grande Duchesse de Gerolstein », d'Offenbach, par l'Orchestre et les chœurs du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson, avec Régine Crespin, Mady Mesplé, A. Vanzo, R. Massard...
9 h 5, Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian, « Variations inattendues » (Liszt, Janacek) ; 10 h, Enregistrements historiques et rééditions (Beethoven) ; 11 h 40, Musique ancienne (Haydn, Mozart) ; 12 h 5, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine : Œuvres de Jean Barraqué et Tristan Murail ; 14 h 30, Acoustique musicale : œuvres de Liszt avec Xavier Darasse à l'orgue ; œuvres de Charles Ives, avec Gerd Zacher à l'orgue et G. Pappastravou et S.-W. Lanning, pianos.
16 h 30, Concert-Lecture : « 2e Rapsodie pour violon et piano », « Contrastes pour violon, clarinette et piano », de Béla Bartok, avec J.-F. Heisser, piano, R. Oleg, violon, J. Di Donato, clarinette.
18 h, Comment l'entendez-vous ? : « La mort sérénité ou le naufrage du sommeil », par le Dr André Brouat (Verdi, Mahler, Prokoriev, Beethoven, Schubert, Fauré, Wagner).
20 h 5, Soirée lyrique (échanges internationaux) : « Parsifal », de Richard Wagner, par le Chor der Staatsoper Wien, le Singverein der Gesellschaft der Musikfreunde Wien, le Salburger Kammerchor, le Toelzer Knabenchor et l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. : Herbert von Karajan, avec J. van Dam, V. van Halem, K. Moll, P. Hofmann...

● **Le journal des femmes de la prison de Rennes,** sur France-Culture, à 18 heures : les détenues de la centrale de Rennes publient un journal trimestriel qu'elles ont intitulé « Pénélope », grâce auquel elles cherchent à apprivoiser le temps et à continuer à vivre malgré l'exclusion du monde. Francesca Piolot et Jacques Taroni ont réalisé un montage d'extraits de ce journal et lui ont prêté des voix de comédiens.

● **France-Musique** (20 h 5). Dernière œuvre de Wagner, le drame de Parsifal apparut à certains comme un grand aboutissement, à d'autres, tel Nietzsche, comme une trahison révélatrice : Wagner n'était pas pour eux un musicien mais un acteur, voire un histrion. Nous écoutons Parsifal autrement que les wagnériens du tournant du siècle, sans ce culte qu'on est tenté d'appeler « wagnérite ». Oublieux que nous sommes de ces disputes un peu « kitsch », il ne nous reste que ces longues phrases si étonnamment modernes, qu'on aime sans dévotion germanique outrancière. « Beaucoup de bouillon et très peu d'os », disait encore Nietzsche. A Salzbourg, c'est comme si le liquide devenait cristal. Karajan, délaissant ses défauts de vedette inspirée, porte la musique à une clarté profane : un Wagner sans wagnérisme.

Dimanche 7 juin

Quatre films

LES DOIGTS CROISES

Film anglo-français de Richard Clément (1971), avec M. Jobert, K. Douglas, T. Howard, T. Courtenay, P. Mower (Rediffusion).
TF 1, 20 h 30.

★ *Le réalisateur a repris la manière des comédies d'espionnage dans lesquelles Hitchcock et Stanley Donen s'étaient brillamment illustrés. Son travail n'est pas maladroit, encore que l'histoire paraisse invraisemblable.*

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS

Film américain de Tay Garnett (1946), avec L. Turner, J. Garfield, C. Kellaway, H. Cronyn, L. Ames, A. Totter (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
FR 3, 22 h 30.

★ *Troisième adaptation — mais la première réalisée aux Etats-Unis — d'un roman de James Cain qui scandalisait la censure américaine. Bob Rafelson vient de traiter le même sujet avec une audace sexuelle aujourd'hui autorisée. Le film de Tay Garnett n'en reste pas moins plus attachant, plus inquiétant, par son aspect tragique et son atmosphère lourde de passion et de crime. John Garfield est remarquable et Lana Turner en garce blonde, vêtue de blanc ou de noir, a tenu, là, son meilleur rôle.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Source de vie.
10 h Présence protestante.
11 h Le jour du Seigneur.
Messe célébrée à Giornico (Suisse italienne), prédicateur Mgr Ernesto Togni.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Les comiques associés.
14 h Internationaux de tennis.
Finale simple messieurs.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Internationaux de tennis.
18 h 25 Série : Les quatre cents coups de Virginie.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : les Doigts croisés, de R. Clément.
22 h Les grands mystères de la musique.
(Lire notre sélection.)
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h 5 Feuilleton : Gaston Phébus.
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Fenêtre sur... Jean Vilar.
(Lire notre sélection.)
22 h 15 Document : Alain, professeur de bonheur.
(Lire notre sélection.)
23 h Le petit théâtre.
« Le petit menteur », de M. Perrin.
Mme Gapinet s'étonne des visions de son fils. Elle l'emmène chez un psychiatre.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h 30 Aspect du court métrage : Espaces inhabitables.
Approche sensible de Madrid, par S. Zado-Boutier.
16 h 45 Prélude à l'après-midi.
Le trio Deslogères interprète des œuvres de Charpentier, de Chaynes et de Tisné.
17 h 45 Il n'y a pas qu'à Paris : Pour un art populaire.
Manège d'automates, fresques consacrées à Blanche-Neige, les œuvres « bizarres » ou fantastiques d'un vacher, d'un employé municipal, d'un ancien mineur de fond, d'un adjudant de carrière, d'un agriculteur...
18 h 45 Hollywood : L'homme au mégaphone.
Quelques-uns des personnages fascinants qui ont mis en scène les premiers films muets. Une série vraiment réussie.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
20 h 30 Les villes aux trésors : Aix-en-Provence.
Son histoire, ses musées.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité du jour : Eugène Riguidel.
Portrait d'un personnage aux multiples facettes, vainqueur de la Transat en 1979.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle film noir) : le Facteur sonne toujours deux fois.
de Tay Garnett.

Le nomade et le sédentaire

GIAN CARLO MENOTTI
TF 1, 22 heures
ALAIN :
PROFESSEUR DE BONHEUR
A 2, 22 heures

Gian Carlo Menotti, après un long périple américain, a choisi l'exil dans un château d'Ecosse pour « échapper » à son génie de compositeur, loin de sa Lombardie natale où il fut en son jeune temps dorloté par Arturo Toscanini. Auteur d'opéras (la **Mort de Pierrot, Amélie va au bal, Ahmal le visiteur de la nuit**) et créateur du Festival de Spoleto, en Italie, Menotti a une vie outrageusement bien remplie. Arrivé à la soixantaine, il ne lui restait plus qu'à la confier à Bernard Gavoty.

Le second portrait est celui d'un sédentaire : Alain, le philosophe. On se souvient des leçons de morale proposées aux adolescents à chaque déb…t de classe. Celles-ci étaient autant d'appel à la modération dans tous les compartiments de la vie. Alain, Emile Chartrier, fut, à un niveau supérieur, le penseur du juste milieu. Les âmes éprises d'extrêmes ne pardonnent mal à cette philosophie de vivre sous des températures aussi douceâtres. L'académicien haut perché goûtera cette nourriture spirituelle. Le spectateur, quant à lui, accueillera la larme à l'œil des témoignages, classiques en la circonstance, — khagneux, académiciens, proches du sage, etc. Après de telles démonstrations, Alain, que l'on croyait mort, est déf…itivement enterré. — **M. G.**

Dans le cadre de « Fenêtre sur... »

« VILAR... JEAN »
A 2, 20 h 35

Voilà dix ans, le 28 mai, que Jean Vilar est mort. Antenne 2 a voulu le rappeler à travers une belle émission réalisée par Jean Sagols et Jacques Tephany : « Vilar... Jean ». Cette rétrospective s'appuie, au moins pour la période 1944-1971, sur le livre-confession de Vilar **Chronique romanesque**. Enfance heureuse à Sète : un père strict, mais cultivé et épris de justice sociale, lui raconte la Commune. Adolescent tenté par Paris, il rompt avec sa famille et devient pion à Sainte-Barbe. Le voilà lancé dans la vie : première répétition de théâtre — par hasard — avec Charles Dullin, service militaire, guerre, chômage, apprentissage de comédien ambulant avec la Roulotte, et puis c'est le théâtre, toujours le théâtre... au T.N.P. à partir de 1951, et à Avignon (il y crée le festival). C'est aussi l'occasion pour les réalisateurs de nous présenter des documents émouvants : Jean Vilar par lui-même, des extraits de pièces ; un amusant simulacre de visite d'un inspecteur des finances au T.N.P. donne lieu à un contrepoint — intéressant — sur la conception qu'avait Jean Vilar du théâtre : service public, libre, humble, populaire... tout un programme.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand-Orient de France.
10 h, Messe.
11 h, Regards sur la musique : Peter Grimes.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Centième anniversaire de l'orchestre des concerts Lamoureux.
14 h, Sons : La queue du dragon, c'est la fête... à Sheng-Chan.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Sertorius.
16 h 5, Le lyriscope.
17 h 30, Escales de l'esprit.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Un poète russe, Andrei Voznessenski.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : « Nana », d'A. Jolivet ; « Deuxième Mouvement pour piano », de S. Nigg.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Equivalences (non voyants) : Œuvres de Bach par Georges Robert au clavecin.
6 h 30, Concert-Promenade : Œuvres de Martini, Millöcker, Tchaïkovsky, Sternhold, Haydn, Ivanovici, Schmit, Thomas, Rimsky-Korsakov, von Suppé, J. Strauss, Lehar, Messager, Godard, E. Strauss.
8 h, Dimanche-Matin : Musiques chorales, œuvres de Bancquart par le Groupe Vocal de France, dir. : John Alldis ; 9 h 2, Les classiques favoris (R. Schumann) ; 9 h 30, Cantate BWV 172 de J.-S. Bach pour le premier jour de la Pentecôte ; 10 h 30, Les classiques favoris (Mendelssohn).
11 h, Concert : « Suite lyrique », de Berg ; « Quatuor n° 2 en si bémol mineur », de Brahms, par le Quatuor Intercontemporain (rediffusion du concert donné au Théâtre d'Orsay).
12 h 5, Le jeu des penchants : Robert Sabatier fait état de ses goûts et présente quelques œuvres ; 12 h 45, Tous en scène : Marlène Dietrich.
13 h 30, Jeunes solistes : Mayumi Kameda, piano, interprète Chopin, Rachmaninov et Poulenc.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France, « Pierre Monteux, 1875-1964 », (Brahms, Elgar, Debussy, Rimsky-Korsakov, Berlioz, Beethoven).
16 h 15, La Tribune des critiques de disques : « Idoménée », de W.-A. Mozart, en cinq versions ; 19 h, Concert de jazz à l'Espace Cardin : le Quartette du saxophoniste Art Pepper.
20 h 5, Concert (Echanges internationaux) : « Bruits de fête », poème symphonique n° 7, de F. Liszt ; « Rhapsodies n° 1 et 2 pour violon et orchestre », de Bela Bartok ; « Variations sur un thème de Haydn », de J. Brahms ; « Prélude et mort d'Isolde », de R. Wagner, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. : Sir Georg Solti, avec Victor Aitay, violon.
22 h, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h, Saturnales : œuvres de Prokofiev, R. Strauss, Milhaud, Stravinski, Smetana.

● **Plusieurs rediffusions sur France-Culture** : dimanche 7 juin, à 20 h. 40, un « atelier de création radiophonique », réalisé en 1978 par Kaye Mortley, « La longue marche du serpent Goriola à travers la terre d'Australie » témoignage sur le monde légendaire des aborigènes d'Australie, aujourd'hui menacé par les bulldozers et les marteaux pneumatiques, et que Kaye Mortley a tenté de reconstruire dans des enregistrements de sons et de récits de grande qualité. Puis, tout au long de la semaine, à partir de 22 h. 30, une séquence de la série « Les nuits magnétiques », diffusée pour la première fois en février 1979, « A la recherche de Dostoïevski », lecture radiophonique dont l'auteur, Jean-Marie Benoist, considère qu'elle « progresse du politique au mystique », et à laquelle se sont prêtés Alain Besançon, Gabriel Matzneff, Philippe Sollers, André de Ziegler et le directeur de la chaîne, Yves Jaigu.

● Et, dans les programmes musicaux de France-Culture, le centième anniversaire de l'Orchestre des Concerts Lamoureux : à l'occasion de ce centenaire, Alain Paris a préparé un parcours historique illustré d'un choix parmi les nombreux enregistrements de l'orchestre : depuis sa création, en octobre 1881, et jusqu'à nos jours, la Société des nouveaux concerts n'a pas cessé de se produire, de transmettre un répertoire classique, mais aussi de défendre des auteurs nouveaux.

Alain Paris a retrouvé ... breux documents d'archives, en particulier deux enregistrements réalisés en 1922, sous la direction de Camille Chevillard, gendre et successeur de Charles Lamoureux. Il a également préparé, pour le dimanche 7 juin, une reconstitution du concert inaugural de la formation.

S. A.

● **France-Musique (23 heures).** Il aurait fallu désespérer du programme de ces saturnales si le piano n'était l'instrument de toutes les réconciliations, propre à tenir les plus hasardeuses gageures. Avec lui, le post romantisme du « Concerto pour la main gauche » de Strauss — Ravel ne fut pas seul à plaindre les manchots — côtoie sans rebuffade le colorisme radieux de « Paris », cette suite de Milhaud qui ne trahit pas la verve des « saudades » brésiliennes : les six volets de cette œuvre, rare sur les ondes parce qu'elle réclame quatre pianistes, vibrent — l'esbroufante « Tour Eiffel » en particulier — de popularité.

Le « Concerto pour deux pianos » de Stravinski (moins célèbre que ses frères qui bénéficient du soutien de l'orchestre) voisinera avec les « Rêves » de Smetana. Jamais musique ne fut si bien nommée : Smetana était définitivement sourd en 1874 quand il la composa et ne put connaître sa saveur charnelle, dernière évocation de cette Bohême où le folklore se transforme avec peine dans des polkas de salon.

Lundi 8 juin

Quatre films

MY FAIR LADY

Film américain de George Cukor (1964), avec A. Hepburn, R. Harrison, S. Holloway, W. Hyde White, G. Cooper, J. Brett (Red.).
TF 1, 13 h 35.

★ *C'est Pygmalion, de Bernard Shaw, en comédie musicale, un grand succès de Broadway transposé à l'écran dans des décors somptueux. Ce n'est pas du tout fait pour le petit écran qui va détruire la mise en scène de Cukor. A voir pour Audrey Hepburn et ses sensationnelles métamorphoses, pour Rex Harrisson aussi.*

JASON ET LES ARGONAUTES

Film anglais de Don Chaffey (1963), avec T. Amstrong, N. Kovack, G. Raymond, L. Naismith, N. Mac Ginnis, D. Wilmer (Red.).
A 2, 15 heures.

★ *Aventures mythologiques et, parfois, fantastiques de Jason et son équipage, sous le regard des dieux de l'Olympe. Les effets spéciaux du maître Ray Harryhausen sont d'étonnantes attractions (le Titan de bronze, l'apparition de Neptune, le combat contre l'hydre aux sept têtes, etc.).*

LE FAUVE EST LACHE

Film français de Maurice Labro (1958), avec L. Ventura, E. Blain, P. Frankeur, A. Adam, F. Chaumette, N. Alari (N.).
TF 1, 20 h 30.

★ *Soumis au chantage de la D.S.T. et d'espions internationaux, Lino Ventura, truand devenu père tranquille, se bat comme un lion, accomplit une performance d'acteur digne du meilleur Gabin. Maurice Labro, qui, avant cela, ne s'était jamais distingué, a réussi à conduire ce film dans un style très vif, très enlevé.*

LE PAYS BLEU

Film français de Jean-Charles Tacchella (1976) avec B. Fossey, J. Serres, G. Garcin, A. Meffre, G. Mathieu, R. Crouzet.
FR 3, 20 h 30.

★ *Ecologie, folklore, amour de la Provence, personnages pittoresques, humour grinçant sur la fin. Le scénario part un peu dans tous les sens, mais le petit monde de Tacchella a son charme, le couple Brigitte Fossey-Jacques Serres, surtout.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Des méthodes pour aborder l'été en pleine forme.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Cinéma : « My Fair Lady », de G. Cukor ; 16 h 20, Spécial 19 h 25, avec M. Yvain ; 17 h 10, Ces chers disparus ; 17 h 25, A votre service ; 17 h 40, Cet héritage qui est le nôtre.
18 h 10 Dessin animé.
18 h 25 1, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Snoopy.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : le Fauve est lâché,
de M. Labro.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Face à vous.
14 h Variétés : Sacha Distel.
15 h Cinéma : Jason et les argonautes.
de Don Chaffey.
16 h 40 Document : Les carnets de l'aventure.
Le fleuve Omo de W. Brog.
L'expédition de W. Brog en Ethiopie : la descente du fleuve Omo.
17 h 5 Feuilleton : Hawaï police d'Etat.
18 h Récré A 2.
Emilie ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Document : Les jardins anglais.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Les survivants.
La guerre atomique.
21 h 55 Document : Les photographes.
de C. Ikam. William Klein ou un homme dans la foule.
(Lire notre sélection.)
22 h 35 Magazine : Zigzag.
de T. Wehn-Damisch.
Le théâtre de Cappiello.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes : Mixmo match.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
Luc Bérimont.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : le Pays bleu.
de Jean-Charles Tacchella.
22 h 10 Journal.

Les photographes

A 2, 21 h 55

Avec la figure célèbre du photographe William Klein s'ouvre l'émission de Catherine Ikam intitulée « Les photographes » et réalisée par Jean-Daniel Verhaeghe. C'est un livre sur New-York qui révèle en 1956 William Klein au public. Un univers gigantesque dans lequel il est né et qu'il saisit à l'aide de son objectif, comme s'il découvrait les traces de son enfance au coin de la 90e Avenue. Cet « homme dans la foule » apparaît alors dans le monde de la photographie comme un talent particulièrement original. L'émission s'intéresse aussi à une série de grands photographes contemporains au travers desquels sont évoqués les différents aspects du métier : du reporter au photographe de mode, on observe l'importance du regard, de la technique, de la concentration, ainsi que de la rapidité des réflexes face à l'événement.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes.
8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire.
10 h 45, Le texte et la marge avec J.-M. Balibé.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : Le paradis de M. Le Bris.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale.
14 h, Sons : La queue du dragon : C'est la fête... à Shang Chou.
14 h 5, Un livre, des voix : Manitoba de M. Desgranges.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question.
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité.
16 h 50, Départementale à Orléans.
17 h 32, Centième anniversaire de l'Orchestre des concerts Lamoureux.
18 h 30, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts.
20 h, Le syndrome de Cesar : de P. Ferguson.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : les pierres et l'expérience de l'immortalité.
23 h 30, Nuits magnétiques. A la recherche de Dostoïevski, de J.-M. Benoist.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Réveils en douceur (Mozart, Schumann) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : le piano à quatre mains de Franz Schubert ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Schoenberg dans son siècle (Brahms, Schoenberg, Reger, Ravel).
12 h, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Loucheur, Milhaud, Lopez.
14 h 30, Musiques : Répertoire choral (Bennett, Janacek) ; 15 h 30, Dialogue instrumental : œuvres de Sibelius, Arnold, Grieg, Delius ; 16 h 30, L'art de Hermann Scherchen, dans des œuvres de Dukas, Saint-Saëns, Roussel et Ravel.
18 h, Le Club du jazz : actualité ; 18 h 30, Quotidien-Concert : « Symphonie n° 3 en ré mineur », de Schubert ; « Concerto pour piano et orchestre K 488 », de Mozart ; « Symphonie n° 6 », de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. : James Loughran, avec Alicia de Larrocha ; 20 h 5, Chasseurs de son stéréo : « Chants du silence », textes d'A. Lebret dits par l'abbé Duchesneau avec des improvisations à l'orgue de Michel Chapuis (enregistrement amateur de M. Nicolas, de Lons-le-Saunier).
20 h 30, Concert (Echanges internationaux) Festival des Flandres : « Trio pour flûte traversière, violon, violoncelle en sol mineur », de Stamitz ; « Sonate pour violon et pianoforte n° 5 en fa majeur » et « Sonate pour violoncelle et pianoforte en fa majeur », de Beethoven ; « Trio pour flûte traversière, violoncelle et pianoforte en sol mineur », de Weber, avec Barthold Kuijken, flûte traversière, Sigiswald Kuijken, violon, Wieland Kuijken, violoncelle et Jos van Immerseel, pianoforte (Palais des Académies de Bruxelles, 15 septembre 1980) ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
23 h, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui, Arnaud Dumont, guitare (Ferrabosco, Da Milano, Lauro, Ponce, Brouwer, Achaval, Albert, Dumont, Drogoz) ; 0 h 5, Domaine de la musique électroacoustique : le bruit des mots (Kagel).

● **France-Musique (9 heures).** La « Polymathie », qui règne volontiers au « Matin des musiciens », serait bien avisée de retourner quelques étiquettes, en particulier celle d'un Schoenberg gémissant sous l'austère figure du maître d'école : image d'autant plus imméritée qu'elle ne rend pas justice à son souci d'expérience préalable à toute théorie. Le révolutionnaire rigide qui coupe la tête à la ligne mélodique est aussi l'humoriste de l'« eiserne brigade », cette musique « ville d'eau » d'entre-deux-guerres, et il est le malicieux adaptateur de Johann Strauss. Jean-Pierre Derrien fera leur part aux « lourdeurs de la tradition » comme « à l'ironie et à la sentimentalité » ; et la conspiration pourrait bien être déjouée... A partir d'un panorama pléthorique et ambitieux, comme toujours dans ces « Matins », on démêlera le grand écheveau des influences : ni plus, ni moins.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 5 JUIN

● TELE LUXEMBOURG : 20 heures, série : Hunter ; 21 heures, *le Dernier de la liste*, film de John Huston ; 22 h 35, Essais : magazine de l'auto ; 22 h 50 : Chrono : actualité sportive automobile.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : les Têtes brûlées ; 20 h 35, *le Jour le plus long* (première partie), film de K. Annakin.
● TELEVISION BELGE : 19 h 55, jeu : le Francophone d'or ; 20 h 30, Japon 2000, exemple ou péril jaune ?, reportage suivi de discussion.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 55, jeu : La chasse au trésor ; 21 h 55, Attention à l'art : le musée russe en exil ; 23 h 00, Nocturne : films d'animation « pas seulement pour les enfants ».

SAMEDI 6 JUIN

● TELE LUXEMBOURG : 20 h 30, *le Veinard*, film de Christopher Miles ; 22 h 05, *Love me to night*, film de Ruben Mamoulian.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : les Héritiers ; 20 h 35, *le Jour le plus long (deuxième partie)*, film de K. Annakin.
● TELEVISION BELGE : 19 h 55, série : Le jardin extraordinaire ; 20 h 25, *Terreur à bord*, film de Douglas Heyes (première partie) ; 22 h : Variétés : Music Circus.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 55, Chantons français (demi-finale) ; 20 h 30, série : Dickie-roi d'après Françoise Mallet-Joris ; 21 h 30, la Grande Roue, avec M. Berger, M.-P. Belle, P. Sébastien, les Platters, Ch. Aznavour, M. Mathieu, etc. ; 22 h 55, sport.

DIMANCHE 7 JUIN

● TELE LUXEMBOURG : 20 h, série : les Envahisseurs ; 21 h, cinéma sur invitation : *le Gitan*, film de José Giovanni ; 22 h 45, Les sentiers de l'aventure : Mexique - Guatémala.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, jeu : On peut toujours rêver ; 20 h 35, *Flamenco*, film de Donald Siegel.
● TELEVISION BELGE : 19 h 55, Chansons à la carte ; 21 h 20, *le Père Amable*, téléfilm de Claude Santelli.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 45, *des Jours, du Vin et des Roses*, film de Black Edwards ; 21 h 35, Mexique des dieux et des hommes, VI : les descendants ; 22 h 05, Henri Guillemin parle de l'affaire Pétain, VI : 1940, le but est atteint.

LUNDI 8 JUIN

● TELE LUXEMBOURG : 20 h, série : Médecins d'aujourd'hui ; 21 h, *la Femme de l'année*, film de George Stevens.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Los Angeles, années 30 ; 20 h 35, *Chuka le redoutable*, film de Gordon Douglas.
● TELEVISION BELGE : 19 h 55, *la Gorille vous salue bien*, film de Bernard Borderie ; 21 h 35, Léonard Misonne (1870-1943), grand photographe belge de réputation internationale.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 05, *les Insulaires*, film de Gilles Grangier ; 21 h 05, Festival du Bois de la Bâtie 1980, *Lise, Sandra, Chantal, Catherine et les autres*, film de J.-L. Gauthey et A. Bordier ; 22 h 05, l'antenne est à vous : le groupe anti-gaspillage-recyclage.

MARDI 9 JUIN

● TELE LUXEMBOURG : 20 h, série : Dallas ; 21 h, *l'Affaire Mattéotti*, film de Florestano Vancini.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : La petite maison dans la prairie ; 20 h 35, jeu : La chasse au trésor ; 21 h 30, Rythmes à gogo.
● TELEVISION BELGE : 19 h 55, Ciné-tilt : jeu cinéma ; 20 h 30, série : Dickie-Roi ; 21 h 25, Concours des jeunes de la C.E.E. (finale), *X... le reporter de l'Europe*.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 50 : jeu : Faites vos mots ; 20 h 10, Spécial cinéma : le cinéma hongrois.

MERCREDI 10 JUIN

● TELE LUXEMBOURG : 20 h, Hit-parade ; 21 h, *Esclave des Amazones*, film de Curt Siodmak.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Super-Jaimie ; 20 h 35, *le Train de la Chance* (première partie), de William A. Graham.
● TELEVISION BELGE : 20 h, les sentiers du monde : *Les aventures de Yong Ko, réfugié du Laos*, moyen métrage d'H. Pernot, Y. Angelo, M. Hiver ; 21 h 05, Jeux sans frontières, en eurovision de Pula en Yougoslavie.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 05, Zouc : le dernier rôle du R'Alboum ; 21 h 50, Jeux sans frontières en direct de Pula en Yougoslavie

JEUDI 11 JUIN

● TELE LUXEMBOURG : 20 h, série : Super-Jaimie ; 21 h, *le Caporal épinglé*, film de Jean Renoir.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35 ; série : Embarquement immédiat ; 20 h 35, *le Train de la chance* (deuxième partie), film de William A. Graham.
● TELEVISION BELGE : 20 h 20, *Pleure pas la bouche pleine*, film de Pascal Thomas ; 22 h 15, Le carrousel aux images et Le monde du cinéma.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 05, temps présent : la Somalie, reportage de J.-P. Moutier et G. Mury ; 21 h 10, *les Vainqueurs*, film de C. Foreman.

L'écran pudique des architectes

par FRANÇOIS CHASLIN

ARCHITECTURE et télévision : une très vieille indifférence. L'une serait statique, immobile, froide et dure ; l'autre serait l'art du mouvement, la vie même. L'une serait l'agencement immuable d'espaces figés ; l'autre, le reflet changeant du temps qui passe. L'une serait silence et incommunicabilité ; l'autre, témoignage, visages et paroles, gestes expressifs.

Cet antagonisme ancien est en passe de s'estomper : certains réalisateurs s'aventurent vers ces sujets nouveaux pour eux, tandis que les architectes parient sur la télévision pour améliorer une image publique très dégradée. On avait pourtant pu croire qu'ils s'étaient habitués à être constamment pris à partie, accablés de reproches et de sarcasmes, et que, d'une certaine manière, ils y trouvaient la confirmation du caractère aristocratique et éminemment supérieur de leur art. Si la télévision et la presse en général les ignoraient, c'est aussi parce qu'eux-mêmes avaient renoncé à transmettre messages ou émotions.

Depuis les années 50, cette profession a cru détenir la vérité et fait alors ce qu'elle estimait devoir faire, sans prendre la peine d'expliquer ni de séduire ou de charmer. Elle construisait un monde inéluctable, logique et rationnel ; la « raison » seule la guidait. Elle était dans le vrai, et le vrai n'a pas à convaincre. La critique architecturale elle-même avait été bannie comme « antidéontologique » ; aucune revue spécialisée ne la tolérait. C'était le temps de la solitude professionnelle et de la complicité mutuelle.

Ingénieurs de l'espace, les architectes construisaient beaucoup et vite, le plus correctement possible, pour des foules nombreuses et assez pauvres. Leur art avait changé de registre ; il était devenu une nécessité, une technique d'urgence. Ils n'avaient plus de clients, sinon anonymes, personne donc à qui se confronter, personne avec qui entretenir la discussion, sauf, peut-être, les ingénieurs des ponts et chaussées auxquels les liait une éternelle rivalité.

Le contact avec la population était rompu, tout langage commun perdu. Alors, l'opinion a dû se faire d'elle-même. Puisqu'on ne l'initiait plus aux raisons des choses dessinées et construites, puisqu'on ne lui ouvrait plus les codes, puisqu'on ne prenait plus la peine de lui justifier l'émergence des formes, il a fallu qu'elle juge sur ce qu'elle percevait : ces façades plates et minces ; ces quartiers de barres et de tours répétitives, ouverts à tous les vents ; cette absence apparente de travail esthétique.

Et l'opinion a détesté les architectes.

Ceux-ci, de leur côté, s'étaient volontairement appauvris ; s'ils avaient gardé le souvenir d'autre chose que les bétons banchés, les chemins de grue, les coefficients d'isolation phonique, les « voies et réseaux divers », c'était enfoui au plus profond, refoulé comme une vieille honte : ils avaient eu tant de mal à tuer en eux cet *académisme* un peu débile, mais délicieux, que leur avait enseigné l'Ecole des beaux-arts, que tout formalisme, toute déviance était péché.

Un grave écart s'était ainsi creusé entre une population sans cesse plus nombreuse à être concernée par l'architecture et une profession jalouse de ses prérogatives et sûre de ses dogmes.

Puis ce fut la crise de la fin des années 60, le rejet massif de ce qui s'était construit depuis la guerre. La télévision, alors, entra dans le jeu, très à l'aise cette fois. Le mal des grands ensembles, l'enfer du décor, le drame des rénovations urbaines et l'ennui pavillonnaire, furent mis au compte de l'architecture ; elle eut à assumer le désespoir ouvrier, toutes les névroses, la délinquance juvénile, l'autodéfense et la drogue. Le « rapport sur la violence » accablait Le Corbusier et l'urbanisme moderne. Les architectes devenaient les boucs émissaires, pelés et galeux comme les réalisations qu'on leur reprochait.

Choqués d'abord, blessés dans leurs certitudes et leur orgueil, ils s'adaptèrent ensuite et changèrent d'attitude. Après diverses crises, remises en cause, hésitations, ils se firent plus conciliants, plus soucieux de plaire. Ils tentèrent de se faire désirer, enfin, et voulurent accéder aux médias. C'était bien tard. Le mal était fait, et les architectes n'avaient plus de public disposé à les entendre et capable de les comprendre.

Certains vinrent au peuple les mains nues et lui demandèrent de faire une partie de l'architecture, à son tour, et à leur place : c'était la participation. D'autres, au contraire, se lancèrent à corps perdu dans un tourbillon d'ésotérisme ; abandonnant le terrain du réel, où ils avaient le sentiment dégradant de s'être compromis, ils développèrent des trésors de spéculation théorique et de cuistrerie, paraissant parfois avoir renoué avec le vieux goût des secrets et confondre argotique et art gothique, comme jadis les maçonneries et corporations d'Ancien Régime.

Mais voici venu enfin le temps de la télévision, obsession nouvelle, enjeu de bien des espoirs. Cette profession souhaite maintenant se faire comprendre, apprendre l'espace aux gens, même si elle ne sait pas très clairement ce que, à la réflexion, cela peut bien être. Les C.A.U.E. (conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), dans chaque département, s'essayent à une pédagogie de l'architecture et apprennent à utiliser la vidéo. L'ordre national achète de la « surface d'écoute », et tente de vendre l'architecture comme un produit, pour en renouveler l'« image de marque ». Un festival international spécialisé s'est déroulé à Bordeaux, pour la première fois, en janvier dernier, un peu maigre encore en films spécifiquement architecturaux, mais prometteur pourtant. Les administrations de tutelle forcent la main de chaînes peu empressées et se font gloire d'obtenir, après des mois d'effort, un « Dossier de l'écran » plat et conventionnel, introduit comme toujours par ce « rebelle » de King Vidor, où Gary Cooper donne une image héroïque et bien illusoire d'un architecte très vaguement inspiré de F.-L. Wright.

Et, pourtant, l'architecture est là, très vivante à nouveau, très diverse, beau sujet télévisuel parce que multiple. Elle touche aux techniques, aux métiers, à la vie ouvrière ; elle est une culture, une histoire épaisse et riche, sensible aux mouvements de l'époque ; elle est un affrontement de thèses moins absurdes qu'on ne croit, un foisonnement d'idées à débattre ; elle est une forme essentielle de l'organisation physique des sociétés, qui les concerne ; elle est un art aussi, générateur de formes et d'espaces parfois splendides, mais qu'il faut apprendre à lire (et à filmer). Car on ne peut aimer enfin ce que l'on ignore.

Mardi 9 juin

Un film

LA CHEVAUCHÉE DES OUTLAWS

Film américain de Michael Carreras (1963), avec R. Basehart, D. Taylor, A. Nicol, P. Rico, M. Granada, J. Nieto.

FR 3, 20 h 55.

Tourné en Espagne, avec une distribution internationale, cette histoire de hors-la-loi et de redresseur de torts combine les conventions les plus usées du western hollywoodien et les artifices du western spaghetti.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; 14 h 5, Tout feu, tout femmes ; 14 h 15, Série : Allégra ; 15 h 5, A vos mains (et à 15 h 55) ; 15 h 15, Les recettes de mon village ; 15 h 30, Mémoire en fête ; 16 h 5, Dossier : Les maris mutés ; 16 h 35, Le pour et le contre ; 16 h 50, A tire d'elles ; 17 h, Coup de cœur ; 17 h 45 Mini-show.
17 h 25 C'est à vous.
17 h 55 1, rue Sésame.
18 h 25 Avis de recherche.
18 h 55 Les paris de TF 1.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Les mardis de l'information.
Jonathan l'enfant d'Atlanta.
21 h 55 Clés pour demain.
Les comètes ; l'instinct maternel chez les brebis ; La pollution par les nitrates.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Festival d'Annecy.
14 h Aujourd'hui madame.
Le roman policier.
15 h Téléfilm : la Visite.
de V. Burgy-Bierens de Haan, réal. M. Dami. Avec C. Fournier, E. Jendly, M. Gleizer...
Une grand-mère qui se sent inutile, rencontre une personne en pleine nuit...
16 h 20 Les Muppets.
16 h 50 Itinéraires.
Résonances : le Brésil de Villa-Lobos.
17 h 20 Fenêtre sur...
Pour que l'esprit vive.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; C'est chouette ; 3-2-1 Contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Les dossiers de l'écran : La féria à Nîmes.
de André Veyret.
Un reportage sur l'arène de Nîmes, considérée à tort comme le lieu des « corridas pour touristes ».
22 h Débat : La corrida.
Avec MM. A. Ordonnez, M. Cordobès, Nimeno II, Toreros, M. Victorino, éleveur de taureaux S. Casas, directeur des arènes de Nîmes, J. Parin.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Dessin animé.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Cinéma : la Chevauchée des outlaws.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes ; 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; 8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, La matinée des autres : Les royaumes de l'Himalaya.
10 h 45, Etranger mon ami : Le Shechliw, de T. Fontane.
11 h 2, Centième anniversaire de l'Orchestre des concerts Lamoureux (17 h 32).
12 h 5, Agora : la tentation des Indes, d'O. Germain-Thomas.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : La queue du dragon : C'est la fête... à Sheng-Chou.
14 h 5, Un livre, des voix : Embrasser le monde, de A. Wilson.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Quelles phonothèques pour demain.
16 h 50, Départementale à Orléans.
18 h 30, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Planètes en évolution.
20 h, Dialogues franco-espagnols : Lire, marcher et voir.
21 h 15, Musiques de notre temps : Conférence d'O. Messiaen.
22 h 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski, de J.-M. Benoist.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Réveils en douceur (Mozart, Beethoven) ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine : le piano à quatre mains de Franz Schubert ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Schönberg dans son siècle, « Le grand tournant » (Mozart, Schönberg, Berg, Debussy).
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère (V. du Muy, Bonneau).
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, Inventaire pour demain (Serrette, Vandenbogaerde) ; 15 h 30, L'opéra de la semaine : « Die Drei Pintos », de Weber-Mahler, par le Nederlands Vocaal Ensemble, et l'Orchestre Philharmonique de Munich, dir. Gary Bertini ; « Mouvement de quatuor à cordes avec piano », de Mahler, par le Quatuor Elyséen ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert (Auditorium 103, 31 octobre 1979) : « Cinquième symphonie en ré majeur », de Mendelssohn, par l'Orchestre National de France, dir. G. Delogu ; 19 h, Portrait par petites touches (en direct du Studio 106) : Bruno Rigutto, piano, interprète R. Schumann ; 20 h 5, Premières loges : « Liebeslieder Walzer », de J. Brahms, avec I. Seefried, soprano, E. Höngen, contralto, H. Meyer-Welfing, ténor, H. Hotter, baryton, accompagnés au piano à quatre mains par F. Wuhrer et H. von Nordberg (enregistré à Vienne en 1947).
20 h 30, Concert (Théâtre des Champs-Elysées à Paris, 21 janvier 1981) : « Symphonie lyrique », de Zemlinsky ; « Chout », de Prokofiev, par l'Orchestre National de France, dir. G. Ferro, avec D. Dorow, soprano et J. Shirley-Quirk, baryton ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
23 h 00, Ouvert la nuit : Revue de presse et d'édition musicale en Grande-Bretagne (Birthwistle, Tipett, Bliss, Bridge).

Mercredi 10 Juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minutes pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 14 h 14 Heidi ; 14 h 45, Feuilleton : Le vol du pélican ; 15 h 10, Spécial 10-15 ans ; 17 h 40, La super-parade des dessins animés.
17 h 40 Automag.
17 h 55 1, rue Sésame.
18 h 25 Avis de recherche.
18 h 55 Les paris de TF 1.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Série : Julien Fontanes, magistrat.
22 h 25 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
Les hommes-cobaye. Avec MM. *A. Lwoff* (Jeux et combats), *J. Hamburger* (Un jour, un homme) ; *B. Lussato* (le Défi informatique), *J. Cohen* (les Mains de la vie), *J. Jacques* (Confession d'un chimiste ordinaire).
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Festival d'Annecy.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 20 Série : Super Jaimie.
16 h 10 Récré A 2.
Emilie ; Maraboud'ficelle ; Zeltron ; Les blancs jouent et gagnent.
18 h 10 Sports : Cyclisme.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Variétés : Palmarès 81.
22 h 10 Magazine des sports : Grand stade.
23 h 10 Document : Airbus objectif 1000.
de E. Davidson, réal. A. Tarrière.
Une enquête sur les possibilités techniques commerciales de l'Airbus : La vente de cinq cents exemplaires est le seuil de rentabilité.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Dessin animé.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Téléfilm : la Confusion des sentiments.
(Lire notre sélection.)

Passions

LA CONFUSION DES SENTIMENTS

FR 3, 21 h 55

Quand Roland quitte Berlin vers une petite ville universitaire de province, c'est pour retourner à une vie plus studieuse et plus calme. A peine arrivé, il rencontre un professeur auquel il voue une admiration intellectuelle. Ce dernier l'aime d'une passion charnelle. Entre eux, un livre qui demande à être écrit et une femme qui tente de comprendre l'objet de cette passion.

Il ne se passe rien, ou presque rien, mais les personnes sont à l'épreuve des sentiments. Tirée d'un roman d'un auteur autrichien, Stefan Zweig, cette adaptation d'Etienne Périer est ce que l'on peut faire de mieux dans le style intimiste au petit écran. — M. G.

22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes ; 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : La révolution informatique ; La nouvelle donne énergétique.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Angélique à des idées, de L. B. Nunes.
11 h 2, Centième anniversaire de l'Orchestre des concerts Lamoureux (17 h 32).
12 h 5, Agora : La correspondance de Faulkner.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Solistes : N. Evrov.
14 h, Sons : La queue du dragon : C'est la fête... à Sheng Chou.
14 h 5, Un livre, des voix : Un jeune homme à la recherche de l'amour, de I. Baschevis Singer.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : La clef de nos familles.
15 h 2, Points d'interrogation : Le phénomène européen grand angle.
16 h 20, Actualité.
16 h 50, Départementale à Orléans.
18 h 30, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, La musique et les hommes : Bartok et l'Europe de son temps.
22 h 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski, de J.-M. Benoist.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Réveils en douceur (Mozart, Mendelssohn) ; 7 h 2, Intégrale de la semaine : le piano à quatre mains de Franz Schubert ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Schönberg dans son siècle (Reger, Schönberg, Bela Bartok, Roussel).
12 h 2, Midi-Deux : magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Walberg, Caplet et Devevey.
14 h 30, Microcosmos : Les études à l'étude (Rachmaninov) ; 15 h, Kaléidoscope : œuvres de Bach, Téléphone, et musique traditionnelle de Centre-Afrique et d'Argentine (Reportage au Conservatoire de Calais) ; 15 h 45, Jeu des énigmes ; 16 h, Galerie de portraits : Anton Diabelli ; 16 h 20, Chants de village ; 17 h, Feuilleton ; 17 h 10, Haute infidélité : œuvres de Schaeffer, Debussy, Moussorgski ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : Europe et musique, œuvres de Brahms, Raphaël, Verdi, Koepern, par le chœur de femmes de Hanovre, dir. L. Eutt ; 18 h 45, En direct de l'auditorium 105 : Récital Edouard Melkus, violon, et Huguette Dreyfus, clavecin, dans des œuvres de Leclair, Couperin, Léopold Ier, Ebner, Biber ; 20 h 5, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (en direct de la Salle Gaveau à Paris) : Récital de chant, dans le cadre « Prestige de la musique », Jessye Norman, soprano, accompagnée par Geoffrey Parsons, piano, dans des œuvres de H. Wolf, G. Mahler, E. Chausson et J. Offenbach.
23 h 00, Ouvert la nuit : Les mémoires de la musique, « Bernard Sarrette et les origines du Conservatoire » (Rousseau, Gluck, Gossec, Auber, Beethoven, Fauré).

● **France-Musique (20 h 30).** Il faut une souplesse peu commune pour passer de l'étouffement de Mahler à l'exubérance d'Offenbach. Jessye Norman a choisi un cruel itinéraire entre ces enfants morts qui réjouissent tant le public actuel. La chaleur tropicale de cette voix immédiatement identifiable s'impose, plus qu'elle ne se soumet, à l'atmosphère du moment, et si des mélomanes avertis ont raillé son Ravel, c'était peut-être oublier que, forcées, les œuvres parlent souvent plus clair. Entre les extrêmes de ce récital, on connaîtra les incertitudes suaves de Chausson : pour une fois la « Chanson perpétuelle » à la forme libre ne sera pas un vêtement trop grand pour ce lyrisme songeur ; Dans la mélodie, Chausson est au meilleur de lui-même. Mais le monde de ces harmonies molles est trop frileux pour que Jessye Norman s'y attarde. Les pochades d'Offenbach auront le dernier mot, celui du « Voyage dans la lune », à travers un extrait solitaire, coupé du théâtre. C'est dire que le roi Vlan et le prince Caprice seront absents.

EMISSIONS DE RADIO RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 8 h. 25, Politique étrangère, d'E. Sablier ; 8 h. 30, Revue de presse, de D. Saint-Hamond ; 9 h. 15, E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Jacques Pradel ; 12 h., Deux manches et la belle, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

14 h. 5, Les surdoués, de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à Kriss ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Le magazine, de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi : Duel ou Face au public).

20 h. 10, Campagne électorale ; 20 h. 45, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h. 5, J. Artur et X. Fauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● RADIO BLEUE : 8 h., C. Ceylac ; 9 h. 30, Le temps de la T.S.F. ; 10 h. 30, J.-P. Bertrand ; 12 h., Au revoir.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-vous, d'I. Leval ; 9 h., A vos souhaits ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, d'A. Arnaud.

13 h. 30, Histoires vraies, de P. Bellemare ; 14 h., Radio magazine ; 16 h. 30, Il était une fois les stars ; 17 h., Hit-parade ; 19 h., Journal de J.-C. Dassier.

20 h., Programme secret de François Diwo ; 21 h., Rock à Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h. 40, Top à Wall Street ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., C.B. 1 Viviane.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) : 8 h. 30, A votre service, par A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M. Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes.

18 h. 30, Challenger, avec A. Torrent ; 20 h. 30, P.C.V. pour l'aventure, avec M. Meynier ; 22 h. 30, Journal et « leader » ; 0 h., Les nocturnes ; 3 h., Variétés.

● R.-M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., José Sacré ; 7 h., Carole Chabrier ; 8 h. 15, J.-P. Foucault et Léon ; 9 h. 30, Les grands procès de l'histoire ; 11 h., Le million ; 12 h., La bonne addition ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h. 20, Plus près, plus chaud, par F. Gérard ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 30, Les signes du destin, avec S. Allemane ; 16 h. 30, Enquête sur une vedette, par Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Vanille, fraise, avec Patrick Roy ; 19 h., Dossiers politiques ; 21 h., A notre âge et à l'heure qu'il est.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vâcu ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Gobard ; 0 h., Inter danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., A. Perez ; 9 h., Journal ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h. 20, Chronique de J. Daniel ; 13 h. 30, Histoires vraies ; 14 h., Histoire d'une vie ; 15 h., Christian Morin ; 17 h., Hit-parade ; 19 h., Journal ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 40, Revue de presse économique ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 24 h., Brigitte ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 8 h. 45, Chronique politique et économique internationale d'A. Fontaine ; 9 h. 10, Stop ou encore avec E. Pagès ; 14 h., W.R.T.L. Country Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Tubes avec J.-B. Hebey ; 20 h., W.R.T.L., rock a dance, avec B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L., Live de D. Farran.

● R.-M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 8 h. 15, Les plus belles chansons ; 11 h., Les millionnaires ; 12 h., De la cave au grenier ; 12 h. 30, Quitte ou double ; 13 h., Magazine du disque ; 15 h., Hit-parade avec Jean Meledo ; 19 h. 30, Monte-Carlo Méditerranée magazine ; 20 h. 30, Disco-Club.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h 20, La vie du sport ; 20 h 15, Le masque et la plume ; 21 h 15, La musique est à vous.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 7 h. 45, Sports ; 8 h. 30, Journal ; 8 h. 35, C'est dimanche avec Maryse ; 9 h., Journal ; 12 h. 30, Europe-Midi dimanche ; 12 h. 50 Bon appétit la France, de P. Bonte ; 13 h., Gros plan, de P. Bauchard ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Y. Hégann ; 15 h. 30, Hit-parade ; 18 h 30, Europe-Soir ; 19 h, Le club de la presse.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, W.R.T.L., Poste restante, de J.-B. Hébey ; 15 h. 35, W.R.T.L., Hit des clubs ; 18 h 30, Hit-parade.

● R.-M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 20, Les meilleurs des meilleurs ; 13 h., Chansons spectacles ; 16 h., Passé Présent ; 19 h., Disco-club ; 21 h, Plein jazz ; 22 h 30, C'est à lire.

Jeudi 11 Juin

Un film

LE PASSE SIMPLE

Film français de Michel Drach (1977), avec M.-J. Nat, V. Lanoux, A. Lonneberg, V. Vilers, P. March, M. Eyraud.
FR 3, 20 h 55.

★ *Troublante aventure d'une amnésique que son mari veut empêcher de retrouver la mémoire. La mise en scène de Drach dirige le spectateur selon le point de vue de cette héroïne angoissée, en rupture avec sa vie passée, hantée par des bribes de souvenirs, des fantasmes.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
17 h 20 C'est à vous.
17 h 55 1, rue Sésame.
18 h 25 Avis de recherche.
18 h 55 Les paris de TF 1.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 30 Tirage de la Loterie nationale.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Tirage du Loto.
21 h Série : Martine Verdier.
Réal. B. Toublanc-Michel. Scénario F. Verny et Ch. Oberine.
Martine, interne des hôpitaux, assiste au mariage de Jean-Pierre et Gisèle et feint l'indifférence. Elle se réfugie dans son travail.
21 h 50 L'événement.
La Corée du Nord ; Le prince des pauvres.
22 h 55 Les grandes expositions.
Cappiello.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Festival d'Annecy.
14 h Aujourd'hui madame.
Se reconvertir.
15 h Série : Joe Forrester.
Le palais de la mode.
16 h L'invité du jeudi : Robert Sabatier.
17 h 20 Sports : Cyclisme.
Midi libre.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Discopuce ; Sido Rémi ; La bande à Bédé.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Téléfilm : le Gros oiseau.
de Jean-Michel Ribes.
Les aventures du journal Bonheur, *qui n'arrive pas à se vendre parce que ses participants sont des originaux.*
22 h 15 A propos du film « Malevil ».
22 h 45 Magazine : Coups de théâtre.
de G. Kahn.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Les mains dans les poches.
18 h 55 Dessin animé.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Cinéma : le Passé simple.
de Michel Drach.
22 h 35 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes ; 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote.
9 h 7, Matinée de la littérature : avec B. Schlumberger et O. Guidicelli.
10 h 45, Questions en zigzag : avec J. Chalon.
11 h 2, Centième anniversaire de l'Orchestre des concerts Lamoureux (17 h 32).
12 h 5, Agora : Le livre de la morte, de G. Cortanze.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Orgue de Lescar.
14 h, Sons : La queue du dragon : C'est la fête... à Sheng Chou.
14 h 5, Un livre, des voix : La vigne de Sillery, de F. Rossier.
14 h 47, Questions croisées : microcosme et macrocosme.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés.
16 h 50, Départementale à Orléans.
18 h 30, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'anthropologie médicale.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : La voix évanouie, de M. Quint ; Tu as bien fait de venir, Paul de Calaferte.
22 h 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski, de J.-M. Benoist.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Réveils en douceur (Mozart, Mahler) ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine : le piano à quatre mains de Franz Schubert ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : « Picasson » (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h 17, Le matin des musiciens : Schoënberg dans son siècle. « Ironie et sentimentalité » (Wagner, Schoënberg, Ravel, Stravinsky, Mahler, Poulenc).
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère (Offenbach, Betti).
14 h 30, Musiques : L'éloquence visionnaire, « Alfred Cortot » (Franck, Liszt, Schumann) ; 15 h 30, Un disque pour la semaine : « Symphonie n° 99 », de J. Haydn, dir. Colin Davis ; 16 h, Musique de chambre : œuvres de B. Martinu par le Quatuor Elyséen, P. Carmirelli, violon, Ph. Naegele, alto, R. Gothoni, piano ; 17 h, Pierres blanches : Stravinsky et Ramuz III, Genèse de Noces ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert (Auditorium 103, 11 mars 1978) : « Symphonie d'ombre et de lumière » (Daniel-Lesur), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. P.-M. Le Conte ; 18 h 45, En direct du Studio 106 : Récital Sylvie Carbonel, piano, et Hervé Derrien, violoncelle, dans des œuvres de Prokofiev et Grieg ; 20 h 5, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert « Musique pour tous » (Salle Pleyel à Paris, 5 février 1981) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » et « Symphonie n° 1 en ut mineur », de Brahms, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Uri Segal, avec Joseph Kalichstein, piano ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.

● France-Musique (17 heures). La genèse des œuvres musicales est trop souvent secrète pour qu'on ne s'attarde pas sur ces « *mystères de la création* » quand ils sont tangibles. La naissance difficile de « Noces » de Strawinsky permet pareilles spéculations. Il lui fallut presque dix ans avant d'achever l'œuvre Etrange destin pour cette partition qui dort, non instrumentée, dès 1914. Mais que sont des limbes en *musique* ? Une musique, comme une pensée, peut-elle exister sans son langage ? C'est en tout cas de ces douteuses prémisses que partira le récit de Marcel Marnat. Après une version pour chœurs, la séduction vient de la « liesse mécanique » des harmoniums et des cymbalums. La percussion imitée des pianolas n'était pas moins propre, en effet, que la version définitive à satisfaire la trivialité joyeuse de cette noce russe, dont on entend les trois états successifs.

23 h 50, Ouvert la nuit : les compositeurs composent et proposent : André Almuro (Ligeti, Marti, Schütz, Varèse, Xenakis, Stockhausen, Jubard, Almuro).

POINT DE VUE

Information et création

par JACQUES VIGOUREUX (*)

LE débat sur la radio-télévision s'engage. A plus ou moins juste titre, la télévision est la vedette de ce débat, mais une télévision qui n'existerait que par l'information et pour l'information. C'est, à la limite, lui *refuser*, d'avance, tout rôle culturel.

Il faut peut-être aujourd'hui essayer d'échapper à cette logique où l'importance donnée à l'information rejette les autres programmes dans une sorte de « no man's land ».

Depuis quelques années, on s'est efforcé de créer une surconsommation de l'information, pour mieux, sans doute, anesthésier l'opinion. Dans le même temps disparaissaient des créateurs qui avaient fait le prestige de la télévision, qui avaient réussi à l'imposer comme moyen de culture. Ces créateurs turbulents et suspects étaient mis à l'écart. Leurs réalisations n'eurent plus de valeur qu'en fonction d'une logique de rentabilité et de sondage. La composition du programme n'eut plus qu'un but : amener vers les différents journaux, magazines et débats le plus vaste public possible.

Pour les programmes dits de prestige, on fit de plus en plus appel au secteur privé, c'est-à-dire à l'industrie cinématographique. Les sociétés de télévision devinrent elles-mêmes productrices. Le cinéma, industrie privée qui avait si longtemps boudé la télévision, bénéficia ainsi d'une partie du produit de la taxe. Pour le reste, on saupoudrait l'antenne d'émissions le plus souvent anodines ; en tout cas, on prenait pour principe de repousser au plus tard possible dans la soirée la diffusion des émissions dites à caractère culturel ou documentaire.

Une seule chose comptait vraiment : l'INFORMATION...

On avait oublié, ou feint d'oublier, que l'information faisait partie de la culture, mais qu'elle n'était pas toute la culture. On confondait, sans doute à dessein, information et création. Cela donnait à la télévision une mobilité et une souplesse fictive, un chatoiement racoleur, selon des méthodes commerciales et concurrentielles. Le tout prétendant, bien entendu, garantir la liberté de choix de chacun.

S'il vous plaît !

Ce tableau n'a rien d'original. Son but : montrer que s'il y a, effectivement, urgence à faire disparaître « une information autoritaire, brutale, à sens unique », comme l'a qualifiée M. Fillioud, ministre de la communication, il y a aussi nécessité à ne pas masquer l'ensemble du « problème télévision » par celui de l'information, et, pour être précis, par celui de l'information au quotidien.

Il faut reconnaître à la télévision un rôle essentiel dans la vie culturelle de notre pays ; et comme l'a indiqué le Syndicat français des réalisateurs : « *La réalité télévisuelle ne peut être abordée sous le seul angle de la communication.* »

Câble, satellite, vidéo-cassettes, vidéo-disques, apparaissent ou vont apparaître. Ils modifieront profondément le comportement du public face à la télévision. Ils rendront le spectateur plus sélectif. En ces domaines aussi, ce ne sera pas sous le seul angle de la communication que l'on pourra affronter les problèmes qui ne manqueront pas de se poser. Ce seront bien des problèmes de culture et de création.

— Mesdames et messieurs les journalistes, s'il vous plaît, ne laissez pas les créateurs au fond de la classe... Ils ont aussi des choses à dire !

(*) Réalisateur de télévision.

RADIO BREST ATLANTIQUE

Une nouvelle étape

(De notre envoyée spéciale.)

Brest. — « *Ici Radio-Brest-Atlantique...* » Transformer une radio « pirate » en une radio « locale », c'est l'expérience que vit actuellement l'équipe de cette radio née il y a quelques semaines pendant la campagne électorale. Créée au départ par de jeunes militants socialistes, « R.B.A. » (1) ne devait durer que huit jours. Au soir du 10 mai, les animateurs ont décidé de continuer d'émettre.

L'équipe de militants et d'étudiants a fait place à de nouvelles recrues venues de différents horizons politiques et professionnels qui devront se former s'ils veulent garantir la qualité des émissions. Ils ont également songé à préserver l'indépendance politique et financière de la station : les locaux de la mairie seront abandonnés d'ici une ou deux semaines, la recherche de la publicité sera confiée à deux régies, une locale, une nationale. Enfin, il a fallu renoncer à imiter les grandes stations existantes. Ainsi, au fil des jours s'est définie l'information « locale ». Les informations nationales ou internationales ne sont traitées que dans la mesure où elles ont une conséquence sur la région : « *Pour commenter le bilan de la France de M. Raymond Barre,* explique un journaliste, *nous invitons, par exemple, un représentant de syndicat de cadres local, nous parlons des prisonniers politiques bretons en évoquant les détenus irlandais.* »

Radio de service (« *N'oubliez pas les coupures d'eau dans le quartier X... de 10 h. à 18 h.* »), radio de débat (un forum accueille des hommes politiques de toutes tendances), radio de consommateurs, R.B.A. veut devenir la radio des Brestois. Elle invite le matin les auditeurs à prendre le café en discutant de leur quartier ou de leur métier ; des écoliers, des personnes âgées, auront leur créneau horaire. Faire une radio différente n'est pas facile. D'autant que la participation des non-professionnels oblige ceux qui les accueillent à maîtriser parfaitement leur technique.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) 102 MHz, M.F.

A VOIR

La vie manipulée

Des images extraordinaires. Un sujet aussi passionnant que bouleversant dont l'opinion publique pas plus que les médias n'ont encore perçu l'ampleur des conséquences à terme. A mi-chemin entre la science et la médecine, entre le fait divers et le sujet de société, le tournant pris par les recherches en biologie humaine se doit d'être évoqué et analysé. Sans doute les quinze minutes que le magazine « l'Evénement » lui consacrera sur TF 1 ne suffisent-elles pas pour tout comprendre et tout envisager. Il est probable aussi que la forme du reportage et le type de vulgarisation retenus feront grincer plus d'une dent dans les milieux spécialisés. En faisant le point sur ce qui se passe dans ce domaine en Australie, Jean-François Delassus apporte, quelle que soit leur forme, d'indéniables éléments d'information.

Le premier « bébé-éprouvette » est né en Grande-Bretagne voici près de trois ans. Depuis, quatre autres ont suivi. Une dizaine sont attendus à Melbourne. Rien de bien compliqué en théorie : d'un côté on prélève chirurgicalement un ovule, de l'autre on recueille une certaine quantité de spermatozoïdes. Après que la fécondation a eu lieu dans une éprouvette (fécondation *in vitro*), on implante dans la muqueuse utérine de la femme l'œuf embryonnaire ainsi obtenu.

A l'heure actuelle, on pense que ce type de thérapeutique ne peut être utilisé que pour un nombre de couples limité, ceux dont la femme est atteinte d'une forme particulière de stérilité localisée au niveau de la trompe ovarine. L'équipe australienne filmée à Melbourne fait fait déjà état de 10 % de réussite. Il est pourtant clair que l'on n'en restera pas là.

Puisqu'on sait réaliser la fécondation *in vitro*, pourquoi ne pas associer la congélation dont on sait qu'elle permet de conserver intactes des cellules vivantes ? Les chercheurs australiens ne font pas mystère de leurs travaux. Aujourd'hui, cependant, seule la première partie du miracle a eu lieu : l'embryon s'est « réveillé », mais l'implantation chez la femme n'a pas été couronnée de succès. Ce type de travail ne présentant plus de difficulté chez les bovins, on sait, aujourd'hui, que cela sera possible chez l'homme ouvrant à l'infini les perspectives, les plus enthousiasmantes, les plus menaçantes et les plus folles.

En entrant par le biais de la médecine dans une phase expérimentale, la biologie humaine se heurte de plein front aux questions d'éthique. N'y a-t-il dans tout cela que la seule progression de recherches engagées depuis quelques dizaines d'années ? Assiste-t-on, au contraire, à un saut *qualitatif* qui devrait imposer de manière urgente une réflexion d'ordre moral ? Le patron de l'équipe australienne nous explique qu'il aimerait que le législateur s'intéresse à ses travaux. « *Je me sentirais soulagé* », confie-t-il. Un comité d'éthique multidisciplinaire a d'ailleurs été mis en place à l'hôpital de Melbourne. De toute évidence, le dialogue y semble plus aisé qu'en France où l'on souhaite qu'aucune publicité ne soit faite sur ce type de recherches avant que des résultats positifs n'aient pu être obtenus.

JEAN-YVES NAU.

★ Jeudi 4 juin, TF 1, 21 h. 30.

RAPPEL DES PROCHAINES ÉMISSIONS

Mercredi 3 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Téléfilm : Douchka.
de G. Laporte, réalisation J.-P. Sassy, avec B. Bruno, Ch. Lambert, S Green.
Ce film pavé de bonnes intentions est paternaliste et caricatural. Douchka, dix-sept ans, se révolte, quitte le cocon familial pour l'Afrique puis revient en France pour repartir avec une équipe de motards...
22 h 25 La rage de lire.
magazine littéraire de G. Suffert.
Les aventuriers. Avec MM. Pierre Schoendorffer (*Là-Haut*), M. Herzog (*les Grandes aventures de l'Himalaya*), R. Behr (*le Transfuge*), P. Saint-Gil (*le Vendredi des banquiers*).
23 h 25 Tennis à Roland-Garros.
0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 10 Campagne électorale.

20 h 55 Variétés : C'est du spectacle.
22 h 30 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Médecine légale : le médecin et le juge, réal. P. Desgraupes.
Quand le médecin est conduit lui aussi à rendre la justice. Une expérience menée à Lyon dans un service où arrivent des femmes et des enfants battus, des toxicomanes, des suicidés...
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Cinéma 16 : le Professeur jouait du saxophone.
réal. B. Dumont. Avec B. Ogier, J. Denis, R. Berthier...
Apprendre les mathématiques sur un air de saxo, voilà qui est enchanteur. Mais le charme durera-t-il toujours, et le magicien ne reprendra-t-il pas sa route ? Un « Cinéma 16 » particulièrement séduisant.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : La musique classique chinoise.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques et turbulences.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Premières Loges : « Claudia Muzio » (1889-1936), orchestre dirigé par Lorenzo Malajoli, enregistrements de 1935 (Giordano, Bellini, Verdi).
20 h 30, Concert de musiques traditionnelles (en direct de la basilique Saint-Denis) : Musiques traditionnelles de Grèce, Grand Requiem orthodoxe et Liturgie funèbre byzantine, par l'Ensemble vocal Théodore-Vassilikos.
23 h, Ouvert la nuit : Mémoires de la musique, « la voix d'Orphée, Kathleen Ferrier » (1912-1953), œuvres de Glück, Brahms, Mahler, Schumann et Mahler.

Jeudi 4 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Qu'est-ce qu'un médicament ?
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Préjugés et maladies.
14 h Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Demi-finales simples dames.
18 h 25 Avis de recherche.
18 h 55 Les paris de TF 1.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Série : Martine Verdier.
Réalisation B. Toublanc-Michel, avec I. Texier, J. Mauclair, B. Woringer...
Martine, interne des hôpitaux, découvre la vraie médecine hospitalière.
21 h 50 L'événement.
de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
Les bébés de l'an 2000 ; Le barbare des Dieux ; La dame de fer de Reagan : Mrs Kirpatrick.
22 h 50 Magazine : Expression.
de C. Welhoff et B. Caufman.
Le créateur : Simon Mantal, l'animateur animé : S. Khasnadiar, directeur de la maison de la culture de Rennes, interprète créateur F. Lodéon, violoncelliste, le regard : Geneviève Breerette, notre collaboratrice.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le point sur l'adoption.
15 h Série : Joe Forrester.
15 h 55 L'invitée du jeudi : Simone Signoret.
17 h 20 Fenêtre sur...
Au clair de la terre.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Jeudi cinéma.
(et à 22 h 20).
Deux candidats, deux comédiens pour un jeu-concours.
21 h 5 Cinéma : les Quatre cents coups.
Film français de F. Truffaut (1959), avec J.-P. Léaud, P. Auffay, C. Maurier, A. Rémy, G. Flamant, Y. Claudie, C. Decomble, R. Kanayan (Red.).
Un garçon de treize ans, mal aimé par sa mère, travaille mal à l'école, ment, fait des fugues et glisse vers la délinquance. Le premier long métrage de François Truffaut. La chronique d'une enfance malheureuse réalisée avec un peu d'humour, beaucoup de pudeur et de tendresse et une juste observation sociale.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Dessin animé.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Cinéma : le Gitan.
Film français de J. Giovanni (1975), avec A. Delon, P. Meurisse, A. Girardot, R. Salvatori, B. Giraudeau (Rediffusion).
Un gitan, devenu bandit pour se venger de la société, croise constamment la route d'un vieux truand qui cherche à éviter la police.
Autour de ses deux vedettes masculines, fidèles à leur image de marque, José Giovanni a accumulé, non sans naïveté, tous les poncifs de la série noire française.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

8 h, Les chemins de la connaissance : Henri Heine, poète allemand de Paris ; 8 h 32, La musique et les corps.
9 h 7, Matinée de la littérature, avec Jean Orieux.
10 h 45, Questions en zig-zag, avec P. Osenat.
11 h 2, Treizième Diorama de la musique contemporaine à Genève (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Diderot avec E. de Fontenay.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Orgue de Lescar (Pyrénées-Atlantiques).
14 h, Sons : Faire naître... et le reste.
14 h 5, Un livre, des voix : L'enfant de porcelaine, de G. Le Clech.
14 h 47, Souvenirs d'égotisme, avec P. Chereau.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Les nouveaux visages de la coopération.
16 h 50, Départementale : à Honfleur.
18 h 30 Feuilleton : Mastro Don Gesualdo.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'hypertension.
20 h, La Sibylle, de P. Lagerkvist, adapatation d'A. Clément.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques et turbulences.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, L'oreille en colimaçon : « Ainsi sont les sons » (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h 17, Le matin des musiciens : Charles Ives.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : Les conversations de Bill Evans ; 14 h, Musique légère (Minkus).
14 h 30, Musiques : Inventaire pour demain (Boucourechliev) ; 15 h. 30, Répertoire choral : Œuvres de Hændel et Britten ; 16 h 30, Cercles musicaux : Telemann, ses amis, ses élèves (Telemann, Graun, Rameau) ; 18 h 2, Le Club du Jazz (Coleman).
18 h 30, Quotidien-Concert : Europe et Musique (del Encina, Cabezon, Flecha et anonymes espagnols) ; 18 h 45, En direct du studio 106 : « Duo » de Schubert ; « 3e Sonate en ut mineur » de Grieg ; « 2e Sonate », de Bartok, par Ole Böhn, violon, et Steen Nökleber, piano ; 20 h 5, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert (Eglise du Collège de Sion, 28-8-1980) : « Elégie pour orchestre », de Krenek ; « Concerto pour piano, violon et quatuor à cordes en ré majeur », de Chausson ; « Concerto pour piano, violon et orchestre à cordes en ré mineur », « Symphonie no 10 en si mineur pour cordes », de Mendelssohn, par l'Orchestre de chambre de Delmot, dir. Tibor Varga, avec Roberto Szidon, piano, et Tibor Varga, violon.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le Lied schubertien ; 23 h, Les compositeurs composent et proposent : Gilbert Amy (Amy, Monteverdi, Messiaen, Mozart, Berg, Debussy).

هكذا من الأصل

THEATRE

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 4, 5 et 8, à 20 h. 30 : Dardanus ; le 6, à 20 h. 30 : la Fille mal gardée ; le 9, à 21 h. : Récital Leona Mitchell.

SALLE FAVART (296-12-20) : relâche.

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 3, 9 et 10, à 20 h. 30 ; les 7 et 10, à 14 h. 30 : Sertorius ; les 4 et 7, à 20 h. 30 ; le 8, à 14 h. 30 : la Locandiera ; les 5, 6 et 8, à 20 h. 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance.

CHAILLOT (727-81-15) (D., L.), 20 h. 30 : Calderon, salle Gémier ; les 5, 6, 9 et 10, à 20 h. 30 : la Méprise.

ODEON (325-70-32) : relâche.

PETIT ODEON (325-70-32) (L.), à 18 h. 30 : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs.

T.E.P. (797-96-06) (D., L.), à 20 h. 30 : Semaine internationale de la critique française (cinéma).

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (Mar.), débat, le 3, à 20 h. 30 : Chemins qui mènent autre part ; le 4, à 18 h. 30 : Introduction à l'exposition Paris-Paris ; à 20 h. 30 : Bernard Dufour ; à 22 h. : Antoine Vitez ; le 5, à 14 h. : L'innovation technologique des 10 dernières années. — Cinéma, les 3, 4, 5, 6 et 7, à 15 h. : Man Ray ; Visite à Picasso ; les 3, 4, 5 et 6, à 19 h. : Installation vidéo : équinoxe 80 ; le 3, à 18 h. : Malraux et la guerre d'Espagne ; le 5, à 18 h. : Les paysans des Andes. — Musique, les 3 et 4, à 18 h. et 20 h. 30 : Atelier IRCAM.

CARRE SILVIA - MONFORT (531-28-34), mer. et lun., à 15 h. 30 ; sam. et dim. à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 3, 4, 5 et 6, à 18 h. 30 : Katia et Marielle Labeque, Augustin Dumay, Lynn Harrell et Richard Stolzman ; les 9 et 10, à 18 h. 30 : Cuarteto Cedron ; les 3, 4, 5 et 8, à 20 h. 30 : Gigi Caciuleanu et Peggy Lyman, danse ; les 9 et 10, à 20 h. 30 : Kei Takei's Moving Earth, danse.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 3, 4 et 6, à 20 h. 30 ; le 7, à 14 h. 30 : Festival de France (la Grande Duchesse de Gerolstein).

Les autres salles

ANTOINE (208-70-78) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Potiche.

ARTISTIC - ATHEVAINS (355-27-10) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : l'Orage.

ASTELLE-THEATRE (202-34-21) (J., V., S.), 20 h. 30 ; D., 16 h. : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer ; mar., mer., 20 h. 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D., L.), 21 h. : les Trois Jeanne.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. : la Cerisaie.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Un conseil de classe très ordinaire. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : D'un Céline à l'autre. — Chaudron (328-97-04) (L.), 20 h. 30 : Demeter II.

CINQ DIAMANTS (580-18-62) (D., L.), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.

C.I.S.P. (589-01-60), les 3, 4, 5, 6, à 20 h. 45 : Spectres.

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent. — Galerie (D., L.), 20 h. 30 : Lotte à Weimar. — Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : le Malade imaginaire.

COMEDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim., 15 h. 30 : Madame est sortie.

COMEDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h. 30 : la Grande Guerre des p'tites étoiles (dern. le 3). (D.), 20 h. 30 : Boris Supervian.

CONFLUENCES (387-67-38) (D., soir), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : les Mille et Une Nuits (dern. le 7).

CROQ-DIAMANT (272-20-06) (D., L.), 22 h. : la Voix humaine.

ECURIE DES ABATTOIRS DE VAUGIRARD (250-25-76) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : la Dynastie des malpropres.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Deburau.

ESPACE-GAITE (327-95-94) (D.), 21 h. 45 : Ivres pour vivre. A partir du 9, 20 h. 15 : E. Depardieu, F. Bernheim.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 22 h. 15 : le Funambule unijambiste.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (549-63-22) (D.), 20 h. 45 : Avis de rencontre.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.

GAITE - MONTPARNASSE (322-16-18) (D., le 8), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; (le 8), 22 h., dim., 20 h. 15 : Tranches de vie.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h. 45 : le Chant du bouc.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.

LE LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h. 30 : Œdipe-roi (dern. le 4) ; V., S., 18 h. 30 ; D., 15 h. 30 : Désormais.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), Théâtre noir, 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; Théâtre rouge, 18 h. 30 : Elle Telegrammes ; 22 h. 30 : Sheherazade ; Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.

MADELEINE (265-07-09) (D., soir, L.), 20 h. 45 ; mat., dim., 15 h. : Arsenic et vieilles dentelles.

MAISON DES AMANDIERS (797-19-59) (S., L., Mar.), 21 h. : Diaboliquement vôtre.

MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h. ; mat. dim., 15 h. : Domino. Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h. : le Garçon d'appartement.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 16 h. : Pétition, Huis clos.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dinera au lit.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Mystères de l'amour.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D., L.), 21 h., mat. sam. 17 h. 30 : Exercices de style. — II (D., L.), 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.

SPECTACLES NOUVEAUX

LES VEUVES AMBULANTES : Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 (3).

GRISELIDIS : Musée d'art moderne (723-61-27), 20 h. 30 (les 3 et 4).

FAISONS UN REVE : Athénée (742-67-27), 21 h. (6).

SPECTRES : Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 (9).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Joyeuses Pâques.

ROQUETTE (805-78-51) (D. soir, L.), 20 h., mat. dim. 16 h. 30 : Pentablogues. (L.) 22 h. 30 : Angel.

STUDIO-FORTUNE, le 5, 21 h. : Pénélope.

STUDIO - THEATRE 14 (775 - 91 - 64) 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais (dern. le 6).

T.A.I. THEATRE D'ESSAI (278-10-19) (D) 18 h. 30 : l'Objet aimé. Mercr. 20 h. 30, sam. 14 h. : le Gueuloir. (Mercr., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Ecume des jours. 22 h., mat. dim. 17 h. : le Journal d'un fou (dern. le 7).

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Tragique histoire d'Hamlet, prince de Danemark (dern. le 7).

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Douze hommes en colère.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D) 20 h. 30 : le Pique-assiette.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.) 20 h. 30 : Euphorie Poubelle. (L.) 22 h., dim. 20 h. 30 : la Marelle.

THEATRE DE LA MER (589-70-22) (D., L.) 20 h. 30 : Toi et tes nuages.

THEATRE DE PARIS (280 - 09 - 30) (Mercr., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Vu du pont.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65) 20 h. 30 : Molière, mort ou vif (dern. le 4).

THEATRE DE PLAISANCE (320.00.06) (D.), 20 h. 30 : la Chasse au snark.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat dim., 17 h. : le Mime Pradel ; (L., Mar.), 21 h. : Changement à vue ; II : (Mer. J., V., S.), 21 h., (D.), 16 h. : A. Cappela : les Chants du voyage.

THEATRE DU ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSEES (256-70-80) les 3, 4, 5, 6, 9, 20 h. 30 ; le 7, 15 h. : l'Amour de l'amour. II : les 3, 9, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours ; les 4, 5, 6, 20 h. 30 ; le 7, 15 h. et 18 h. 30 : la Mort d'Ivan Illitch.

THEATRE ST-MEDARD (783-30-02) (D., L.), 20 h. 30 : Ubu président.

THEATRE 13 (203-16-88) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : George Dandin.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296 - 29 - 35) (D.), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.

BLANCS - MANTEAUX (887 - 15 - 84) (D.), 20 h. 15 : Areuh-MC 2, 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II. 21 h. 30 : Sardines grillées.

CAFE D'EDGAR (322 - 11 - 02) (D.), 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : L., mer., V. : le Grand Ecart ; mar., J., S. : à la rencontre de Marcel Proust.

COUPE-CHOU (272-01-73), mer., J., V., S., 19 h. : le Bel Indifférent ; (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D., L.), 21 h. 45 : Va-t'en, je t'aime.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). I : 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes. — II, 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.

PIED BLEU (285-22-16) (mer.), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! Si j'avais su monter à bicyclette.

POINT-VIRGULE (278-67-03 (D., L.), 22 h. 45 : Du ronron sur les Blinis ; le 7, 20 h. 30 : Musique indienne.

SOUPAP (278-27-54) (D., L., M.), 20 h. : Amours noires, humeurs tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre d'A. Breffort.

SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 15 : Tendresse ; 22 h. : le Troisième Jumeau.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.

TREMPLIN DE PARIS (281-56-79) (D.), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ; 21 h. 30 : D. Riley.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. 30 : Une cocaïne allemande.

LA TANIERE (337-74-39) (D., L., Mar.), 20 h. 45 : G. Lazert, P.-F. Firman, P. Guillin.

En région parisienne

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), à p. du 9, 20 h. 30 : Les fiancés de Loches.

BRETEUIL, Château (052-05-11), le 8, à 17 h. : M.-T. Claude (Bach, Couperin, Rameau).

CARRIERES-SOUS-BOIS, salle des Fêtes, le 5, à 20 h. 30 : J. Terrasson, A. Giroux Trio, Sugar Blue ; le 6, à 18 h. : Zoot Fleischer, R. Portier, C. Gentet, F. Sylvestre, J. Vidal...

CHOISY-LE-ROI, kiosque à musique (852-27-54), les 4, 5, 6, à 21 h. 30 ; le 7, à 16 h. : Ensemble de flûtes à bec de Paris.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 5, à 21 h. : C. Pichon (Bach, Beethoven, Chopin, Ravel).

EVRY, Agora (238-12-81), les 6, à 21 h. ; 7, à 17 h. et 21 h. : Rencontres nationales de danse.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), J., V., S., à 20 h. 45 : Demain, demain.

LEVALLOIS - PERRET, auditorium (270-83-84), le 6, à 21 h. : V. Lajoinie, J.-M. Fontenau ; M.J.C. (737-44-98), le 5, à 21 h. : E. Guilleton, Ph. Berillon, F. Hatier.

MARLY-LE-ROI, Maison J. Vilar (958-04-46), le 5, à 21 h. : Compartiment fumeur.

MARNES-LA-VALLEE, Théâtre (005-13-26), le 7, à 21 h. : En r'venant de l'expo.

MASSY, Centre P. Baillart (920-57-04), le 5, à 21 h. : Aubade à Lydie.

MEUDON, C.C (626-41-20), le 5, à 21 h. : Annkrist. Théâtre (632-67-18), V., S. à 20 h. 45 ; D. à 16 h. : Le journal d'Anne Frank.

MONTFORT-L'AMAURY, Centre des Loisirs, le 6, à 21 h. : Duo Horreaux-Trehard (Bach, Meier, Scarlatti, Sor).

MONTREUIL - SOUS - BOIS, Studio-Théâtre (858-65-33), 21 h. : L'Aïeule (dern. le 6). Salle M. Berthelot, 21 h. : Le rire des larmes (dern. le 6).

NANTERRE, Maison de la Culture (721-22-25), les 3, 4, 5, 6, à 21 h. : La retraite d'Arcey. — II : les 3, 4, à 20 h. 30 : Le moule.

NOGENT-SUR-MARNE, Pavillon Baltard (871-16-53), le 4, à 21 h. : K. Jarrett.

SARCELLES, Forum des Cholettes (990-54-56), le 9, à 21 h. : Grands ballets de Tahiti.

SARTROUVILLE, M.J.C. (914-44-86), le 5, à 21 h. : Jack Treese.

VILLEJUIF, Théâtre R. Rolland (726-15-02), le 5, à 20 h. 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; le 9, à 20 h. 30 : Ballets bulgares.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (374-73-74) (Mar., S.), 21 h. ; dim. 18 h. : Un billet pour Broadway.

VITRY, Théâtre J. Vilar (680-85-20), Mer., J., V., S. 21 h. ; D. 17 h. : Empedocle.

YERRES, Ecole de Crosne (948-38-06), le 5, à 21 h. : M. Perrone.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-21-75) (V., S.), 20 h. 30 ; D., 14 h. 30 et 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo (dern. le 7).

THEATRE DE LA PORTE ST-MARTIN (607-37-53) (Mer., J., S.), 14 h. 40 ; (V., S.), 20 h. 30 ; D., 15 h. : Rose Marie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Sept ans de bail... Bye... Bye.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Le music-hall

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.) 22 h. 15, mat. dim. 18 h. : J.-Y. Joanny ; le 9, 20 h. 30 : Alain Aurenche.

CASINO SAINT-MARTIN (208-21-93) (D.) 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Hollywood generation.

CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. ; les 3 et 4 : Anne Devoraine ; du 5 au 8 : Dominique Bouchaud.

ESPACE - GAITE (327-95-94) (D.) 20 h. 15 : Riou-Pouchain (dern. le 7).

FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.) 20 h. 30 : A. Yupanqui (dern. le 6).

INSTITUT D'ART ET D'ARCHEOLOGIE (723-39-06), le 4, 21 h. : Chanson populaire grecque : Rebetico.

LUCERNAIRE (544 - 57 - 34) (D.) 20 h. 30 : Sylvie Joly.

MODERNE (874-10-75) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : le Chant du peuple juif assassiné.

MOGADOR (285-28-80), J., V., S., 20 h. 30 ; S., D., 15 h. : Magic Story.

OLYMPIA (742-25-49) 21 h. ; le 3 : A. Baschung ; le 9 : Jean Guidoni.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D. soir) ; les 3, 4 et 9, 20 h. 45, mat. sam. 16 h. et dim. 15 h. : le Cirque de Pékin.

PALAIS DES SPORTS (828-40-48) (D., L.) 21 h., à partir du 4, mat. les 7 et 8, 15 h. : les Harlem Globe Trotters.

THEATRE MONTPARNASSE (322-77-30) (L.) 22 h., dim. 17 h. 30 : Pépé de Cordoba.

POTINIERE (261 - 44 - 16) (Dim.) 20 h. 30 : R. Bahri, J.-L. Lahaye.

THEATRE LA BRUYERE (874-76-99) (D., L.) 21 h. : Popeck.

THEATRE DE LA ROQUETTE (805-78-51) (L.) 21 h. 30 : Auguste.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 9, à 20 h. 30 : Atelier Susan Buirge.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), le 9, à 21 h., à la Verrière : le Corps et la Percussion, danse africaine.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 3, 4, 5 et 6, à 14 h. 30 ; le 9, à 20 h. 45 : la Légende de Rama et Sita.

ECOLE INTERNATIONALE DE MIMODRAME MARCEL MARCEAU, le 5, à 20 h. 45 : Danse sacrée de l'Orissa (Inde), par M. Devi.

STUDIO-THEATRE D'EN FACE (238-16-78), le 3, à 21 h. : Shin Ogura et E. Veyron.

THEATRE DE LA ROQUETTE (805-78-51), du 3 au 6, à 20 h. 30 : Compagnie Christine Gérard, Arcor ; le 9, à 20 h. 30 : Shiro Daimon.

Biennale nationale de danse du Val-de-Marne

CRETEIL, Maison A.-Malraux (898-92-94), le 5, à 20 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.

FONTENAY - SOUS - BOIS, Gymnase (875-44-88), le 5, à 20 heures 30 : Compagnie S. Keuten, Ensemble chorégraphique de Vitry M. Caserta.

Le 6, à 20 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 3 JUIN

15 h., Broadway, de P. Fejos ; 10 h., Rétrospective Michel Polac : le Beau Monde, de M. Polac (en sa présence) ; 21 h., Hommage à John Boorman : l'Hérétique.

JEUDI 4 JUIN

15 h., Le Coupable, d'A. Antoine ; 20 h. 30, Le cinéma grec contemporain : Eleftherios Venizelos, de P. Voulgaris.

VENDREDI 5 JUIN

15 h., les Révoltés d'Alvaredo, de F. Zinnemann ; 19 h., Nosferatu le Vampire (Symphonie des Grauens) ; 21 h., Chotard et Cie, de J. Renoir.

SAMEDI 6 JUIN

15 h., Chevaux de bois, d'E. von Stroheim ; 17 h., Mio Figlio professore, de R. Castellani ; 19 h., Dimanche si loin de moi, de K. Hannam ; 21 h., la Zone près de la rivière ou Histoire d'un gravier au bord de la rivière, de T. Kinugasa.

DIMANCHE 7 JUIN

15 h., la Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 17 h., Gloria Mundi, de N. Papatakis ; la Femme et le Pantin, de J. von Sternberg ; 21 h., les Fiancés, d'E. Olmi.

LUNDI 8 JUIN

(Relâche)

MARDI 9 JUIN

15 h., la Couronne de fer, d'A. Blasetti ; 20 h., Le cinéma grec contemporain : Megalexandros, de Th. Angelopoulos.

MERCREDI 3 JUIN

15 h., l'Enfant de la jungle, de Z. Korda ; 17 h., Femmes criminelles, de T. Iahii ; 19 h., les Yeux du témoin, de J. L. Tompson.

JEUDI 4 JUIN

15 h., Gendarmes et Voleurs, de Steno et M. Monicelli ; 17 h., la Fin du monde, d'A. Gance ; 19 h., Rétrospective Michel Polac : Demain, la fin du monde.

VENDREDI 5 JUIN

15 h., Jean de la Lune ; 17 h., Le cinéma grec contemporain : la Fille en noir, de M. Cacoyannis ; 19 h., Rétrospective Michel Polac : la Sourde Oreille.

SAMEDI 6 JUIN

15 h., Finis terrae, de J. Epstein ; 17 h., Le cinéma grec contemporain : l'Ogre d'Athènes, de N. Koundouros ; 19 h., Rétrospective Michel Polac : la Chute d'un corps ; 21 h., Gipsy, de J. Losey.

DIMANCHE 7 JUIN

15 h., la Mère, de V. Poudovkine ; 17 h., Le cinéma grec contemporain : Stella, de M. Cacoyannis ; 19 h., Rétrospective Michel Polac : Un fils unique ; 21 h., le Procès, d'O. Welles.

LUNDI 8 JUIN

15 h., L'amour veille, d'Henry Roussell ; 17 h., Le cinéma grec contemporain : les Jeunes Aphrodites, de N. Koundouros ; 19 h., Rétrospective Michel Polac : Un comique-né.

MARDI 9 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'AMOUR HANDICAPE (All.-Suis.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

LES ANNEES LUMIERE (Suis.), v. angl. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

BRIGADE ANTI-VIOL (A.) (**), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES CHARIOTS DE FEU (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Mer., J. ; Quintette, 5e (354-35-40), Mer., J. ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mer., J. ; Nations, 12e (343-04-67), Mer., J.

COMME UN HOMME LIBRE (A.), v.o. : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LE CONCOURS (A.), v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) V. it. : Vendôme, 2e (742-97-52).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) Mer., J.

L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp. — V.F. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)

L'ETUVE (Autr., v.o.) . Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mer., J.

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.F. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).

FONDU AU NOIR (A., v.o.) (**) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FUREUR DU JUSTE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

JACKY CHAN LE MAGNIFIQUE (H.-Kong, v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Studio Cujas, 5e (354-89-22), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

NEIGE (Fr.) (*) : Forum Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Murat, 16e (288-84-44) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

ON M'APPELLE MALABAR (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Forum, 1er (297-53-74).

PLEIN SUD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75), mer., J.

POSSESSION (Fr.-all., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76), mer., J. ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PULSIONS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86), mer., J.

QUARTET (Fr.-Angl., v. angl.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention - St - Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), h. sp.

QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), mer., J. ; Elysées - Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

RESURRECTION (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).

SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), jeudi, sam., mardi.

SI C'EST ÇA LE DESTIN (All., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).

SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).

LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Elysée, 8e (359-12-15). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : mer., jeudi ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Fauvette, 13e (331-56-86). mer., jeudi.

TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., vend., dim., lundi.

UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum - Halles, 1er (297-53-74) ; Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR EN 1re CLASSE, film franco-italien de Salvadore Sampieri. — V.f. A.B.C., 2e (236-55-54) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FRUITS DE LA PASSION, film franco-japonais de Shuji Terayama (**). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24). (v.o., sous-titres) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LABYRINTHE, film français de Philippe Jaulmes (procédé Panrama). — Espace-Gaité, 14e (327-95-94).

POURQUOI PAS NOUS, film français de Michel Berny. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e 206-71-33).

SHOW BUS, film américain de Jerry Schatzberg. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

A PARTIR DU VENDREDI 5 : LE POLICEMAN, film américain de Daniel Petrie. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6 (544-25-02) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

هكذا من الاصل

CINEMA

VIVRE VITE (Esp. v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), mercr., jeudi.

LES YEUX DE LA TERREUR (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les festivals

HISTOIRES ITALIENNES (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Prova d'Orchestra ; J. : Enquête sur la sexualité ; V. : Les nuits de Cabiria ; S. : Mort à Venise ; D. : Rocco et ses frères ; L. : Parfum de femme ; Mar. : Le saut dans le vide.

JOURNEES CINEMATOGRAPHIQUES DE L'IMMIGRATION (v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91), Mar. : Americas, Americas ; J., S. : Les noces de Shirin ; J. : Les ambassadeurs ; V. : Bako, l'autre rive. Quitter Thionville ; S. : Larmes de sang ; D. : Elise ou la vraie vie ; Le film d'amr est mort ; L. : Alambrista ; La Grand-mère de l'islam ; Esquisse ; Mar. : Le bus ; La noire.

H. BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer., J. : High Sierra ; V. S. : Casablanca ; D., L. : Les passagers de la nuit ; Mar. : Le mystérieux Docteur Clitterhouse.

F. LANG (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : Le tigre du Bengale ; Le tombeau hindou ; J. : Règlements de comptes ; V. : La femme au portrait ; S. : Le tigre du Bengale ; D. : Le tombeau hindou ; L. : Désirs humains ; Mar. : Cape et poignard.

RITA HAYWORTH (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Mer., S. : Cover girl ; J., Mar. : La blonde ou la rousse ; V., L. : Trawberry blonde ; D. : O toi, ma charmante.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer. : Un jour aux courses ; J. : La soupe au canard ; V. : Monkey Business ; S. : Les Marx au grand magasin ; D. : Une nuit à l'Opéra ; L. : Un jour au cirque ; Mar. : Plumes de cheval.

A. WAJDA (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Mer, L. : Le bois de bouleaux ; J., D. : L'homme de marbre ; V. : Le chef d'orchestre ; S. : Les demoiselles de Wilko ; Mar. : Sans anesthésie.

FESTIVAL WESTERNS (v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Mer., J., V. : Les deux cavaliers ; S., D., L. : Les sept mercenaires ; Mar. : Le trésor de la Sierra Madre.

ACTION REPUBLIQUE, 11e (805-51-33), Mer. : Dualle ; J., V. : Week-end ; S., D. : Deux ou trois choses que je sais d'elle ; L., Mar. : Le milieu du monde.

HOMMAGE A BOB MARLEY (v.o.), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) : Exodus ; Reggae Sunsplash.

L'ITINERAIRE DE J.-D. POLLET, Studio 43, 9e (770-63-40), Mer. : Les morutiers ; Pour mémoire ; J. : Pourvu qu'on ait l'ivresse ; Saint-Denis ; Le Horla ; V. : Méditerranée ; Gala ; Bassae ; S. : Tu imagines Robinson ; D. : L'acrobate ; L. : L'ordre ; Méditerranée.

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

BABY DOLL (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-07).

CASABLANCA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (**) : Lucernaire 6e (544-57-34) ; A.-Bazin, 13e (337-74-39).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-B.) : Acacias, 17e (764-97-83).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LES DENTS DE LA MER (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FLESH GORDON (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) (1re époque : mer., D. ; 2e : J., S., L. ; 3e : V., Mar.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

FURIE (A., v.o.) : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Studio des-Ursulines, 5e (354-39-19).

LOLITA (A., v.o.) (*) : Action Christine, 6e (325-85-78), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LOULOU (Fr.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Tourelles, 20e (364-51-98). J. 21 h.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA PARTY (Ang., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

SOLDAT BLEU (A., v.o.) (*) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), George-V, 8e (562-41-46), Parnassiens, 14e (329-83-11).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA STRADA (It., v.o.) : Lucernaire, (544-57-34).

TROIS FEMMES (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

UN ENFANT ATTEND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Montparnos, 14e (327-52-37). Secrétan, 19e (206-71-33).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Cinéac Italiens, 2e (296-80-27).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Kinopanorama, 15e (306-50-50), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 3 JUIN

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris. Dir. : D. Barenboïm. Sol. : J. Norman (Debussy, Mahler, Wagner).

SALLE GAVEAU, 21 h. : D. Varsano (Satie, Fauré, Debussy).

THEATRE DES VARIETES, 21 h. : E. Harwood, G. Parsons (Haydn, Verdi, Haendel).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : M. ArgUerich (Bach, Brahms, Prokofiev, Chopin).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : R. Fontanarosa (Bach).

HOTEL ST-AIGNAN, 21 h. : Ensemble de Musique ancienne « les Dominos » (Monteverdi, Krieger, Bach, Pergolèse).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : A. Brasil (Schumann, Brahms, Villa-Lobos). 21 h. : Duo Houlier, J. de Aguiar (de Murcia, Cima, Granata, Bartolotti, Veracini).

RADIO - FRANCE (Studio 105), 18 h. 30 : Y. Chiffoleau, G. Joy (Jolivet, Schumann, Poulenc, Martinu).

ESPACE-MARAIS, 20 h. 30 : C. Barratier (Bach, Albeniz, Pujol, Villa-Lobos).

JEUDI 4 JUIN

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : L. Marobito, Ph. Suzanne, M. Muller (Hotteterre, Leclair, Rameau, Bach, Haendel).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 20 h. 45 : Ensemble de chambre de Paris, dir. G. Cziffra Jr ; sol. : I. Gitlis, R. Parrot (Mozart, Bellini, Bach, Vivaldi).

MAISON H.-HEINE, 21 h. : Th. Dewald, H. Hussong (Hussong, Brandmueller, Wolf).

EGLISE SAINT-EUGENE, 20 h. 45 : Orchestre symphonique Paris-Rive droite, dir. M. O. Dupin (Vivaldi, Gounod, Mozart).

SALLE GAVEAU, 21 h. : J.-M. Savelli (Chopin, Beethoven, Liszt).

RANELAGH, 20 h. 45 : Quatuor des Graviers (Lucas, Brahms, Schumann).

EGLISE SUEDOISE, 20 h. 45 : Chorale des jeunes de Dalécarlie (Bach, Elgarn, musique folklorique).

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : voir le 3.

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 3. 21 h. : voir le 3 (Sanz, Frescobaldi, Vivaldi).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : M. Pollini (Beethoven, Schumann).

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Trio d'anches Ozi (Devienne, Beethoven, Milovic, Mozart, Sciortino, Spisak).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. R. Reuter, chœurs dir. A. Boulfroy (Liszt).

RADIO - FRANCE (studio 106), 18 h. 30 : O. Böhn, S. Nökleberg (Schubert, Grieg, Bartok). (Studio 105) 19 h. : Ateliers des chœurs de Radio-France, dir. G. Reibel (Ton de Leeuw).

VENDREDI 5 JUIN

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 21 h. : S. Schmid, G. Touvron, F. Houbart (Bach, Dvorak, Telemann, Corrette, Haendel).

NOUVELLE-ACROPOLE, 20 h. 30 : Hussein El Masry.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : Ensemble Vetera et Nova. Sol. : C. Comoy, N. Alexandre, L. Civatte, Ph. Foulon, X. Guerner (Haendel).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 3.

SAMEDI 6 JUIN

RADIO - FRANCE (Studio 106), 18 h. 30 : H. de Rouville, St. Jackson, F. Verlé, Ph. Huelle, C. Caumont (Dowland, Robinson, A. Le Roy, Morlaye, Da Milano...).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 3 ; 21 h. : voir le 4.

EGLISE SAINT - MERRI, 21 h. : J.-L. Beaumadier, C. Guouainguene (Vivaldi, Telemann, Bertin Quintin).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : A. Jodry, M. Guyard (Haendel, Vivaldi, Bach...).

DIMANCHE 7 JUIN

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : M. Amoric, G. Robert (Corelli, Boccherini, Vivaldi).

EGLISE ST-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : M. Brandstetter (Bach, Liszt, Mendelssohn).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : P. Moreau (Bach, Vierne, Tournemire, Widor).

CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : J. Roux-Manzoni, M. Marchesini (Haendel, Villa-Lobos, Offenbach, Bolla).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Quintette de cuivres et instruments à cordes (Voirpy), Creuse, Bardy, Pesson, Reverdy).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Quintette Polyphonia. Sol. : M. Hoppeler (Speer, Ewald, Poulenc, Schmidt).

LUNDI 8 JUIN

EGLISE ST-EUSTACHE, 18 h. : Rencontre nationale des jeunes musiciens des orchestres A. Loewenguth (Schubert, Mozart, Beethoven)

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Philharmonia Orchestra. Dir. et Sol. : V. Ashkenazy (Beethoven, Mozart, Tchaïkovsky).

LUCERNAIRE, 19 h. : Allan James Ball (Beethoven, Mozart, Chopin).

MARDI 9 JUIN

RADIO - FRANCE (Studio 106), 18 h. 15 : B. Riguto (Schumann).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 8. 21 h. : voir le 7.

EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : Ensemble instrumental Gerson. Dir. : D. Gancel (Pergolèse, Telemann, Bach).

ARTS-ET-METIERS, 16e, 20 h. 30 : Groupe des Sept (Moussorgski).

CENTRE CULTUREL SUD-COREEN, 18 h. 30 : Mme Lee Chae Sook, kayakum.

PORTE DE LA SUISSE, 20 h. 30 : GERM (Zelenka).

THEATRE DE LA VILLA, 21 h. : P. Desvignes, G. Maitre, M. Bardon (Beethoven, Martinu, Brahms).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : A. Brendel (Beethoven, Liszt).

HOTEL ST-AIGNAN, 21 h. : M. Delfosse, A. Dumond (Robinson, Johnson, Dowland...).

EGLISE ST-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et Chorale P. Kuentz. Sol. : A. Grumiaux (Haydn, Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

BOBINO (322-74-84), 20 h. 30, le 3 : Extra-Balle ; Strideur ; Lilt Drop ; le 4 : Ticket ; Stagiaires ; V. Lagrange ; le 5 : Wurses ; Flambeurs ; W. Johnson ; le 6 : Affection Place ; Modern Guy ; Cramps.

CARDINAF PAF (272-54-86), 21 h., les 4, 5, 6 : Side One ; les 8, 9 : B. Maury ; le 7 : J.-L. Longnon.

CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 21 h. 30 : Ethnic Duo (dern. le 7).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : F. Guin, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 20 h. 30 : R. Boulou (dern. le 6). A partir du 9 : R. Fagner ; 23 h., Malaka.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h. 30 : R. Bohringer ; 22 h., Sonny Grey (dern. le 8).

ESPACE CARDIN (266-17-30), le 9, 20 h. 30 : Trio Shannon Jackson-O. Pope, The Decoding Society.

CENTRE CULTUREL CENSIER (337-93-40), les 5, 6, 21 h. : Sables mouvants.

DREHER (233-48-44), 22 h. 30 : E. Louis (dern. le 7). A part. du 8 : Art Farmer.

DUNOIS (584-72-00), 21 h., les 3, 4, 5 : Rambo M. Chapiteau ; le 6, 21 h. ; le 17, 18 h. : Grand Forro Mamulango.

GIBUS (770-78-88), 22 h. : Bidon K (dern. le 7). A partir du 9 : Flying Fucks.

GOLF DROUOT (770-47-25), 22 h., le 6 : Chantier.

JAZZ UNITE (776-44-26), 21 h. ; les 3, 4, 5 : Chris Mc Gregor ; Brotherhood of Breath : les 6, 8, 9 : S. Ellengton, R. Grant, J. Byrd.

NEW MORNING (745-82-58), 21 h. ; les 3, 4, 5, 6 : G. Adams, D. Pullen ; les 8, 9 : Wina Simone.

PALACE (246-10-87), le 3, 22 h. 30 : Prince ; le 4, 19 h. 30 : Marie France ; le 8, 19 h. 30 : Dejunkt ; le 9, 19 h. 30 : Ultravox.

PETIT JOURNAL (326-28-59), le 9, 22 h. : Memphis Slim.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais (dern. le 7). A partir du 8 : A. Villeger.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), le 4, 21 h. : Claude Bolling, J.-P. Jumez, H. Paganini.

SCALA (704-85-36), le 9, 21 h. : Original Mirrors ; The Pasions ; Mistral.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h. 30 : Cl. Luter (jusqu'au 5) ; le 6 : R. Franc ; le 9 : St Guerault.

THEATRE NOIR (797-85-14) 20 h. 30 : Beija Flor (dern. le 7).

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 4, 20 h. : Dreano et Cie.

FESTIVALS

Festival de Saint-Denis

BASILIQUE (243-00-59), le 3, à 20 h. 30 : Ensemble vocal Th. Vassilikos (Grand Requiem Orthodoxe Grec) ; le 9, à 20 h. 30 : Orchestre de l'Opéra de Paris, direction : K. Munchinger (Mozart).

THEATRE G.-PHILIPE, les 4 et 5, à 20 h. 30 : M.-A. Estrella (Haendel, Aguirre).

Festival de Versailles

OPERA ROYAL (950-24-51), le 9 : à 21 h. : Les Etoiles et le Ballet de l'Opéra de Paris (la Fille mal gardée). Le 4, à 21 h. : R. Raimondi. Orchestre B. Thomas (Mozart).

THEATRE MONTANSIER, le 3, à 21 h. : E. Davoust (Scarlatti, Mozart, Prokofiev, Chopin, Debussy).

CHAPITEAU, avenue de l'Europe, le 4, à 21 h. : Les Compagnons de la Chanson.

Festival du Marais

(9 juin - 11 juillet)

tél. : 887-81-61, 887-74-31, 274-08-10.

ESSAION, 18 h. 45 : Malavika, danse-poème de l'Inde (à p. du 9) ; 22 h. : les Nonnes (à p. du 9). Le 11, à 18 h. 30 : Du bout du monde au cœur de Blaise (à p. du 9) ; 21 h. 45 : le Combat (à p. du 9).

PLACE DU MARCHE - SAINTE - CATHERINE, le 9, à 19 h. 30 : Accords perdus ; 20 h. 30 : Jazz de Pique.

POUR LES JEUNES : Hôtel de Marle, le 4, à 18 h. 30 : le Petit Monstre.

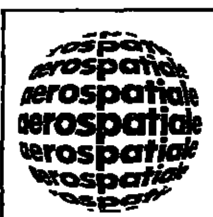
	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux



AÉROSPATIALE - CANNES



DIVISION des SYSTÈMES BALISTIQUES et SPATIAUX

recherche pour son établissement de CANNES, maître d'œuvre de satellites internationaux de télécommunication, de télévision et d'observation

CHEFS DE PROJET.

Formation Grandes Ecoles.
10 ans d'expérience minimum.
Ayant déjà exercé une responsabilité dans un programme spatial international.

(Référence A.)

INGÉNIEURS CONTROLEURS DE PROJET.

Formation Grandes Ecoles.
Expérience souhaitable.
Chargés de :
- L'évaluation et le contrôle des coûts.
- L'élaboration et le suivi du planning.
- L'organisation et la gestion de tous les documents techniques relatifs au projet.

(Référence C.)

INGÉNIEURS CALCULS (thermique et structure).

Formation : E.C.P. - E.N.S.A.E. - A.M. - E.N.S.M.A.
Débutants ou confirmés (2 à 5 ans d'expérience).
Pour bureau de calcul.
- Structure : bonne connaissance du logiciel NASTRAN.
- Contrôle thermique.

(Référence E.)

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS.

Formation : E.N.S.A.E.- E.N.S.T. - E.S.E.
Débutants ou confirmés (5 ans d'expérience en milieu aéronautique ou spatial).
Pour études de systèmes : mécanique du vol.
Connaissances microprocesseur.

(Référence G.)

INGÉNIEURS SYSTÈMES.

Formation Grandes Ecoles.
5 ans d'expérience minimum.
Ayant déjà exercé un rôle de coordination technique polyvalente au sein d'équipes de projet.

(Référence B.)

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS.

Formation : E.S.E. - E.N.S.T. - E.N.S.I.
Débutants ou expérimentés (5 ans appréciés).
Pour secteurs études, laboratoires, essais.

(Référence D.)

INGÉNIEURS STRUCTURE.

Formation : A.M. - E.N.S.I. ou équivalent.
Débutants ou confirmés (2 à 5 ans d'expérience).
Pour bureau d'études : responsable conception et suivi de structure de satellites.
Connaissance structure composite appréciée.

(Référence F.)

INGÉNIEURS ASSURANCE QUALITÉ.

Formation : A.M. - E.N.S.I. - I.N.S.A.
Confirmés (5 à 10 ans d'expérience des problèmes d'assurance qualité en milieu aéronautique ou spatial).

(Référence H.)

Pour tous les postes ci-dessus : ANGLAIS INDISPENSABLE

DESSINATEURS.

Etudes et projeteurs confirmés.
Formation : B.T.S. ou équivalent.
Pour étude de micro-mécanismes.
Débutants ou confirmés (5 à 10 ans d'expérience).

(Référence J.)

AJUSTEURS aéronautiques.

Débutants ou confirmés.
Pour fabrication de structure de satellites.
Usinage et travail des matériaux composites.

(Référence K.)

AÉROSPATIALE : écrire avec curriculum vitae et prétentions au Service du personnel, B.P. 99, 100, boulevard du Midi, 06322 CANNES-LA-BOCCA, CEDEX. Préciser la référence.

LA FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour le service
ENGINEERING
de son usine

JEUNE INGENIEUR

Dans le cadre de l'organisation industrielle :
- il sera notamment chargé des études d'implantation et de standardisation
- il aura à rechercher les solutions techniques pour adapter les moyens de production aux exigences des objectifs
- il sera d'autre part responsable, pour le département qui lui sera confié, des aspects financiers de leurs projets et plus précisément de la préparation et du suivi des budgets d'investissements.

Le candidat devra avoir une formation d'ingénieur du type A & M complétée par une formation en gestion financière.

Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.

L'usine est située à 100 km à l'Ouest de PARIS.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à No 98.349, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



N° 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF
recherche
pour sa Division professionnelle

CHEF DE PRODUITS

Basé au siège social près de Lyon et rendant compte au directeur de marketing, il assurera la gestion d'une ligne de produits très performants (outillages professionnels), destinés à une clientèle de distributeurs industriels divers.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 26 ans environ, de niveau ESC ou équivalent, justifiant d'une première expérience marketing acquise, de préférence, dans un domaine similaire.
La connaissance de l'anglais est nécessaire.
La notoriété de la société, sa dimension internationale sont les garants d'une fonction motivante, évolutive, permettant des contacts de haut niveau.

Ecrire sous réf. 702 avec C.V. et prétentions à :
BLACK ET DECKER
A l'attention de C. NICOLAZZI
B.P. 417 - 69218 LYON CEDEX 1

ENTREPRISE DUCLER
ST-MAUR - 32300 MIRANDE
recherche pour son siège de MIRANDE (GERS)

Chef de Bureau d'études
Responsable technique des projets et des calculs de béton armé et précontraint (ouvrages d'art) et de fondation.

Projeteur calculateur
béton armé et précontraint.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à DUCLER, 32300 MIRANDE

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

CABINET COMPTAB. SAVOIE rech. COMPTABLE libéré O.M. D.E.C.S. et 2 ans de pratique en Cabinet minimum. Situation d'avenir si capable. Ecrire SUDEM, 17, bd de la Colonne, 73000 CHAMBERY, sous n° 537.

Usine Chimique Lorraine
recherche pour temps plein
1 MÉDECIN DU TRAVAIL
diplômé (homme ou femme).
Envoyer candidature au Service des cadres
C.D.F. CHIMIE E.P.
B.P. B.1 - 57501 Saint-Avold.

OFFRES D'EMPLOIS INTERNATIONAUX

Fam. allem. ch. jeune fille POUR SÉJOUR AU PAIR à partir juin 1981, pour un an ou plus. Offre à Mme Renate Schauffele, Hans-Reyhing-Weg 16, D-7250 Leonberg-Ramtel.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Leader dans sa branche d'activité, une société du secteur tertiaire recherche un

RESPONSABLE DE PROJET EN ORGANISATION
120000 +

Diplômé d'une Grande Ecole ou de formation Universitaire (minimum maîtrise) et justifiant d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans, le candidat retenu conduira ou participera à des actions dans tous les secteurs d'activités d'un Groupe d'Assurances.

Ce poste pourrait intéresser des hommes ou des femmes de terrain, aptes à prendre pleinement en charge des projets et rompus au travail en équipe.

Une réelle expérience du travail en relation avec l'Informatique est indispensable.

Veuillez adresser votre dossier de candidature, rémunération actuelle et photo, sous référence 4770 à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris, qui transmettra.

Une promotion pour un chef de promotion

Agence de promotion/consommateurs, nous appartenons à l'un des plus grands groupes français de publicité. Sur notre marché, nous nous positionnons comme une agence créative, en commercialisant nos «systèmes de promotion» sans concurrence et en collant, à chaque intervention de conseil, aux besoins spécifiques des annonceurs.

Pour répondre à l'ouverture de clientèle que cette position développe tous les jours, nous recherchons un homme de contacts, jeune, commercial, de culture et de convictions Marketing et familiarisé aux techniques et réglementations de la promotion. Son sens aigu de l'organisation le fera réussir dans son approche commerciale des annonceurs et dans le suivi des opérations.

Chef de promotion, dans une équipe de 5 mordus de la promo, il sera un homme de responsabilité et de développement.

Rémunération stimulante à débattre.

M Taillandier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. 8731M, 55, av. Bugeaud, 75116 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

GENERAL ELECTRIC

thermoplastics automotive or transportation sales development specialists.

General Electric Plastics Europe manufactures and markets three engineering thermoplastics : Noryl, Lexan and Valox.

There is a growing demand for our thermoplastics within the automotive and transportation industries and we now seek to strengthen our sales development team throughout Europe.

The appointed marketing men will help developing new applications for our products by establishing and maintaining contacts at all levels in the transportation or automotive industries as well as their subcontractors.

Applicants should be qualified engineers, preferably in chemical or plastics engineering, with proven experience in the engineering thermoplastics field as applied to the automotive or transportation industries. Fluent French and English is essential and knowledge of european languages would be necessary in the concerned countries.

Prospects for promotion are good for these positions, one of which is based in Paris, the others in Germany, U.K., Scandinavia, Netherlands.

Please send C.V. quoting ref. no 5052 to B. DEMOINET.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD
the people in charge of our recruitment.

média-system

OSINCR

Le Centre d'Informations Financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX H. ou F.
- Dynamiques et ambitieux ;
- Goût contact haut niveau ;
- Très bonne présentation ;
- Sens des responsabilités.

Rémunération importante.
Pour R.-V. : 563-20-00, p. 201.

ENTREPRISE GÉNIE CIVIL recherche
RESPONSABLE
départ. « CHEMINEES IND. » ingénieur ayt bonnes connaiss. des problèmes de thermie industrielle et de béton armé.

Anglais apprécié.
Démarche la clientèle, négocie les contacts, suit l'exécution.
Entrepreneur et responsable.
POSTE A POURVOIR d'urgence.

Env. C.V. manuscrit détaillé, photo et prétent. s/réf. 11079 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02.

Entreprise d'installations électriques recherche pour région parisienne
PROJETEURS ET DESSINATEURS
en électricité de bâtiment.
Adr. C.V. et pr. à n° 18.767 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Entreprise d'installations électriques recherche pour région parisienne
INGÉNIEUR
RESPONSABLE D'AFFAIRES.
Anglais souhaité.
Débutant s'abstenir.
Adr. C.V. et pr. à n° 18766 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Cabinet d'expertise comptable recherche
EXPERT COMPTABLE
STAGIAIRE
Libre de suite.
Possédant voiture.
Tél. pour R.V. 535-50-30.

Lycée technique privé rech.
1°) PROFESSEUR DE TRAVAUX PRATIQUES ET SCHEMAS, classes de LEP, titulaire CAP ou BEP + BTn F3 et 5 ans expér. professionnelle, BTS souhaité.
2°) PROFESSEUR D'ELECTROTECHNIQUE ET MESURES, classes de LEP, titulaire BTS, DUT ingénieur génie électrique, 2 ans expér. professionnelle.
3°) PROFESSEUR DE TRAVAUX PRATIQUES en chaudronnerie, titulaire CAP ou BEP + BP ou BT et 5 ans expér. professionnelle, BTS souhaité.
Tél. : 222-83-60.

Cabinet de Conseil recherche
ORGANISATEUR ADMINISTRATIF
déb. ou 1 à 2 années d'expér. en organisation, bonne connaissance comptabilité informatique.
28 ans environ.
Libre rapidement.
Adr. C.V. + phot + prét., C.T.A. Conseil, 45, rue Boussingault, PARIS (13e).

ORGANISME DE FORMATION recherche pour Rouen, Evreux, Evry
PROFESSEURS
mécanique générale, technologie, sténo-dactylo, secrétariat.
Tél. 583-96-90, Mme Sbarro.

Chef service technico-commercial métrologie

IMPORTANTE SOCIÉTÉ 1500 personnes
spécialisée fabrication d'instruments de haute technicité mettant en œuvre technologies de pointe, recherche pour son Siège à Levallois un Chef de Service Technico-Commercial Métrologie.

Ce poste conviendrait à diplômé grande école connaissant optique et électronique (sans qu'il soit indispensable d'être un spécialiste de ces techniques) et disposant d'une bonne expérience, 5 à 6 ans minimum, de la prospection et de la négociation de contrats dans le domaine industriel.

Il sera chargé d'étudier avec les clients leurs problèmes dans le domaine de la métrologie et des mesures liées aux automatismes.
Situation intéressante offrant bonnes opportunités de développement de carrière à candidat dynamique et réalisateur.

Ecrire sous référ. SE 551 AM

4 rue Massenet 75016 Paris



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE IMMOBILIER
recherche
pour sa filiale à Paris

chef comptable

1) Le poste :
- assurer la supervision journalière de la comptabilité des sociétés immobilières ;
- gestion et suivi de la trésorerie, mise en place des financements ;
- établir les situations périodiques pour les besoins de la direction générale ainsi que pour le groupe ;
- assurer tous contacts et déclarations affairants aux relations avec l'autorité publique ;
- accession rapide au titre de directeur financier.

2) Le profil :
- expérience de dix années de comptabilité générale et de 5 années au moins de comptabilité immobilière ;
- formation comptable et financière ;
- âge 35 ans minimum ;
- anglais indispensable ;
- esprit d'organisation.

Ecrire à M. H. CHAMBOLLE.
30, avenue Georges-V, 75008 Paris
avec C.V., photo et prétentions

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'APPAREILLAGES ESSAIS LABO T.P.

INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

Ingénieur diplômé 5 ans expérience domaine T.P., construction.

Organisateur et capable bons contacts clientèle jeune allant des achats aux recherches.

Ce poste nécessite un bon Anglais et une disponibilité pour voyages France et Étranger 25% du temps.

Promotion Direction Commerciale envisagée en fonction des résultats.
- Connaissances en géotechnique générale ou routière.
- Expériences en négoce de biens d'équipement.
- Pratique du commerce international.

seront des atout sérieux.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
LABOTEST
42, rue Mary Besseyre
92170 VANVES

bleu




- Des moyens de calcul puissants reliés au premier réseau européen de télétraitement lourd.
- Une importante bibliothèque de programmes
- Des compétences de haut niveau en informatique

offre à des

INGENIEURS

de Grandes Ecoles ou équivalent, spécialistes en hydrodynamique, analyse numérique et informatique, de s'intégrer dans son équipe

APPLICATIONS PETROLIERES

- Une bonne pratique de l'anglais et une disponibilité rapide seront appréciées.
- Lieu de travail : RUEIL - MALMAISON
- Ecrire au Service du Personnel de : FRANLAB-INFORMATIQUE 4 avenue du Bois Préau 92500 RUEIL - MALMAISON

GROUPE CISI

GROUPE « INFORMATIQUE INTERNATIONALE »
recherche pour son activité Calcul Scientifique en forte expansion (Nucléaire - Aérospatial - Génie Civil)

a) INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
débutants et quelques années d'expérience pour Études avancées et Développements de Programmes d'Informatique Scientifique en :
- Mécanique Appliquée (Structures - Fluides).
- Dynamique/Hydrodynamique (Chocs - Explosion - Crash).
- Électromagnétisme - Rayonnement.
- Banques de données/logiciel DBMS.
- CFAO.

b) INGÉNIEURS D'ÉTUDES
quelques années d'expérience pour calculs de :
- Mécanique Structurale/Milieux continus.
- Tuyauteries et composants nucléaires.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL S.A.
SILIC 270 - 94578 RUNGIS CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
recherche pour VITRY S/SEINE

HOMME OU FEMME

RESPONSABLE COMPTABILITE GENERALE ET TRESORERIE JUSQU'A L'ETABLISSEMENT DU BILAN

Niveau D.E.C.S. ou équivalent.
Minimum 5 ans d'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions, à :

COFRALIM
Service du personnel - 33 rue de Mogador
75009 PARIS

SOCIETE MAL CONNUE
MAUVAISE PAYEUSE.
AMBIANCE MALSAINE.
PRODUCTION
PAS TERRIBLE.
ACCÈS DIFFICILE
PAR LE MÉTRO
recrute

CONCEPTEUR PUBLICITAIRE

qui remplacera le rédacteur de la présente annonce.

Je voudrais bien conserver mon "Job"
Mais je pense que la mélancolie engendre la tristesse comme la hausse des prix engendre la baisse du pouvoir d'achat.

Il n'y a rien de triste à venir nous voir, parler, communiquer et peut-être, travailler ensemble.

Et si ma Société est mieux que connue, excellente payeuse, gaie et dynamique et d'accès facile, il faut la rencontrer pour s'en convaincre totalement.

Vous avez besoin de nous

Avec une formation solide et au moins 24 ans

1) Nous assurons votre formation pendant 8 mois et la rémunérons intégralement.

2) Nous vous intégrons dans une équipe jeune (75 % des effectifs ont moins de 34 ans, 53 % moins de 29) conquérante et homogène.

3) Nous vous garantissons les plus fortes rémunérations de notre spécialité, largement dépendantes de **Vous**, valorisation, potentialité et résultats:
de 100.000 F première année à 200.000 F et + 3e année

4) Nous vous ouvrons largement tous les postes de notre hiérarchie. (promotion interne exclusivement)

Nous avons besoin de vous

Pour l'exercice 81, nos objectifs prévoient le recrutement de 50 commerciaux H.F.
A des conditions - évidentes - de personnalité - caractère - intelligence - sens pratique - enthousiasme - persévérance - don de la persuasion... et humour.
Dernier appel avant la rentrée de Septembre

Se présenter le 4.06.81 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 8, rue Benjamin Constant 75019 Paris (rez-de-chaussée)

Société recherche

RESPONSABLE du CREDIT et de la TRESORERIE

LE POSTE :
- gestion de la trésorerie
- contrôle du recouvrement des créances
- analyse des risques clients.

LE CANDIDAT :
- formation supérieure
- 3 années d'expérience
- anglais courant.

Adresser CV, photo et prétentions à No 98.348 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

FILIALE FINANCIÈRE GROUPE AUTOMOBILE
recherche pour son département crédit

SENIOR ANALYSTE

(de form. supérieure ESC - DECS ou équival.)
qui sera chargé, entre autres :
- des analyses financières et comptables ;
- des missions d'audit externe.

Une expérience de conseiller de gestion dans une société automobile serait appréciée.

La fonction requiert des déplacements en province.

Poste basé à Paris.

Envoyer C.V., phot. et prétentions à n° 99.127, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



PROMECAM SISSON-LEHMANN

Société de machines outils pour le travail des métaux en feuilles, à vocation internationale, leader dans sa spécialité, recherche

un ingénieur de vente

Il sera chargé au sein d'une équipe technico-commerciale située à SAINT-DENIS :
- de la vente des produits nouveaux et hors standard
- d'assister sur leurs secteurs, d'un point de vue technique et commerciale, 3 à 4 représentants.

Ce poste, d'une grande autonomie, conviendrait à un ingénieur ou technicien supérieur énergique justifiant d'une bonne expérience en Bureau d'Etudes ou production et d'une activité commerciale sur le terrain d'au moins 5 ans.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à PSL - 63, rue de Strasbourg 93206 - SAINT DENIS

IMPORTANTE STÉ D'ÉDITION
spécialisée dans ouvrages de référence
cherche

ASSISTANT INDEXATEUR

Formation universitaire de haut niveau exigée (plus précisément en logique et en épistémologie).
Expérience éditoriale souhaitée.

Adresser lettre + C.V. et prét. sous réf. n° 888.117 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS

Totalement réalisé à l'exportation notre chiffre d'affaires est de 1,7 milliard de francs.

Nous gérons un personnel extrêmement varié dont 750 expatriés de tous niveaux travaillant dans le monde entier.

Pour faire face à la reprise très vive de nos activités, nous souhaitons renforcer notre équipe Personnel et élargir son champ d'action.

Pour cela nous recherchons notre futur

CHEF DU PERSONNEL SIEGE

Vous avez entre 28 et 32 ans, de formation supérieure (D.E.S. Droit ou Sc. Eco., Sciences Po., Sup de Co., C.I.F.F.O.P.). Vous pouvez faire état d'une très solide pratique de la gestion administrative du personnel et de ses applications informatiques (tableau de bord social - outils de gestion prévisionnelle, statistiques...).

Mais surtout vous souhaitez rapidement prendre en main tous les aspects de la gestion du personnel d'un établissement.

C'est ce que nous vous proposons pour notre Siège Social de Paris (350 personnes), pourvu que vous ayez une personnalité affirmée, un esprit ouvert, le goût de l'initiative et un anglais correct.

Des perspectives d'évolution de carrière sont possibles dans le Groupe pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. et photo sous réf. 5394 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche pour réalisation de traitements de signal complexes

INGENIEURS ET TECHNICIENS (BTS ou DUT)

ayant plusieurs années d'expérience en circuits numériques. Notions en informatique ou en logique programmée. Travail en équipe.
La nationalité française est exigée. Service de cars gratuit. Restaurant d'entreprise. 13, 1 mois.

Adresser CV et prétentions à
LCT, BP 40 - 78141 VELIZY
VILLACOUBLAY cedex.

Cabinet d'Expertise Comptable et de Révision 8e arrondissement Paris recherche

ASSISTANTS
- débutants ou expérimentés,
- diplômés Etudes Supérieures,
- niveau DECS pour recrutement devant intervenir avant le 1er septembre.

Env. C.V. avec photo et prét. s/n° T 027290 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Groupe Immobilier recherche
LE RESPONSABLE
de son service administratif.
Sa mission sera la gestion de la vie sociale d'un groupe de sociétés ainsi que le suivi juridique et fiscal des acquisitions foncières.
Il devra avoir une formation juridique, une connaissance du droit des sociétés et une expér. de plusieurs années en droit des affaires.
Envoyer C.V. et prétentions s/n°. 888.113 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SIEMEPHONE recherche

TECHNICIENS VIDEO
formation BTS ou équivalent pour mises au point et SAV

AGENT
d'approvisionnement et ordonnancement pour équipements électroniques.
199, rue de Fontenay, 94300 Vincennes. Tél. 365-20-70.

DIRECTEUR ÉTUDES
libre de suite pour
ÉCOLE SUPÉRIEURE GESTION P.M.E. PARIS
Envoyer C.V. complet, photo, lettre manuscrite ss réf. 904 à : SERES, 57, rue du 42e-de-Ligne, 94340 Joinville-le-Pont.

QUOTIDIEN cherche
MONTEUR-MONTEUSE
Papier-Presse
Très expérimenté (ée) pour période 1 mois. Tél. pour rend.-vous de 9 h. à 12 h. : 805-17-45.

ING. Position 2
Electroniciens. Tél. 790-40-30.

Nous sommes une entr. textile suisse de ren. intern. et cherch. pour la diffus. de notre collection de tissus imprimés, tissés teints et unis un

CORESPONSABLE POUR LA VENTE
AUPRES DE NOTRE CLIENT. PARISIENNE.

Sa tâche compr., outre la prospect. de nouv. clients, l'entière respons. du suivi et la créat. de relat. étr. avec le client. existante.
Nous pensons que ce poste, étroit. lié à nos prod., conv. de préf. à une pers. déjà en rapp. dir. av. notre branche et rompue aux quest. touchant l'ind. textile, la confect. et le sportswear. Les personnes. intéress. sont priées de s'adresser par écr. à M. Pierre AUBRY, c/o Mettler, Cie S.A. Rosenbergstrasse 30, 9001 St-Gallen (Suisse).

CARRIÈRE BANCAIRE

Vous avez acquis au cours de 5 à 8 années de carrière dans un important établissement une solide connaissance des différentes formes du risque bancaire.

Nous vous proposons d'intégrer notre équipe d'inspection dont l'une des missions prioritaires est d'apprécier la qualité des engagements des unités de notre groupe, en France et à l'étranger.

Une réussite au sein de cette équipe débouche à moyen terme sur l'octroi d'un poste attrayant dans le réseau international d'un grand groupe.

Adressez lettre + C.V. à : R. CHASSERY ss n° 3036/JN, 110, rue du Colonel-Fabien 92160 ANTONY

---

secrétaires

Avocat, Gare de l'Est, cherche Dactylo-Magnéto expérimentée. Italien souhaitable. Tél. au : 208-10-21, de 18 h. à 20 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR

38 ans, actuellement responsable régional basé à Singhapour propose expérience industrielle et commerciale de 12 ans dans groupe international. Développement d'opérations en Asie du Sud.

Ecrire sous n° T 027.424 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

HEC, 53 ans, spécialiste

COMMERCE INTERNATIONAL

allemand, anglais courants, création et animation réseau export, habitué négociations niveau élevé disponibilité totale pour voyager cherche poste responsabilité, seconder PDG ou D.G. de P.M.E.
ou écrire agence HAVAS Boîte Postale 35, 59005 LILLE Cedex sous référence 29823, qui transm.

Homme de Direction générale ou d'équipe de Direction, 39 ans, Ingénieur, MBA, 4 langues, 15 ans de développements commerciaux, 7 ans de Direction générale avec expérience internationale et diversifiée dans industrie et marches de biens d'équipements.

Ecr. ss réf. 98.727 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

F., 39 ans, dipl. angl. Sorbonne + Ecole d'Interprètes Genève (angl., all.), 5 langues, 14 ans exp. internationale, contacts humains faciles, rech. poste RÉDACTEUR chargé des RELATIONS PUBLIQUES, Paris. Ecrire s/n° 8457, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez
débutants ou confirmés
HEC - ESCP
IEP, SC. ECO. IAE. DECS
Rigoureusement sélectionnés
AFIPEC : 281-13-44

INGÉNIEUR MATHÉMATICIEN ET TRAITEMENT DU SIGNAL. 33 ANS. 7 ANS D'EXP. DANS L'AEROSPATIALE.

Ecrire s/n° 3430, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 33 ans, DUT chimie expérien. ciale 2 ans, cherche poste fixe dans transports, connais. anglais géographie économique allemand, notions comptabilité. Dobricourt, 15, rue du Marais, Montreuil. 859-11-89 après 19 h

---

INVENTEUR MECANICIEN étudie ttes propositions région Est Paris. Tél. (1) 880-28-80.

CADRE SUPÉRIEUR
H. 56 ans, format. jurid. 30 ans pratiq. affai. et gest. haut niv. dans même groupe finan. (créd. équipem. et consom.) licencié motif économique, étud. ttes prop. Paris ou Vexin normand. Ecr. s/n° 2.917 M, R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MAQUETTISTE
Secrétaire de Rédaction
15 ans d'expérience dont 8 ans de presse hebdomadaire étudie toutes propositions.
Ecr. s/n° 3433, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Allemande, profess. anglais, ch. emploi même branche ou similaire du 1-8-81 au 1-2-82. Offres sous n° 20.851, SOPIC, B.P. 31, 67001 Strasbourg.

Secrétaire de Direction parf. bilingue allemand Cadre 40 a. expér. direction + commercial, dyn., méthod., ord., not. anglais + russe, étudie toutes propositions. Ecrire s/n° 3434, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 36 ans, goût contact humain, aimant commerce, angl. courant, étudie ttes propositions sérieuses d'emploi. Tél. 325-71-23.

J.F. 33 ans, diplômée lettres, 3 ans expérience rédaction + chargée de cours adultes, animation de groupe, cherche emploi temps partiel. Tél. 647-54-38.

J.F. 30 ans, cherche emploi secrétaire. Salaire 4.600 × 13. Mme Leray, 47, av. Marmont, 91170 Viry-Châtillon.

H. 30 ans, rech. emploi de bureau région parisienne. Ecrire s/n° T 027.332 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., Maîtrise Sc. Eco. cherche poste d'activité commerciale ou administrative, permettant de débuter sérieusement dans service bancaire ou organisme financier.
Ecr. s/n° T027352M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 25 a., attaché de presse, relat. publ., communicat. entreprise, 5 a. expér., diplômée EFAP, anglais, espagn., cherche emploi urgent. Ecr. s/n° 6.126 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. Femme 20 a., cherche emploi saisonnier ou à l'année, environ Carcassonne ou Narbonne. Poss. nourrie, logée. Mme Maximo PAGEZE, 01560 Fleury-d'Aude.

Garde-malade confirmée, sérieuses référ. rech. poste nuit longue durée. Tél. 664-36-98.

J.F. 26 ans, cél., études sup. (Sc. Po), angl., espag., notions allem., dactylo, justif. première exp. dans presse et d'ingénieurs conseils, rech. tout poste intéres. de niveau équivalent, dans tout secteur. Tél. 577-28-47 et, à partir de 20 h, au 575-74-26.

J.F. 25 ans, attachée de presse, relat. publ., communicat. entreprise, 5 ans expér., diplômée EFAP, anglais, espagnol, cherche emploi urgent. Ecr. s/n° 6.126 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. femme, 10 ans exp., secrét. réd. et éd., réd., rewriting, corr. épr., mise en p., angl. cour., maîtrise de psychol. soc. (cert. de physiol., éthol.), sens organis. et efficac., ch. emploi t. partiel (20 h à 30 h hebdo). Eventuellement à domicile. Ecr. J.-CL FAUDOUAS, 139, rue Nationale. 75013 PARIS, qui transmettra, ou 583-02-08, après 18 h.

J. H. 31 ans, célib., niv. bac, (con. médicaments), ch. emploi commerc. en rapport avec étranger, dépl. souh., b. not. anglais. Berreur, 524-01-40, 6, rue Scheffer, 75016 Paris.

Etudiante Canadienne sc. éco. polyglotte, cherche
EMPLOI AU PAIR ou SIMILAIRE
Milieu diplomatique ou artistique pour durée 2 à 10 mois.
Ecrire CHANTAL BOCK
7, rue de Sarreguemines
57510 Puttelange-aux-Lacs.

J.H., 28 ans, diplômé H.E.C., expérience commerce de détail et gestion P.M.E., connaissances artistiques, éditions musicales, journalisme cherche emploi temps partiel. Tél. : 331-57-41.

SECRETARY CANADIAN (British Passport), gd grammatical english, fair command french, plenty initiative, organised, audio typist, wd processor, telex op., would like position in Paris, gd refs. Salary negot. (31) 62-07-75 after 7:00 p.m.

ATTACHÉ COMMERCIAL, 34 ans, cherche emploi responsabilité. Allemand, anglais et italien parlé, lu et écrit. Espagnol parlé et lu. Références séjours de plusieurs années dans ces pays. Disponibilité entière pour déplacements à l'étranger. Région France-Sud ou indifférente. Ecrire sous n° 8.514 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. Ep. argt. niveau bac, permis C, cherche s'occuper chevaux chez propriét. Lieu indiffér. Ecr. s/n° 8.497 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉDACTRICE P.A.

33 ans, 8 ans d'expérience dans Agence de publicité, sérieuses références, excellente présentation, recherche poste à responsabilités dans la petite annonce.
Ecr. s/n° 6.132 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. femme, 10 ans exp., secrét. réd. et éd., réd., rewriting, corr. épr., mise en p., anglais courant, maîtrise de psychol. soc. (cert. de physiol., éthol.), sens organisation et efficac., cherche emploi t. partiel (20 h. à 30 h hebdo). Event. à domicile. Ecrire FAUDOUAS J.-Cl., 139, rue Nationale, 75013 Paris qui trans. ou 583-02-08, après 18 h.

---

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie)
Demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

travail à domicile

SECRÉTAIRE DE DIRECTION confirmée frappe tous textes et manuscr. sur I.B.M. 051-44-49.

capitaux propositions commerciales

Maison de Commerce Suisse cherche IMPORTATEUR ou REPRESENT. régional pour des « contrôles d'accès par code chiffré ». Rothfuchs AG, CH-8954 Geroldswil.

SUISSE
PLACEM. DE CAPITAUX
A vdre Sté Immobilière en S.A.

Ecrire s/chiffres 13-5187 à Publicitas 7001 Coire/CH.

---

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Part. vend 2 CV 6, 1977, 1re main, 55.000 km, 12.500 F. Tél. 535-87-43.

de 8 à 11 C.V.

A vendre Renault 5 Alpine, année 79, couleur bleue métall., 30.000 km, état exceptionnel. Prix : 29.000 F. Tél. : 020-86-57 de 9 h à 19 h.

Particulier vend R 16 1976, gris métal, 56.000 km, très bon état, 15.000 F. Tél. : 751-48-70.

Ford, modèle 1980, 33.000 km, 1re main, état impec., gris métal. Prix 22.000 F, à débattre. Tél. 847-96-27 à part. 18 h.

divers

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT
PRIX CHOC !
SUR TALBOT TAGORA D'EXPOSITION 0 Km
M. Gérard, 821-60-21.

LANCIA
1600 - 2000 ou TURIN
Offre exceptionnelle jusqu'au 20 Juin 81
GAGNEZ 5 000 f sur reprise voiture
336.38.35

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	[illegible]	[illegible]
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Restauration petit immeuble, asc., appart. 2, 3, 4 p. DUPLEX aménagés, charme. 261-27-46.

RUE STE-ANNE, 140 m² 5 P. « CHARME DE L'ANCIEN » DORESSAY - 548-43-94.

3e arrdt

VIEILLE-TEMPLE - BRETAGNE
DUPLEX 5e et 6e ét. 120 m², asc. REFAIT NEUF. 354-42-70.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Dans le cadre d'un hôtel du XVIIe s., appart. exceptionnel, réceptions, 4 chbres, poutres classées, jardin privatif 150 m², cave, parking. Prix en rapport. Tél. : 261-50-34.

Place des Vosges (près) Urgent duplex 3 P. et 2 P. tout confort, refait neuf. Imm. rénové Téléphone : 268-03-26

5e arrdt

JUSSIEU JARD. DES PLANTES Part. vend 2 p. rénovées 31 m², 300.000 F. - 030-40-57 p 619

7e arrdt

ECOLE MILITAIRE
VUE SUR VILLAGE SUISSE
4 PIECES (entrée, cuisine bains, w.-c.)
A RÉNOVER
PRIX : 1.125.000 F

BEAU 2 PIÈCES CONFORT
A RÉNOVER
PRIX : 470.000 F
MERCREDI, JEUDI de 14 h. à 18 h.
52, AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET, ESCALIER D. OU TEL. : 723-91-28.

UNIVERSITÉ BELLECHASSE
A vdre étage noble d'un hôtel particulier du XVIIIe s., volume except., 3 réceptions, 3 chbres, nombreuses dépendances. Tél. : 261-16-50.

RUE DE VERNEUIL
5 p. ppales, 135 m² + ch., serv., calme, confort, 3e ét., asc. HAFFNER, 720-15-21, 8hà20h. Agences s'abstenir.

QUAI D'ORSAY
Sompt. 400 m², 4,60 m haut. ss plafond (5 P. + 3 P. en annexe) DORESSAY 548-43-94

8e arrdt

PRÈS **PARC MONCEAU**
6 p., 2 bains, 165 m², 2e étage. MICHEL & REYL - 265-90-05.

9e arrdt

CONDORCET
combles aménagés. Immeubles rénové, asc., 80 m² 650.000 F. Téléphone : 281-12-28

10e arrdt

GARE DU NORD, imm. anc., 3e ét., 70 m², séj. + 2 ch. + ling., tt conf., CALME. 828-63-31.

11e arrdt

Mo ST-AMBROISE, dans imm. récent, stand. grand 4 p. tt cft 116 m². 2 w.-c., 2 ent., 2 cuis., ch. cent., 8e ét., asc. avec 2 park. et 2 caves. Pos. sépar. en deux. Téléphone : 359-75-44.

NATION Bel imm. pierre taille, 2e sur rue. Très gd 3 p. tt cft classique, distrib. Libre. 367-03-03.

12e arrdt

50 m. BOIS à Charenton près Mo. en cours, rénovation tot., stud. et dupl. ttes surfaces poss. aménag., luxueus. locat., gar. net d'impôts 5 ans. EUROVIM propriét. - 723-41-00.

14e arrdt

ARAGO GD 2 P. entrée, cuis., w.-c., bains, 320.000 F. 325-97-16.

16e arrdt

CHARDON-LAGACHE
2 appartem. 2 pièces à rénover POSSIB. Living 2 chambres. PRIX INTERES. - 325-75-42

XVIe EXCEPTIONNEL
DANS IMMEUBLE MODERNE 1er ETAGE TRES CLAIR
LIVING + 3 CHBRES
ENTREE, CUISINE, 2 BAINS
Nombreux placards, moquette ENTIÈREMENT REFAIT NEUF
PRIX : 1.095.000 F.
Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h.
4, RUE DE L'ABBÉ-ROUSSEL
ou tél. : 723-91-22.

DOCTEUR-BLANCHE
Récent, très grand standing, magnifique 5 pièces, 4e étage, 134 m² + balc., état exception. 1.950.000 F.
FRANK ARTHUR - 562-01-59.

Pte DE ST-CLOUD 75 m² 4 pces charme, calme. Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

17e arrdt

Levall. 100 m Neuilly mo et 17e dans rénovation totale en cours 6 studios, un 2 P. et un duplex en 2 P. location garantie net d'impôts 5 ans, EUROVIM. Propriétaire. 723-41-00

RUE LEGENDRE Appt 80 m² Séjour, 2 chambres, soleil. Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

18e arrdt

CAULAINCOURT. 5e ét. vaste 3 p. cuis., cab. de toil., w.-c., gd balc. 500.000 F. 387-27-60.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Propriétaire vend
MAISON 7 PIECES 160 m².
Soleil, calme, terrasse, caves, garage. 1.300.000 F. Etat parfait. Tél. 205-39-40.

78 - Yvelines

HOUILLES
1,5 km gare, 5 minutes autobus, petit immeuble 1960, app. 3 p., 55 m², 1er étage, 2 chambres, séjour avec balcon, moquette, cuisine aménagée, salle de bains, w.-c., séchoir, chauffage central collect., cave. Lib. septembre 81. Prix : 290.000 F. Téléphoner le soir au 968-33-89 Agences s'abstenir.

VERSAILLES Centre, 5' R.E.R. et gare « Chantiers ». Bel appart. ref. nf, bel aménag. agréable, cuis. équip., cave, 400.000. Exclus. Ag Royale. 950-14-60.

VERSAILLES tr. bon placement 2' de la gare ds bon imm. ravalé. Appt. ref. neuf., 2 P. tout cft., cave + gren. Prix : 335.000 F. Exclus. ag. Royale. 950-14-60

91 - Essonne

Les ULLIS (Orsay). imm. nf. Luxe, 5 P., cuis, balcs, 2 bains, 2 parks. 530.000 F. 336-33-62.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-BAGATELLE
240 m² appt exceptionnel, récept. S. à manger, 4 chbres, terrasse 150 m², chbre de serv., 2 parkings GARBI 567-22-88

NEUILLY Bois. Calme, partic. vend 108 m², plein sud sur jardin, gde terrasse, 90 m². 637-08-31.

NEUILLY JEAN MERMOZ TRÈS LUXUEUX 4 P. récent, balcon-terrasse, parkg. DORESSAY. 548-43-94.

NEUILLY Sainte-Croix Immeuble 1900, calme, soleil, 50 m². Living + chambre, 525.000 F, matin, 577-60-10.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL 93
Part. vend appart. F2 (52 m²), comprenant : entrée, dressing, salle de bns, cellier, cuis., coin repas, séjour, chamb. parking, tél. Impec. Prix : 250.000 F. Résidence « Les Ormes » 12, avenue Jean-Moulin. Tél. : 287-43-35 ou 375-45-42

A vendre appartement, 4e et dernier étage, 4 pièces, cuisine, salle de bains, terrasse 22 m², cave, gar. + 1 pièce indép. 450.000 F. Très calme, 200 mètres Métro Mairie-de-Montreuil, prox. comm. Téléphoner au 857-62-99.

EPINAY (93). Urg., part. vd 2 p., 50 m², tt cft. ensoleillé, cave, parking, balcon, 225.000 F. 821-60-20, p. 484 ou 822-74-14.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ BOURGEOIS près BOIS
4 P. tt confort, balcon. Px 720.000 F. 344-07-13.

95- Val-d'Oise

Duplex, Enghien, 60 m², 200 m du lac, poss. profess. libérale, 420.000 F. Tél. 964-11-58 soir.

Province

CANNES, CROISETTE
Appartement d'angle, 160 m², 2e étage, vue Suquet, 2 s. de bs, cuisine équipée + ch. de bonne + garage. Prix : 2.500.000 F. Marceau FNAIM, 13, boulevard de la République, 06400 Cannes. Tél. : (93) 48-36-21.

MARSEILLE, 9e arrond. Partic. vend F4, cft, résidence standing, calme, piscine, 400.000 F. Ecr. s/no 027.391 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS Paris ou Ouest résident. **562-02-37.**

RECHERCHE 1 à 2 Pièces, Paris préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

ACHÈTE comptant chez notaire, 3-4 pièces. Paris. Bon quartier. Mme LEULIER : 261-39-78, ou le soir : 900-84-25

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

locations non meublées offres

Paris

PARIS (20e) - Part. de préf. à part., loue studio dans bel imm. ancien (près du Mo Pelleport). Téléphone : 020-16-28.

Région parisienne

SAINT-CLOUD 5 minutes gare
Résidence MARIE-BONAPARTE Beau studio, 40 m², vue sur parc, cuis. équipée, tél., cave, parking. SEICAP, 266-52-28.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 8 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. - 285-11-08.

bureaux

ETOILE : super-standing
6-7 PIÈCES 225.000 F l'an Tél. 266-59-05.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50+
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TÉLEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales tous services. **355-17-50**

locaux commerciaux

PANTIN
500 M. MÉTRO 4-CHEMINS
Propriétaire vend libre, petit IMMEUBLE COMMERCIAL (mixte) 400 m² au total sur deux niveaux (r.-de-ch. + 1) + cour, entrée cochère, chauff cent., tél. TRÈS BON ÉTAT. Prix 1.100.000 F. BOIS - Tél. : 202-56-36.

fonds de commerce

A VENDRE

PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY (MARNE-LA-VALLÉE)
très bien placée, centre ville, boutique 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er ét., 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
TÉL. : 430-19-00
Bail nf. loyer min. 1.000 F/mois.

CAFÉ-BAR à vendre face pl. du Marché de ST-DENIS (93) (march. mardi, vendr., dim.). 7, rue Blanqui. Tél. : 820-30-27 et/ou 414-88-18.

MONTPARNASSE :
Café-Restaurant 70 pl., bail nf. lic. IV, appart. 4 p. 970.000 F. Ecrire s/no 8.529 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

boutiques

LEVALLOIS près bd Bineau Angle deux rues, murs bar-restaur. Idéal plac., garant. net d'impôts 5 ans. Vide ou occupé. Le propriétaire : 723-41-00.

terrains

Près VERNEUIL-S/Avre : beau terrain 10 000 m², permis constr. en cours 200.000 F. (16-37) 82-02-32.

PROCHE BRIGNOLES
Terrains dans lotissement à 2 km envr. des commerces et écoles. Livrables fin 1981, début 1982. Viabilité complète (eau, assainissement, électricité, téléphone). Nombreux lots de 68.000 F à 77.000 F. Plusieurs autres lots ttes surfaces à px différents. Ecr. HAVAS TOULON No 16.671.

A vendre, région Uzès (Gard), terrain, certificat d'urbanisme, 1.600 m² - Vue imprenable. Tél. h. rep. : 16 (66) 72-90-40.

Grand Duché du Luxembourg - A vendre terrain de 65 ares, avec hangar, situé à Hosingen. S'adr. à NEUMAN Léon, 67, Grand-Rue, à HOSINGEN, Grand-Duché.

PLACEMENT Lisière forêt Fontainebleau 44 HA 1/2. 220.000 F. 707-08-64.

SÈVRES Quartier BRANCAS 900 m², mitoy. parc de St-Cloud, soleil, calme 950.000 F TTC. Par. 626-34-23

A 30 mn Ouest-Paris, A13, SNCF ST-Lazare. b. terr. plat 1.400 m², fac. 30 m, COSO 0,25 C.U., expo nord-sud, bourg ts comm., CES. 280.000 F TTC. T. 16 (37) 46-66-91 ap. 20 h.

immeubles immeubles

OCCASION EXCEPTIONNELLE !
ESPAGNE Vinaroz, Costa Azahar, Province Castellon
A vendre pour raison de santé : merveilleuse grande propriété avec terrain, bord de mer, jardin de toute beauté, 4 bungalows (20 pièces au total), grandes terrasses couvertes, décoration intérieure et extérieure en style maure ; parkings voitures couverts, maison pour grill, bassins pour enfants et pièces annexes, le tout en parfait état. Prix de base : DM 350.000 (env. FF 819.000). Possibilité de visiter jusqu'au 19-6-81. Rendez-vous téléphonique auprès de M. Juan Roig, Vinaroz, tél. (9) 64/450505. Adresse postale : Viktor Meyer c/o Juan Roig, C/T Nr. 65, Partida Saldonar, Vinaroz/Espagne.

maisons individuelles

BOUGIVAL MAISON DE BOURG
Liv. 3 chambres, Prix 520.000 F. A débattre. Téléph. 955-72-77.

PÉRIGORD
Maison de village, sur 2.500 m², gros-œuvre parfait, cheminées. Prix sacrifié : 230.000 F. MDF, B.P. 112, 24200 SARLAT. Téléphone : (53) 59-21-32.

domaines

Près Lyon
DOMAINE AGRICOLE
150 ha seul tenant. 2 fermes + résidence. Libre. Autoroute à 6 km. Excellent placement. Ecrire G 18-118348 à Publicitas Ch 1211 Genève 3.

châteaux

CHATEAU XVe
Parc boisé 15 ha avec ou sans ferme, herbage 90 ha. BAILLEAU, 18200 ST-AMAND

Petit château XVIIIe, 4 ha. Bourgogne, A6, Pouilly-en-Auxois 900.000 F. Tél. (80) 90-06-75.

viagers

12e BD DIDEROT
Viager occupé sur 2 têtes 77 et 78 ans, comptant + rente - 567-22-88.

Etude LODEL 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

immobilier information

INVESTISSEMENT FONCIER
GISEMENT POTENTIEL DE PÉTROLE ET GAZ U.S.A. Magnif. propr. fermière en exploit. (82,6 ha), sect. montagneux, West-Virginia (U.S.A.), prairie, bois, grande maison, grange, annexes, commod., eau cour., prox. routes. Vue magnif. sur forêt nat., pr. pistes ski et centres de loisirs, env. 2 h. Washington D.C. et Baltimore (Mar.). 510.000 $ U.S. Prix et condit. négoc. av. bail de product. minérale et relevé de morcellement. Répondre en anglais à I. HAMBURGER, 7300 Summit Avenue, Chevy Chase (Mar.), 20015 U.S.A., tél. (301) 652-73-33.

propriétés

Part. vend dans beau village arrière-pays niçois, avec splendide piscine municipale, maison en pierre ancienne restaurée, compren : gd living, 4 chbres, salle de bns, cabinet de toil., cuis. équipée, nombr. caves et possib. extensions, le tout sur jardin ombragé en terrasse avec vue panoramique sud et ouest. Prix demandé : 1.100.000 F just. Tél. : 842-04-40 (Paris).

Précy-sous-Thil (Côte-d'Or) Près sortie autor. Gde maison hab., rénové. Toit bon état, sans chf. cent., vastes dépend., cours, jardin, pré, pigeon. 450.000 F. Tél. : (16-74) 85-21-56.

DEAUVILLE
SUPERBE MANOIR STYLE ANGLO-NORMAND
Vaste réception. 11 chambres, dépendances, vue imprenable, parc classé 15.000 m². GARBI. 567-22-88

NORMANDIE
160 km de Paris, ravissante maison normande, tout confort, état impeccable sur 2600 m², dépendances, garage, TENNIS, Prix 480.000 F. 285-66-18.

ST-NOM-LA-BRETECHE
PROCHE ST-GERMAIN, MAISON RECENTE sur 2.000 m². Réception 75 m², 5 chbres, 3 bains, cuis. équip. PISCINE CHAUFFEE IMMOBIL. OUEST. 976-18-16.

JOINVILLE R.E.R. 300 m.
Centre ville, prox. bois, calme
MAISON BOURGEOISE
Réceptions, 5 chbres, bains, tt cft, sous-sol total, gar., jardin. 1.550.000 F - Tél. : 889-36-40.

22 - ETABLES-SUR-MER. Propriété en totalité ou en 3 lots maisons anciennes et 2 terrains à bâtir. Étude Blanchet, notaire. Tél. 16 (96) 70-61-35.

Proche ORLÉANS
Magnifique demeure bourgeoise 10 pièces principales, état parfait, grand confort, maison de gardiens, parc 8.000 m² clos. Ag. Les Tourelles, Orléans 1, Av. Dauphine. Tél. 66-70-90 (38).

pavillons

CHAMPIGNY magnifique pavillon 5 P., cuis., bains, parfait état, jard. 1.000 m². GARBI - 567-22-88.

VERSAILLES Idéal pr investisseur
Solide pav. 3 P. cuis., w-c + dépend. de 2 P. aménag. Prévoir travaux. Jard. clos 280 m². 475.000 F. Exclusivité. Agence ROYALE. 950-14-60.

Part. vd pavillon grand standing 250 m² environ, habitable isolation thermique et ravalement récent 1.240 m² terrain + piscine, garage, double vue dégagée 2.450.000 F. Tél. 626-25-85.

92 CLAMART Résidentiel
Superbe VILLA 6 P., tt cft, 140 m² habitables, terrain 234 m², garage. 1.250.000 F. Téléphone : 585-15-21.

villas

GOLF JUAN
vue panoramique sur mer

VILLA A RÉNOVER
2.300 m² de terrain 1.400.000 F
Michel Bernard - 502-13-43 ou (93) 63-98-61.

VERSAILLES 5' gare bel. villa meulière 1929, ss/sol total, séj. dble, 5 chbres, jard. clos et calme. 180 m² habit. Est-Ouest. Px : 998.000 F. Agence Royale - 950-14-60.

CROISSY-SUR-SEINE
dans village, MAISON bien construite, surface totale hab. **135 m²** + sous-sol, jard. clos. 750.000 F.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET 976-06-90.

fermettes

Berry-Barnegon-18, pr. forêt Tronçais, région chasse, pêche, particulier vend ferme, t. b. état, sur 9.500 m², à sais. 250.000 F. Tél. : (48) 70-78-13 apr. 20 h.

maisons de campagne

Alpes de Haute-Provence. à 15 km de Moustier Ste-Marie, 20 km du lac de Ste-Croix Riez dans 2 ha de terre, authentique mas provençal siècle dern. 250 m² habit. + 125 m² grenier aménag., cave voûtée, pigeonnier, source. Prix 750.000 F. LOGINTER, T. 16-91 54-76-17. 7 r. du Paradis, 13001 Marseille.

Mais. à Mervent (Vendée) 90 m² dép., cft, jard. Px 300 000 F. Tél. (88) 355-36-87 h. rep.

Maison campagne à Montainville près de Voves (28), 100 km Paris. 2 chbres, poutres appar., 1 salle de séj., gde chem., 1 cuis., 1 s. d'eau avec douche s/300 m² env. plus jard. 300 m² env. Eau, él., w-c extér. Pr rens. tél. (37) 99-04-63 ou écr. s/no 6.134 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HAUTE-ARDÈCHE, altitude 1000 m, région des forêts, des eaux vives et des lacs de montagne.

FERME 18e siècle
Très belles pierres dorées, gros œuvre très bon état dans hameau dominant la vallée de la Loire. Cheminée monumentale. 400 m² sur 2 plans, entièrement aménagée + petit bâtiment indépendant. Terrain de 850 m². Prix 180.000 F.

CATRY Tél. (90) 74-11-59. Pendant le week-end tél. au (66) 46-12-70. H. repas Hôtel Carrefour des Lacs Coucouron (07) demander M. Blanc.

A SISTERON, perle de la Haute-Provence, ville étape entre neige et soleil, appt. de caract., 130 m², duplex à aménager, dans petit immeuble ancien, poss. mezzanine et terrasse. Vue, soleil. Prix 200.000 F. LOGINTER SISTERON, T. 16-92 61-26-64.

Alpes-de-Hautes-Provence, entre lac et station ski, dans site except. sur 2.300 m² prairie, spl. bât. pierres de caract. 17e s. A rénover. Nombreuses dépend., vue panor. Aff. rare pour connaiss. Prix : 240.000 F. LOGINTER SISTERON, 16-92/61-26-64.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

VENDS TRÈS BELLE MÉNAGÈRE 260 pièces, argent massif Puiforcat, état neuf, motif coquille. Tél. (53) 50-03-89.

Ameublement

CANAPÉS A PRIX DIRECTS
C.A.P., importateur de canapés haut de gamme propose ses prix directs aux particuliers : LE PICADILLY 2 places en cuir pleine fleur poncé. 5.790 F
Nombreux modèles en cuir, tissu, frises, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume... Allez voir son show-room.

CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Animaux

URGENT
Chats adultes castrés, chattes opérées et adorables chatons abandonnés cherchent bons maîtres. Tél. au 531-61-98 le soir après 19 h.

Artisans

ENTREPRISE RENOMAIL
118, rue Cardinet
75017 Paris - Tél. 227-47-05
Rénove et réémaille grâce à une technique nouvelle et révolutionnaire vos baignoires, lavabos, bidets, etc., et réalise à votre domicile, sans démontage, vos sanitaires aux coloris souhaités. GARANTIE 3 ANS.

Autos-radios

FLASH AUTO RADIO
SPÉCIALISTE C. B.
104, av. Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Tél. 838-19-36 propose à des prix
SUPER DISCOUNT
(avec garantie 6 ans) les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec crédit 6 ans). Crédit simplifié, montage 1 h sans rendez-vous. Promotion jusqu'au 9 août

Bateaux

A vendre voilier type Corsaire, chantier de Meulan, contreplaqué, 1963, parfait état, 4 voiles dont SPI, moteur Johnson 4 CV, remorque Portaflot (4 roues). Prix 10.000 F. Tél. le soir à partir de 19 heures au 339-05-84.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Enseignement

COTE D'AZUR
COURS PRIVÉ LAIQUE
L'institution Montaigne fondée en 1905
PRIMAIRE-SECONDAIRE
BAC A-B-C-D
Equitation, danse, judo, tennis piscine privée, tennis privés
INTERNAT JEUNES GENS
INTERNAT JEUNES FILLES
EXTERNAT
Classes préparatoires à l'examen d'entrée DES ÉCOLES INFIRMIÈRES
6, av. des Poilus, 06140 Vence. Tél. (93) 58-03-01.

Cours

COURS de VACANCES
COURS DESCARTES de Montpellier
2250, rte de Mende
Pension complète.
Travail scolaire intensif.
dans un cadre EXCEPTIONNEL
Tél. (16-67) 63.36.03 MONTPELLIER

Enseignant informatique propose initiation micro-processeur, cours part. informat. Trav. prat. assur. 364-30-08.

Beauté

RIVOLI CENTRE
Sauna-piscine (bains-remous) « Club Soleil », tél. 236-85-25.

Bijoux

ACHAT COMPTANT BIJOUX Brillants argenterie, or, or cassé 97, av. de Clichy-17e. Mo Brochant. Ouvert lundi à vendr.

ACHAT DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. Maeght, 37, av. Victor-Hugo, Etoile. (Vente occasion).

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER
achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or, 35, rue du Colisée, 75008 Paris. Métro Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi : 225-47-77.

Achète très cher bijoux, brillants, or, débris. Bijouterie « Autrement », 95, av. de Paris, 94160 St-Mandé. 365-85-54

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387 43.89
Consultations gratuites

Moquettes

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider. Pure laine et synthétique prix de gros, pose assurée, renseignements 757-19-19.

Prêt-à-porter

« L'HOMME »
habille les HOMMES
Vêtements sur mesure et prêt-à-porter, 77, rue Riquet. Tél. 607-51-05, 75018 Paris Mr Marx-Dormoy.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures - Ivoires
Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION A 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris. Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Sanitaire

Promotion W-C + Sanibroyeur SFA complet 1995 F PARIS
SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e. OUVERT LE SAMEDI. Tél. 222-44-44.

Livres

Henri Laffitte achète.
LIVRES
13, rue de Buci, tél. 326-68-28. Distribué par catalogue.

Psychologie

VIDÉO-THÉRAPIE
Se voir pour évoluer
Groupe Pentecôte ou individuel. C.E.N.T.R.E., 52, r. de Verneuil, 75007 Paris. Tél. 251-16-44.

Vacances - Tourisme - Loisirs

EXCEPTIONNEL. Juillet, août Cap-Martin (entre Menton et Monte-Carlo) location particulier préférence à particulier, 1 mois ou 2 mois, grand appartement dans résidence privée donnant de plain-pied sur parc tropical 3 ha avec accès direct mer, plage privée. Piscine. 3 tennis, living, salle à manger, cuisine, office, 3 chambres, 2 salles de bains, terrasse jardin plain-pied. Entièrement équipé, linge maison, lave-vaisselle, lave-linge, TV, sono. Tél. heures bureau 776-42-01 poste 397.

Pension, demi-pension, location. Calme, confort, gastronomie, piscine. Hôtel-restaurant « Chez NADAL », 46140 Caillac (à 10 km de CAHORS)
QUERCY
Tél. (65) 30-91-55 - 30-92-35.

Location à Super-Besse, P.-de-d., studio 4 personnes, tout confort, plein sud, juillet, août. Mme Bony. 73-79-52-89.

ANDALOUSIE
Algesiras, particulier loue juin, juillet, août, appartement 4 pièces, cuisine, salle de bains, 2 km de la mer. 2.000 F-mois. Tél. après 17 h. 30 233-13-13.

J. lycéen, 16 ans, cherche bonne famille comme hôte payant ou en échange (juillet-août). Ecrire à N. Mayr, Sonnhalde 60, D-7803 Gundelfingen, Fribourg.

PORT-LEUCATE A louer juillet et première semaine août appartement 6 personnes, 2 terrasses, direct plage. Tél. après 20 h. (8) 326-06-15.

COTE D'AZUR, CAGNES-SUR-MER Loue rez-de-chaussée villa, 3 chambres, juillet, août. Tél. 20 h. (93) 20-87-53.

MAJORQUE Villa 7 personnes, ponton privé, vue mer, juillet et septembre. Tél. 562-92-18.

Dauphiné app. 3-4 pers., 800 F sem. juin-oct. Mont. Tennis. Voile. Lacs Laffrey. Tél. (76) 42-26-22.

Urgent. Antilles Penthouse plage, pisc., serv. 15 J. 3.200 F C.C. Cap-Agde 2.250 F. Laurence, 280-13-78.

Vacanciers, à louer Côtes-du-Nord, campagne, mais. ind., neuve, tt conf., cuis., s. à m., 3 ch., s. eau, W.-C., gar. Août 4.000 F, juil. 3.800 F, 1re quinz. sept. 1.500 F. M. Jegoux, T. 16 (96) 28-82-73, apr. 21 h.

ST-TROPEZ A louer 15 juil. - 15 sept. belle villa, piscine, jardin, 4-6 pers. Tél. 16 (94) 56-15-29.

ANGLETERRE Séjours équestres ou en famille, organisés pour jeunes. Tél. 350-35-25.

Vacances culturelles juillet-août dans demeures anciennes entre Toscane et Ombrie, 90 km Florence. Prix spéc. 504-29-73.

ESPAGNE. Hôtel pens. compl. 710 F/sem. LIV. 357-21-51, 38, rue Servan, 75011 Paris.

SAMOËNS Chalet 4 pièces à louer juillet. Téléphone 651-89-20.

Avec Ecole crois. le GRAAL. Découv. I. Ang. Norm., Sard., Eolienne, Capri, Sicile, etc., sur voiliers 9 à 11 m. Ex. : Médit., du 24 au 29-6 : 860 F ; Manche, du 14 au 19-6 : 720 F. 5, chemin des Plantes, 78620 Étang-la-Ville, tél. 16 (3) 958-07-85.

MEGEVE, A louer bel appartement 5 personnes, tennis, juillet, septembre. Tél. 558-40-90.

Près Montpellier, loue mois d'août, app. 4 P. avec parc proximité mer. Tél. (67) 79-38-36.

CAMARET/MER, BRETAGNE, à louer maison + jardin, sur le port, 3 chambres, salle d'eau, salle de bains, grande cuisine, très grand séjour double, juillet, août. Tél. 237-42-84 après 18 h.

COMBLOUX-MEGEVE, Chalet 4 pers. 600 F-sem., 6 P. 900 F, 9 P. 1.350 F. T. (1) 381-36-04

A VENDARGUES (34) Loue juillet et août, maison 5 pièces dans terrain boisé de 10 ha proximité mer. Tél. (67) 70-50-79.

Haute-Savoie, lac Léman, loue chalet meublé, grand jardin arborisé, accès direct lac, idéal couple 2 enfants, grand séjour, cuis., s. d. bains, gr. dégagem., juillet, août, septembre. Tél. après 18 h., 16 (50) 37-49-32.

VACANCES 6 - 16 ANS
Séjours JUILLET, AOUT
Voile, équitation, planche, bicyclette, ski nautique, montagne, canoë, natation.
JEUNESSE ET AVENIR
35, rue Saint-Georges, 75009 Paris, tél. 526-52-62.

Vacances au fil de l'eau
Sur canaux du Centre, vedettes fluviales de 2 à 6 couchettes. NAVIGATION ET TOURISME DU CENTRE 89220 Rogny-les-Sept-Ecluses, tél. (86) 74-82-79 (38) 96-03-08.

Homes d'enfants

Vac. Htes-Alpes, 20 enfants 5 à 11 ans, apprent. angl., rattrap. scolaire. T. 16 (3) 461-39-48.

Randonnées Pédestres

Vacances insolites... randonnées pédestres en Grande KABYLIE. Pays à découvrir et à respecter dans son authenticité. Durée 1 ou 2 sem. PERIPLES, 77, av. E.-Zola, 75015 - 577-80-00.

Séjour linguistique

Angleterre-U.S.A. (10 à 23 ans) encadrem. par profess. T. (1) 322-85-14 jusq. 21 h.

هكذا من الأصل

Du 4 au 14 juin au Bourget

34e SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

Le président de la République, M. François Mitterrand, doit en principe inaugurer, vendredi matin 5 juin, le 34e Salon international de l'aéronautique et de l'espace qui aura lieu au Bourget jusqu'au dimanche 14 juin. Cette manifestation, qui est traditionnellement organisée tous les deux ans par le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), est la plus importante et la plus internationale des expositions aérospatiales dans le monde : 12 hectares de surface d'exposition statique ; 6 hectares de surface de stands couverts ; huit cent cinquante-deux exposants (un nombre jamais atteint à ce jour) et près de deux cent trente aéronefs (avions civils ou militaires, hélicoptères et planeurs) présentés en vol ou au sol, chaque jour, pendant la durée du Salon.

« Gigantesque vitrine, affirme le commissaire général, M. Serge Dassault, le Salon du Bourget attend 500 000 visiteurs, dont 30 % de professionnels, en provenance d'une centaine de pays différents. » Pour la première fois, l'enceinte du Salon s'étend jusqu'à l'aérogare même du Bourget qui est complètement désaffectée. « Les exposants savent qu'ils peuvent, en un même lieu et dans un minimum de temps, rencontrer un maximum de leurs clients potentiels », ajoute M. Dassault.

Vingt-cinq pays ont autorisé leurs constructeurs à participer, cette année, à l'exposition : vingt-trois l'avaient déjà fait dans le passé (Allemagne fédérale, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie Suède, Suisse, Union soviétique) et deux nouveaux pays (Autriche et Irlande) se sont joints en 1981 aux exposants.

On assiste depuis quelques années à l'apparition, dans le monde, de nombreux pays dont les gouvernements décident de se lancer dans la construction aéronautique, civile ou militaire, pour des raisons de prestige ou de souveraineté nationale. En revanche, dans les Etats où l'aéronautique est déjà une longue tradition, on observe une concentration des moyens industriels qui fait disparaître les noms d'entreprises souvent renommées.

Avant la fête aérienne qui mettra un terme au Salon le dimanche 14 juin, un déjeuner officiel de 4 000 couverts réunira, le samedi 13 juin au Bourget, les organisateurs et les invités d'honneur du 34e Salon sous la présidence, attendue, du premier ministre, M. Pierre Mauroy. Ce devrait être l'occasion, pour M. René Ravaud, président du GIFAS, de faire le point sur les activités de la France en matière aérospatiale, avant que la présidence du syndicat patronal de ce secteur ne soit confiée à M. Jacques Mitterrand, président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et frère de l'actuel chef de l'Etat.

Au profit des concurrents étrangers ?

FAUT-IL voir un symbole dans le fait que ce Salon du Bourget s'achèvera le jour où les Français seront appelés à voter pour désigner leurs députés ? Certains des industriels le pensent, qui considèrent que jamais depuis sa création au début du siècle une telle exposition internationale n'a eu lieu dans un climat politique aussi ouvert à toutes les éventualités.

L'élection d'un nouveau président de la République, la nomination d'un nouveau gouvernement et le choix de nouveaux législateurs sont autant de faits majeurs de la vie politique nationale qui ne manqueront pas d'avoir des répercussions sur l'activité et le dynamisme des entreprises aérospatiales.

Dès l'arrivée de M. Mitterrand à l'Elysée, de nombreux industriels de l'aéronautique et de l'espace se sont faits, en privé, l'écho de ce qu'il croyaient déceler alors chez leurs clients étrangers : un peu de perplexité, un soupçon d'inquiétude et beaucoup d'interrogation quant à l'attitude que pourraient avoir les nouvelles autorités de la France à propos des contrats en discussions, qu'ils soient civils ou militaires.

L'avenir

Ces craintes, l'administration de tutelle du secteur aérospatial — en la circonstance, la délégation générale pour l'armement — ne les a pas partagée, expliquant qu'elle n'avait remarqué, à son niveau, aucune réserve précise de ses interlocuteurs à l'exportation. Et il faut croire que son impression était la bonne.

Une semaine après l'entrée en fonctions de M. Mitterrand, plusieurs pays arabes décidaient de confier à une société française — assistée par une entreprise américaine — la maîtrise d'œuvre de la réalisation d'un système complet de télécommunications spatiales. Dans le même temps, un autre client étranger, l'Inde, confirmait qu'il sollicitait de la France son aide pour l'achat, puis la construction sur place de cent vingt-cinq avions de combat modernes Mirage 2000.

Pour autant, cela veut-il dire que, désormais, les industriels français voient l'avenir sous de meilleurs auspices ? Ont-ils été rassurés, par exemple, par les déclarations récentes de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, selon lequel tous les contrats en cours seront honorés par la France, ou bien certains d'entre eux, plus inquiets de nature, n'ont-ils pas préféré retenir, de ces mêmes propos, l'idée que le nouveau gouvernement engagerait, le moment venu, des orientations à l'exportation qui lui appartiendront en propre ?

Le débat n'est pas prêt d'être tranché, même si les constructeurs français d'avions, d'hélicoptères ou de missiles — pour ne prendre qu'eux — sont confortés par la perspective d'un ministère de la défense toujours plus sensible que d'autres administrations à sauvegarder les intérêts nationaux sur les marchés étrangers parce qu'il emploie lui-même, directement ou indirectement, deux cent quatre-vingt mille travailleurs de l'armement.

Risque

En attendant des directives gouvernementales sur la place et le rôle de l'industrie aérospatiale dans la vie économique nationale, les organisateurs du trente-quatrième Salon se demandent si, provisoirement, l'exposition du Bourget ne va pas davantage profiter aux constructeurs étrangers et, principalement, à la concurrence américaine. Devant les hésitations des industriels français à prendre des risques, les visiteurs professionnels que sont les nombreuses délégations étrangères invitées au Bourget ne seront-ils pas tentés de s'adresser — pour conclure à coup sûr — aux exposants anglo-saxons, soviétiques, européens ou japonais venus en masse témoigner de leur savoir-faire ?

Ce risque, personne ne veut l'ignorer. Les récentes consignes — données par l'administration Reagan aux sociétés américaines — de chercher à vendre partout où se manifestent des besoins dans le monde sont là pour rappeler aux industriels français que les marchés étrangers se gagnent, aussi, avec la détermination politique des gouvernements et que la concurrence, d'où qu'elle vienne, ne leur fera aucun cadeau.

Au lendemain de la fermeture de ce trente-quatrième Salon, les Européens lanceront, le 19 juin, leur troisième fusée Ariane. Un succès renforcera la crédibilité commerciale d'un programme auquel les Français attachent de l'importance à l'heure où, dans l'espace, les Soviétiques continuent leurs opérations de routine et où les Américains, soucieux de rentabilité, reviennent aux vols habités avec leur navette.

JACQUES ISNARD.

LE GUIDE DU VISITEUR

LE Salon sera ouvert aux professionnels (mais fermé au public) les jeudi 4, vendredi 5, mardi 9, jeudi 11 et vendredi 12 juin de 9 h 30 à 18 heures. En revanche, le public y sera admis les samedi 6, dimanche 7, lundi 8, mercredi 10, samedi 13 et dimanche 14 juin, de 9 h 30 à 18 heures pour un prix d'entrée de 25 francs (toute la journée).

Chaque jour seront organisées des présentations techniques en vol des différents appareils exposés au sol. Mais aucune patrouille acrobatique ne sera présente. Le samedi 13 juin, une présentation officielle en vol aura lieu de 10 à 18 heures en l'honneur des invités officiels du salon. Le dimanche 14 juin, une fête aérienne de 10 à 18 heures permettra de présenter au public, à l'occasion de vols techniques, tous les avions, les hélicoptères ou les planeurs rassemblés au Salon.

Les organisateurs ont prévu des journées spécialisées par thèmes. C'est ainsi qu'une série de « tables rondes » et de réunions marquera le dimanche 7 juin, journée consacrée à l'aviation dite générale (affaires et tourisme). Les mardi 9 et mercredi 10 juin, un colloque de l'Institut de formation universitaire et de recherche du transport aérien (IFURTA) sera consacré à l'étude des responsabilités à l'égard du passager durant l'exécution du contrat de transport aérien. Le jeudi 11 juin aura lieu un colloque des aciers et alliages spéciaux dans l'aéronautique organisé par le syndicat des producteurs d'aciers spéciaux. Le vendredi 12 juin, la Société de physiologie et de médecine aéronautique et cosmonautique a prévu de consacrer une série d'entretiens aux aspects médico-physiologiques particuliers de l'aviation privée de voltige et aux urgences médicales à bord des avions de ligne.

Pour la première fois au Salon, un montage audiovisuel (d'un millier de photos accompagnées d'une animation son et lumière) sera diffusé sur cinq grands écrans et montrera comment se déroule un vol commercial depuis la cabine de pilotage de l'avion européen Airbus A-300. A quelques mètres de ce spectacle diffusé dans le hall de l'exposition statique, une dizaine de films, produits par l'Etablissement cinématographique et photographique des armées (E.C.P.A.) et réalisés par François Reichenbach, seront projetés en continu — chaque film dure une vingtaine de minutes — dans une salle de cinéma.

L'accès au Bourget est possible : par chemin de fer (Paris - gare du Nord, direction Aulnay-sous-Bois - Crépy-en-Valois et arrêt à la gare Le Bourget - Drancy) ; par l'autobus (ligne 152, porte de la Villette, station Michelet, ou ligne 350, gare de l'Est, gare du Nord - porte de la Chapelle) ; par métro (ligne 13, station Saint-Denis - porte de Paris, ou ligne 7, station Fort d'Aubervilliers, avec navette assurée jusqu'à l'entrée du Salon); par la route (autoroute A-1, porte de la Chapelle, ou A-3, porte de Bagnolet).

L'AIRBUS : UN APPORT LUCRATIF POUR L'HOTELLERIE TOULOUSAINE

L'AUTOROUTE A 61 traverse les vignes du Frontanais, longe les fermes de brique rose et les clochers-murs des églises occitanes, et descend sur Toulouse, ville de la basilique Saint-Sernin, de l'aéronautique et du spatial : sur la plaque qui l'annonce, un clocher, une usine et deux avions la symbolisent. Cette usine, qui produira deux Airbus par semaine dès 1984, et qui emploie sept mille cinq cents personnes, a investi 270 millions de francs en 1980 et en investira autant cette année pour atteindre une somme globale de 800 millions en 1985. Cette usine, c'est la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

Cette entreprise, qui est actuellement le premier employeur industriel de la région, n'a pas toujours vu la vie en rose : après le succès des Caravelle vint l'échec de Concorde, le plus bel avion du monde, que les Toulousains, tout fiers, suivaient des yeux dans leur ciel pendant toute la période des essais ; Concorde ne s'est pas vendu. Airbus a connu avec le début de la crise économique des heures d'incertitude qui entraînèrent la stagnation des programmes, des départs à la retraite anticipés, le chômage partiel pour toute la hiérarchie, des ingénieurs aux ouvriers spécialisés. Le personnel, pendant dix-huit mois, a pris de grands week-ends un peu tristes.

Et puis, en 1978, la compagnie Thaï International, suivie de Eastern Airlines, a passé des commandes donnant ainsi un coup de pouce à l'Airbus et à toute la division « avions » de la société.

Airbus représente à l'heure actuelle 60 % des activités de l'entreprise. Les usines de Saint-Martin-du-Touch devront bientôt assembler huit exemplaires de l'avion européen par mois. Ce n'est pas tout. Un Transall nouvelle version sort des ateliers tous les mois et, bientôt, le petit avion franco-italien AS-35 naîtra peut-être, puisque son lancement paraît en bonne voie. Actuellement, la fabrication de l'Airbus A-300 se fait à la cadence mensuelle de quatre avions. Parallèlement vient se greffer le montage de l'A-310, qui va s'intégrer progressivement sur les différents postes afin de constituer une chaîne unique pour les deux versions.

Pas d'embauche

Dans un premier temps, l'ancien hall de Concorde sera utilisé, mais le grand hall de montage de 150 mètres de long et de 60 mètres de large est prêt. L'achat de machines-outils à commande numérique de conception assistée par un ordinateur, le développement du département électronique, témoignent de la volonté de la SNIAS de moderniser ses installations. Ainsi l'usine de Saint-Eloi s'est dotée d'un magasin de stockage automatisé, le plus moderne d'Europe, qui devra manipuler et acheminer les milliers de pièces indispensables à la composition des éléments d'un avion.

De tels investissements pourraient avoir pour incidence la création d'emplois. Il n'en est rien. La SNIAS n'augmentera pas son personnel, *« si ce n'est de quelques centaines d'unités exceptionnellement »*, précise M. Etesse, directeur de la division « avions ». Quatre cents personnes ont été embauchées en trois ans avec des contrats de durée déterminée de deux ans, renouvelables une fois. Les syndicats s'alarment et annoncent que, actuellement, trois cents employés voient leur contrats expirer et se demandent avec inquiétude ce qu'ils vont devenir. La C.F.T.C., F.O. et la C.G.C. ont posé la question au comité d'établissement.

Pour réaliser la construction du nouveau hall de montage du magasin de Saint-Eloi, la SNIAS a fait appel aux entreprises de bâtiment et de travaux publics de la région ; 80 millions de francs ont été ainsi dépensés, ce qui représente le travail d'une P.M.E. de cinq cents personnes. D'autre part, la société utilise cent soixante-quatre fournisseurs en Midi-Pyrénées, onze en Aquitaine et trois en Languedoc-Roussillon, et leur achète des matières premières et des équipements : 179 millions de francs seront dépensés dans l'année en Midi-Pyrénées, 139 millions en Aquitaine et 900 000 francs en Languedoc-Roussillon. La politique actuelle est de privilégier la sous-traitance, et la SNIAS va donner plus d'un million d'heures de travail aux petites entreprises de la région dans le courant de cette année.

Le vent en poupe

Airbus a le vent en poupe, et les besoins de la clientèle actuelle du Consortium européen sont estimés à neuf cent cinquante exemplaires jusqu'en 1993, à mille deux cents en l'an 2000. Trente-six compagnies différentes (en Arabie Saoudite, Egypte, Pakistan, Iran, Asie du Sud-Est et, bien sûr, en Europe) ont commandé des A-300 et des A-310. Dans l'immédiat, Airbus rembourse ses dettes : 13 millions de francs par appareil livré. Ce ne sera qu'au huit centième Airbus que les sociétés européennes rentreront dans leurs frais. Le seuil de rentabilité ne sera franchi qu'en 1985. Alors, l'avion commencera à faire des bénéfices et Airbus-Industrie deviendra une industrie aéronautique civile rentable et autonome, ce qui est sans précédent. Et exceptionnel, quand on sait que les frais engagés dans ses programmes avoisinent la somme de 9 milliards de francs.

« Toulouse doit devenir la capitale aéronautique de l'Europe. Elle est déjà considérée par les industriels de l'aéronautique et par les directeurs de compagnies comme la deuxième ville du monde, après Seattle, le fief de Boeing aux Etats-Unis. Mais encore faut-il qu'elle s'en donne les moyens », a déclaré M. Bernard Lathière, administrateur gérant du Consortium européen Airbus-Industrie.

Les structures d'accueil sont en effet insuffisantes, et M. Lathière demande la construction, à Toulouse, d'hôtels de trois et quatre étoiles. A elle seule, Airbus-Industrie assure avec sa clientèle 35 % du chiffre d'affaires de l'hôtellerie toulousaine. On se demande dès aujourd'hui comment la ville rose va résoudre ces problèmes d'accueil lors du Salon international des techniques et énergies du futur, en octobre prochain.

Au 1er janvier 1979, l'aéronautique employait douze mille huit cent cinquante et une personnes en Midi-Pyrénées, dont onze mille cinquante-quatre en Haute-Garonne. Ces effectifs sont passés en 1980 à treize mille cent quatre-vingt-sept dans la région et à onze mille quatre cent sept en Haute-Garonne, répartis dans les différentes entreprises : Micro-Turbo, Latécoère, Airbus-Industrie, la SNIAS, Breguet-Dassault ou le centre de révision d'Air France.

Micro-Turbo est une entreprise dynamique spécialisée dans la fabrication de petits réacteurs d'avions ou de missiles, et qui emploie cinq cents personnes. Elle compte aujourd'hui des clients dans plusieurs pays, contrôle deux sociétés à l'étranger, en Angleterre et aux Etats-Unis, et possède même, ce qui n'est pas banal pour une firme régionale, une filiale à Paris. Micro-Turbo a lancé l'an dernier un petit avion d'entraînement, le Microjet-200, entièrement conçu et réalisé dans les ateliers de Toulouse et équipé, bien sûr, d'un réacteur Micro-Turbo. Cet avion peut prétendre occuper un marché important, notamment dans les pays en voie de développement. Il aura sa place au Salon du Bourget, où il effectuera un vol. Cette expérience est l'œuvre d'une équipe et d'un homme : M. Gaston Bayard, président-directeur général de l'entreprise qu'il fonda en 1961.

Regain d'activité

La vieille entreprise Latécoère vient de trouver un regain d'activité. Elle doit réaliser, en collaboration avec trois autres industriels français, une partie du moteur franco-américain C.F.M.-56. Le marché potentiel est estimé à trois mille unités, ce qui assure aux motoristes un plan de charge d'au moins une dizaine d'années. Son expérience a permis à la société Latécoère d'obtenir la responsabilité de l'assemblage des éléments. La cadence de production est de trois par mois ; elle sera de onze à la fin de l'année et de quinze en 1982. Ce qui représente un marché de 90 millions de francs dans son ensemble et la création d'une soixantaine d'emplois à Toulouse. Ce nouveau plan de charge se traduit par cinq mille heures de travail supplémentaires tous les mois pour cette société, qui comptait, jusque-là, sept cent soixante personnes.

Lors des meetings aériens, la Patrouille de France lâche ses rubans tricolores après ses démonstrations éblouissantes. Abandonnant les vieux Fouga Magister qui ont assuré sa renommée, la Patrouille a choisi le biréacteur franco-allemand Alpha-Jet, assemblé dans les usines de Colomiers, par la société des avions Dassault-Breguet. Quatorze appareils ont été commandés par la Patrouille de France et cent cinquante-cinq autres sont demandés par l'armée française. Celle-ci n'est pas le seul client de l'Alpha-Jet : le Maroc, la Côte-d'Ivoire, le Togo, le Cameroun et le Qatar, l'attendent. Mais les espoirs se tournent vers les Etats-Unis où le petit biréacteur a beaucoup plu : la marine américaine a besoin de quatre cent cinquante appareils, version VTX adaptée de l'Alpha-Jet, pour être utilisés sur les porte-avions.

A ces quatre cent cinquante avions peuvent s'ajouter neuf cents autres pour l'armée de l'air américaine et quarante pour les garde-côtes américains. Une bonne affaire pour les usines de Colomiers puisque 15 % de la main-d'œuvre nécessaire à la fabrication resterait en France. Mais la firme Breguet-Dassault cherche de nouveaux débouchés. Le programme Jaguar touche à sa fin, et l'avenir du patrouilleur maritime Atlantic nouvelle génération (A.N.G.) est incertain.

Rassurant

Le programme socialiste prévoit la nationalisation du département missiles et fusées de Matra. A Toulouse, le nouveau centre Matra Espace, sur la zone industrielle du Palays, permettra l'intégration en série de cinq satellites européens de télécommunication E.C.S. (European Communication Satellite), puis de trois modèles du satellite national Télécom I et de Spot, satellite d'observation et des ressources terrestres fabriqué par Matra.

Depuis 1976, Matra Toulouse a œuvré pour l'intégration de la case « équipements » du lanceur européen Ariane. Les effectifs du centre sont d'environ deux cent cinquante personnes, dont cent cinquante emplois nouveaux. Matra travaille sur la demande du CNES (Centre national d'études spatiales), situé à quelques centaines de mètres du Palays, implanté dans le complexe scientifique du Rangueil. Onze cents personnes sont occupées à de telles tâches, sur les 48 hectares du centre. Sept cents sont des agents CNES et quatre cents appartiennent à des sociétés de sous-traitance. Le centre spatial de Toulouse aide au développement des technologies de pointe nécessaires à la construction des véhicules spatiaux et dispose notamment d'un grand simulateur d'ambiance spatiale, le plus important d'Europe, qui permet de tester les satellites européens tels que Météosat, O.T.S. ou Marots.

CATHERINE LAURENS

Les nouveaux aéronefs présentés

PRES de deux cent trente aéronefs (avions, hélicoptères ou planeurs) et des matériels scientifiques ou militaires seront présentés en vol et au sol. Certains le seront pour la première fois.

— ALLEMAGNE FEDERALE : *outre le biréacteur biplace de combat Tornado et l'hélicoptère de combat antichar BO-105, le bimoteur de transport court DO-228-200 pour dix-neuf passagers et le biplace de sport Speed Canard A-1 seront présentés pour la première fois.*

— BRESIL : *le biplace monomoteur d'entraînement militaire EMB-312 sera présenté pour la première fois par Embraer.*

— ETATS-UNIS : *outre divers avions déjà exposés (comme le monoplace biréacteur d'attaque au sol A-10, le monoplace de combat F-16, les biréacteurs de combat F-15 et F-18), seront présentés pour la première fois l'hélicoptère de transport commercial B-234 Chinook de Boeing, pour quarante-cinq passagers, le biréacteur d'affaires à longue distance Citation-III, le biréacteur d'affaires Learjet-55 Longhorn, le biplace d'entraînement militaire Peregrin-600 de Gulfstream American, le cargo quadriturbopropulseur L-100-30 de Lockheed, le triréacteur KC-10 Extender de ravitaillement en vol de McDonnell Douglas, et le prototype expérimental Bell XV-15 à décollage vertical de la NASA.*

— FRANCE : *à côté des matériels déjà présentés (comme le biréacteur de combat Super-Mirage 4000 ou l'avion d'attaque embarqué Super-Etendard), seront présentés pour la première fois le monomoteur biplace d'entraînement militaire Epsilon, l'hélicoptère léger biturbine AS-355 Ecureuil-2, l'hélicoptère de transport tactique AS-332 Super-Puma, les avions de tourisme Tampico, Tobago et Trinidad, la version biplace d'entraînement de l'avion de combat Mirage-2000, le patrouilleur maritime biturbopropulseur Atlantic Nouvelle Génération (A.N.G.), le biréacteur garde-côtes Gardian, le monoplace de voltige CAP-21, le planeur monoplace ASW-20-SP de la société Centrair et divers appareils ultra-légers comme le motoplaneur biplace RF-10 de Fournier Aviation ou le biplace d'entraînement Microjet-200 de la société Microturbo.*

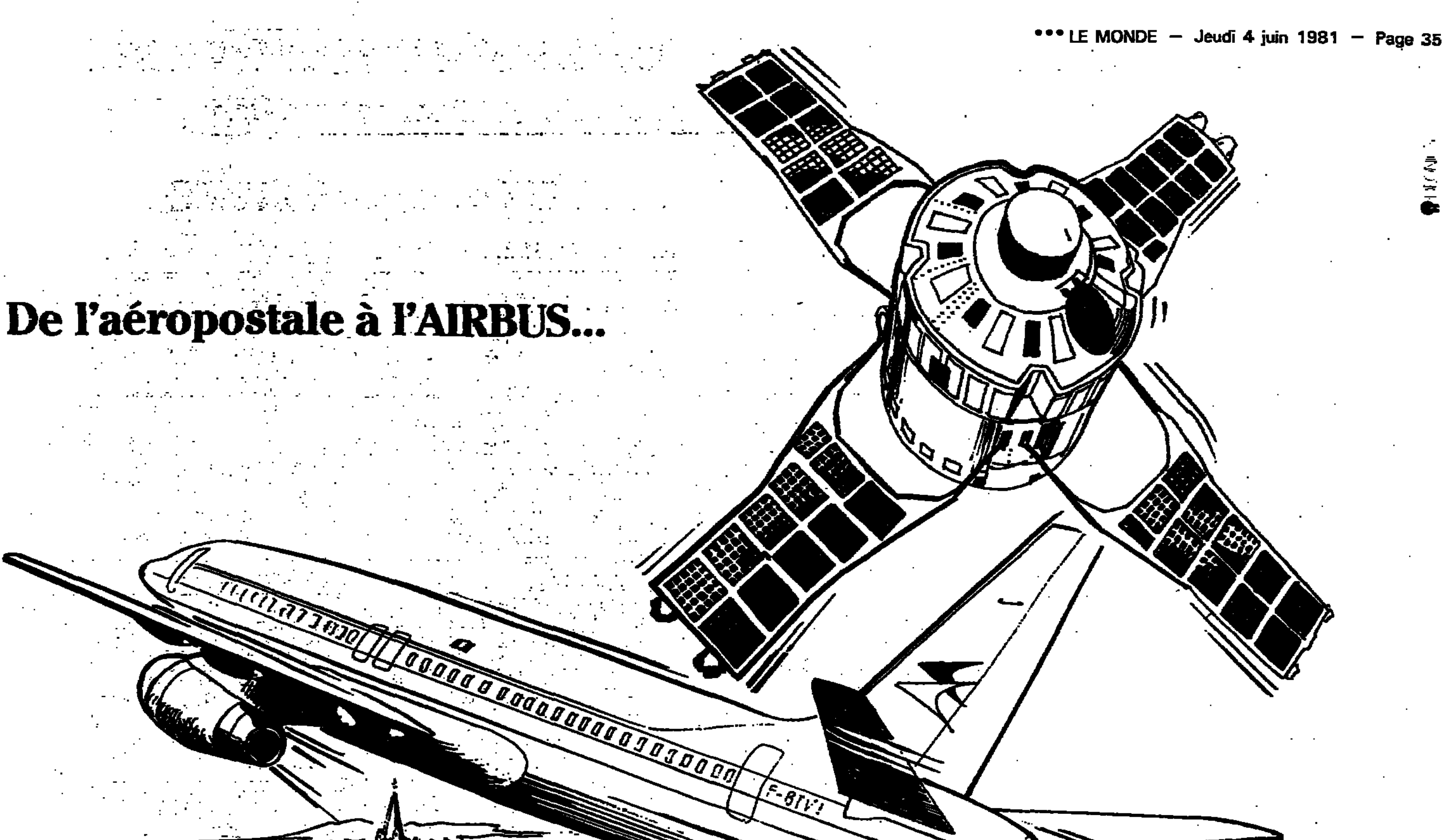
— GRANDE-BRETAGNE : *pour la première fois, on assistera à une présentation en vol du quadriréacteur Nimrod de patrouille maritime et du triplace d'observation EA-7 Optica à hélice carénée de la société Edgley.*

— ISRAEL : *l'industrie militaire exposera, pour la première fois, la version destinée à l'exportation du missile air-air Shafir.*

— ITALIE : *une version AWACS (détection aérienne) du cargo militaire G-222 et le biplace d'entraînement militaire et d'appui-sol SF-211 de Siai-Marchetti seront présentés pour la première fois.*

— UNION SOVIETIQUE : *les prototypes de deux nouveaux hélicoptères (le Mi-17 et le Mi-18) seront présentés au public.*

Pour la première fois, enfin, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), avec l'aide du consortium Airbus Industrie et de Thomson C.S.F., présentera, à proximité du pavillon central, le nouveau poste de pilotage de technologie avancée (F.F.C.C. ou forward facing crew cockpit) destiné à équiper l'Airbus A-310 en cours de mise au point.



De l'aéropostale à l'AIRBUS...

ph. couté

TOULOUSE

berceau de l'aviation et capitale européenne de

L'ESPACE

Un des premiers centres européens des sciences et de l'invention

L'enseignement et la recherche

Toulouse est la 2e université de France, avec plus de 50 000 étudiants. Outre l'Université Paul SABATIER, l'enseignement scientifique est dispensé dans de grandes écoles: École Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace (ENSA) École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC), École Nationale d'Ingénieurs de Constructions Aéronautiques (ENICA), Institut National Polytechnique (INPT), École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique et d'Hydraulique (ENSEEIHT), Ecole Nationale Supérieure de Chimie (ENSET), Institut de Génie Chimique (IGC), Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie...

Prolongement naturel de l'enseignement et support du développement industriel, la recherche occupe une place considérable à Toulouse: Centre National d'Études Spatiales (CNES), Centre National de la Recherche Scientifique, Institut National de la Santé et la Recherche Médicale, Office National d'Études et de Recherches en Aéronautique (ONERA), Centre d'Études et de Recherches de l'ENSAE (CERT), Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)...

L'Industrie et la technologie:

Grâce aux supports de l'enseignement et de la recherche, Toulouse développe des activités industrielles et techniques diversifiées. Outre le textile et la chimie, Toulouse est la ville de l'aéronautique: Société Nationale Industrielle Aérospatiale (SNIAS), Dassault Bréguet, Latécoere, SEMCA, Micro-Turbo, Centre d'Essais Aéronautique de Toulouse (CEAT), ateliers d'entretien AIR FRANCE...

L'électronique et l'informatique connaissent un fort développement: MOTOROLA, CITEC, RENIX (filiale de Renault Bendix), C.I.I., CANON ELECTRIC, MATERIAL RESEARCH, LOGABAX, MATRA, THOMSON-CSF ont choisi Toulouse.

Cet environnement exceptionnel a permis à Toulouse d'accueillir la Direction Technique des Télécommunications, le Service Statistique du Commerce Extérieur qui ont quitté Paris, bientôt suivis par la Météorologie Nationale.

La vitalité et le rayonnement international de Toulouse nécessitent de nouer des liens et d'établir des échanges avec les grandes métropoles. Capitale de l'aviation, Toulouse est reliée par air avec Paris et les grandes villes françaises, avec Madrid, Milan, Francfort, Londres et Genève, ainsi qu'avec l'Afrique du Nord.

Toulouse, une cité heureuse dans sa lumière rose:

Capitale de l'Occitanie, Toulouse est une parente de Florence par la beauté de son architecture: les monuments romans et de la Renaissance, l'église des Jacobins, la basilique Saint-Sernin, l'église des Augustins, la cathédrale Saint-Étienne, le Capitole et son donjon, les 80 hôtels du XVe et XVIe siècles, les places et les fontaines et partout, la brique rose...

Ville des Troubadours, cité du Bel Canto, Toulouse aime les lettres et les arts, le théâtre et la musique: Orchestre National du Capitole, Orchestre National de Chambre de Toulouse, Festival International de l'Orgue.

Toulouse est une ville verte. Ses jardins sont célèbres et plus de 700 hectares de zones de détente, de sports et de loisirs ont été créés par la municipalité.

Enfin les neiges des Pyrénées et les rives de la Méditerranée sont à moins de 2 heures.

Toulouse, cité heureuse et ville rose est chaleureuse et accueillante.

Mairie de Toulouse: Le Capitole - 31000 Toulouse - Tél.: (61) 22.29.22.

MALGRÉ DES RÉSULTATS BRILLANTS A L'EXPORTATION

Des constructeurs en situation précaire

AVEC un chiffre d'affaires de 34 milliards de francs, l'industrie aérospatiale française — à des fins civiles et militaires — a réalisé, en 1980, plus de la moitié des activités de ce qu'il est convenu d'appeler le secteur de l'armement, c'est-à-dire le secteur des industries dont la tutelle administrative relève, en France, du ministère de la défense.

Si l'on en croit M. René Ravaud, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), ce secteur occupe 110 000 personnes actuellement (sur un total de 400 000 personnes en Europe) et, compte tenu des activités induites ou connexes, 230 000 travailleurs en France. L'industrie aérospatiale française est au deuxième rang dans le monde occidental — après les Etats-Unis — et au troisième rang dans le monde, après les Etats-Unis et l'Union soviétique.

En raison des contrats précédemment conclus avec le ou les clients nationaux et, surtout, avec l'étranger, c'est une industrie dont les perspectives de plan de charge sont de l'ordre de deux à trois ans pour les cellules d'avions et les missiles, et davantage encore pour les moteurs d'avions ou les turbines d'hélicoptères.

A première vue, aucun secteur économique en France ne peut se targuer de tels résultats, obtenus grâce aux efforts de la profession et, aussi, au soutien constant que n'a cessé de lui apporter la puissance publique. Cette régularité de l'aide de l'Etat a été assurée quel que soit le gouvernement en place depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Menaces

D'où vient, pourtant, ce sentiment, répandu aujourd'hui, que le secteur aérospatial en France est menacé ? Deux observations en témoignent : 1) Il s'agit d'une industrie principalement tournée vers l'exportation (60 % de son chiffre d'affaires en 1980 résulte de ventes à l'étranger) et, donc, sensible plus que d'autres à la fragilité des échanges extérieurs:

2) Il s'agit d'une industrie dont la prospérité est, d'abord, due aux activités militaires (73 % de son chiffre d'affaires en 1980 concerne le secteur militaire).

En réalité, l'industrie aérospatiale en France a toujours été dans une situation précaire et cela tient à ses caractéristiques et aux particularismes du marché.

1) C'est d'abord une industrie de souveraineté, comme aime à la qualifier M. Jean Martre, délégué général pour l'armement. Il existe des liens étroits entre la puissance industrielle et le pouvoir politique. Environ 40 % des programmes d'armement en France sont conçus et produits par l'industrie aérospatiale : avions, moteurs militaires, missiles, hélicoptères et matériels de l'espace.

« *La seule nécessité de pouvoir satisfaire en toute indépendance les besoins des forces armées françaises impose le maintien de programmes purement nationaux, chaque fois que l'intérêt majeur du pays est en jeu* », observe, pour sa part, M. Ravaud. Renoncer à rester dans la course technologique reviendrait à confier à autrui le soin de garantir la sécurité nationale et, à terme, à consentir des abandons de souveraineté nationale :

2) C'est une industrie qui, momentanément, bénéficie d'une situation favorable à l'exportation et qui risque, donc, de perdre le contact avec son client intérieur.

La hausse du dollar se conjugue avec une inflation propre à l'industrie nord-américaine — supérieure de trois à quatre points par an à celle de la construction française — pour améliorer indirectement la compétitivité de la production européenne. Cela est vrai dans le domaine civil comme dans le secteur militaire. Mais la conséquence en est aussi, pour la France, un taux probablement excessif des activités à l'exportation et un intérêt insuffisant porté au marché national.

Entre les besoins du client national et les nécessités de s'appuyer sur des commandes étrangères pour réduire le coût des études ou de la fabrication, l'équilibre a souvent été rompu au bénéfice des exigences à l'exportation. A ceux qui déplorent ce choix, il est rétorqué que l'exiguïté du marché national est telle que, sans les ventes à l'étranger, le prix d'un matériel réservé au seul client intérieur subirait une majoration triple, voire quadruple de ce qu'il est déjà avec les promesses de contrats extérieurs.

3) C'est une industrie qui a cessé de proposer des produits simples pour se lancer, désormais, dans la mise au point de systèmes d'armes ou de transport de plus en plus complexes.

Pour ne prendre que quelques exemples dans le domaine militaire, chacun sait que l'avion de combat moderne n'a plus rien à voir avec l'appareil de la dernière guerre mondiale. C'est aujourd'hui une plate-forme de tir, un porteur ou un lanceur d'armes aux performances très étudiées, ce qui requiert de son concepteur l'obligation de s'intéresser — dans le même temps et dès le début du programme — aux caractéristiques des missiles et des équipements de bord (radar, moteur, etc.) pour les intégrer au service de la mission spécifique attribuée à l'avion.

La même observation peut être avancée dans le secteur civil. Mettre au point un appareil de transport, c'est aussi prévoir, dès le départ de cette aventure commerciale, de donner naissance à la famille d'avions qui viendra épauler le modèle de base si l'on veut s'assurer, sur plusieurs décennies, la fidélité d'une clientèle sollicitée par la concurrence internationale. Le précédent — fâcheux — de la Caravelle est là pour rappeler que le sort d'un avion de ligne, qui ne déboucherait sur aucune suite ni gamme susceptibles de prendre la relève, est voué à l'échec.

4) C'est aussi une industrie qui mobilise une « matière grise » importante.

Du fait de la complexité croissante des systèmes d'armes ou de transport et en raison des exigences de la clientèle, l'industrie aéronautique consomme, au niveau de la conception, du développement, de la production en série et du service après-vente, une quantité de « matière grise » et de compétences qu'il sera de plus en plus difficile de recruter à l'intérieur des seules frontières nationales.

Des entraves apportées à la libre diffusion des connaissances, des découvertes ou des savoir-faire, ainsi que le manque de personnels, peuvent être autant de goulets d'étranglement à l'expansion des activités aéronautiques dans le monde. Dans le cas de la France, ce sont sans doute l'insuffisance des spécialistes en logiciel — pour l'articulation des fonctions assignées aux matériels — ou celle des techniciens du service après-vente qui sont le plus à redouter.

5) C'est surtout une industrie, dite de pointe, qui fait appel à l'utilisation de matériaux nouveaux et à la généralisation des automatismes dans les systèmes ou les équipements de bord (tels les commandes électriques de vol, l'introduction du pilotage numérique, le laser, les circuits intégrés à très grande vitesse, la visualisation électronique ou l'optronique), deux voies de recherches qui sont actuellement en pleine révolution.

Hausse des coûts

Il n'est pas sûr, au demeurant, que la France soit la plus mal placée en la matière, face à la compétition internationale, même si elle accuse certains retards dans la maîtrise de technologies qui, elles-mêmes, évoluent très rapidement.

6) C'est une industrie qui doit surmonter une augmentation considérable de ses coûts de mise au point des matériels et de leur production en série.

M. Martre estime que le prix de revient d'un avion rapporté à son poids — calculé en prenant pour référence le kilogramme — s'est accru de 5 % par an, à monnaie constante, durant les vingt dernières années. Cela peut signifier que le coût d'un avion augmente plus vite que la valeur annuelle du produit national brut d'un pays développé, et, donc, que l'acquéreur potentiel — une armée de l'air comme une compagnie aérienne — se trouve placé devant un choix délicat s'il tient à respecter un équilibre entre ses ressources financières et ses besoins aéronautiques.

A terme, la clientèle risque d'être dans l'incapacité d'acheter, en quantités suffisantes, les avions les plus modernes. C'est déjà le cas pour certaines armées de l'air, dans le monde, qui ne peuvent pas remplacer nombre pour nombre leurs appareils anciens, au détriment des missions que leur assigne l'autorité politique. Leur choix se porte alors sur des modèles polyvalents ou sur des avions plus rustiques, dont les performances sont très inférieures.

Les compagnies aériennes hésitent, de leur côté, à renouveler leur flotte, préférant répartir leur trafic sur des types d'avions déjà existants et qui ne sont pas tout à fait adaptés au réseau considéré.

7) C'est de surcroît une industrie qui est confrontée à une concurrence internationale, désordonnée et sans merci.

Nombreux sont les industriels français qui craignent de ne plus être en mesure — à moins d'un appui substantiel des pouvoirs publics — de suivre la course technologique et commerciale, particulièrement sévère, que leur imposent leurs principaux rivaux dans le monde : les constructeurs américains et soviétiques.

On assiste à une accélération considérable des progrès scientifiques et techniques dans le domaine aérospatial. Ce rythme adopté par les Deux Grands, les puissances dites moyennes ont de plus en plus de mal à le tenir, surtout en matière militaire et spatiale, où la compétition a pris, ces dernières années, un tour plus aigu. Cette course technologique se double d'une rivalité commerciale sur les marchés étrangers, pour la conquête desquels les industriels américains et le gouvernement soviétique disposent, en propre, de moyens de persuasion et d'atouts politiques non négligeables.

En particulier, les nouveaux usages à l'exportation de l'administration Reagan inquiètent les sociétés françaises dans des zones où, jusqu'à présent, il leur était loisible d'œuvrer et à un moment où, de son côté, le gouvernement français pourrait réviser ses orientations.

8) C'est une industrie qui n'est plus l'apanage des grandes puissances ou des pays développés et qui, à ce titre, va subir l'assaut de nouveaux compétiteurs soucieux d'acquérir un début d'indépendance en matière de technologie dite avancée.

Pour preuve de cette évolution l'apparition en Indonésie, au Brésil, en Argentine — mais aussi en Israël, au Japon, en Italie et en Espagne — d'une volonté nationale de développement des moyens industriels censés donner à ces pays une capacité de produire, en toute autonomie, des avions de bas de gamme à des prix très nettement inférieurs à ceux des constructeurs qualifiés de majeurs.

Tant et si bien que les Français peuvent, un jour, se retrouver enserrés dans une compétition internationale échevelée où les grandes puissances chercheront à leur interdire la possibilité de concevoir des matériels complexes et majeurs parce qu'elles les fabriqueront mieux qu'eux et où, dans le même temps, des Etats plus modestes sauront mettre au point les matériels moins ambitieux dont ces mêmes Français auraient voulu se réserver la construction.

9) C'est, enfin, une industrie condamnée à la coopération au coup par coup avec des pays européens et avec les Etats-Unis.

Une fois admis et s'il faut le mettre en pratique, ce principe se heurte cependant à de nombreux obstacles quotidiens. Il faut être plusieurs à vouloir coopérer et donc à accepter de partager, à l'avance, les multiples risques de l'opération. Or, en fait, aucun Etat européen ne peut aujourd'hui, et pour une quinzaine d'années, s'engager sur un ou plusieurs programmes aéronautiques, compte tenu des difficultés financières qui assaillent la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne et la France.

De plus, des précédents doivent inciter à la prudence. On ne compte plus les réalisations dues à la coopération internationale qui ont été retardées, ajournées ou étalées dans le temps parce qu'elles ne correspondaient plus aux besoins exprimés à l'origine, qu'elles dépassaient à l'excès les devis initiaux, ou parce qu'elles privilégiaient trop injustement un partenaire aux dépens de ses associés. Dans un projet en collaboration, tous les coopérants poursuivent le même objectif : ne faire aucun cadeau et obtenir le plus d'avantages possible au profit de sa propre industrie.

La coopération est, dans la pratique, un compromis entre des intérêts nationaux contradictoires mais, sans ce compromis que les contribuables de chaque pays trouvent toujours trop cher, il n'y a pas de sauvegarde de la capacité industrielle sur le continent européen. — J. I.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE EN QUELQUES CHIFFRES

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Total du chiffre d'affaires	7 434	7 869	8 681	10 880	12 976	15 508	19 900	22 026	24 225	27 624	35 173
Livraisons à l'exportation ..	2 512	2 720	3 795	4 818	5 329	7 166	10 350	11 518	13 350	15 676	20 504
Prises de commandes reçues à l'étranger ...	5 507	4 996	3 689	5 470	10 423	9 210	9 710	23 831	17 154	26 890	27 017
Effectifs	103 364	108 646	108 525	106 132	106 769	103 915	107 454	103 295	103 424	106 297	110 783

(En millions de francs courants)

LES CRÉDITS PUBLICS EN 1980

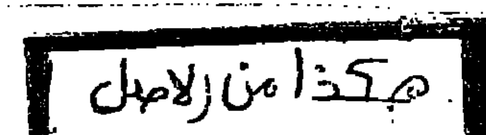
(En millions de francs)

	Autorisations de programme	Crédits de paiement
Aviation civile (avances remboursables et marchés)	1 300,2	1 276,2
Charges communes : article 90 (1)..	47	47
Budget de la défense	17 562,9	11 986,4
Autres ressources de la défense (études hélicoptères, études aéronautiques en amont)	264,7	166,3
Subventions aux compagnies aériennes (2)		384
Dotations du Centre national d'études spatiales (3)	1 157	342
Total	20 331,8	14 121,9

(1) Il s'agit d'avances remboursables.

(2) Contribution de l'Etat à l'exploitation de Concorde par Air France, subvention à Air France pour la desserte internationale de Strasbourg, dotation à Air Inter, en application du protocole relatif à l'exploitation des dix avions Mercure.

(3) Il s'agit de dotations accordées au titre de l'enveloppe-recherche. D'autres fonds sont alloués par plusieurs ministères. Ainsi les autorisations de programme passent-elles à 1 402 millions de francs.



LA SOCIÉTÉ DES AVIONS MARCEL DASSAULT



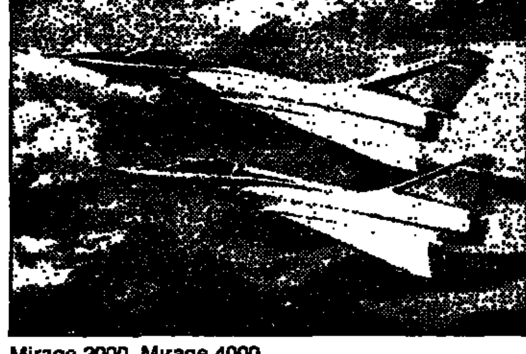
Famille des Mystère Falcon : 10, 20, 50.



La patrouille de France sur Alpha Jet.



Gardian : Avion de surveillance maritime.



Mirage 2000, Mirage 4000.

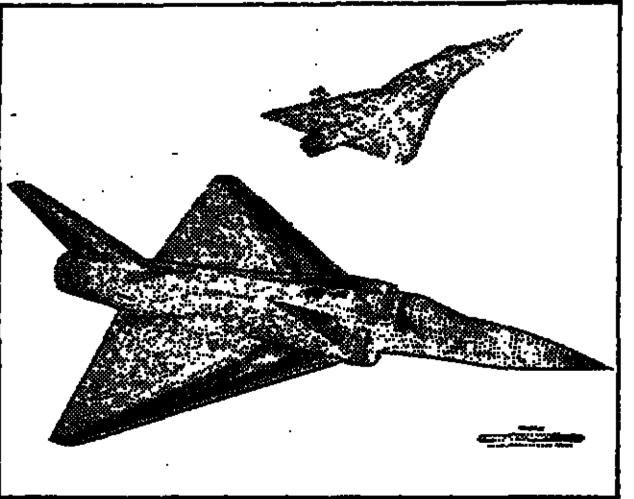
MAITRISE L'ELECTRONIQUE...

Durant ce dernier quart de siècle, la course aux grandes vitesses a décidé de la propulsion et de l'aérodynamique des avions. Demain la maîtrise de l'électronique et de ses applications au contrôle du vol donnera aux avions des formes nouvelles. Aujourd'hui, déjà, au service de l'équipage, les calculateurs électroniques assurent la stabilité d'appareils volontairement instables pour être plus maniables, suppriment les erreurs humaines, limitent les efforts imposés aux structures, permettent de construire plus léger et plus efficace, aboutissent à des performances supérieures au prix d'une moindre dépense d'énergie. Des "sondeurs" ou des "palpeurs" électroniques allègent le travail des équipes d'entretien et leur fournissent instantanément un diagnostic qu'elles n'obtenaient qu'après des heures de recherche.

C'est à maîtriser ces progrès et à en exploiter toutes les possibilités que s'est attaché le bureau d'étude des Avions Marcel Dassault. Les Mirage 2000 et 4000 en témoignent. Mais le potentiel de recherche ainsi matérialisé permettra, demain, de concevoir de nouvelles machines et d'atteindre des performances inconcevables il y a seulement quelques années.



Etude par ordinateur de la traînée d'une cellule.





Usinage en commande numérique des pièces les plus complexes.

Aviaplans

...ET L'INFORMATIQUE

Quant à l'informatique, placée au service de l'aviation de pointe, elle en révolutionne déjà la conception, le calcul, le dessin et la construction. Appliquée à d'autres disciplines, elle va bouleverser de fond en comble toutes les techniques industrielles. A cet égard, l'aéronautique est plus que jamais l'élément moteur d'un progrès scientifique et technique général.

Non seulement l'ordinateur assimile et combine entre eux les milliers de paramètres nécessaires au calcul des multiples performances d'un futur prototype et réalise, en quelques heures, un travail qui s'allongeait sur plusieurs semaines, non seulement, l'informatique fournit quasi instantanément la solution de difficiles problèmes d'aérodynamique qui, hier, exigeaient des mois de recherches et d'essais, mais encore elle "travaille" en volume, donnant en **tridimensionnel** *les formes de l'avion étudié. Non seulement, encore, l'informatique peut être substituée au dessin des épures générales classiques, mais elle ramène les tracés laborieux des structures à la perforation de bandes directrices qui, dirigeant directement l'outil, façonnent le bloc de métal. Une relation nouvelle est ainsi établie entre l'homme et la machine, entre celui qui conçoit et celui qui surveille l'exécution. Cette nouvelle manière de penser et de construire les avions de demain est la préoccupation constante du bureau d'étude de la Société des Avions Marcel Dassault. Celle-ci s'est équipée, en hommes et en calculateurs, pour maîtriser ces progrès et même pour en accélérer l'allure afin que la France aéronautique conserve et, si possible, améliore encore la place qu'elle tient dans l'aviation mondiale.*

UN BESOIN DE 7 000 AVIONS AVANT L'AN 2000

Le vrai « marché du siècle » des compagnies aériennes

Le vrai « marché du siècle » n'a pas encore eu lieu. Il va se jouer dans les prochaines années, d'ici à la fin du siècle, quand les compagnies aériennes du monde entier vont s'équiper de nouveaux avions que leur préparent les constructeurs américains et européens. La plus récente étude d'Airbus Industrie évalue le marché total d'avions à réaction entre aujourd'hui et l'an 2000 à plus de 6 900 appareils, parmi lesquels 2 600 moyen-courriers de plus de 200 places et 1 500 de 130 et 150 places. Le constructeur néerlandais Fokker pense que ce dernier chiffre pourrait être atteint dès 1993, et doublé en 2010. Boeing rejoint ces statistiques en estimant à 4 700 le nombre de nouveaux jets commerciaux (dont 2 600 gros-porteurs) qui sortiront d'usine d'ici à 1991, soit une dépense, pour les compagnies, de 122 milliards de dollars (valeur 1981) auxquels il faut ajouter les 29 milliards de dollars de commandes déjà passées. En dix ans, les transporteurs mondiaux vont dépenser sensiblement autant qu'au cours des trente dernières années, depuis l'apparition, en 1952, des premiers avions à réaction.

Un pactole fabuleux, mais un rude pari pour les uns et les autres : les constructeurs, qui devront consentir des investissements d'un niveau jamais atteint pour avoir une chance de figurer parmi les bénéficiaires de la manne ; les compagnies, dont certaines déjà exsangues et qui, poussées par des contraintes économiques et techniques, vont se lancer dans une frénésie d'achats en espérant qu'ils ne les conduiront pas droit à la ruine. Si bien que ce « marché du siècle » fait un peu peur à tous ceux qui vont s'y confronter.

LES incertitudes de la partie qui se joue répondent trait pour trait à l'énormité de l'enjeu. Constructeurs et exploitants se posent quelques questions qui pèsent chacune des milliards de dollars quand elles ne scellent pas implicitement leur destin.

Pour le constructeur, dépenser 1 ou 2 milliards de dollars dans la mise au point d'un avion trop précoce ou trop tardif, trop petit ou trop grand — à quelques sièges près — trop gourmand ou trop cher, donc un avion qui ne se vendra pas, peut signifier, au mieux, en Europe — où le secteur est soutenu par les gouvernements — une perte de crédibilité auprès de bailleurs vite échaudés et pardonnant mal l'échec ; au pis, aux Etats-Unis, où toutes ces aventures sont privées, la déconfiture.

Pour l'exploitant, qui achète à 20 ou 50 millions de dollars l'unité — souvent sur plans, pour les avoir plus vite, et sans guère d'assurance sur l'évolution de son marché, — des dizaines d'exemplaires d'un avion (les compagnies ayant enfin compris que certains coûts d'exploitation des flottes sont fonction inverse de leur importance), une erreur de cet ordre a les mêmes conséquences, alors que déjà l'avion adéquat ne se transforme pas automatiquement en « poule aux œufs d'or ». Paradoxalement, des avions de plus en plus fiables, porteurs d'une expérience de vie de plus en plus longue, sont appelés à être remplacés de plus en plus vite, pour tenir compte de l'évolution du trafic, des conditions économiques d'exploitation et de la concurrence. L'amortissement de l'investissement en est rendu aléatoire et contribue à faire des transporteurs des consommateurs conscients et difficiles qui marchandent, formulent des exigences, mettent en compétition leurs fournisseurs.

Peu à peu, l'initiative d'un nouvel avion change de camp : le constructeur, renonçant à son rôle moteur, attend que le client potentiel expose ses désirs — en fait, des spécifications souvent fort détaillées — pour mettre ses dessinateurs à la tâche, et, il attend aussi que plusieurs compagnies — dites « de lancement » — s'engagent fermement à acheter l'avion avant de le faire voler.

Le client est roi

Les exigences de plus en plus pointilleuses des usagers contraignent le fabricant à une très grande souplesse et à un éveil permanent à un marché sans cesse fluctuant : fini le temps où les compagnies s'accommodaient tant bien que mal d'un catalogue étriqué répondant très approximativement à leurs besoins ; aujourd'hui, quand on cherche un avion de 170 sièges pour des étapes de 1 200 kilomètres, on ne se laisse pas imposer un appareil de 150 ou 185 places prévu pour des routes de 1 000 ou de 1 500 kilomètres. Pour un exploitant 10 sièges de trop sur un avion, c'est bien davantage qu'il n'en faut pour en rendre l'exploitation déficitaire.

De même le constructeur doit-il se plier aux exigences du client en matière de choix des moteurs. Et, quand celui-ci lui demande de lui faire un avion consommant 20 à 30 % de moins par passager que celui qu'il exploite présentement, ce fabricant n'a plus qu'à s'exécuter et à se mettre en quête d'un motoriste assez entreprenant pour l'aider à réaliser le miracle.

Cette versatilité rend plus méritoire encore la performance de Boeing — qui vend toujours à lui seul plus de la moitié des avions civils du monde occidental — due justement à cette politique de présence sur des créneaux multiples du marché : le court-courrier petit porteur (737) le moyen-courrier de contenance moyenne (727, bientôt 757) ou gros porteur (futur 767), enfin le très gros long-courrier (747), offerts avec une grande variété de configurations, de motorisations, d'aménagements, etc. Et Airbus Industrie brûle, si les finances suivent, de lui emboîter le pas.

La décision de construire un nouveau modèle n'est pas pour autant chose facile. L'importance de l'investissement réduit au fil des temps la marge d'erreur tolérable. Il y a une quinzaine d'années, Boeing pouvait se permettre de lancer le modèle 737 pour répondre au seul souhait de Lufthansa (en attendant United Airlines) et voir son avion connaître une longue traversée du désert avant que l'évolution du marché lui donne un véritable essor (il se classe en ce moment au premier rang des ventes de Seattle).

Les affres du créateur

Il lui fallait déjà une sacrée foi en l'avenir du transport aérien pour sortir le 747 dont les ventes devaient connaître bien des vicissitudes dans les années 70, avant que le programme atteigne, au bout de plus de dix ans, son seuil de rentabilité (cinq cent soixante et onze ventes au 30 avril dernier). Il fallait presque de l'inconscience aux Européens pour lancer, dans le contexte où il le fut, l'Airbus A-300 (son carnet de commandes, longtemps étriqué, en fit foi) avant que l'euphorie qui précéda le deuxième choc pétrolier en fit soudain un best-seller (quatre cent soixante-neuf A-300 et A-310 vendus ou en option).

A l'inverse, qui pouvait supposer, chez Douglas, que le plus lourd des impondérables — l'accident — condamnerait un avion, le DC-10, pourtant promis à une belle carrière ? Qui, chez Lockheed, aurait pu penser que le Tristar, moyen long-courrier gros porteur, connaîtrait un destin si funeste ? En dépit d'une mise au point difficile (l'étude de ses réacteurs conduisit le motoriste britannique Rolls-Royce à la faillite), l'avion se révéla économiquement intéressant et techniquement sûr, mais, venu trop tard sur un marché dépassé, il ne devait se vendre qu'à deux cent quarante-trois exemplaires (alors qu'à l'origine le constructeur en fixait le seuil de rentabilité à quatre cents). Aujourd'hui, la chaîne de fabrication ne sort plus qu'un avion et demi par mois, et Lockheed parle même de l'arrêter totalement.

On comprend les affres des quelques hommes qui ont la charge d'engager, sur un projet, l'avenir, et peut-être la survie de leur entreprise. Et cette pensée s'adresse encore plus aux motoristes, qui conçoivent des engins bien avant les avions qu'ils sont censés équiper... et qu'ils n'équiperont peut-être jamais.

S'il faut quatre ans pour certifier un avion, il en faut le double pour un moteur. Combien d'années M. René Ravaud, président-directeur général de la SNECMA, dut-il prêcher dans le désert avant d'imposer la production, en coopération égale avec l'américain General Electric, du turboréacteur de la classe des 10 tonnes CFM-56, aujourd'hui commandé ferme ou en option à sept cent cinquante-huit exemplaires pour remotoriser les D.C.-8, qui deviendront ainsi capables de voler jusqu'en 2010, en attendant que s'ouvre le marché du 737-300 que Boeing se propose de vendre à trois cents exemplaires (soit neuf cents moteurs), en attendant aussi le mûrissement d'autres projets, tels les Airbus A-320 et T.A.-11 ou le Mc Donnell-Fokker M.D.F. 100, et en attendant — qui sait ? — une éventuelle décision en faveur de l'armée de l'air américaine pour remotoriser ses six cent quatre-vingt-quatre quadriréacteurs K.C.-135 de ravitaillement en vol (soit plus de trois mille réacteurs).

Les aléas du marché prévisionnel ne sont pas les seuls à menacer la perspicacité du constructeur. Plus aisées à cerner, mais tout aussi déterminantes, des considérations technologiques et économiques entrent également en jeu. Au premier rang d'entre elles, un axiome : un nouvel avion doit, pour compenser son surcroît de coût par rapport aux modèles existants, offrir un apport technologique décisif. Et cette règle fait apparemment hésiter Boeing à se lancer dès maintenant sur le marché du moyen-courrier de cent cinquante places, car, affirme le constructeur de Seattle, les moteurs actuellement disponibles ne permettent pas d'attendre d'un tel avion une marge de progrès valable.

Un projet de « 7-7 » *(seven dash seven)* — rival du projet A-320 de l'Airbus — existe bien dans ses cartons, et sa définition devrait en être fixée en janvier 1982, mais il restera à ce stade jusqu'à l'arrivée d'un nouveau propulseur, affirme-t-on. Comme il faut au moins quatre ans pour que ce réacteur arrive sur le marché, puis dix-huit mois pour réaliser la cellule, puis encore un certain temps pour obtenir la certification de l'appareil, on ne compte pas, chez le premier constructeur mondial, voir un tel projet déboucher sur des livraisons avant la mi-1987, époque où, ajoute-t-on, s'ouvrira réellement le marché. En attendant, comme Douglas l'avait fait avant lui avec son D.C.-9-80, Boeing propose des versions dérivées de ses modèles actuels : le Boeing 737-300, pour cent vingt et un à cent quarante-neuf passagers, qui devrait avoir la consommation par siège la plus faible de tous ses concurrents, ou une refonte de l'actuel 727, qui deviendrait biréacteur (2 × 16 tonnes de poussée) en gardant sa capacité (les premières approches seront montrées aux compagnies début juin) ; enfin, bien que plus gros (cent quatre-vingts passagers), le modèle 757, qui sort d'usine en 1982, pourrait satisfaire les besoins des marchés en expansion.

Faire ou pas un « 150 places »

Airbus Industrie veut se présenter sur le même terrain avec une option différente. Le A-320, dont la définition sera arrêtée à la fin de l'année, devrait entrer en service fin 1985, donc bien plus tôt que le 7-7, conformément au souhait de plusieurs grandes compagnies, dont Air France. Pour tenir ce délai, ses constructeurs font appel à une version, en cours de développement, du CFM-56 déjà connu (et baptisée à juste titre « X »).

Certains doutes se sont élevés dans divers milieux aéronautiques quant au progrès réellement apporté par ce nouveau propulseur. General Electric et la SNECMA répondent sereinement que leur enfant se révèle prodigue dès ses toutes premières années. Si le CFM-56-2 (certifié à 10 900 kilos de poussée, mais capable de 12 500 kilos) a été choisi par de nombreux transporteurs pour remotoriser leurs quadriréacteurs DC-8, il ne le doit pas au mérite d'être en ce moment le seul de sa catégorie sur le marché, mais à l'économie d'exploitation qu'il apporte déjà : dernier client en date, Air Canada (six commandes fermes et treize options) estime qu'elle gagnera 16 % sur la consommation, soit 240 millions de dollars (1981) en dix ans. Si Boeing a choisi la version CFM-56-3 (9 070 kilos de poussée) pour équiper son 737-300, c'est que l'exigeant constructeur y trouve son compte : cet avion, qui entrera en service fin 1984 — et volera donc encore bien au-delà de l'an 2000, — apportera une économie de carburant de 15 % à 20 % par passager comparativement au modèle actuellement proposé (737-200).

Or c'est une version encore améliorée que C.F.M.-International, la filiale commune de General Electric et de la SNECMA, proposera au milieu de la décennie pour équiper les avions nouveaux. Et la firme ne paraît pas redouter outre mesure la menace anglo-japonaise d'un concurrent, le RJ-500, dont le développement paraît, il est vrai, bien long à s'ébaucher.

Dans leur surprenante alliance pour la construction d'un avion du même type que le A-320, McDonnell-Douglas et Fokker semblent avoir fait le même choix. Leur avion, dont le développement coûtera 2 milliards de dollars, le MDF-100, devrait entrer en service au printemps 1986 si cent exemplaires sont vendus ferme et cent autres en option d'ici là.

Le souci de la marge technologique fait également hésiter Boeing sur le point de savoir s'il doit mettre en chantier un véritable successeur aux long-courriers de la première génération : 707, DC-8... Une partie des quelque deux mille appareils construits ont déjà quitté les lignes des grandes compagnies, pour céder la place à des appareils plus gros et plus économiques (Lockheed Tristar, Douglas DC-10, Boeing-747).

Cependant, la structure des réseaux long-courriers, très hétérogène, fait apparaître un « manque » : le trafic de certaines routes ne justifie pas l'emploi de gros avions, sinon dans des conditions économiques déraisonnables ou selon des fréquences réduites nuisant à la qualité du service ou encore avec des escales multiples que le passager ne prise guère. Une étude de Lockheed montre que si, en 1975, 25 % des routes aériennes mondiales de plus de 3 000 miles ne supportaient qu'un trafic réduit, elles seront 32 % en 1985. Aussi ce constructeur propose-t-il une version à long rayon d'action de son Tristar, le L-1011-500, avec quelques solides arguments économiques : le triréacteur est moins coûteux que le quadriréacteur, et il peut faire ce que certaines réglementations (en Amérique notamment) interdisent au biréacteur, en l'occurrence la traversée des océans.

L'Europe, pour sa part, demeure fidèle à la voie traditionnelle du quadrimoteur : le projet TA-11 d'Airbus Industrie, susceptible de déboucher en 1987, devrait être équipé du CFM-56 lui permettant d'acheminer deux cent dix-neuf passagers sur 9 800 kilomètres. Champion du long-courrier, Boeing hésite : *« Nous n'avons pas étudié ce marché depuis plusieurs années,* dit-on à Seattle. *Il n'est pas exclu que nous y répondions un jour, s'il se matérialise. Nous avons déjà prévu une version du 767 plus lourde capable de ce genre de performance. »* Et de mauvais esprits ajoutent que, le jour où cet avion — un bimoteur — sortira, la législation américaine interdisant les traversées océaniques aux avions comptant moins de trois moteurs pourrait bien s'assouplir...

Pas n'importe quoi à n'importe quel prix

Boeing a deux raisons d'hésiter à s'attaquer à ce marché. D'abord la version « Combi » de son 747, tout en prolongeant confortablement la vie de cette lignée, peut, au moins partiellement, satisfaire les besoins en ce domaine : en faisant cohabiter passagers et fret sur le même pont, il abrite selon les variantes deux cent trente-sept à trois cent dix sièges et six à douze palettes de marchandises, le problème, pour l'exploitant, consistant évidemment à trouver, sur des routes à faible trafic passager, suffisamment de fret pour rentabiliser les liaisons. Autre motif d'hésitation : l'étroitesse du marché. Des deux côtés de l'Atlantique, on ne pense pas qu'il puisse excéder huit cents machines d'ici à l'an 2000 ; s'il doit être partagé entre deux concurrents — voire un ou deux outsiders en plus, — il ne peut être rentable en lui-même, explique-t-on à Seattle ; d'où l'idée, jugée plus économique, d'une version dérivée d'un appareil aux meilleures perspectives commerciales.

La clé de voûte du marché des avions civils est, on le voit, le problème financier. Un constructeur ne peut faire n'importe quoi à n'importe quel prix ; des clients peu sentimentaux, à la bourse inextensible, ne le lui pardonneraient pas. La concurrence le contraint à la fois à offrir sans cesse le matériel le plus avancé au moindre coût. Les marges bénéficiaires se réduisent donc sans cesse, obligeant à des calculs très sévères de rentabilité pour chacun de ses nouveaux produits. On convient, par exemple, en Europe comme en Amérique, que, en deçà de huit cents exemplaires vendus, un programme d'avion n'atteint pas la rentabilité. Mais cette seule condition a cessé d'être suffisante.

Boeing a établi un catalogue des cinq critères déterminant avec précision la rentabilité d'un projet et lui permettant incidemment d'affirmer sa supériorité :

1) Le temps mis pour atteindre le seuil de rentabilité (il ne devrait pas excéder douze ans à partir du lancement du programme, à condition toutefois que trois cents appareils au moins soient livrés dans les cinq premières années) ;

2) Le temps qui s'écoule entre la décision de lancement et la livraison du premier avion (on observe qu'il atteignit cinquante-huit mois pour l'Airbus A-300, contre un an de moins en moyenne pour les productions Boeing) ;

3) Le rythme de production et de livraison (dans les cinq premières années de production de ses divers modèles Boeing a livré en moyenne trois cent vingt et un appareils ; Airbus n'a sorti que cinquante-sept A-300) ;

4) Le nombre d'appareils vendus par compagnie (il atteint déjà 11,5 pour le 757, 12,3 pour le 767, contre 6 pour les A-300 et A-310. Or, explique-t-on, plus l'achat d'un client est massif, plus les frais de production sont simplifiés) ;

5) La productivité (les coûts de production sont, en Europe, supérieurs — jusqu'à 30 % — à ceux d'outre-Atlantique. Pour cette raison, Boeing n'a pu, il y a trois ans, placer dans l'industrie européenne que 187 millions des 1,7 milliard de dollars de travaux de sous-traitance qu'il se proposait d'offrir sur ses nouveaux programmes).

Airbus Industrie refuse de comparer des choses qui ne peuvent l'être. Les conditions techniques et économiques diffèrent profondément d'un côté à l'autre de l'Atlantique, explique-t-on à Toulouse. D'abord, l'industrie civile européenne a dû faire ses preuves, s'implanter sur un marché déjà conquis par d'autres : elle ne pouvait prétendre, d'emblée, déloger ses concurrents des bastions inexpugnables que représentaient les grandes compagnies américaines (Eastern Airlines fut la seule à se laisser séduire) génératrices des grosses commandes. Delta Airlines ne parle-t-elle pas d'acheter cent — et United Airlines cent cinquante — moyen-courriers de cent cinquante places ? Pour conquérir ses lettres de noblesse, Airbus Industrie a donc dû d'abord concentrer son effort sur les marchés « marginaux » — dont certains porteurs d'avenir, tel le Sud-Est asiatique — avant de prendre quand même une revanche sur les maîtres du marché en vendant des avions dans dix-neuf des vingt pays ayant le plus haut produit national brut de la planète. Désormais, ajoutent les stratèges de Toulouse, Airbus Industrie existe : elle a vendu l'an passé 46,3 % des moyen-courriers à fuselage large du monde et 31 % de l'ensemble des gros porteurs (contre 3 % en 1976). Elle va donc pouvoir se battre sur les marchés à armes plus égales avec Boeing.

Airbus : les difficultés du challenger

On reconnaît, aussi, que le lancement de la production du A-300 fut, pour la même raison de nouveauté, un peu lent. Le délai, entre la décision de lancement et la mise en service, baissera légèrement pour le A-310 (cinquante-quatre mois), et il rejoindra les standards américains pour le A-320 : si les gouvernements européens s'accordent sur sa fabrication à la fin de 1981, les premières livraisons interviendront juste quatre ans plus tard. Quant au rythme de fabrication (cinq avions par mois dans le courant de cette année, sept en 1983) et à la productivité, on admet bien volontiers, à Toulouse, qu'ils sont plus faibles qu'en Amérique, mais on souhaite ne renforcer que très progressivement les équipes de fabrication afin de ne pas nuire à la qualité du travail, contrairement à une pratique en vogue chez les constructeurs américains qui n'a pas toujours été sans conséquences pour les utilisateurs.

Les responsables d'Airbus Industrie prennent, aussi, en considération un autre critère de rentabilité que ne connaît pas — ou pas encore — Boeing : celui de la part du marché assumée par chacun. Ils pensent que leur aventure aura, économiquement, échoué s'ils ne parviennent pas, d'ici à l'an 2000, à conquérir un tiers de la totalité du marché des avions neufs, qu'ils estiment, rappelons-le, à sept mille appareils. Il leur faut donc d'ici là vendre au moins deux mille trois cents avions pour réussir leur pari (le carnet de commandes compte, actuellement, quatre cent soixante-neuf ventes fermes et options). Dès lors, on comprend mieux leur volonté de diversification, car un ou deux modèles ne suffiraient pas à garantir un tel nombre de ventes.

Le marché global d'un avion de la catégorie du A-300 est, par exemple, estimé à 700 exemplaires dans les 20 ans à venir, celui du A-310 à 1 600. Airbus Industrie devrait donc « saturer » totalement ces deux « créneaux » pour tenir son pari économique, hypothèse hautement improbable. D'où la nécessité de s'intéresser à d'autres marchés et de produire d'autres modèles, tels que le « petit » A-320 (marché potentiel : 2 340 avions), le « très gros » TA-9, emportant, en configuration normale, 316 passagers, sur des distances de 3 400 à 5 700 kilomètres (marché : 1 500 appareils), et le long-courrier TA-11.

Une agressivité commerciale qui suppose, bien entendu, que les gouvernements européens poursuivent l'effort financier engagé depuis bientôt onze ans, en avançant l'argent nécessaire aux investissements : le développement du A-310 aura coûté 1 milliard de dollars (1978) ; celui du A-320 devrait atteindre 1,5 milliard de dollars (1981). Aucun chiffrage des autres programmes n'existe encore.

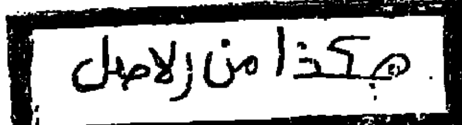
Chaque créneau du marché pourrait ainsi n'être partagé qu'entre trois — et même plus certainement deux — constructeurs, faute de quoi aucun d'eux n'aurait de chance d'atteindre le seuil de rentabilité fatidique de 800 avions du même modèle construits. On comprend ainsi mieux les hésitations de Boeing à se lancer dans la réalisation d'un moyen-courrier de 150 places, dès lors que deux concurrents pourraient s'installer avant lui sur un marché évalué à moins de 2 400 avions.

Le problème du moteur ne serait qu'un prétexte à sa dérobade. Et on comprend du même coup l'empressement d'Airbus Industrie et de l'association McDonnell-Douglas - Fokker à occuper la place. La même tendance s'observe chez les motoristes où les tête-à-tête deviennent la règle. Le projet anglo-japonais RJ-500 entend, seul, relever le défi du CFM-56. Et le tandem General Electric-Snecma a préféré se retirer du marché des moteurs de 15-16 tonnes de poussée (leur CF-6-32 avait pourtant déjà commencé ses essais) devant l'insistance de Pratt and Whitney (2 037) et Rolls Royce (RB 211-535) à s'y accrocher. Seule la classe des 20-25 tonnes de poussée continue d'intéresser les trois grands : General Electric - Snecma (CF-6-50 et 80) Pratt and Whitney (JT9 D-7) et Rolls Royce (RB 211-524).

Entre motoristes, comme d'ailleur entre fabricants d'équipements, la lutte est plus féroce encore que dans le domaine des cellules. Non seulement les investissements y pèsent souvent plus lourd qu'ailleurs, mais leur production devient un des facteurs essentiels d'économie d'exploitation des avions. Les gains de poids et de consommation spécifique des réacteurs, les nouveaux systèmes électroniques de navigation (dans lesquels les Européens, en liaison avec Airbus Industrie, réalisent une percée remarquable), contribuent désormais autant à la rentabilité d'un appareil que sa conception aérodynamique et structurale.

Les compagnies en sont parfaitement conscientes et entendent bien imposer leur loi à ce nouveau « marché du siècle ». Il reste à souhaiter que le passager en bénéficie à son tour.

JAMES SARAZIN.



L'industrie des satellites

De l'artisan at à la construction en série

DE 25 à 40 milliards de francs, dont au moins 11 en dehors des Etats-Unis et du Japon : cette évaluation du marché des satellites de télécommunications, pour la décennie 1980-1990, donne l'échelle de l'importance économique des activités spatiales. Celles-ci comportent bien d'autres domaines : les lanceurs, les autres types de satellites, les équipements au sol. Pour le court terme cependant, les télécommunications resteront de loin l'utilisation majeure de l'espace, et le marché des satellites est celui qui tirera tous les autres. Celui donc où la compétition sera la plus vive.

Il ne faut pas se faire d'illusions : ce marché, et plus généralement l'utilisation de l'espace, restera dominé par les Etats-Unis, qui ont une bonne longueur d'avance et dont les besoins intérieurs représentent 40 % du total.

Mais les firmes françaises et européennes ont une place à prendre ; elles ont d'ailleurs bien joué le début de partie. Le contrat récemment signé entre la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et l'organisation Arabsat le manifeste, puisque c'est le premier succès d'un constructeur non américain de satellites dans une compétition ouverte. Il est vrai que la SNIAS est appuyée par Ford-Aerospace. Les deux firmes, associées depuis longtemps pour la réalisation des satellites Intelsat-5, ont décidé de coopérer régulièrement, l'une ou l'autre menant les négociations avec le client. Le contrat Arabsat n'est donc pas une victoire de la France sur les Etats-Unis. Ce qu'a obtenu l'industrie française — ou européenne plus généralement — est d'être considérée comme un partenaire à droits égaux, ayant son mot à dire et sa participation à prendre dans le commerce des satellites. Une prétention qui eût fait rire il y a dix ans.

Entrant à plein dans l'espace « utile », les industriels français, longtemps confinés à la réalisation de satellites scientifiques qui leur ont permis d'acquérir les équipements et d'apprendre les technologies, voient l'avenir avec sérénité. Ces industriels, ce sont d'abord la SNIAS et Matra, qui tous deux ont prouvé leur capacité d'assurer la maîtrise d'œuvre d'un système spatial.

Il y a ensuite le groupe Thomson, bien placé dans la conception et la fabrication des équipements électroniques de pointe que requièrent les satellites, mais surtout fournisseur de ce « segment sol » — stations d'émission, de réception, de télécommande, bientôt installations de réception pour la télévision directe — dont on parle moins, mais qui pèse parfois très lourd dans le chiffre d'affaires, et souvent dans les bénéfices.

Il y a aussi la Société européenne de propulsion (SEP), qui ne se limite pas à la construction des moteurs d'Ariane, mais qui a des activités variées allant de l'imagerie à la fabrication de matériaux composites. Il y a enfin une pléiade de petites sociétés sous-traitantes, disposant chacune de la maîtrise technologique d'un petit créneau, et sans lesquelles les « grands » seraient désarmés.

Stabilité technologique

Comment l'industrie spatiale voit-elle les années 80. Quelques maîtres mots sont : stabilité technologique, avalanche — espérée — de commandes, alliances internationales.

Stabilité technologique. Les satellites scientifiques sont l'occasion d'inventer et de mettre à l'épreuve des techniques nouvelles : à cet égard, le satellite Hipparcos de l'Agence spatiale européenne (ESA), qui, à partir de 1986, doit mesurer exactement les positions des étoiles, pourra garantir une précision de pointage du millième de seconde d'arc. De telles méthodes, beaucoup plus fines que celles actuellement utilisées pour stabiliser les satellites, feront demain partie du savoir-faire de son constructeur et seront, pour lui, un avantage dans les compétitions. Aussi, prévoit-on une chaude lutte quand l'ESA lancera l'appel d'offres.

A rebours, pour les satellites dits d'applications, on cherche toujours une approche aussi conservatrice que possible. Il s'agit de convaincre le client que ce qu'on lui propose fonctionnera longtemps en orbite, et rien n'est meilleur dans ce but que d'insister sur la parenté du projet nouveau avec une réalisation déjà opérationnelle. C'est d'ailleurs cet avantage majeur — plus que leur légère avance technologique — qui fait la force des firmes américaines. Il est donc essentiel de reprendre des solutions éprouvées, en ne leur apportant que le minimum de modifications qu'entraîne l'évolution des besoins.

De plus, l'effet de série réduit les coûts. Enfin les performances des lanceurs imposent des contraintes de poids qui définissent des classes de satellites : il y a la classe Ariane, ou Atlas-Centaur (environ 1 tonne en orbite géostationnaire), qui est celle des satellites Intelsat-5 et de la plupart des projets de satellites de télévision directe. Il y a la classe demi-Ariane, ou Thor-Delta, qui suffit pour la plupart des systèmes de télécommunications, et permet dans le cas d'Ariane des lancements doubles. Il y a enfin la navette spatiale. Malgré sa capacité à emporter des charges beaucoup plus lourdes, elle ne remettra guère en cause cette stratification, car elle n'amène les satellites qu'en orbite basse. Pour atteindre l'orbite géostationnaire où évoluent les satellites de télécommunications et quelques satellites de météorologie, soit la presque totalité des satellites d'applications civils s'il faut munir les satellites emportés par la navette d'un système de transfert, analogue au dernier étage d'Ariane ou de Thor-Delta, et l'on retrouve donc les mêmes contraintes de poids.

Dépasser les limites d'une classe revient donc très cher au lancement, et c'est là un autre facteur de stabilité. En sens inverse, les utilisateurs demandent toujours des performances accrues et des missions plus complexes, ce qui engendre en moyenne un alourdissement lent, mais régulier, des satellites, alourdissement que permet l'amélioration des lanceurs.

Il se crée donc des familles de satellites. Ainsi Matra a construit au sein du consortium européen Mesh qui regroupe avec la firme française, l'anglais British Aerospace, l'allemand Erno, l'italien Aeritalia et le suédois Saab — et l'espagnol Inta — le satellite de télécommunications O.T.S., mis en orbite en 1978 après qu'un premier exemplaire fut détruit en 1977 par l'explosion du lanceur Thor-Delta qui l'emportait. Par la suite, le consortium a reçu commande, toujours de l'ESA, de cinq satellites E.C.S. et de plusieurs satellites Marecs (communications maritimes).

Les satellites Télécom-1, que Matra construit pour la direction générale des télécommunications, ont une structure similaire à celle des E.C.S. ; ils en diffèrent par la charge utile, les missions étant différentes, ainsi que les zones couvertes par les antennes. Et la proposition que British Aerospace, associé à Matra, avait faite à l'organisation Arabsat, de même que les réponses à d'autres appels d'offres sortait du même moule. On escompte d'ailleurs chez Matra que le satellite SPOT d'observation de la Terre engendrera une famille analogue. Rien n'est décidé, mais il y aura certainement d'autres SPOT civils, sans parler des SAMRO militaires qui en seront en partie dérivés. Ces deux séries de satellites sont la justification des 100 millions de francs investis par Matra dans la construction à Toulouse d'une grande salle « blanche » d'intégration de satellites et d'un radome pour les essais d'antennes.

A la SNIAS aussi, l'objectif est de passer de l'artisanat à la construction en série. La série est ici celle des Intelsat-5, dont la SNIAS construit à Cannes le module de service, celui-ci étant intégré avec les équipements électroniques et les antennes dans l'usine Ford de Palo-Alto, en Californie. Deux semblables satellites ont été lancés, le second tout récemment ; il devrait y en avoir une quinzaine au total et douze ont déjà été commandés. La SNIAS construit aussi le satellite français de télévision directe — en collaboration avec la firme allemande Messerschmitt - Bolkow - Blohm, qui construit le satellite allemand à partir des mêmes équipements. Ces deux sociétés ont créé, avec Thomson-C.S.F. et A.E.G.-Telefunken pour les équipements électroniques, et avec la société belge Etudes et constructions aérospatiales, une filiale commune, Eurosatellite pour répondre aux appels d'offres dans ce domaine. Il y a de nombreux projets de systèmes de télévision directe : Télex en Suède, Tel-Sat en Suisse, CLT-DBS au Luxembourg, pour ne citer que des projets européens raisonnablement probables. Là, encore, l'effet de série est attendu ; c'est lui qui a conduit la France et la R.F.A. à faire construire essentiellement le même satellite de télévision directe.

LE PROGRAMME DES TIRS D'ARIANE

Date	Satellites	Nation	Mission
6/81	Meteosat-2	ESA	Météorologie
	Apple	Inde	Communications expériment.
10/81	Marecs-A	ESA	Communications maritimes
12/81	Marecs-B	ESA	Communications maritimes
	Sirio-2	ESA	Communications expériment.
2/82	Intelsat-5 (F6)		Communications
4/82	Exosat	ESA	Astronomie
6/82	ECS-1	ESA	Communications
10/82	Intelsat-5 (F7)		Communications
12/82	Intelsat-5 (F8)		Communications
2/83	Créneau libre		
5/83	ECS-2	ESA	Communications
7/83	Telecom 1A	France	Communications
	Marecs-C	ESA	Communications maritimes
8/83	Créneau de relancem.		
10/83	Telecom 1B	France	Communications
	R.C.A.-H	E.-U.	Communications
12/83	Arabsat-1	Lig. arabe	Communications
	Westar	E.-U.	Communications
2/84	Créneau libre		
4/84	SPOT	France	Observation de la Terre
	Viking	Suède	Etude des plasmas
6/84	Satcol-1	Colombie	Communications
	Arabsat-2	Lig. arabe	Communications
8/84	TV-Sat	R.F.A.	Télévision
10/84	Satcol-2	Colombie	Communications
	Tel-Sat-1	Suisse	Télévision
12/84	TDF-1	France	Télévision
2/85	Australsat-1	Australie	Communications
4/85	L-Sat	ESA	Télévision
5/85	CLT-DBS	Luxemb.	Télévision
	Australsat-2	Australie	Communications
7/85	Giotto	ESA	Survol comète de Halley
	STC	E.-U.	Télévision
9/85	Ariane-4	ESA	Vol d'essai
	ECS-3	ESA	Communications

Les alliances

Ce qui précède montre qu'on ne construit pas un satellite tout seul. Sans parler de la sous-traitance, à laquelle peut aller une part importante du coût, l'alliance internationale est une obligation pour les firmes européennes et le devient pour les firmes américaines. D'où une question de fond : avec qui faut-il s'allier ? Plus précisément, faut-il s'allier à une firme américaine, avec le risque d'être dominé financièrement et technologiquement, ou vaut-il mieux une collaboration purement européenne, avec cette fois-ci le risque de ne pas sortir victorieux des compétitions avec les constructeurs américains ?

La réponse des industriels semble varier sur ce point. Pour les satellites de télécommunications proposés à l'exportation, la SNIAS a clairement choisi l'alliance américaine, parce qu'elle a noué de bons rapports avec Ford Aerospace au cours de la construction des Intelsat-5. Cette dernière firme n'oublie pas que, si elle a gagné le contrat Intelsat, c'est en partie parce qu'elle avait su, mieux que d'autres compétiteurs américains, faire sa place aux industries européennes. Pour les satellites de télévision directe, la SNIAS privilégie au contraire l'alliance franco-allemande. La collaboration avec M.B.B., déjà pratiquée pour la construction des satellites Symphonie, a paru naturelle dans ce domaine où les Américains sont peu présents.

Chez Matra, on a choisi la stratégie inverse pour les télécommunications : l'alliance européenne. Là encore, l'histoire a dicté le choix puisque les satellites proposés sont dérivés de ceux construits pour l'ESA.

Mais les Américains sont indirectement présents dans la mesure où Matra a l'appui technique de T.R.W. Cette société américaine construit pour l'essentiel des satellites militaires, mais fournit aussi les T.D.R.S.S. Ces très gros satellites seront, non pas des relais entre deux points du sol, mais des relais entre satellites. En particulier, ils assureront les liaisons entre le sol et la navette spatiale. C'est là, après les communications entre points fixes, puis la télévision, une nouvelle utilisation des satellites ; elle pourrait dans l'avenir connaître un large développement.

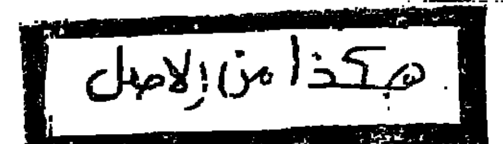
MAURICE ARVONNY.

Au top niveau

UN satellite de télécommunications n'est qu'un miroir électronique. Il reçoit des ondes radio venues d'un point de la zone qu'il voit — celle-ci peut atteindre un tiers de la surface du globe — et les renvoie vers un autre point ou sur toute une région s'il s'agit d'un satellite de télévision directe, qui, comme son nom l'indique, est reçu directement par les récepteurs individuels de télévision. Mais le satellite n'est pas un miroir passif.

A son bord, une électronique complexe amplifie les ondes radio reçues, change leur fréquence, et les réémet vers le sol. L'instrument essentiel de cette amplification-émission est le tube à ondes progressives, ou TOP. Dernier avatar de la lampe radio, après le magnétron et le klystron, le TOP présente sur ses prédécesseurs l'avantage d'une large bande passante et d'une faible déformation du signal à amplifier. Son inconvénient : un certain manque de puissance, que des progrès récents ont permis de pallier. Le rendement des TOP — on dépasse maintenant 50 % — est aujourd'hui tel qu'ils peuvent fournir en sortie des puissances de plusieurs centaines de watts.

Thomson-C.S.F. est un des principaux producteurs mondiaux de TOP. Il les fabrique dans l'usine de Vélizy-Villacoublay (Yvelines), comme d'ailleurs bien d'autres tubes utilisés pour les accélérateurs de particules, les radars ou les stations d'émission vers les satellites. Thomson a fourni certains TOP pour les satellites Intelsat-5, réalisés par Ford, d'autres pour des matériels de Hughes, d'autres, enfin, pour les futurs satellites français Telecom-1 et TDF-1. Une certaine rivalité existe, en Europe, entre Thomson et A.E.G. Telefunken. La firme ouest-allemande construit, en effet, des TOP plus puissants. Mais les ingénieurs de Thomson ont trouvé le moyen de coupler deux tubes pour pallier cette carence. Cette technique sera utilisée pour TDF-1, qui doit « arroser » un vaste territoire.



Rivalisant avec la navette américaine

Ariane à l'assaut du marché des lanceurs

FAVORISES, hier, par les incertitudes pesant sur le développement de la navette spatiale américaine, les Européens sont aujourd'hui dans la position inconfortable qui fut celle des Américains avant le vol historique de *Columbia*. La NASA a, en effet, réussi, en avril, un parcours sans faute avec la navette au moment même où l'Europe voyait la fin de ses ennuis consécutifs à l'échec du second tir de la fusée Ariane. A n'en pas douter, ce succès américain aura un effet d'entraînement indéniable dans les négociations que mèneront les démarcheurs américains pour vendre des services de lancement à une clientèle nationale ou étrangère.

Ce marché, chacun s'attend qu'il connaisse une expansion remarquable. Ne parle-t-on pas pour cette décennie du lancement d'environ deux cents satellites nés de l'explosion des systèmes de télécommunications spatiales, de télévision par satellites, de météorologie, d'observation des ressources terrestres, etc. Cette situation conduit à une multiplication des besoins de lancement et, dans ce domaine, longtemps chasse gardée des Américains, l'Europe essaie de se tailler un territoire à sa mesure. Ses atouts : la fusée européenne Ariane que les Français ont largement contribué à développer, mais aussi un certain flou dans la politique menée par les Etats-Unis en matière de moyens de lancement.

La navette spatiale, pensaient les Américains, de par ses capacités — elle est récupérable et réutilisable — devait *tout* faire et au moindre coût. C'en était donc fini de ces lanceurs traditionnels, perdus après usage, qui ont quand même assuré la conquête lunaire. Pourtant, cette confiance absolue dans la navette connaît aujourd'hui quelques revers et les Etats-Unis, pour pallier les quelques incertitudes qui pèsent, pour quelque temps encore, sur sa rentabilité réelle, maintiennent en état certaines chaînes de production de lanceurs conventionnels.

Challenger

Dans ces conditions, l'Europe saura-t-elle ou aura-t-elle le temps de jouer pleinement son rôle de challenger ? A elle de démontrer sa maîtrise en réussissant au lendemain du Salon du Bourget l'examen de passage auquel elle se trouve confrontée. Il lui faut, en effet, tirer avec succès depuis le centre spatial guyanais de Kourou le troisième exemplaire de la fusée Ariane afin d'effacer l'échec essuyé voici plus d'un an avec le deuxième modèle de vol.

Des résultats obtenus — le premier tir effectué en décembre 1979 fut un sans-faute — dépend la place que pourra détenir, dans le monde très fermé des lanceurs de satellites, la société Arianespace chargée de promouvoir la fusée européenne. Un tir sans histoire, et c'est la voie ouverte à une transformation possible d'une partie des quatorze réservations de créneaux de lancement faites par la clientèle en commandes de matériel. Le reste est affaire de technique, de stratégie économique, de délais, de prix, et, bien sûr, — comment pourrait-elle être absente ? — de politique. A la clientèle de faire la part des choses et de choisir entre un moyen de transport nouveau, la navette spatiale américaine, et un lanceur conventionnel, Ariane, mais aussi entre Ariane et les lanceurs conventionnels américains que sont les Thor-Delta et les puissants Atlas-Centaur toujours en service.

La lutte sera chaude, et l'on peut se demander si elle ne le sera pas davantage encore demain — pourquoi ne pas l'imaginer ? — si les Soviétiques entrent à leur tour dans cette compétition. Ce ne sont pas les lanceurs qui leur manquent, et, dans le passé, ils se sont déjà engagés dans des opérations commerciales d'envergure comme l'enrichissement de l'uranium. Faut-il, dans ces conditions, les négliger pour autant ?

Un véhicule pour de grands ensembles

Conçue à l'origine pour transporter des charges utiles importantes et des hommes en orbite basse (200 à 300 kilomètres d'altitude), essentiellement en vue de l'assemblage de grands ensembles automatiques ou habités, la navette a dû, pour des raisons de restrictions budgétaires, être réorientée progressivement vers le lancement de satellites automatiques. Nombre d'études tant aux Etats-Unis que de ce côté de l'Atlantique montrent, en effet, que les trois quarts des satellites de la prochaine décennie seront des satellites à orbites hautes (36 000 kilomètres) pour lesquelles la navette n'a pas été optimisée. Une telle remarque est de nature à satisfaire les Européens qui affirment, et avec eux le lobby de l'industrie spatiale américaine, que les lanceurs conventionnels ont encore quelques belles années devant eux.

Malgré cela la politique des prix affichée par la NASA pour la navette est de nature à attirer la clientèle. Ainsi, pour la période allant de septembre 1982 à septembre 1985, elle propose un *forfait* à 18,3 millions de dollars — aux conditions économiques de juin 1975 — pour le département américain de la défense, et de 22,6 millions de dollars pour les autres utilisateurs. Le prix du billet de vol est calculé selon une formule faisant entrer en ligne de compte le coefficient de remplissage de la soute de la navette. Dans ces conditions, la NASA peut offrir un lancement compris entre 12 et 14 millions de dollars pour un satellite de la classe de ceux emportés par un Thor-Delta, soit à un tarif d'une fois et demie à deux fois inférieur à celui proposé par Arianespace pour un lanceur de type Ariane-3 (2 400 kilos en orbite de transfert).

Au-delà de 1985, cette situation devrait changer, la NASA s'étant engagée auprès du Congrès à réviser ses tarifs pour tenir compte des coûts réels d'exploitation. Nul doute que la tendance sera à la hausse. A plusieurs reprises, il a été annoncé que le tarif de base pourrait passer de 18,3 millions de dollars à une valeur comprise entre 25 et 30 millions de dollars, soit une hausse d'environ 35 à 60 %. Aussi, les promoteurs d'Arianespace estiment-ils que, « *dès 1986, les prix des lancements de satellites en orbite géostationnaire sur la navette et sur Ariane seront très voisins, d'autant plus qu'Ariane-4 — le nouveau lanceur de la famille capable d'enlever 3,5 tonnes de fret — sera alors disponible et permettra d'abaisser le coût du kilogramme de satellite en orbite par rapport à son cadet moins puissant Ariane-3* ».

A ces considérations d'ordre économique s'ajoute un élément important aux yeux de la clientèle concernant la disponibilité réelle de la navette. La NASA a fait récemment état d'une réduction possible des vols prévus — quarante-huit — jusqu'en 1985. La raison en serait, selon l'ancien administrateur de la NASA, M. Alan Lovelace, qu'il convient d'apporter différentes améliorations importantes au nouveau système de transport spatial pour les vols opérationnels.

En conséquence, compte tenu de la priorité accordée à certaines missions — satellite T.D.R.S.S. nécessaire à la mise en place du futur réseau de télécommunications qu'utilisera la navette, charges utiles militaires, etc., — les clients privés de services de lancement devront se tourner vers les lanceurs traditionnels que sont le Thor-Delta, l'Atlas-Centaur et... Ariane. Déjà, outre-Atlantique, certains experts proches des milieux aéronautiques prônent, chiffres à l'appui, d'augmenter la flotte des navettes spatiales, mais surtout de maintenir en fonctionnement les chaînes de production des lanceurs classiques américains au moins jusqu'en 1986. Les demandes de services de lancements pour la période 1983-1986, affirment-ils, nécessiteront l'utilisation d'environ soixante et onze lanceurs conventionnels, correspondant au tir d'une douzaine de Thor-Delta et de quatre à six Atlas-Centaur par an.

La compétition risque donc d'être sévère pour Ariane, d'autant que les Américains n'ont pas attendu pour lancer le développement d'une version améliorée du Thor-Delta, le 3920, destiné à mettre en orbite certaines charges utiles — satellite de télécommunications canadien Anik-D par exemple — que le modèle de fusée actuellement disponible ne peut enlever.

Malgré cela, les responsables d'Arianespace affichent une certaine confiance. « *Les appels d'offre internationaux actuels*, disent-ils, *montrent que le prix de la version la plus puissante du Thor-Delta est légèrement supérieur au prix européen pour un lancement double (environ 110 millions de francs aux conditions économiques de 1978, contre 105 millions de francs)* ». Mais la comparaison n'est pas aussi favorable avec l'Atlas-Centaur, que les Américains offrent à environ 140 ou 150 millions de francs.

En attendant, Arianespace prospecte le marché pour le compte de ses quarante-sept actionnaires européens, dans l'espoir d'enlever ces « *20 à 30 % de lancements du monde occidental* » que l'on estimait devoir être sa part en 1979. En termes comptables, ce sont donc plusieurs milliards de francs de commandes à passer aux industriels européens, même si, de l'avis de M. Jacques Mitterrand, président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), maître d'œuvre du programme Ariane, « *ce lanceur n'offre pas pour la SNIAS de perspective de chiffres d'affaires très importants* ». Pourtant, sept mois après sa création, Arianespace faisait état d'un carnet de commandes fermes d'une valeur de 1 400 millions de francs et présentait quatorze réservations de créneaux pris, moyennant le versement d'une somme de 100 000 dollars (pour chaque réservation) par l'Agence spatiale européenne, mais aussi par des clients arabes, colombiens, américains, suisses, luxembourgeois et australiens (1).

Quinze lanceurs

Ces commandes, dont la plupart sont encore en pointillé, ont conduit Arianespace à lancer sans attendre auprès des industriels la construction de quelques lanceurs et l'approvisionnement à long terme d'autres exemplaires. Ainsi ont été commandés quatre lanceurs (L-11 à L-14) et engagés au cours du deuxième semestre de l'année dernière 170 millions de francs de composants divers pour les Ariane allant de L-15 à L-19. Les contrats définitifs pour cette seconde série devraient être passés en septembre de cette année, peu après qu'auront été décidés les approvisionnements à long terme pour les exemplaires L-20 à L-24. Au total, une quinzaine de lanceurs, si on leur ajoute celui réservé par l'Agence spatiale européenne pour le compte de l'organisation internationale de télécommunications par satellites Intelsat.

Quinze fusées pour sept tirs fermes étalés de décembre 1982 à décembre 1984. Quinze fusées qui toutes, à l'exception d'une, appartiennent à la nouvelle génération des Ariane-2 et Ariane-3. Pour celles qui attendent une affectation, le président-directeur général d'Arianespace, M. Frédéric d'Allest, espère bien que, un succès enregistré avec le tir du 19 juin aidant, un nouveau contrat ferme sera signé d'ici l'été. De quoi rassurer sinon les promoteurs du lanceur, du moins ceux qui travaillent aujourd'hui à ses améliorations futures.

Compte tenu des besoins en satellites nouveaux pour des pays tels que l'Australie, ou les pays d'Amérique du Sud, et des remplacements de systèmes existants pendant la période 1985-1990, mais aussi des tirs à effectuer pendant le lustre qui précède, ce sont entre quarante et soixante fusées qu'Arianespace espère tirer au cours de la prochaine décennie. Les obtiendra-t-elle et pourra-t-elle ainsi résorber en 1984 les pertes qu'elle ne manquera pas d'enregistrer au cours des exercices 81, 82 et 83 ? C'est toute la question.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Pour l'Agence, les transactions font l'objet d'une procédure particulière.

LA POLITIQUE DES PRIX

La politique des prix, qui devrait être appliquée aux utilisateurs d'Ariane pour les lancements de satellites sur une orbite de transfert géostationnaire 200 - 36 000 kilomètres, devrait être la suivante :

● Pour l'Agence spatiale européenne et ses Etats membres :

— 175 millions de francs pour le lancement simple d'un satellite de classe Ariane (1 700 kilogrammes) ou Atlas-Centaur ;

— 150 millions de francs pour le lancement simple d'un satellite de la classe demi-Ariane ou Thor-Delta ;

— 95 millions de francs pour le lancement double de satellites de la classe Thor-Delta. Ces prix établis aux conditions économiques de juillet 1978 ne comprennent pas l'assurance (10 %) couvrant les risques d'un échec. Ils sont valables pour les contrats conclus avant le 1er juillet 1983 ou pour des lancements programmés avant le 1er juillet 1986. Ils seront renégociés à la fin de 1982 ou au début de 1983 pour les contrats à venir. Il faut noter toutefois que le recours au nouveau lanceur Ariane-3 devrait les majorer de 20 millions de francs pour un satellite réclamant la pleine capacité du lanceur et 10 millions de francs si la moitié seulement est nécessaire.

● Prix étrangers :

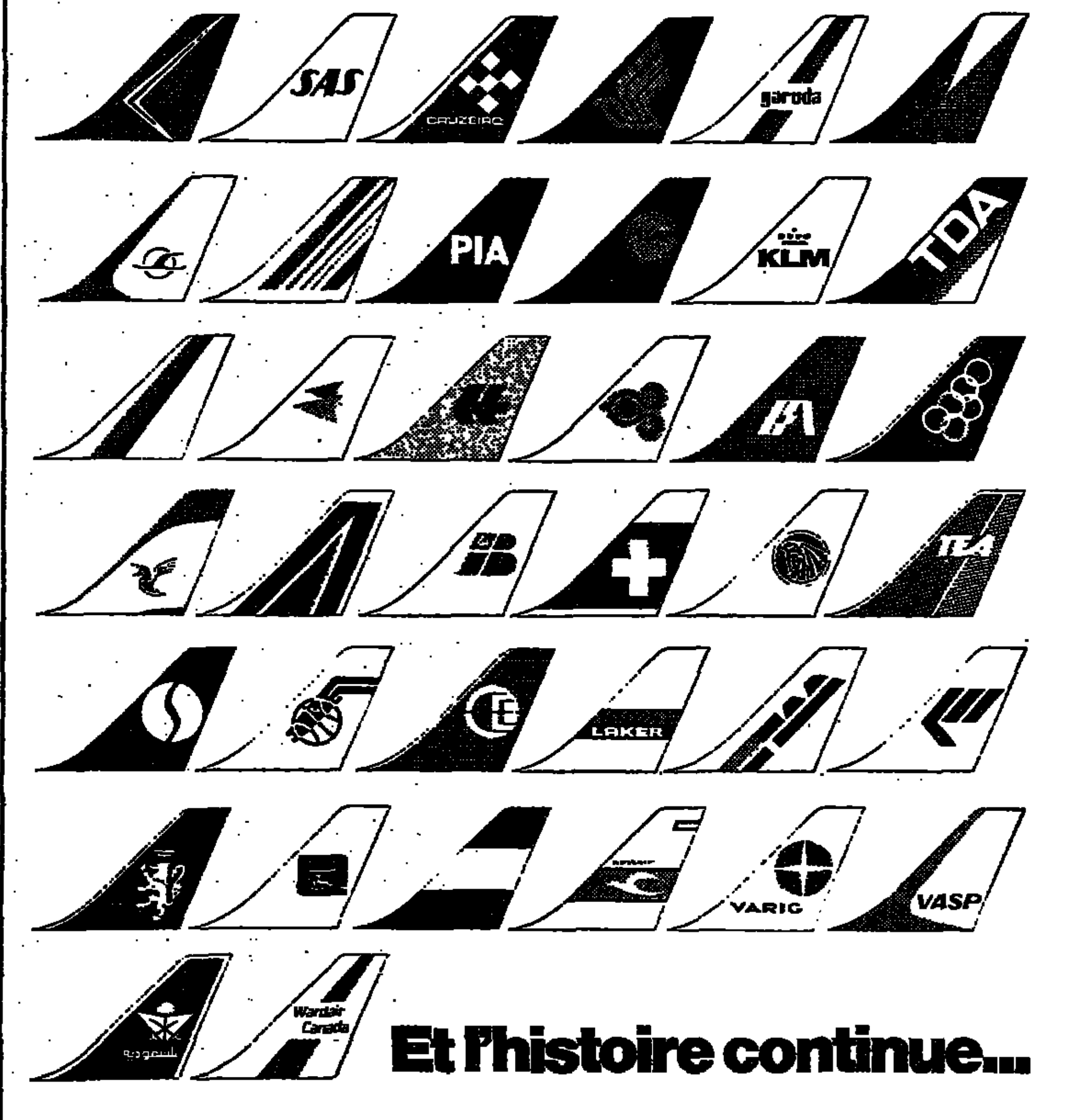
— 27,5 millions de dollars pour le contrat que l'Agence spatiale européenne a passé avec Intelsat pour la mise en orbite d'un de ses satellites : mais ce prix, promotionnel, serait plutôt maintenant de 35 à 40 millions de dollars.

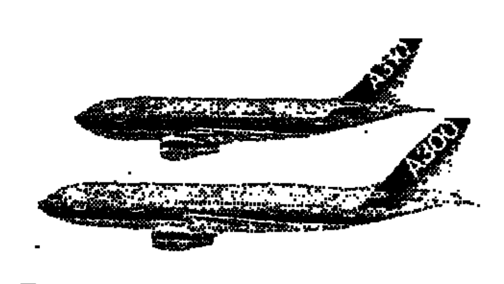
— entre 20 et 25 millions de dollars pour ceux qui pourraient être passés pour des satellites de la classe Arabsat.

ÉVOLUTION DES COUTS DE MISE EN ORBITE EN FONCTION DES PERFORMANCES DU LANCEUR

Versions	Augmentation des performances en orbite de transfert		Diminution des coûts de mise en orbite par tonne de matériel embarqué		
	Par rapport à Ariane-1	Par rapport à Ariane-3	Par rapport à Ariane-1	Par rapport à Ariane-2	Par rapport à Ariane-3
Ariane-1	0	—	0	—	—
Ariane-2	+ 25 %	—	— 17 %	0	—
Ariane-3	+ 52 %	0	— 25 %	— 18 %	0
Ariane-4 (*)	+ 87 %	+ 23 %	— 37 %	— 24 %	— 16 %

(*) Ces derniers chiffres font référence au modèle de base de la fusée Ariane-4, qui sera capable de mettre des charges utiles de 3,5 tonnes en orbite de transfert. Le premier tir de ce nouveau lanceur, pour lequel des études sont en cours, pourrait avoir lieu à Kourou (Guyane) en septembre-octobre 1985.





LE MARCHÉ DES STATIONS TERRESTRES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un impératif pour les Français : relever le défi japonais

LE côté spectaculaire et même parfois un peu tapageur des tirs de fusée, des vols habités dans l'espace ou des lancements de satellite fait quelquefois oublier que, dans les activités spatiales à retombées commerciales, l'essentiel du chiffre d'affaires va aux systèmes au sol, c'est-à-dire à l'ensemble des matériels qui prolongent le satellite jusque chez l'abonné au téléphone ou chez le téléspectateur. Pour les promoteurs de ces matériels, le problème n'est pas seulement de vendre une de ces stations à grande antenne qui constituent le premier maillon reliant au satellite, mais aussi tout ce qu'il y a autour et qui permet d'intégrer le système spatial au réseau terrestre. Il est vrai cependant qu'un contrat gagné sur une station peut faciliter notablement la conclusion d'une commande très intéressante également, sur des matériels annexes.

Il est clair que le montant du contrat récemment conclu par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et la firme américaine Ford Aerospace, au prix de 135 millions de dollars pour la fourniture d'une commande de satellites aux pays arabes, n'est rien comparé à celui des commandes qui seront passées par les mêmes nations pour recevoir ou émettre vers le satellite (stations terriennes) et assurer le service vers l'utilisateur (émetteurs de télévision, faisceaux hertziens, centraux téléphoniques, etc.). Ainsi ce marché, plus anonyme, mais combien nécessaire et rémunérateur, est-il particulièrement attrayant pour les industriels des télécommunications.

Comble du paradoxe, alors même que les Européens tentent de prendre une part du marché mondial des lancements de satellite avec la fusée européenne Ariane et mettent un pied dans celui très fermé des satellites (*le Monde* du 27 mai), c'est dans le domaine des stations terriennes qu'ils font leur plus beau score. Le groupement d'intérêt économique français Telspace est, en effet, le premier européen et le numéro deux mondial (1). Son objectif : augmenter sa part dans un marché qui croît en chiffre d'affaires de 20 % par an. En dépit de sa position favorable, Telspace a cependant fort à faire pour conserver celle qui est la sienne dans un domaine où la concurrence est rude.

Le bon partenaire

« *Le problème*, confie un spécialiste, *c'est la faiblesse européenne, son manque de crédibilité au niveau des grands systèmes. Chaque affaire est spécifique et demande que soit trouvé le bon partenaire.* » Même si les investissements à engager ne sont pas démesurés, « *Il faut s'attendre*, dit-il, *que certains pays soient freinés dans leur action par des problèmes financiers* ». Consentir des prêts à des taux préférentiels est certainement une solution, mais d'autres préfèrent former une coopération technique plus étroite où les pays acquéreurs ont à réaliser une partie du matériel. « *Dans un système de télécommunications spatiales, il y a toujours*, disent-ils, *des segments qui sont transférables.* » Pour la Colombie, par exemple, qui a des ambitions dans ce domaine, près de 30 % des matériels pourraient être réalisés sur place.

Dans ce marché où la référence internationale compte, le groupe français apparaît comme le « *Poulidor des stations terriennes* ». Une place enviable, puisque, avec quatre-vingt-six stations vendues dans le monde, il distance quelque peu ses suivants immédiats. En outre, le fait est suffisamment important pour qu'il soit souligné : le groupe fait 60 % à 70 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. Cette satisfaction quant aux résultats se teinte, cependant, d'un certain agacement lorsque ses dirigeants constatent que pas une station Telspace n'a pu être vendue en Europe, si ce n'est en France. Une situation dont certains n'hésitent pas à accuser la Grande-Bretagne qui, font-ils remarquer, a joué en Europe le rôle du cheval de Troie pour les Japonais. De même, comment ne pas oublier la position du Japonais NEC, numéro un mondial, avec cent cinquante stations vendues dans le monde entier, sans compter les équipements annexes nécessaires à de tels systèmes (émetteurs T.V., faisceaux hertziens, centraux téléphoniques, etc., etc.).

Devant cette situation, le directeur de Telspace, M. Jean Lailheugue, constate qu'il lui sera bien difficile « *de battre les Japonais dans les cinq prochaines années* ». Aussi ambitionne-t-il, après avoir enregistrée pour 280 millions de francs de commandes en 1980, d'arriver à 400 millions de francs en 1984. Cet objectif devrait pouvoir être tenu en prenant en compte à la fois la fourniture de matériels neufs et des modifications à apporter aux matériels existants pour répondre aux normes des nouveaux systèmes de télécommunications spatiales. Ainsi, une quinzaine de stations vont-elles être modifiées par Telspace pour être compatibles avec les nouveaux satellites de télécommunications internationaux Intelsat-5. C'est, en effet, un des paradoxes de ces équipements que d'avoir une durée de vie relativement courte tout en offrant, s'ils sont bien gérés, une possibilité d'amortissement sur un petit nombre d'années.

LES STATIONS VENDUES PAR TELSPACE

Types de stations	Fréquence	Diamètre antenne	Nombre de stations
Intelsat « standard » A	4 à 6 GHz	32,58 m	22
Intelsat « standard » B	4 à 6 GHz	14,56 à 11,80 m	24
Intelsat « standard » C	11 à 14 GHz	17,50 m	1
Intelsat « réseaux » (*)	4 à 6 GHz	14,50 m	13
Intelsat « commande et surveillance »	4 à 6 GHz	14,50 m	3
Symphonie	4 à 6 GHz	Variable	14
O.T.S.	11 à 14 GHz	Variable	9
Total (**)			86

(*) Ces stations concernent la République du Zaïre, qui a décidé de se doter d'un important réseau de télécommunications.
(**) Outre le Zaïre, l'ensemble des autres stations est réparti dans une trentaine de pays.

Le fossé se creuse

Face aux concurrents qui sont habituellement les siens — General Telephon, Harris, Hughes, Nec, etc.). — M. Lailheugue estime que Telspace bénéficie du rayonnement des télécommunications internationales françaises, illustré par les réalisations de Pleumeur-Bodou et de Bercenay-en-Othe, mais aussi d'une certaine « compétence système » due à sa présence dans ce domaine d'activités depuis de nombreuses années.

En revanche, le groupement souffre de l'absence d'un catalogue complet de matériels, à l'image de ceux que les Japonais présentent à leur clientèle et dans lesquels apparaissent, outre les stations et leurs antennes, les produits qui permettent de créer au sol le réseau de télécommunications lui-même. Les années qui viennent devront donc pour la firme française être mises à profit pour combler les trous, soit en réalisant elle-même ce qui manque, soit en l'achetant ailleurs.

Quoi qu'il en soit, force est de constater, dans la mesure où les industriels américains bénéficient du support non négligeable d'un marché intérieur peu ouvert aux compétiteurs étrangers, que Telspace et Nec en seront pratiquement réduits à se battre sur les mêmes marchés à l'exportation. Or, si en 1970 les Français étaient au même niveau que les Japonais, le fossé s'est creusé à leurs dépens à partir de 1975.

Aujourd'hui, l'écart est, semble-t-il, stabilisé. Cela correspond-il à la période transitoire que ces activités traversent ? Peut-être. Mais en 1982-1983 l'heure de la vérité sonnera avec l'apparition des produits nouveaux que développent actuellement ces firmes. Et il est probable, comme souvent en pareil cas, que les artisans de la profession n'auront plus leur place dans une compétition commerciale aux perspectives particulièrement âpres.

J.-F. A.

(1) Telspace est un groupement d'intérêt économique créé par Thomson-C.S.F. et la Compagnie générale d'électricité.

SALIOUT-6

Un bel exemple de rentabilité

A L'HEURE où la rentabilité, la fiabilité et la compétitivité sont les maîtres mots d'un salon-vitrine où la clientèle vient pour voir, comparer et, éventuellement, acheter, il reste peu de place pour l'exploit. L'acte lui-même, par son côté *a priori* gratuit, paraît si loin d'une perspective commerciale quelconque qu'on hésite à faire un amalgame. Et, pourtant, qu'ont fait d'autre les Soviétiques au cours de ces dernières années. Non contents de faire battre des records de durée dans l'espace à leurs équipes de cosmonautes, ils ont rentabilisé une station spatiale en orbite comme jamais cela n'avait été fait auparavant.

Cela fait maintenant bientôt quatre ans que la station Saliout-6 vole dans l'espace. Lancée le 29 septembre 1977, cette station paraît arriver aujourd'hui au bout de son existence et attend d'être remplacée par la station Saliout-7 à bord de laquelle volera, huit jours durant, l'un des deux cosmonautes français actuellement entraînés à la Cité des étoiles. En quatre ans, pas moins de seize équipages se seront succédé à bord de Saliout-6, dont certains composés d'un cosmonaute soviétique et d'un cosmonaute d'un pays ami. Ont ainsi pu voler dans l'espace, grâce à l'Union soviétique : un Tchèque, un Polonais, un Allemand de l'Est, un Bulgare — dont le vaisseau n'a jamais pu rejoindre la station, — un Hongrois, un Vietnamien, un Cubain, un Mongol et un Roumain. Plus de trente hommes ont séjourné à bord de Saliout, à laquelle se sont amarrées dix-sept cabines spatiales Soyouz et douze cargos de l'espace Progress.

Les capacités d'adaptation de l'homme

Au moment même où l'Europe et les Etats-Unis croisent le fer pour réduire les coûts des services de lancements et obtenir chacun la plus grande part du marché possible, ce sont des chiffres qui donnent à réfléchir. D'autant que les Soviétiques, comme les autres, commencent à compter. Ils l'ont fait savoir à de nombreuses reprises, notamment par l'intermédiaire du cosmonaute Piotr Klimouk, lors d'un passage à Paris : « *Avec les données que nous avons recueillies, nous savons*, dit-il, *que nous pouvons rester sur orbite plus de six mois. Mais*, ajoutait-il, *les records ne sont pas tout, et il est essentiel de rentabiliser nos missions.* »

De ce point de vue, l'ensemble atelier de travail orbital Saliout, véhicule de transport habité Soyouz et cargo de ravitaillement automatique Progress, a fait ses preuves, et l'Union soviétique n'envisage pas d'en changer, car ce système, prétend-elle, est « *pour les quinze ans à venir plus économique que la navette spatiale américaine* ». C'est dire que, en Union soviétique comme en Europe, la plus grande confiance est faite aux lanceurs conventionnels pour la mise en orbite de satellites civils et militaires, de vaisseaux spatiaux habités et l'envoi de sondes spatiales hors du système solaire.

Mais, au-delà de toutes ces considérations, il y a aussi l'exploit de ces cosmonautes qui ont accepté de rester plusieurs mois dans l'espace pour permettre d'évaluer les capacités d'adaptation de l'homme à la vie en apesanteur, ses facultés de travail à ces conditions particulières d'environnement, et d'identifier les problèmes d'origine biologique qui ne manquent pas de se poser pour préparer ce que seront peut-être demain ces grandes cités de l'espace auxquelles songent certains visionnaires.

Hier, Youri Gagarine a fait un petit tour dans l'espace et puis s'en est allé. Aujourd'hui, Valéri Rioumine séjourne, en deux voyages consécutifs, presque un an dans l'espace, et cela passe inaperçu. L'exploit-spectacle a vécu. Le cosmonaute n'est plus aventurier. Comme les autres, il est devenu un travailleur.

J.-F. A.

LES VOLS DE LONGUE DURÉE

Mission	Lancement	Equipage	Durée du vol
Soyouz-26	10/12/1977	Youri Romanenko, Gueorgui Gretchko	96 jours 10 heures
Soyouz-29	15/6/1978	Vladimir Kovalenok, Alexandre Ivantchenkov	139 jours 14 heures 48'
Soyouz-32	25/2/1979	Vladimir Liakhov, Valeri Rioumine	175 jours 36'
Soyouz-35	9/4/1980	Leonid Popov, Valeri Rioumine	184 jours 20 heures 12'
Soyouz-T4	12/3/1981	Vladimir Kovalenok, Victor Savinykh	74 jours 14 heures 38'

هكذا من الأصل

L'explosion des besoins en télécommunications spatiales

UN OBJECTIF POUR EUTELSAT : DEVENIR L'INTELSAT EUROPÉEN

L'explosion des besoins en liaisons téléphoniques de toutes sortes et en retransmissions d'émissions télévisées ainsi que l'avènement récent de services spécialisés (transmissions de données à haut débit, liaisons inter-entreprises), ont conduit depuis quelques années à réaliser des satellites de télécommunications pour compléter et relayer les réseaux terrestres existants.

Pour gérer ces systèmes spatiaux, des organismes internationaux ont dû être créés. C'est le cas d'Intelsat, qui, dans le monde entier, assure des liaisons téléphoniques et télévision intercontinentales. C'est aussi celui du groupe Interspoutnik qui le fait pour le compte du camp soviétique.

Bien qu'utilisant largement les services offerts par Intelsat, les pays européens ont cru bon de mettre en place une organisation analogue pour satisfaire leurs besoins propres en Europe. Ainsi est née, en juin 1977, Eutelsat, qui attend avec impatience la mise en orbite de son premier satellite de télécommunications E.C.S.-1.

VIVRE dans le provisoire. Ce qu'Eutelsat connaît aujourd'hui, d'autres l'ont connu avant elle. Même Intelsat, dont elle se voudrait en Europe une sorte d'équivalent, n'y a pas échappé. Aussi, Eutelsat, toujours dans l'attente de son premier satellite à gérer, s'efforce-t-elle de préparer activement sa sortie de l'ombre, et de recueillir les candidatures nouvelles. Si Intelsat, avec plus de cent pays membres, reste pour elle un modèle, les ambitions affichées sont ici plus modestes. Voudrait-elle faire autrement qu'elle ne le pourrait pas, eu égard au nombre limité des pays d'Europe susceptibles d'adhérer à ses statuts.

Progressivement, donc, Eutelsat se renforce. Après avoir enregistré récemment l'adhésion de la Grèce et de Chypre, l'organisation européenne s'apprête à accueillir son vingtième membre (1). Selon toute vraisemblance, elle devrait, en effet, examiner dans le courant de la deuxième quinzaine de juin la candidature de l'Irlande. Pourtant, en dépit de ces marques d'intérêt, Eutelsat vit toujours dans un certain anonymat faute de disposer de statuts définitifs et d'offrir actuellement à ses clients — les administrations des P.T.T. des pays européens ou leurs représentants — des liaisons téléphoniques, télévision et télex transeuropéennes. Une raison à cela : son premier satellite, un E.C.S. de l'Agence spatiale européenne (ESA), ne volera pas avant juin ou septembre 1982.

En attendant, un groupe de travail s'efforce donc de mettre en forme les règlements définitifs auxquels Eutelsat devrait prochainement obéir. Car, s'il est clair que les statuts provisoires actuels ne sont pas de nature à entraver de façon irréversible le fonctionnement normal de l'organisation, certains obstacles juridiques conduisent parfois ses responsables à des exercices de jongleur. Aussi espère-t-on à Eutelsat présenter, dans le courant de l'année prochaine, des textes définitifs, dont on peut penser qu'ils s'inspireront de ceux établis par Intelsat (accords intergouvernementaux et accords passés entre les différentes administrations des P.T.T. ou les entités qui en tiennent lieu).

Toutefois, il ne faut guère espérer, même si l'accueil qui leur est fait est favorable, les voir entrer réellement en vigueur avant le début de 1984, soit un peu moins de sept ans après la création d'Eutelsat. Intelsat a, pour sa part, géré le provisoire pendant neuf ans.

Parallèlement à ces discussions d'ordre juridique, Eutelsat prépare concrètement la mise en place de son système de télécommunications spatiales, dont les services seront assurés par les satellites E.C.S. commandés à cinq exemplaires par l'ESA. Celle-ci s'est, en effet, engagée, aux termes d'un arrangement signé en mai 1979, à assurer sur dix ans les besoins d'Eutelsat, qui nécessitent la mise à disposition permanente en orbite de deux satellites E.C.S. Le deuxième exemplaire n'est là que pour pallier une défaillance du premier, et assurer ainsi une continuité du service.

S'adapter aux besoins

Dans ces conditions, Eutelsat pourra acheminer, par ces satellites, dont elle deviendra propriétaire dès « *leur mise à poste en état de fonctionnement* », environ 12 000 communications téléphoniques simultanées et offrir deux canaux pour la retransmission d'émissions de télévision destinées au service Eurovision.

En retour, Eutelsat s'engage à verser, selon une procédure particulière, des redevances annuelles à l'ESA : 2,5 millions d'unités de compte à dater de la première mise en orbite d'un satellite, puis 6,3 millions d'unités de compte dès qu'un second exemplaire est à poste, cette somme passant à 7,3 millions d'unités de compte après cinq ans (2).

En attendant le lancement de son premier satellite, Eutelsat, dans le souci d'offrir un service amélioré à ses clients, a demandé que soient apportées quelques modifications sur les satellites E.C.S.

Une première série de mesures vise à alourdir — ce que permet la fusée européenne Ariane qui les lancera — la charge utile des E.C.S. en installant à bord des batteries supplémentaires de manière à assurer une continuité de fonctionnement pendant les périodes d'éclipse sur neuf répéteurs au lieu des cinq initialement prévus. La seconde série de modifications tient plutôt à l'air du temps. Elle vise à satisfaire — existent-ils déjà réellement ? — des besoins de télématique (liaisons inter-entreprises, transmissions de données à haut débit, etc.) analogues à ceux offerts aux Etats-Unis par les satellites S.B.S. et, demain, en France par le satellite Télécom-1. Pour ce faire, il a été décidé que deux répéteurs supplémentaires, fonctionnant dans la gamme de fréquence des 12-14 gigahertz, seraient installés à partir du deuxième modèle de vol sur les E.C.S. pour assurer ces « services spécialisés ». Coût total de ces changements : 16 millions d'unités de compte, soit environ 94 millions de francs, à l'entière charge d'Eutelsat.

Comment ces services supplémentaires seront-ils utilisés ? A charge pour Eutelsat d'en définir le mode d'exploitation, tout comme il lui appartient de discuter avec les responsables compétents la manière dont ces services se marieront avec ceux offerts par Télécom-1. Ne parle-t-on pas d'ailleurs à ce sujet d'une possible utilisation des circuits de ce satellite par Eutelsat, au moins pour les liaisons à caractère transeuropéen ?

J.-F. A.

(1) En font déjà partie : l'Allemagne fédérale, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède, la Suisse, la Turquie et la Yougoslavie.

(2) Il s'agit d'unités de compte de 1976. Une u.c. = 6,21 francs.

Les matériels exposés

COMME pour le Salon précédent, les 47 mètres de la maquette en vraie grandeur de la fusée Ariane domineront les stands d'exposition. Au voisinage immédiat du lanceur européen, l'Agence spatiale européenne présentera ses projets en cours et à venir, notamment la première mission du laboratoire spatial européen Spacelab que la navette spatiale américaine doit emporter dans ses soutes ; une maquette au 1/15 de ce laboratoire et de son véhicule de transport, ainsi qu'un module pressurisé dans lequel deux mannequins illustreront leur rôle et leur travail en orbite.

Seront également exposés des modèles grandeur nature du satellite météorologique Météosat, du satellite de télécommunications européen E.C.S., du satellite d'astronomie Exosat, ainsi qu'une maquette à l'échelle 1/4 de la sonde automatique Giotto qui partira en 1985 à la rencontre de la comète de Halley. Plus loin seront présentées diverses expériences spatiales, tandis que des émissions de télévision en provenance de différentes chaînes européennes seront retransmises via le satellite expérimental O.T.S. qui préfigure ce que le futur réseau de télécommunications spatiales européen E.C.S. sera.

Au Centre national d'études spatiales, installé dans un des halls du Musée de l'air et de l'espace, l'heure est bien sûr à Ariane dont la France finance l'essentiel du développement. Les visiteurs pourront ainsi suivre les étapes de l'actuelle campagne de lancement qui doit aboutir le 19 juin au tir du troisième exemplaire de la fusée depuis Kourou (Guyane), tandis que dans des stands voisins leur seront présentés le système de localisation et de collecte de données Argos — qui s'est illustré de façon spectaculaire en fournissant avec une précision extrême les positions des voiliers inscrits dans la course Lorient-Les Bermudes-Lorient — mais aussi les programmes phares du C.N.E.S. : le satellite d'observation de la Terre (Spot), le satellite de télévision directe TDF-1 et le satellite de télématique Télécom-1. A noter l'exposition du satellite radio-amateur Arsène, réalisé par les élèves de grandes écoles d'ingénieurs et, bien entendu, de nombreux panneaux sur l'entraînement des cosmonautes français en vue du vol commun avec les Soviétiques.

Leur présence au Bourget est attendue, comme celle des cosmonautes soviétiques Guerman Titov et Valeri Rioumine, le vétéran de l'espace qui, en deux séjours à bord de la station Saliout-6, a passé près d'un an dans l'espace. Leur présence au Salon coïncidera avec l'inauguration du stand permanent que l'Union soviétique, à l'image des Etats-Unis, a fait construire au Bourget. Là seront exposés, outre la traditionnelle kyrielle des satellites en usage dans les programmes soviétiques, une réplique du train spatial constitué par la station orbitale Saliout-6 à laquelle sont amarrés le nouveau vaisseau habitable Soyouz et le cargo de l'espace Progress.

Dans le pavillon américain, enfin, placé sous le signe de la navette spatiale, les visiteurs pourront admirer une maquette grandeur nature du poste de pilotage de la navette Columbia aux commandes de laquelle John W. Young et Robert L. Crippen ont volé en avril. Les deux hommes devraient en principe rendre une courte visite au Bourget et pourraient se rencontrer avec leurs collègues français et soviétiques. S'ajouteront à ces présentations différents modèles des sondes d'exploration planétaire vers Jupiter et Saturne, Voyager et Galileo, avec une maquette du satellite d'observation de la Terre Landsat-D et, pour rappeler la conquête lunaire que l'on a parfois tendance à oublier, une pierre de lune authentique rapportée par un des vols Apollo.

Le Monde

économie

Un entretien avec le ministre du logement

(Suite de la première page.)

— Et la maison individuelle ?

— Effectivement, il y a eu l'appel de l'accession à la propriété et de la maison individuelle. Je crois que, effectivement, les Français souhaitent, à la limite, habiter dans une petite maison avec un grand jardin en plein centre ville. Personnellement, habitant une maison individuelle, je serais mal venu de le leur reprocher. Le comportement varie d'ailleurs avec les âges : quand les enfants sont petits, on veut à tout prix un jardin ; lorsqu'ils atteignent l'âge scolaire, on veut se rapprocher des écoles où ils devront aller : au moment de la quarantaine, on veut tondre son gazon, arroser ses fleurs, et puis, quand arrive la soixantaine, on veut revenir habiter un appartement en ville. Il y a là, je crois, des changements de comportement : il n'y a plus beaucoup de Français qui rêvent de naître, vivre et mourir dans la même maison. Pourtant, on garde, viscéralement, le vieux côté paysan : on veut son bout de terre, on veut son chez-soi. Je crois que le gouvernement précédent a un peu trop exploité ce goût en disant que l'accession à la propriété de cette maison individuelle était possible pour tous. C'était une des manières, comme disait M. Giscard d'Estaing, de s'approprier la France, ce qui n'était pas exempt d'arrière-pensée politique.

» Or on n'a pas été assez clair sur les conditions dans lesquelles une famille peut se lancer dans une telle opération. Les représentants des constructeurs de maisons individuelles que j'ai reçus constatent, cette année, une chute de 40 % des demandes par rapport à l'an dernier. Il s'agit, en fait, de renonciation à un projet avant l'obtention du permis de construire. La crise économique, le chômage, influent certes sur ce phénomène.

» On a encouragé les Français à rêver et ils découvrent tout à coup que leur rêve n'est pas susceptible d'être satisfait dans le contexte économique et social actuel.

» Le premier devoir pour le gouvernement c'est de dire la vérité. Il faut bien préciser, même si on le regrette, que, avec moins de 6 000 à 7 000 F par mois, il n'est pas possible d'accéder à la propriété sans que le taux d'effort soit prohibitif. Il faut le dire franchement.

— Vous êtes donc contre le développement de la maison individuelle ?

— Non, mais en l'état actuel de la législation et des ressources qui sont mises à la disposition du ministère du logement, je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'inciter des gens à se créer leur petit enfer quotidien, sous prétexte de réaliser un rêve. Ce serait une mauvaise action. Ce le serait d'autant plus que les mécanismes de financement ont changé. Autrefois, on pouvait se dire que l'inflation dévorerait toujours l'engagement pris. Aujourd'hui, avec l'aide personnalisée au logement, il y a une période au-delà de laquelle le poids des remboursements se fait sentir plus durement. D'autre part, lorsque le nombre des membres de la famille diminue, l'A.P.L. diminue. Du point de vue de l'équité cela peut se défendre. Encore faut-il que les gens aient compris ce mécanisme et l'aient admis.

— Aucune chance, donc, de satisfaire ce rêve d'accession à la propriété des plus modestes ?

— Dans le cadre actuel des mécanismes de financement, je ne vois pas que cette demande puisse être aisément satisfaite. Cela supposerait une modification des mécanismes, un nouveau système de prêts complémentaires. La hausse des taux d'intérêts, même si elle n'est que momentanée, rend la chose encore plus difficile. Les prêts bonifiés le sont à partir du budget de l'Etat et je ne vois pas comment les financements que nous pourrions mettre à disposition dans les six mois pourraient inverser profondément la situation actuelle. Quant aux prêts conventionnés, notre désir n'est pas d'en augmenter le nombre. A la limite, je m'interroge sur leur maintien à terme.

« L'aide personnalisée n'est pas un mauvais principe »

— Combien, dans ces conditions, faut-il financer de logements, et comment les financer ? Comment trancherez-vous dans la vieille querelle de l'aide à la pierre et de l'aide à la personne ? Faut-il réformer la loi de 1977 sur la réforme du financement du logement ?

— Les évaluations faites avant l'élection de M. Mitterrand amenaient à conclure à l'utilité de construire cinq cent mille logements par an. Le problème est d'apprécier si l'utilité économique correspond à la nécessité sociale

» Actuellement, nous sommes obligés de vivre durant six mois avec un budget déjà voté. Le recours à un collectif budgétaire ne peut changer fondamentalement les données initiales ; simplement, il permet de les ajuster. Ce rajustement comportera une réévaluation de l'allocation-logement puisque cette seule mesure décidée par le gouvernement nécessite une rallonge budgétaire de plusieurs centaines de millions de francs (325 pour l'Etat ; le reste sur le budget des allocations familiales).

» Quant au financement du logement social, j'ai toujours soutenu que le principe de l'aide personnalisée n'était pas un mauvais principe. Si le revenu par membre du foyer s'accroît, il est normal que l'aide diminue. Mais cela conduit à un changement de mentalité profond dans un pays qui avait tout misé pendant des décennies sur l'aide à la pierre.

» L'ancien système ne fonctionnait plus. Le système d'aide à la personne tel qu'on l'a fait fonctionner aboutit à une impasse. Les services des finances conviennent que si le conventionnement et le versement de l'A.P.L. dans le patrimoine ancien s'étaient étendus, on ne voit pas comment, dans deux ans, aurait pu fonctionner l'ensemble de la machine.

» Nous nous trouvons dans une sorte de sas, aux portes bloquées : on est sorti d'un système et on est dans l'impossibilité d'entrer dans l'autre. Il faudra revoir tout cela. Le Livre blanc des H.L.M., sans être la Bible, peut servir de guide. Il suggérait de combiner aide à la pierre et aide à la personne.

» L'aide à la pierre, c'est la seule garantie économique d'un rythme régulier de construction. Avec la seule aide à la personne, on peut très bien disposer de crédits énormes et ne pas avoir d'activité de construction. Pour des raisons économiques, l'aide à la pierre est indispensable.

» L'allocation-logement, à mon sens, devra par ailleurs être en partie personnalisée. L'adaptation devra se faire progressivement. C'est une question de dosage entre les deux systèmes. Et, bien sûr, c'est une question de crédits.

— Pour mieux répartir l'aide au logement, les socialistes prônent depuis longtemps la réduction, voire la suppression, des exonérations fiscales. Leur suppression intégrale ne risque-t-elle pas de pénaliser les moins riches des riches, comme on a pu reprocher à la réforme mise en place par les gouvernements précédents de faire financer l'aide aux plus pauvres par les moins pauvres ?

— Il est absurde d'avoir mis en place un système d'aide personnalisée progressif tenant compte des revenus et d'avoir laissé subsister en matière fiscale un système strictement inverse. Ce système est condamnable, car il est inadmissible que l'aide fiscale la plus forte aille à celui qui gagne le plus. Quand je vois à Clermont-Ferrand sur l'avenue thermale un certain nombre de maisons de très grand standing dont je sais qu'elles ont bénéficié d'une très large aide fiscale, je trouve ça absurde parce que ceux qui les ont fait construire l'auraient fait de toute façon. Je dirais même qu'ils ne se sont pas toujours aperçus qu'ils bénéficiaient d'une aide fiscale importante.

» Donc, je pense qu'il faut plafonner, voire supprimer, les aides fiscales qui n'ont pas de raison d'être. Mais je ne pense pas pour autant qu'il faut frapper les cadres moyens qui sont exclus du système social d'aide à la pierre et d'aide à la personne. Il faudrait garder une zone d'aide fiscale dégressive. Il faut y réfléchir très sérieusement. Il me paraîtrait dangereux de se lancer dans des décisions à l'aveuglette avec les conséquences humaines que cela suppose. De plus, on risquerait de ralentir l'effort de construction.

« Je ne serai pas le ministre des H.L.M. »

— Vous envisagez d'améliorer les subventions pour surcharges foncières dans le centre des villes afin de permettre la construction de logements sociaux. Qu'attendez-vous de cette mesure ?

— Construire des logements sociaux en centre ville est une nécessité. Quand je considère ma ville, c'est l'image des deux France. Si l'on continue, on va aboutir (à long terme, parce qu'il y a heureusement des gens qui sont déjà installés dans les centres villes) à des ghettos de riches et des ghettos de pauvres. Il faut réagir contre cela. Aussi longtemps qu'on n'aura pas mis en place une réforme foncière correcte, il faudra intervenir par le biais de ces méthodes-relais. Avec une subvention de l'Etat majorée, on doit atteindre cet objectif provisoire. Il faut simultanément réduire sensiblement la charge de la collectivité locale, sans la supprimer complètement, car il est bon que la municipalité conserve une maîtrise foncière.

— Les H.L.M. semblent être le fer de lance dans la nouvelle politique du logement. Comment comptez-vous rendre compétitifs ces organismes dont certains, vous le savez, sont vieillots et incapables de faire face à la concurrence du secteur privé ?

— Je ne serai pas le ministre des H.L.M. Je suis un militant H.L.M. qui a des responsabilités ministérielles. Il faut que les organismes d'H.L.M. prennent toute leur part dans l'effort de construction, et qu'ils le fassent dans les meilleures conditions. Je veux leur faciliter les choses, mais, bien sûr, ils n'ont pas d'exclusivité, et ils n'en auront pas.

» Il y a des domaines où ils n'ont pas beaucoup à craindre la concurrence. Quand les opérations deviennent un peu délicates, quand il faut intervenir aux moindres frais dans les immeubles anciens ou lorsqu'il faut assurer un niveau de loyers raisonnable, les candidats ne sont pas nombreux. Dans l'accession à la propriété même sociale, le secteur privé joue sa partie. Dans le secteur locatif, il n'entreprend que ce qui est rentable, voire même spéculatif.

» La compétitivité des organismes d'H.L.M., dans le respect de leur identité, est largement de leur ressort. Dans le cadre du projet H.L.M., ils ont mis au point des mesures d'autodiscipline et un dispositif d'alerte. Mon rôle sera de les inciter à jouer le jeu de ce dispositif d'alerte. Je souhaite que les plus réticents en comprennent la nécessité.

Le blocage des loyers

— Une aide aux locataires en difficulté, dans le secteur H.L.M., va être mise en place. Pouvez-vous nous préciser les conditions et les mécanismes de cette aide. Ne craignez-vous pas qu'il y ait là une incitation à ne pas payer son loyer ?

— A Clermont-Ferrand, depuis deux ans, j'ai mené une expérience de concertation avec les organismes dispensateurs des différentes sortes d'aide : caisse d'allocations familiales, bureau d'aide sociale, caisse primaire d'assurance-maladie, ASSEDIC. Les personnes qui se réunissent autour d'une table pour étudier les cas de retards de loyers sont des travailleurs sociaux, pas des élus, pour éviter toute pression politique. Dans quatre cas sur cinq, le problème est résolu, car on s'aperçoit que ces familles ne touchent pas l'intégralité des aides auxquelles elles ont droit. C'est seulement dans le dernier cas qu'il faut étudier quel est l'organisme le plus fondé à intervenir. Je pense à étendre ce système qui existe dans quelques villes, et secourir exclusivement les familles en difficultés temporaires (chômage, maladie, abandon...). Il faut que ce système reste local, souple, décentralisé, aussi peu administratif que possible. Il ne faut pas que l'administration centrale gère cela. Il faut aussi surmonter les réticences des organismes à mettre leurs capacités en commun. Mais c'est possible.

» Je considère qu'il faut intervenir très rapidement : au-delà de trois mois de loyer en retard, les familles ne maîtrisent plus cette difficulté. A mon avis, les organismes bailleurs trouveront dans ce dispositif le moyen de diminuer les impayés.

— Alors, les expulsions dans les H.L.M., c'est fini ?

— Je le souhaiterais. Je ne suis pas d'accord pour interdire les expulsions de mauvais payeurs. Je ne vois pas pourquoi les autres locataires d'H.L.M., qui souvent ont des revenus inférieurs à ceux de ces mauvais payeurs, paieraient pour eux. De même, je crois qu'il faut avoir le courage d'expulser les mauvais coucheurs, ceux qui empêchent les autres de dormir. Je ne vois pas pourquoi ces expulsions-là seraient supprimées. Au reste, elles sont fort rares, mais il ne faut pas tomber dans la démagogie. Ce sont les personnes en difficulté qu'il faut protéger, les vraies victimes.

— Il y a trois régimes locatifs en France : les loyers libres, les loyers H.L.M., les loyers taxés des logements soumis à la loi de 1948. Les propriétaires craignent fort le blocage des loyers libres souhaité par certaines organisations de locataires et par le parti communiste, mais réclament la libération des loyers encore soumis à la taxation. Quelles sont vos intentions ?

— Le blocage des loyers a été nocif quand il a duré longtemps. Il a entraîné une paupérisation, une clochardisation de certains secteurs. Les propriétaires publics ou privés ont cessé d'entretenir leur patrimoine qui s'est dégradé. C'est une erreur à ne pas recommencer. Le blocage ne peut être qu'une mesure très exceptionnelle et temporaire.

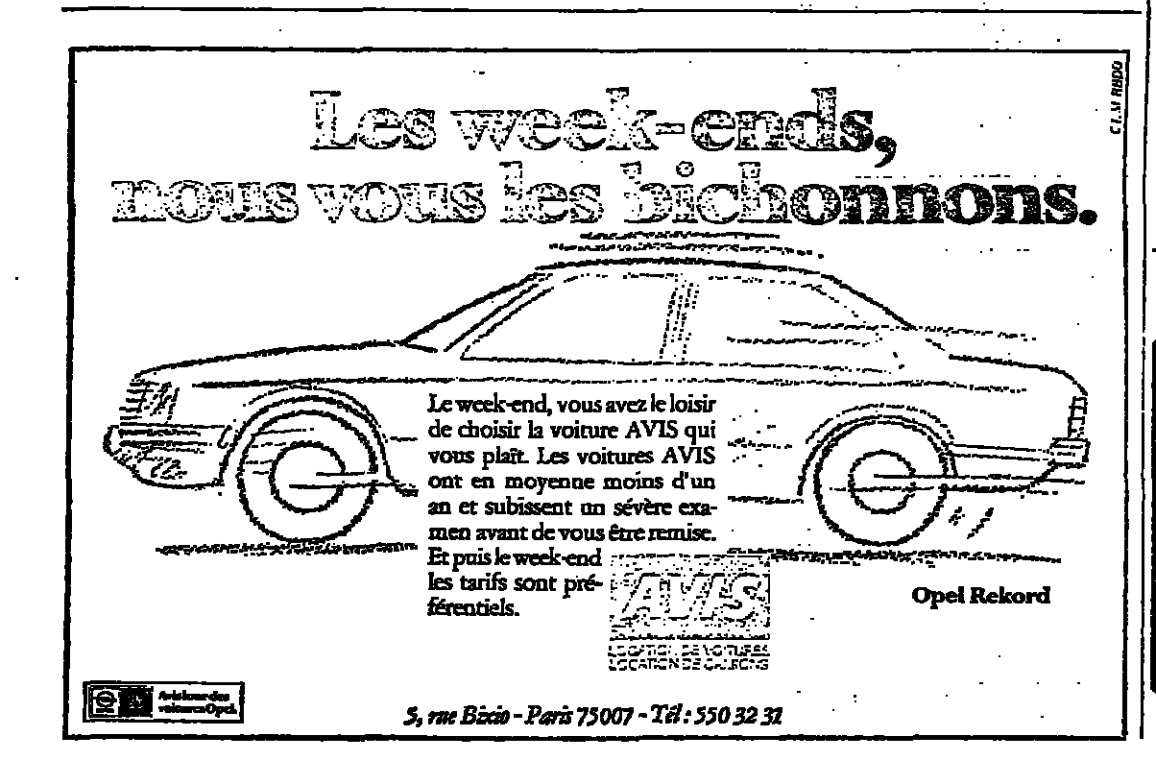
» Notre objectif est de solvabiliser les locataires par une augmentation importante de l'allocation-logement : nous espérons rendre ainsi la vie des locataires plus supportable. Il ne faudrait pas cependant que des organismes publics ou des bailleurs privés profitent de l'occasion, les uns pour reconstituer une trésorerie, les autres pour arrondir leurs fins de mois, en augmentant les loyers en proportion. Dans un premier temps, je vais adresser aux organismes d'H.L.M. une invitation à la modération et je suis certain d'être entendu : je souhaite que les augmentations restent pour l'année en deçà de l'inflation. Si certains allaient au-delà nous serions peut-être appelés à intervenir.

» En ce qui concerne les bailleurs privés, j'emploierai la même méthode. Je n'ai pas l'intention de recourir au blocage, à condition qu'on n'exagère pas. Certes, les accords du précédent gouvernement avec les représentants des propriétaires n'ont été que moyennement respectés.

» Je pense avoir des entretiens avec les représentants des organisations de propriétaires. Je leur dirai clairement que je ne souhaite pas arriver à des mesures coercitives, mais que, s'il apparaît très rapidement que le comportement de leurs mandants n'est pas correct, je n'hésiterai pas à prendre de telles mesures et à les prendre brutalement. On pourrait en venir non à un blocage pur et simple, mais à une limitation des hausses possibles sur l'année.

» Enfin, il n'est pas question pour moi, dès maintenant, d'envisager l'abrogation de la loi de 1948, car ce serait une incitation à des hausses inconsidérées, mais il faudra bien envisager d'avoir une attitude plus cohérente sur l'ensemble des loyers. On ne peut pas maintenir la taxation sur un secteur et la totale liberté sur un autre. Et je vous ai dit que je n'ai pas l'intention de limiter la liberté des loyers, sauf si on m'y contraint. »

Propos recueillis par
JOSÉE DOYÈRE.



هكذا من الأصل

SOCIAL

LES RENCONTRES DE LA C.G.C.

Un président de la République « impérial » et un premier ministre « rhésus positif »

« On faisait au prédécesseur de l'actuel président de la République la réputation de prendre une attitude royale. M. Mitterrand a été très impérial », a déclaré M. Jean Menu, président de la Confédération française de l'encadrement C.G.C., en commentant devant la presse, le 2 juin, les rencontres de la délégation de son organisation avec le président et M. Mauroy.

A l'Elysée, rapporte M. Menu, les syndicalistes avaient dit à leur hôte qu'ils n'étaient pas hostiles aux nationalisations, à condition qu'elles soient justifiées par le bien du pays. *« Le président de la République nous est alors apparu comme la statue du commandeur : son programme, qui comportait la nationalisation des onze entreprises que l'on sait, et celle des groupes financiers ne supportait pas de discussion, puisqu'il avait été approuvé par la nation. Seules pouvaient être débattues avec les personnels les conditions les intéressant directement. Sans faire de rapprochement désobligeant, nous nous sommes retrouvés dans la même situation que lorsque M. Barre nous disait :* « Ma politique est la » seule possible, ceux qui la » contestent sont inconscients. »

En revanche, a dit M. Menu, *« à aucun moment M. Mauroy n'a paru offusqué par nos questions. Nous avons constaté de grandes convergences en ce qui concerne l'emploi, avec la reconnaissance de la nécessité de deux priorités : réduire la durée du travail et développer l'aide au tiers-monde »*

Même convergences, a ajouté M. Menu, pour le soutien aux secteurs en difficulté et pour les investissements en faveur des secteurs de haute technicité. La transformation du ministère des affaires étrangères en ministère des relations extérieures montre le souci de contacts avec tout le monde. De même, est-il symbolique qu'ait été créé un ministère de la solidarité.

Au sujet du SMIC, la C.F.E.-C.G.C. a déclaré au premier ministre que le relèvement du salaire minimum devait se répercuter jusqu'en haut, sauf à faire des victimes dans les catégories moyennes. M. Mauroy, a dit M. Menu, a été d'accord sur la nécessité de maintenir l'encadrement dans sa compétence et sa responsabilité.

« Lorsque nous avons demandé à M. Mitterrand s'il se sentait engagé par les dispositions prévues par le gouvernement précédent dans le pacte pour l'emploi des cadres, le président de la République a répondu « très peu ». Mais M. Mauroy a éclairé ces paroles sibyllines, en disant qu'il reprendrait différemment le dispositif. »

« Je suis rhésus positif pour le nucléaire, a encore déclaré M. Mauroy à ses visiteurs. *Mais j'ai dans mon gouvernement des rhésus négatifs. »* Et, selon M. Menu, le premier ministre a conclu : *« A propos de Plogoff, il s'agit davantage du site que de la construction. Il n'est pas question de mettre en péril l'indépendance énergétique. Le programme nucléaire est indispensable, revu et corrigé... »* — J. R.

Honoraires médicaux

LA C.S.M.F. RÉCLAME UNE MAJORATION DE 10 %

La renégociation de la convention médicale, la prochaine échéance tarifaire conventionnelle, le projet de création de centres de santé intégrés ont été évoqués, mardi 2 juin, au cours d'un entretien entre M. François Autain, secrétaire d'Etat à la sécurité sociale, et les docteurs Pierre Belot, président de la Fédération des médecins de France (F.M.F.), et Jacques Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.).

M. Monier, dont l'organisation est majoritaire dans le corps médical, a indiqué qu'il avait demandé, dans un premier temps, la suspension de certaines clauses de la convention médecins-Sécurité sociale, qui sont, selon lui, *« la négation de la politique contractuelle »*.

En ce qui concerne les honoraires médicaux, dont les tarifs doivent être négociés début juin avec les caisses d'assurance-maladie, la C.S.M.F. propose une augmentation de l'ordre de 10 %, tandis que la F.M.F. se montre, comme l'a dit M. Belot, *« plus gourmande »* sur certains tarifs.

D'autre part, l'abrogation des ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale — abrogation promise par M. Mitterrand lors de la campagne présidentielle — a été au centre de l'entretien : elle avait provoqué une violente réaction de F.O., hostile à une représentation syndicale proportionnelle à l'audience de chaque centrale syndicale au sein des conseils d'administration des caisses. L'attitude du gouvernement reste prudente, et M. Bergeron, secrétaire général de F.O., a reçu l'assurance mardi à Matignon qu'il n'y aura *« pas de précipitation »* à cet égard.

LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANCAISE SE DÉCLARE SATISFAITE DES ASSURANCES REÇUES A L'ÉLYSÉE.

A l'issue d'un entretien d'une heure, mardi 2 juin, avec M. Mitterrand, M. René Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.), a exprimé sa *« grande satisfaction »*. Il a reçu l'assurance que *« le processus pour l'abrogation des textes remettant en cause les libertés mutualistes serait engagé »*. M. Teulade — dont l'organisation regroupe vingt-trois millions d'adhérents — a demandé l'annulation *« définitive »* du « ticket modérateur d'ordre public », dispositif instauré par le gouvernement Barre il y a près d'un an, et qui interdit aux mutuelles de rembourser intégralement leurs frais médicaux aux assurés sociaux.

Se félicitant que, dans le domaine des pharmacies mutualistes, les initiatives *« ne subiront plus les entraves d'autrefois »*, le président de la F.N.M.F. a estimé que, d'une façon plus générale, l'arrivée au pouvoir d'un président de gauche devrait permettre aux mutualistes d'apporter leur expérience de façon à réduire *« les inégalités choquantes devant la maladie et la misère »*, l'objectif étant que *« l'accès à une médecine de qualité ne soit plus fonction du compte en banque »*.

Dans le cadre de *« la coopération avec les pouvoirs publics »*, les dirigeants de la F.N.M.F. auront un entretien jeudi 4 juin avec M. Autain, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité sociale. Le gouvernement devrait prochainement confirmer son intention de favoriser et de relancer les secteurs associatif et coopératif. Les contacts seront poursuivis pour définir les modalités d'une politique incitatrice au développement du secteur mutualiste et social.

M. FRANÇOIS MITTERRAND A REÇU LES REPRÉSENTANTS DES INDUSTRIELS, DES COMMERÇANTS, DES ARTISANS ET DES CONSOMMATEURS

Les représentants des chambres de commerce et d'industrie, des chambres des métiers et du Comité national de la consommation ont été reçus successivement mardi 2 juin par M. François Mitterrand.

M. Robert Delorozoy, président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.), a précisé à sa sortie de l'Elysée qu'il avait demandé qu'*« un certain nombre de dispositions particulières et adaptées aux difficultés des entreprises soient prises dans les plus brefs délais »*. Le chef de l'Etat a, selon l'A.P.C.C.I., insisté sur l'importance de la réforme régionale et sur la reconquête du marché intérieur par les firmes françaises.

Pour M. Francis Combe, président de l'Assemblée permanente des chambres des métiers (A.P.C.M.), qui, comme M. Delorozoy, s'était personnellement engagé derrière M. Valéry Giscard d'Estaing, *« il n'est pas question d'être inquiet, car les artisans ne l'ont jamais été. »*

Enfin Mme Marie Aubertin, président du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation (I.N.C.), qui s'exprimait au nom des quatorze organisations du Comité national de la consommation, a indiqué que le président de la République s'est montré *« favorable et très à l'écoute »* des demandes qui lui ont été exposées. Cet entretien a porté notamment sur la représentation des consommateurs, leur accès aux moyens d'information, ainsi que l'application des textes réglementaires existants.

M. Mauroy aux partenaires sociaux : « progressivité et rigueur »

Les entretiens que M. Mauroy a eus, lundi et mardi (*le Monde* des 2 et 3 juin), avec les organisations syndicales et patronales, se sont déroulés *« dans un climat de sérieux, de responsabilité et souvent de cordialité »*, assure un communiqué de l'hôtel Matignon, publié mardi soir.

Autour des deux grands axes de la nouvelle politique économique et sociale — *« soutenir l'activité économique et manifester la solidarité nationale à l'égard des plus défavorisés »*, — le premier ministre a, selon le communiqué, *« indiqué plus particulièrement aux représentants du C.N.P.F., des P.M.E. et des P.M.I. que le gouvernement était soucieux de mettre en œuvre une politique industrielle dynamique »* et qu'il était *« très attentif à la situation des entreprises »*. Ainsi, des mesures compensatoires à la hausse du SMIC seront prises pour alléger les charges des P.M.E. concernées.

Avec ses interlocuteurs, M. Mauroy a défini les priorités sociales : réduction du temps de travail, abaissement de l'âge de la retraite, formation et emploi des jeunes, droits nouveaux des travailleurs. Mais il a aussi insisté *« sur la nécessité de la progressivité et de la rigueur »* des mesures à prendre afin de *« ne pas compromettre l'avenir »*. Enfin, le premier ministre a assuré que *« désormais les organisations professionnelles et syndicales deviendraient des partenaires sociaux à part entière, avec lesquels le gouvernement procéderait à de fréquents échanges de vues »*.

C'est ainsi, par exemple, que Mme Lalumière, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargée de la fonction publique et des réformes administratives, doit recevoir, vendredi 5 juin, les sept fédérations de fonctionnaires, avant la réunion, vraisemblablement le 11 juin, du conseil supérieur de la fonction publique et avant l'ouverture des négociations salariales proprement dites.

Une discussion tripartite (gouvernement, syndicats, patronat) doit avoir lieu, la semaine prochaine, sur la réduction du temps de travail. Même si les organisations patronales, et le C.N.P.F. en particulier, ont exprimé des *« réserves »* sur les options du gouvernement, tous les interlocuteurs de M. Mauroy sont convenus, comme l'a dit mardi la C.G.C., qu'un *« changement de dialogue »* était intervenu à l'hôtel Matignon. — M. C.

● *M. Marcel Debarge*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale chargé de la formation professionnelle, a reçu mardi 2 juin une délégation de la FEN, qui a demandé, à court terme des mesures législatives et réglementaires, avec une priorité pour les jeunes gens sortis du système éducatif sans formation ni diplôme. La fédération préconise une transformation des systèmes actuels d'apprentissage, des formations alternées et des pactes pour l'emploi.

ÉNERGIE

L'Arabie Saoudite ne modifie pas sa politique pétrolière

« L'Arabie Saoudite n'a pas l'intention de modifier sa politique pétrolière », a annoncé, le 2 juin, le ministre de l'information du royaume, M. Mohammed Abdo Yamani, après le conseil des ministres. M. Yamani a cité le prince héritier Fahd, affirmant que *« l'Arabie Saoudite continuera de maintenir son niveau de production actuel pour réaliser le plan de développement du royaume »*. Il ne semble donc pas qu'actuellement Ryad ait l'intention de produire moins de 10 millions de barils par jour, comme le souhaitaient les douze autres membres de l'OPEP.

La politique saoudienne est durement ressentie par plusieurs pays. Le Venezuela a annoncé officiellement, le 2 juin, une réduction de production de 130 000 barils par jour qui devrait être suivie — dans les jours prochains — d'une baisse supplémentaire quotidienne de 30 000 barils pour parvenir aux 10 % de diminution annoncés la semaine passée à Genève (selon la revue *Petroleum Intelligence Weekly*, la baisse effective ne serait que de 2 % en raison de la faiblesse actuelle des niveaux de production).

Cette détente du marché imposée par Ryad a aussi des effets sur les prix. Koweït comme Qatar ont renoncé définitivement à obtenir de leurs clients japonais des primes en sus des prix officiels de leur pétrole, et le Mexique, *« pour garder ses clients et maintenir la compétitivité de son brut »*, envisage d'abaisser ses prix (l'Isthmus de bonne qualité est vendu 38,5 dollars le baril et le lourd maya 32 dollars). Une telle décision pourrait obliger le Venezuela à réduire le prix de son pétrole lourd, qui trouve de plus en plus difficilement preneur. — *(U.P.I., A.F.P.)*

● *C.F.D.T. et C.G.T. en désaccord au sujet de la centrale nucléaire de Tricastin.* — Après l'autorisation accordée par le ministre de l'industrie, M. Joxe, à E.D.F. de rattacher la tranche n° 4 de la centrale nucléaire de Tricastin au réseau, malgré des fissures, la C.G.T. a pris *« bonne note »* de cette décision, que la C.F.D.T. *« regrette »*. La C.F.D.T. estime que le ministre *« ne donne aucune explication à la non-exécution des contrôles permettant le suivi de l'évolution des fissures qu'E.D.F. s'était engagée à mettre en œuvre »*.

● *Appel solennel du mouvement écologiste luxembourgeois* à M. Mitterrand pour l'arrêt de la construction de la centrale de Cattenom. — *« Pour un petit pays comme le grand-duché*, écrit ce mouvement, *un accident nucléaire à Cattenom prendrait la dimension d'une catastrophe nationale. En effet, les deux tiers de notre population habitent à moins de 40 kilomètres du site de Cattenom. Nous avons le droit de refuser ce voisinage à haut risque et l'angoisse permanente qui en résulterait pour chacun. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,5965	5,6016	+ 60	+ 145	+ 85	+ 180	+ 20	+ 230
$ can.	4,6360	4,6410	+ 20	+ 105	— 40	+ 62	— 125	+ 72
Yen (100)	2,4984	2,5028	+ 260	+ 315	+ 462	+ 526	+1125	+1270
DM	2,3710	2,3745	+ 115	+ 158	+ 220	+ 273	+ 425	+ 558
Florin ...	2,1342	2,1372	+ 118	+ 155	+ 228	+ 273	+ 500	+ 615
F.B. (100)	14,9310	14,9520	+ 230	+ 590	+ 500	+ 885	+ 450	+1435
F.S.	2,6822	2,6865	+ 218	+ 266	+ 395	+ 455	+ 892	+1060
L. (1 000)	4,7731	4,7774	— 110	— 35	— 370	— 210	—1120	— 840
£	11,3625	11,3675	+ 615	+ 530	+1290	+1450	+2500	+3100

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 5/8	12	12 3/16	12 9/16	12 1/2	12 7/8	12 3/4	13 1/8
$ E.-U. ..	54 1/2	55 1/8	17 3/16	17 9/16	17 9/16	17 15/16	16 7/8	17 1/4
Florin ...	11 5/8	12 3/8	11 5/8	12 3/8	11 3/4	12 1/2	11 3/4	12 1/2
F.B. (100)	18	17	15 1/4	16 5/8	16 1/4	16 5/8	16	16 1/2
F.S.	4	5	9 1/8	10	9 1/2	9 7/8	9 15/16	10 5/16
L. (1 000)	17 1/4	18 3/4	21 1/4	22 3/4	21 1/4	22 3/4	20 3/4	22 1/4
£	11 1/4	12	11 3/4	11 3/8	12	12 9/16	12 5/16	13 1/8
F. français	23	25	26 1/4	27 3/4	24 3/4	26 1/4	20 3/4	22 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

M. Joxe crée une mission d'étude sur l'« extension et la démocratisation » du secteur public

M. Pierre Joxe, ministre de l'industrie, et M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat à l'énergie, ont tenu, mercredi, leur première conférence de presse.

Après un hommage, particulièrement remarqué, à son prédécesseur, M. André Giraud, « un grand serviteur de l'Etat, qui a laissé une organisation en ordre et bien dirigée » (les deux directeurs généraux de l'énergie et de l'industrie restent à leur poste), M. Joxe a « planté le décor » de son action à venir. Que retenir de ce long monologue ?

Outre l'énergie et la sidérurgie, sujets sur lesquels il s'est le plus longuement exprimé, le nouveau ministre s'est déclaré préoccupé par « l'afflux de dossiers » d'entreprises en difficulté. Une procédure méthodique d'urgence, pour essayer de traiter au fond ces affaires, va être mise en place.

L'une des missions principales du nouveau ministre de l'industrie concernera « l'extension et la démocratisation » du secteur public, délicat euphémisme pour désigner les nationalisations. M. Joxe a confié, sur la demande du président de la République, une mission d'études et de propositions sur ces questions à M. Jacques Piette, maire d'Hénin-Beaumont, qui fut secrétaire général de l'industrie à la Libération.

Le ministre est resté fort évasif sur son conflit de compétence avec son collègue de la recherche et de la technologie. Tout au plus affirme-t-il s'en tenir — pour le moment ? — aux décrets de 1978 qui définissaient le rôle et les attributions du ministère de l'industrie à l'époque de M. Giraud. Il reste qu'on peut se demander, aujourd'hui, si le ministère de l'industrie ne va pas se transformer en ministère des nationalisations et des entreprises en difficulté. — J.-M. Q.

Le dossier de la sidérurgie européenne

Avant de se rendre au conseil des ministres de la C.E.E. qui se tiendra jeudi 4 juin à Bruxelles sur les problèmes de la sidérurgie européenne, M. Joxe a indiqué à la presse qu'il préconiserait trois catégories de mesures : conservatoires, industrielles et sociales.

● **MESURES CONSERVATOIRES**

Afin d'éviter l'aggravation de la crise à très court terme, le ministre est partisan de proroger au-delà du 30 juin 1981 le système des quotas de livraison pour les produits les plus « sensibles » et d'examiner le problème des produits qui échappent aux accords d'autolimitation déjà conclus, à savoir certains produits longs (petites poutrelles et ronds à béton).

M. Joxe estime également que le contrôle des prix de vente actuellement pratiqué par les autorités communautaires doit descendre jusqu'au niveau des négociants. Enfin, il affirme qu'il n'est pas normal que certains sidérurgistes, et certains pays, développent des projets d'extension alors que d'autres procèdent à des réductions (1).

● **MESURES INDUSTRIELLES**

Pour M. Joxe, il s'agit de restaurer, à moyen terme, la compétitivité de la sidérurgie, et donc, de ne pas abandonner les aides avant qu'un accord sur la politique industrielle ait été réalisé entre les Etats et, également, entre les producteurs.

La nationalisation de la sidérurgie française qu'il propose ne sera aucunement incompatible avec les règles de la C.E.C.A.

● **MESURES SOCIALES**

Les travailleurs sidérurgistes ont connu un *« drame épouvantable »*, dont les aspects ont été *« insuffisamment pris en compte »*. M. Joxe propose donc la mise en discussion rapide des mesures suivantes : retraite anticipée, chômage partiel, semaine de trente-cinq heures et cinquième équipe. Les problèmes de financement correspondants peuvent se trancher au niveau communautaire, mais il convient de définir auparavant une politique d'ensemble. De toute manière, il convient d'avoir *« le souci permanent des conséquences sociales de toute mesure qui sera prise sur le plan industriel »*.

(1) Sont particulièrement visés le Luxembourg, l'Italie et, dans une moindre mesure, la Belgique.

Un grand débat parlementaire sur le nucléaire à l'automne

Quelques jours après les apparentes contradictions entre son ministère et le ministre de la mer, M. Le Pensec, à propos de Plogoff, M. Joxe a tenu à rappeler le 2 juin *« la lettre et l'esprit des positions de M. Mitterrand »* en matière de nucléaire civil. Des déclarations qui ne sont guère plus claires que les précédentes.

« Nous allons ouvrir et préparer un vrai débat sur le nucléaire », annonce le ministre de l'industrie. *« Au plus tard dès la rentrée prochaine »* aura donc lieu *« un débat politique entre élus devant l'opinion. »* Malgré cette formule qui laisse supposer un débat parlementaire, M. Joxe se refuse à confirmer l'abandon du référendum comme mode d'expression des citoyens — après révision de la Constitution — en la matière.

Après avoir regretté le caractère *« polémique »* de la formule *« tout nucléaire »*, le ministre a pourtant ajouté, *« nous ne voulons ni le tout-nucléaire ni le nucléaire imposé »*. Il a rappelé alors le vœu du président de la République : *« Mon souci est de convaincre. »* M. Joxe s'est refusé à donner quelque précision que ce soit sur Plogoff. Tout comme le secrétaire d'Etat à l'énergie, M. Lemoine qui a affirmé vouloir être un *« secrétaire d'Etat du silence »*. *« Le temps*, a-t-il dit, *est à la réflexion, non à l'action. »*

Auparavant, M. Joxe avait préconisé une *« valorisation des ressources énergétiques nationales »*, prenant notamment en exemple le charbon des Cévennes *« où les mineurs ont défendu avec ténacité leur outil de travail »*. Il ne sert à rien, a-t-il dit, de faire une politique rationnelle pour les dirigeants si celle-ci n'est pas acceptée par les citoyens.

LE P.-D. G. DE LA CHAPELLE DARBLAY DONNE SA DÉMISSION

M. Jacques Imbert, P.-D. G. de la Chapelle Darblay, a abandonné ses fonctions. Il avait été appelé en 1978 pour remettre à flot ce groupe qui emploie quatre mille cinq cents personnes et reste le premier producteur français de papier journal.

La situation de la Chapelle Darblay, dont le capital est détenu à 50/50 par Paribas et l'Institut de développement industriel (IDI) n'a pu cependant être redressée. Le 12 décembre 1980, le tribunal de commerce de Rouen acceptait le dépôt de bilan de l'entreprise et prononçait la mise en règlement judiciaire. A deux reprises, la société a été autorisée à poursuivre son exploitation. Une mesure analogue devrait être prise cette semaine, en même temps que sera nommé un administrateur provisoire.

● *Le groupe SEIM-Rotin*, un des principaux fabricants français d'équipements pour cycles et automobiles, a déposé son bilan cinq mois après avoir été placé sous administration provisoire. Comme bien d'autres, il a souffert de la crise automobile. Mais ses difficultés financières proviennent surtout de la fusion ratée entre les firmes SEIM (spécialisée dans l'électricité et l'électronique auto) et Le Rotin (fabrication de pièces plastiques), qui avait eu lieu en janvier 1979. Les synergies escomptées n'ont pas réussi à se produire et les partenaires financiers du groupe, SOPROMEC IDI (11 %), Mutuelles unies (10 %), Banexi (5 %), Société de participations techniques et financières (5 %), filiale du Crédit du Nord, ont décidé de ne plus réinjecter d'argent dans l'affaire. En 1980, SEIM-Rotin a réalisé un chiffre d'affaires de 223,4 millions de francs.

● RECTIFICATIF — Deux erreurs se sont glissées dans l'article concernant le rachat de la société Videon à Montville, en Seine-Maritime, près de Rouen, par la société Thomson (*le Monde* du 7 mai).

1) Le titre faisait mention de la société Dudeon : nous aurions dû écrire Videon.

2) A propos de la fermeture de l'atelier des déviateurs, la dépense initiale n'avait pas été de 200 millions de francs, mais de 20 millions de francs. D'autre part, M. Hue, secrétaire du comité d'entreprise, nous a précisé, après la parution de l'article, que le directeur qui a été licencié en même temps que quatre-vingts personnes était le directeur opérationnel de l'atelier de fabrication des déviateurs. L'usine Videon est spécialisée dans la fabrication de composants électroniques pour la télévision.

AGRICULTURE

LES JOURNÉES D'ÉTUDES DU C.N.J.A. A AIX-LES-BAINS

Après discussions sur le revenu des agriculteurs et la charge des dépenses communautaires

De notre envoyé spécial

Aix-les-Bains. — Le rapport d'orientation intitulé *« Europe : pour un nouveau départ »*, présenté par le conseil d'administration du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) au cours des journées d'études qui se sont ouvertes mardi 2 juin à Aix-les-Bains, a été adopté par deux cent quatre-vingts mandats pour, quarante et un contre et vingt-deux abstentions. Le débat s'est, en fait, résumé aux modalités de la réforme nécessaire pour maintenir le revenu des agriculteurs tout en diminuant la charge des dépenses communautaires. Une majorité de congressistes (276 mandats sur 343) s'est prononcée en faveur d'une généralisation de la taxe de coresponsabilité (prélèvement en pourcentage sur la recette des ventes des producteurs pour un produit donné) à tout le moins pour le lait et les céréales. Cette taxe devrait être progressive et appliquée si de nombreux préalables sont levés.

Deux oppositions se sont manifestées. Un premier groupe a estimé que la coresponsabilité, appliquée déjà en matière laitière, n'a pas fait ses preuves, qu'elle correspond, en fait, à une taxe de résorption sans influence sur le volume des productions et surtout, qu'elle ne contribue plus à corriger les inégalités dans les conditions de production. Ce groupe a soutenu la théorie des quanta, à savoir des prix garantis différenciés en fonction des volumes produits. Ces amendements ont été repoussés par 266 mandats contre 45 et 22 abstentions. Les centres départementaux qui se sont prononcés pour les quanta, qui sont, rappelons-le, défendus par les socialistes, sont : les Bouches-du-Rhône, le Doubs, la Haute-Garonne, l'Isère, le Jura, la Loire, la Manche, la Haute-Marne, le Morbihan, la Moselle, le Nord, les Hautes-Pyrénées, la Saône-et-Loire, les Deux-Sèvres, le Var, le Vaucluse et la Corse-du-Nord. Dans l'ensemble, les C.N.J.A. de l'Ouest s'y sont opposés.

Un deuxième groupe d'opposants s'est efforcé de démontrer qu'il n'appartenait pas à une organisation syndicale de proposer une reprise financière à la charge des producteurs pour alléger le budget communautaire, proposition qui, selon eux, correspond à la règle du juste retour revendiquée par les Britanniques et dénoncée par le C.N.J.A. Le congrès s'étant prononcé malgré tout sur le principe de la coresponsabilité, il y eut un vote assez bizarre sur la question de savoir si cette position des jeunes agriculteurs devait être officiellement annoncée alors qu'il s'agissait d'un point de négociation. Bref, on reprochait à la centrale parisienne une erreur tactique.

Les préalables mis par le C.N.J.A. à l'adoption d'une taxe de coresponsabilité sont nombreux : si elle s'applique aux produits excédentaires, si les producteurs sont associés à la gestion des fonds alimentés par cette taxe, si une politique d'exportation est mise en place dans la Communauté, si les principes fondamentaux de la politique agricole commune (PAC), et surtout celui de la préférence communautaire, sont restaurés, si les matières grasses et les produits de substitution importés en Europe sont soumis à des taxes. Pour logiques qu'ils soient, ces préalables sont à ce point sérieux qu'on se demande comment la quadrature du cercle de la PAC, à savoir la nécessité de garantir un revenu avec un budget qui atteint son plafond, sera résolue.

Les jeunes syndicalistes paysans n'ont, d'autre part, pas apprécié que M. Neeser, président des producteurs de blé, se mêlât d'écrire aux responsables départementaux pour les mettre en garde contre le projet du C.N.J.A. d'étendre la coresponsabilité aux céréales : *« Ingérence inadmissible »*, a-t-il été dit.

A noter enfin que M. Michel Fau, président du C.N.J.A., a tenu à évacuer du débat sur la PAC la condamnation des multinationales de l'alimentation demandée par le département de l'Isère. Dans ces conditions, d'autres délégations ont réclamé, en vain, que le chapitre du rapport d'orientation consacré à l'aide au développement du tiers-monde, qui recommande pourtant l'accroissement des cultures vivrières, soit supprimé.

L'âpreté des discussions sur les systèmes de prix à mettre en place ne rendait que plus intense l'attente de la première intervention que devait faire Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, ce mardi 3 juin à Aix-les-Bains.

La partie sera d'autant plus difficile pour Mme Cresson que le C.N.J.A. a reçu le renfort de M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A. Celui-ci a en effet déclaré : *« Peut-être la majorité supprimera la taxe de coresponsabilité. A court terme les effets seront bénéfiques pour les agriculteurs, et nous ne nous y opposerons pas, mais il n'est pas question de la remplacer par des systèmes plus pénalisants et contraires à l'expansion de l'agriculture. »*

JACQUES GRALL.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La Lyonnaise des Eaux se décentralise.* — Le groupe de la Lyonnaise des Eaux, que préside M. Jérôme Monod, vient de décider de créer une unité industrielle à Saint-Quentin (Aisne) et d'autre part de décentraliser, près de Toulon, le siège social d'une de ses filiales. Ces deux opérations de transfert seront engagées au début de 1982 et achevées dans un délai de trois ans. Une centaine d'emplois seront créés à Saint-Quentin et un trentaine à Toulon et les négociations vont s'engager avec les syndicats du groupe.

Automobile

● *La production d'automobiles aux Etats-Unis* a progressé en mai de 26 % par rapport au mois de mai 1980. Elle s'est élevée à 712 783 unités contre 565 758 un an auparavant. Les productions de Ford (+ 85 %) et de General Motors (+ 29 %) sont celles qui ont le plus augmenté. Sur l'ensemble des cinq premiers mois de l'année, la production globale a diminué de 3,2 % par rapport à la même période de 1980.

Etranger

R.F.A.

● *L'Allemagne fédérale a emprunté « un peu plus de 13 milliards de marks »* (5,6 milliards de dollars), à l'étranger depuis le début de 1981 *« surtout en Arabie Saoudite »* et dans les autres pays de l'OPEP, a indiqué le 2 juin le ministre ouest-allemand des finances, M. Matthoefer. Devant le Bundestag, le ministre a souligné que le but de cette politique qui sera *« provisoirement »* poursuivie n'était pas simplement de combler le découvert des finances publiques et de la balance des paiements, mais de financer les dépenses d'investissement de l'Etat et de contribuer à la restructuration de l'économie allemande. — *(A.F.P.)*.

ETATS-UNIS

● *Les mille premières entreprises américaines* ont affecté, au cours du premier trimestre, 29,9 milliards de dollars à leurs budgets d'investissement, soit 16 % de plus qu'au cours du dernier trimestre de 1980, indique le 2 juin le Conference Board, organisme privé d'études économiques. Les dépenses autorisées par les sociétés pétrolières à cette fin ont, de janvier à mars, totalisé 12,2 milliards de dollars, soit 40 % de plus qu'au trimestre précédent, alors que celles des compagnies autres que pétrolières ont progressé de 3 % seulement. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

COMMERCE INTERNATIONAL

Aucun progrès n'a été enregistré lors des consultations entre la C.E.E. et le Japon

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — « Les résultats sont quasi nuls et nous sommes assez déçus. » Tel a été, lors d'une conférence de presse tenue le 2 juin, le commentaire de M. Roy Denman, directeur général des relations extérieures de la Commission européenne, à l'issue de deux jours de « consultations à haut niveau » sur les échanges commerciaux avec une délégation japonaise conduite par le vice-ministre des affaires étrangères, M. Kiyoaki Kikuchi.

Les chiffres sont éloquents : en 1980, le déficit du commerce extérieur de la C.E.E. avec le Japon a représenté 11 milliards de dollars. Pour les quatre premiers mois de 1981, il atteint 3,6 milliards de dollars, en augmentation de 46 % par rapport à la même période de l'année dernière. Dans trois secteurs-clés, les automobiles, les télévisions en couleur et les machines-outils, les importations en provenance du Japon ont été placées par la C.E.E. sous surveillance statistique étroite. *« Les résultats de cet exercice de contrôle ne sont pas encore complets, mais ceux dont on dispose ne font pas du tout apparaître que le Japon se soit plié à l'effort de modération qui leur avait été demandé par le conseil des ministres de la C.E.E. »*, a constaté M. Denman.

Où en sont les discussions ? *« Les Japonais semblent prêts à envisager une certaine limitation de leurs exportations vers le Benelux et vers la R.F.A. On peut penser que M. Tanaka, le ministre du MITI* (ministère du commerce extérieur et de l'industrie) *parlera dans ce sens lorsqu'il viendra, le 17 juin à Bruxelles. Mais ils ne veulent pas accepter, comme nous leur demandons, une modération de leurs exportations d'automobiles vers l'ensemble de la C.E.E. »*, a répondu M. Denman.

Des pourparlers ont également lieu sur le plan bilatéral entre le Japon et la Belgique. D'après les informations dont on dispose, les Japonais ont proposé aux Belges de limiter leurs livraisons de voitures en 1981 au niveau atteint en 1980. Les Belges, faisant valoir qu'il y a sur leur marché une contraction significative de la demande, voudraient qu'il y ait une réduction de ces livraisons de telle manière que la part de marché détenue par le Japon reste à son niveau de 1980. Jusqu'ici, le Japon a refusé.

Ces tractations bilatérales, auxquelles la Commission n'est que partiellement associée, ne facilitent pas sa tâche. Elles montrent que les Etats membres — en dépit de progrès dans la voie d'une action solidaire — n'ont pas encore surmonté leur tendance naturelle à négocier séparément.

Les entretiens C.E.E.-Japon ont porté de façon détaillée sur les obstacles qui freinent les exportations communautaires, ainsi que le développement d'investissements directs européens, industriels et bancaires, au Japon. Sur tous les points abordés, les réponses ont été décevantes. On sait que la compagnie intérieure japonaise T.D.A., après avoir conclu un contrat d'achat d'Airbus, a fait connaître son intention d'ajourner, voire d'annuler, cette commande. La Commission a souligné la préoccupation des Dix à ce sujet, mais sans obtenir le moindre apaisement. Les exportations de produits agricoles communautaires ont diminué en 1980 ; celles de produits industriels de toutes sortes se heurtent toujours aux mêmes obstacles administratifs : procédures d'acceptation ou d'homologation longues et difficiles, tarifs élevés, etc.

Au-delà du constat d'échec qu'il faudra bien établir lors de la réunion, le 23 juin, des ministres des affaires étrangères des Dix, peut-on s'attendre alors à une réaction plus musclée ? *« Les Allemands, qui détiennent la clé de la situation, s'y opposeront probablement »*, commente-t-on du côté français. Ce sont bien, en effet, les réticences manifestées par M. Lambsdorff, ministre fédéral de l'économie, qui ont conduit le conseil des ministres du 19 mai à confier à la Commission, à propos de la négociation sur les voitures, des directives qui, par leur ambiguïté, confinaient à l'absurde. Les Allemands bougeront-ils ? C'est peu probable, au moins avant le sommet des sept plus grands pays du monde capitaliste, qui doit se tenir les 20 et 21 juillet à Ottawa.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA COMMISSION EUROPÉENNE EXAMINE LES MESURES ITALIENNES VISANT A FREINER LES IMPORTATIONS

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne examine le système de cautionnement obligatoire mis en place par l'Italie pour freiner les importations et faire face à l'aggravation du déficit de la balance des paiements *(le Monde* du 29 mai). Ce type de démarche, qui entrave le fonctionnement normal de l'Union douanière, est par définition accueilli avec préoccupation par la Commission dont la tâche première est de veiller au respect du traité de Rome.

Les mesures décidées à Rome, de façon unilatérale, en application de l'article 109 du traité, sont, il est vrai, de portée limitée. Il faut se rappeler qu'en mai 1974, après le premier « choc » pétrolier, les autorités italiennes avaient imposé aux importateurs un dépôt égal à 50 % des devises achetées (30 % aujourd'hui) et cela pour six mois (trois mois maintenant).

Il reste à savoir si le gouvernement italien pourra s'en tenir à ces dispositions relativement sages ou s'il ne s'agit que d'un premier pas dans une direction qui pourrait se révéler très dangereuse pour l'avenir du Marché commun. Là, est le principal souci de la Commission, à laquelle il revient, après examen attentif, soit d'interdire, soit plutôt de prendre à son compte les mesures arrêtées à Rome, quitte à en modifier certaines des modalités. — Ph. L.

En R.F.A. LA BALANCE COMMERCIALE A ÉTÉ NETTEMENT EXCÉDENTAIRE EN AVRIL

Wiesbaden (A.F.P.). — Le commerce extérieur de la R.F.A. a enregistré un excédent de 3,3 milliards de marks en avril (1,4 milliard de dollars au cours actuel) pour un montant d'échanges de 64 milliards de DM. Cette performance, qui fait suite à un déficit commercial de 0,1 milliard de DM en mars, s'explique largement par la dépréciation du mark vis-à-vis du dollar, qui a renforcé la compétitivité des produits allemands. Elle a en tout cas permis à l'Allemagne fédérale de réduire le déséquilibre de sa balance des paiements courants à 0,4 milliard de DM en avril, après un passif de 2,7 milliards de DM en mars.

Pour les quatre premiers mois de 1981, la R.F.A. a enregistré un excédent commercial de 3,1 milliards de DM contre 3,4 milliards de janvier à avril 1980. En valeur, les importations ont augmenté de 11 % (— 5 % en volume) et les exportations de 6 % (— 1 % en volume). Pour sa part, la balance courante a enregistré un découvert de 9,4 milliards de DM, le déficit des services ayant représenté 7,8 milliards de DM. Ce découvert est supérieur à celui de 7,3 milliards de DM observé de janvier à avril 1980 (29 milliards pour l'ensemble de l'an dernier).

● *Le produit intérieur brut* (PIB) *italien* a progressé — en termes réels — de 0,3 % au premier trimestre 1981 par rapport au dernier trimestre de 1980. En revanche par rapport au premier trimestre de 1980, ce PIB a accusé un recul de 1,3 %. — *(A.F.P.)*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Eternit

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la S.A. financière Eternit qui s'est réunie le 21 mai 1981 a approuvé les comptes de l'exercice 1980. Ils se soldent par un bénéfice net de 61.117.153 F contre 10.989.460 F en 1979. Cette amélioration sensible est due en partie à l'acompte sur dividendes de 29.958.609 F versé au titre de l'exercice 1980 par Eternit-Industries.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe (hors Société Nicoli qui ne sera consolidée qu'en 1981) s'est élevé à 1.238 MF en augmentation de 7,9 % sur 1979. La marge brute d'autofinancement s'établit à 138,2 MF contre 104,3 MF.

L'assemblée a décidé la mise en paiement au 16 juin 1981 d'un dividende de 13 F par action plus 6,50 F d'avoir fiscal, contre respectivement 11 F et 5,50 F l'année précédente.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réserver aux salariés de la S.A. financière Eternit et de ses filiales françaises à plus de 50 % une augmentation de capital dans les conditions de la loi du 27 décembre 1973 sur l'actionnariat des salariés. Cette augmentation de capital portera au maximum sur 3 % du capital. L'assemblée a donné tous pouvoirs au directoire de la S.A. financière Eternit pour réaliser cette opération.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 31 mars 1981 s'élève à 413 milliards 763 millions de francs.

Au passif, la rubrique « Banques, Organismes et Etablissements financiers » figure pour 9 639,5 millions de francs (comptes à vue) et 99 729,6 millions de francs (comptes et emprunts à échéance). Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 35 486,9 millions de francs (comptes à vue) et 25 950,9 millions de francs (comptes à échéance).

Les comptes de particuliers atteignent 28 821,3 millions de francs (comptes à vue), 16 220,1 millions de francs (comptes à échéance) et 38 115,1 millions de francs (comptes d'épargne à régime spécial). Les bons de caisse apparaissent pour 35 540,3 millions de francs. Le total des ressources de clientèle s'élève à 178 135,1 millions de francs.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent, pour le portefeuille, à 157 741 millions de francs, répartis comme suit : 35 424,7 millions de francs de créances commerciales, 33 394,1 millions de francs d'autres crédits à court terme, 50 819 millions de francs de crédits à moyen terme, 38 103,8 millions de francs de crédits à long terme.

Les comptes débiteurs atteignent 16 689,4 millions de francs.

Les banques, organismes et établissements financiers figurent pour 10 230,1 millions (comptes à vue) et 115 002,8 millions de francs (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe, à la date du 31 mars 1981, s'établit à 458 milliards 727 millions de francs.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

Le collège représentant l'assemblée des actionnaires de la Banque Nationale de Paris s'est réuni le samedi 30 mai 1981 sous la présidence de M. Alain de Lacoste-Lareymondie, conseiller d'Etat, et a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Il est rappelé que le bilan de la B.N.P., au 31 décembre 1980, s'élève à 453 milliards de francs environ, en progression de 21 % sur 1979, et le bilan consolidé à 489 milliards de francs environ, en progression de 23 %.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1980 ressort à 603,5 millions de francs, en progression de 50 % environ, et le bénéfice net consolidé à 897,8 millions de francs.

A la suite du conseil d'administration de la B.N.P., réuni sous la présidence de M. Jacques Calvet le 13 mai 1981, le collège a décidé la distribution d'un dividende de 147 millions de francs correspondant à une distribution de 18 francs par action, assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 9 francs, portant à 27 francs le revenu global par action dont la mise en paiement interviendra le 1er juillet 1981.

Il est rappelé que, au cours des deux exercices précédents, une distribution s'était faite sous forme d'augmentations de capital et de distributions d'actions gratuites conformément à la politique définie, de façon continue, par les responsables de l'établissement.

Les caractéristiques propres à l'année 1980 ont cependant amené à juger préférable une distribution en espèces au titre de cette année 1980.

A l'issue de ces opérations, le montant des fonds propres de la B.N.P. s'élèvera à environ 5 509 millions de francs et les montants consolidés à 6 701 millions de francs (dont 402 millions de francs d'intérêts minoritaires).

COMPAGNIE LEBON

Les actionnaires de la Compagnie Lebon se sont réunis le 26 mai 1981, sous la présidence de M. Patrice de Corgnol, en assemblée générale ordinaire suivie d'une assemblée générale extraordinaire.

Dans le rapport à l'assemblée générale ordinaire, le conseil a indiqué que l'année 1980 s'était déroulée dans des conditions satisfaisantes pour la société et ses filiales.

Si le revenu des immeubles est resté relativement stable, les produits du portefeuille de titres de placement se sont légèrement accrus, et la plus-value sur ce portefeuille ressortait sur la base des cours moyens de décembre, à 67 700 000 F, contre 46 000 000 F l'année précédente.

La compagnie s'est désinvestie en 1980 de ses intérêts dans COMSIP Entreprise en cédant sa participation de 24,4 % au groupe de la CGEE-Alsthom. Cette opération marque le retrait complet de la société du secteur de l'engineering et de l'entreprise.

La Compagnie de Distribution de Matériel Electrique « CDME » a pris au cours de l'année des participations dans les Etablissements Nollet à Roubaix, la Compagnie Méridionale d'Appareillages Electriques « CMAE », à Nice, et les Etablissements Gaubert, à Marseille, ces trois sociétés représentant ensemble un volume d'environ 100 000 000 de francs de chiffre d'affaires. Au 31 décembre 1980, la CDME contrôlait ainsi cent quarante points de vente sur le territoire français, réalisant à cette date un chiffre d'affaires d'une équivalence de 2 milliards 750 millions de francs hors taxe. Cette filiale a arrêté ses comptes le 30 septembre 1980, et dégage un résultat net de 18 802 775 F ; corrigé d'une plus-value nette à long terme de cession sur titres égale à 3 407 633 F, le bénéfice s'établit à 15 395 142 F, contre 11 653 025 F le 30 septembre 1979. A la date du 17 février 1981, la société a doublé son capital de 42 345 300 F à 84 690 000 F par prélèvement sur le poste « Ecart de réévaluation » de son bilan.

La situation des autres filiales de la Compagnie Lebon n'appelle pas de remarque particulière.

Le compte d'exploitation de l'exercice fait apparaître un solde créditeur de 13 055 965 F, et le compte de pertes et profits enregistre lui-même un résultat net de 48 050 301 F, dont 30 445 177 F représentent des plus-values de cession à long terme.

Après affectation de 15 772 448 F à la réserve spéciale de plus-value à long terme et de 20 000 000 de francs à la réserve générale, l'assemblée générale ordinaire a décidé la mise en répartition, à compter du 15 juin 1981, d'un dividende de 15,50 F par action, soit avec un avoir fiscal de 7,75 F un dividende global de 23,25 F contre 20,25 F l'année précédente.

Enfin, l'assemblée générale ordinaire a renouvelé pour six ans le mandat d'administrateur de MM. Patrice de Corgnol, Roger Paluel-Marmont et Jean Roux de Bezieux.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi l'assemblée générale ordinaire, après avoir décidé de ne pas faire application des dispositions de la loi du 24 octobre 1980 relative à la distribution d'actions gratuites en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales, a autorisé le conseil d'administration à mettre en place un système d'actionnariat volontaire, dans le cadre de la loi du 27 décembre 1973.

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, M. Patrice de Corgnol a prononcé une allocution au cours de laquelle il a indiqué que la plus-value globale constatée sur le portefeuille en décembre 1980 avait pu être maintenue à la date du 19 mai 1981, malgré la baisse des titres français à la Bourse de Paris. Ayant rappelé qu'il quittait, comme prévu, la présidence de la société et évoqué l'action menée depuis 1971 avec ses collaborateurs, M. de Corgnol a exprimé sa confiance dans l'avenir de la Compagnie.

* * *

Un conseil d'administration, réuni après les assemblées générales, a appelé à la présidence M. Roger Paluel-Marmont.

Sur proposition de M. Roger Paluel-Marmont, M. Patrice de Corgnol a été nommé président d'honneur, et M. Bernard Clerc a été confirmé dans ses fonctions de directeur général et a été nommé vice-président de la Compagnie.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 JUIN

Légère reprise technique

Après avoir baissé de 5,5 % au total durant les deux premières séances de la semaine, la Bourse de Paris reflète, ce mercredi, une légère reprise technique.

Bien légère en vérité, puisque l'indicateur instantané se contente d'inscrire une hausse supérieure à 0,5 % environ au tableau lumineux, sous l'effet de quelques achats à mettre au compte des seuls organismes de placement collectif qui sont maintenant contraints d'imprimer chaque jour leur marque sur un marché convalescent.

Escomptée depuis la semaine dernière, la hausse de 10 % du SMIC, confirmée ce mercredi, continue à être considérée comme néfaste pour les actions, au même titre que l'« extension du secteur public industriel », délicat euphémisme du nouveau ministre de l'industrie pour désigner les nationalisations.

Au fil des compartiments, l'irrégularité est de rigueur, les baisses l'emportant plus nettement aux pétrolières. Quelques replis significatifs (5 % à 7 %) à signaler sur B.C.T., C.F.P., Sias, Essilor, Dassault. Kléber et Sacilor perdent respectivement 12 et 14 %.

Côté hausses, Bis, durement éprouvée jusqu'à présent, regagne plus de 7 %, et de nombreux titres (Saupiquet, P.M. Labinal, Moteurs Leroy-Somer) s'adjugent 6 % environ, Creusot-Loire se détachant avec une hausse de 10 % à peu près.

Les valeurs étrangères subissent des dégagements bénéficiaires alors que la « devise-titre » est pratiquement inchangée, à 6,20/6,25 F, sur la veille.

Le lingot perd 895 F à 98 000 F, tandis que le napoléon cote 958,90 F (+ 8,90) et que l'emprunt 4,5 % 1973 perd près de 100 F, à 2 450 F, sur des rumeurs de remise en cause de sa clause d'indexation.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MIDLAND BANK. — Officiellement introduit mardi 2 juin à la Bourse de Paris, le titre a été coté à 46 F, soit un cours supérieur à celui qu'il affichait sur sa place d'origine, le Stock Exchange de Londres.

L'ORÉAL. — Malgré un climat économique mondial assez difficile, l'exercice 1981 devrait être assez favorable, estime son président, M. François Dalle. Les prévisions d'un doublement des activités dans les cinq prochaines années avec un maintien proportionnel des marges bénéficiaires semblent être raisonnables, affirme-t-il, mettant l'accent sur la qualité de la recherche au sein du groupe et sur son implantation internationale. A titre d'exemple, en 1980, les activités internationales du groupe ont dépassé 60 % dans le secteur des cosmétiques. Dans le même temps, pratiquement toutes les filiales étrangères ont été bénéficiaires, et l'Oréal s'attend à un triplement, en dix ans, de leur chiffre d'affaires, exprimé en termes constants.

CAISSE D'ESCOMPTE DU MIDI. — La Banque Courtois, dont le siège est à Toulouse, Haute-Garonne, a porté de 22,67 à 37,37 % la participation qu'elle détient dans la Caisse d'Escompte du Midi, dont le titre est inscrit à la cote officielle de la Bourse de Bordeaux.

DEBENHAMS. — Cette chaîne britannique de grands magasins annonce pour l'exercice 1980/1981 au 31 janvier dernier un bénéfice imposable de 25 millions de livres sterling, en augmentation de 9,2 millions sur le précédent, ainsi qu'un dividende final de 4,32443 pence, ce qui porte à 6,3656 pence le dividende total pour l'exercice sous revue, inchangé sur le précédent.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	1er juin	2 juin
Valeurs françaises	77,7	76,2
Valeurs étrangères	131,9	136,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	83,0	81,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 3 juin .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/6	3/6
1 dollar (en yens)	223,20	224,40

NEW-YORK

Confusion

Les informations contradictoires qui circulent à Wall Street sur l'évolution des taux d'intérêt américains ont accentué mardi la confusion perceptible déjà la veille. Alors que la généralisation d'un taux de base bancaire (« prime rate ») ramené à 20 % se concrétise parmi les principaux établissements bancaires, le taux des fonds fédéraux poursuit une progression régulière depuis quelques jours pour avoisiner les 20 % mardi soir, contre 17,625 % seulement vendredi dernier. Dans le même temps, le taux d'adjudication des effets commerciaux à 90 jours a diminué à 17,32 % contre 17,48 % la semaine dernière.

Autant d'éléments d'incertitude qui n'incitent guère les professionnels à investir sur le marché new-yorkais où parviennent d'autres nouvelles jugées préoccupantes telles que la baisse de 0,8 % des commandes de l'industrie en avril, après une augmentation (révisée) de 1,2 % le mois précédent, et, surtout, la chute de 13,5 % des ventes de logements individuels constatée pour la même période.

Il n'en fallait pas plus pour que la cote accentue en fin de séance un repli, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles accusant une baisse de 10,48 points, à 987,48, après que 1 131 titres eurent fait marche arrière face à 475 hausses et 326 inchangés. Nette contraction du volume des échanges, à 53,93 millions d'actions contre 62,17 millions la veille.

VALEURS	Cours 1er juin	Cours 2 juin
Alcoa	32 7/8	32 3/4
A.T.T.	56 1/2	56 1/8
Boeing	32 5/8	31 1/4
Chase Manhattan Bank	52	52
Du Pont de Nemours	49 3/4	50
Eastman Kodak	77 1/2	76
Exxon	65 1/8	65
Ford	23 7/8	23 1/4
General Electric	66	65 7/8
General Foods	32 7/8	32 3/8
General Motors	55 7/8	55
Goodyear	18 1/2	18 1/8
I.B.M.	60 1/8	59 7/8
I.T.T.	32 1/8	32 1/8
Kennecott	60	61 1/2
Mobil Oil	56 1/2	54 3/4
Pfizer	52 3/4	53
Schlumberger	99 1/4	95 1/2
Texaco	34 1/4	34
U.A.L. Inc.	29 5/8	28 3/8
Union Carbide	57 1/4	57 1/4
U.S. Steel	33	33
Westinghouse	33 3/8	32 3/8
Xerox Corp.	54 1/8	54 1/2

BOURSE DE PARIS — 3 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 022
5 %	....	1 685
3 % amort. 45-54	....	2 523
4 1/4 % 1963	94 80	3 201
Emp. N. Éq. 6 % 66	109 20	4 044
Emp. N. Éq. 6 % 67	96	0 049
Emp. 7 % 1973	6995	
Emp. 8,80 % 77	99 92	0 289
Emp. 9,80 % 78	74 30	8 780
E.D.F. 7,8 % 61	....	2 778
E.D.F. 14,5 % 80-82	87 30	0 215
Ch. France 3 %	....	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	155	....
Aciers Peugeot	87	90 10
Actibail	98	98 50
Agence Havas	562	541
A.G.F. (St Cent.)	735	735
A.G.P. Vie	1925	1936

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	29 75	28 50	Bongrain S.A.	670	650	C.G.V.	155 60	155
Air-Industrie	14 55	....	Bon-Marché	106	106	Chambon (M.)	195	195
Alfred Herlicq	58 60	58	Borie	510	490 b	Chambourcy (M.)	490	495
Allobroge	291	302 60	Bras. Glac. Int.	501	490	Champex (Ny)	128	....
Alsacienne Banque	281	281	Bretagne (Fin.)	72	70 70	Chim. Gde Paroisse	110	105 50 o
Ampp	736	685	B. Scalb. Dup.	100	100	C.I. Maritime	285	280
André Roudière	170	....	B.S.L.	99	96 50	Ciments Vicat	216	215 10
Applic. Hydraul.	180 50	177	Cambodge	180	180	CIPEL	133	132 90
Arbel	130	125	C.A.M.E.	87 50	87 50	Citram (B)	140	138
A. Thiéry-Sigrand	44 50	46 30 d	Campenon Bern.	243 90	234 20	Clause	370 50	370 50
Artois	280	281	Caout. Padang	390	385	Cl. MA (Fr.-Bail)	235	237
At. Ch. Loire	36	33 50 o	Carbone-Lorraine	55,40	53 20 o	CMM-Mar. Madag.	39 50	38
Aussedat-Rey	26 10	25 60	Carnaud S.A.	78 30	75 20	Cochery	60	....
Bain C. Monaco	79	79	Caves Roquefort	579	575	Cofradel (Ly)	465	....
Bénédic	296	295	Cedis	780	757	Cogifi	172	166
Banque Hervet	147	151	C.E.G.Frig.	145	....	Comindus	367	367
Banque Hypoth. Eur.	278	278	Centen. Blanzy	381	380	Comiphos	124 30	119 30
Banque Nat. Paris	273	273	Centrest (Ny)	102	104	Comp. Lyon-Alem.	183 40	176 10
B.O.I.C.	17	16 50	Cerabati	192	178 80 o	Concorde (La)	330	325
Banque Worms	174	172	C.F.F. Ferrailles	172 10	165 20	C.M.P.	29 80	20 80 o
Bénédictine	750	741	C.F.S.	450 10	455	Costa S.A. (Li)	41 80	36 50 o
Bernard-Moteurs	50	51	C.G.I.B.	23	20 o	Crédit (C.F.B.)	124 80	124 20
Biscuit (Génér.)	410	410	C.G.Maritime	15 25	15 25 d	Créd. Gén. Ind.	194	195

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 626	5 599	5 450	5 710
Allemagne (100 DM)	237 540	237 020	240	253
Belgique (100 F)	14 551	14 539	13 950	14 850
Pays-Bas (100 fl.)	213 800	213 250	208	219
Danemark (100 krd)	75 380	75 240	73 500	78 500
Norvège (100 k)	96 580	96 120	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 463	11 271	11 200	11 800
Grèce (100 drachmes)	9 742	9 710	....	....
Italie (1 000 lires)	4 785	4 767	4 650	5 500
Suisse (100 fr.)	268 050	267 750	262	275
Suède (100 krs)	112 280	111 815	109	114 500
Autriche (100 sch)	33 580	33 540	33	34 600
Espagne (100 pes.)	6 005	5 982	5 800	6
Portugal (100 esc.)	8 995	8 965	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 656	4 634	4 570	4 800
Japon (100 yens)	2 507	2 501	2 360	2 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/6
Or fin (kilo en barre)	97500	96750
Or fin (en lingot)	98895	98000
Pièce française (20 fr)	950	958 90
Pièce française (10 fr)	505	510
Pièce suisse (20 fr)	800	810
Pièce latine (20 fr)	775	800
Souverain	950	936
Pièce de 20 dollars	4300	4398
Pièce de 10 dollars	2180	2200
Pièce de 5 dollars	835	.....
Pièce de 50 pesos	4480	4410
Pièce de 10 florins	765	802

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

ÉQUIPEMENT

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

LE 34e SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

ÉCONOMIE



AU CONSEIL DES MINISTRES

M. MITTERRAND : tous les engagements de la campagne seront respectés

Suppression de la Cour de sûreté de l'État

En concluant les travaux du conseil des ministres réuni mercredi 3 juin, « *le président de la République,* déclare le communiqué, *a rappelé que les engagements pris par lui au cours de la campagne présidentielle et approuvés le 10 mai par le suffrage universel constituaient, dans tous les domaines, la charte de l'action gouvernementale. Ces engagements doivent être respectés. C'est ainsi que le projet d'extension du camp militaire du Larzac ne sera pas poursuivi et que les procédures en cours seront abandonnées. Le Parlement sera saisi d'un projet de loi visant la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat.*

» *Un plan d'indépendance énergétique du pays sera mis au point dans les trois mois qui viennent. Il supposera une plus grande diversité dans le développement et l'utilisation des sources d'énergie et un accroissement important des économies d'énergie. Le refus du tout-nucléaire ne peut être confondu avec l'abandon des centrales nucléaires actuellement en construction, qui seront au contraire achevées. La non-construction de la centrale de Plogoff correspond à l'annonce qui en avait été faite pendant la campagne présidentielle. Quant aux expériences nucléaires d'Océanie, elles s'inscrivent dans le cadre normal de la stratégie militaire définie par le président de la République. La décision d'y procéder a été prise après examen du dossier afin qu'il soit tenu strictement compte de cette disposition.* »

● SUPPRESSION DU TICKET MODERATEUR. — Outre les mesures sociales énumérées en première page, le conseil des ministres du 3 juin a décidé « *l'abrogation du décret du 15 janvier 1980 limitant le remboursement des mutuelles et des assurances : le ticket modérateur sera ainsi supprimé.*

» *Le ministre de la santé prépare le texte nécessaire qui va être soumis aux organismes compétents : au Comité interministériel de coordination en matière de sécurité sociale, au Conseil supérieur de la mutualité, à la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés, à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs non salariés et enfin au Conseil d'Etat.*

» *Ultérieurement, le Parlement sera invité à abroger l'article 20 de l'ordonnance du 21 août 1967, en vertu duquel le décret du 15 janvier 1980 est intervenu.* »

● CAMPAGNE ÉLECTORALE. — Le ministre de la communication a chargé la commission de contrôle de la campagne électorale d'exercer sa vigilance sur les émissions d'information générale, spécialement sur les émissions d'actualité diffusées par les stations régionales et les stations d'outre-mer.

● DROITS DE L'HOMME. — Le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, a présenté une communication sur la reconnaissance, par le gouvernement français, du droit de recours individuel à la commission européenne des droits de l'homme.

M. PIERRE ROUVIÈRE NOMMÉ PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE

Le conseil des ministres a décidé de ne pas remplacer, pour le moment, deux des préfets qui ont bénéficié du congé spécial lors du conseil des ministres du 20 mai 1981. Il s'agit de MM. Lanier, préfet de la région Ile-de-France, et Soller, préfet de la région Languedoc-Roussillon, dont les fonctions seront exercées par les secrétaires généraux de leurs préfectures. Leur remplacement sera effectué après les élections législatives.

En revanche, le conseil des ministres a nommé M. Pierre Rouvière, préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Alsace en remplacement de M. Jacques Chartron, qui, lui aussi, avait bénéficié du congé spécial.

[M. Pierre Rouvière est né le 12 novembre 1922 à Lodève (Hérault). Licencié en droit, il est entré dans la carrière préfectorale en 1944 comme chef adjoint du cabinet du préfet du Gard. Il occupe ensuite divers postes auprès des préfets de l'Indre et de l'Ardèche, avant d'être nommé sous-préfet en service détaché auprès du préfet de police. Sous-préfet d'Apt en 1952, il est, en 1954, chargé de mission au cabinet du ministre chargé de l'intérim du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, puis au cabinet de M. Triboulet, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, en février 1955. Il occupe ensuite différentes fonctions dans les cabinets ministériels de MM. Badie et Gilbert-Jules, avant d'être nommé directeur du cabinet du préfet d'Alger, puis secrétaire général d'Alger le 6 août 1958. Il est ensuite successivement sous-préfet de Dunkerque et de Valenciennes. Il devient préfet de la Meuse le 14 juin 1973 et est nommé préfet de Meurthe-et-Moselle le 19 avril 1977.]

Les fonctions de préfet de Meurthe-et-Moselle seront provisoirement exercées par le secrétaire général de la préfecture.

M. PAUL BERNARD PRÉFET DE LA SARTHE

Le conseil des ministres a nommé M. Paul Bernard, préfet de l'Aveyron, préfet de la Sarthe en remplacement de M. Philippe Sauzay, qui avait été mis en disponibilité le 6 mars dernier pour devenir chef de cabinet du candidat Valéry Giscard d'Estaing.

[Né le 12 décembre 1934 à Montpellier, M. Paul Bernard est chargé de cours à l'Ecole nationale d'administration. En 1966, il est nommé sous-préfet de Pithiviers et, en 1968, chargé de mission auprès du préfet de la région Centre. En 1971, il est chargé de mission auprès du préfet de la région Bretagne. En octobre de la même année, il est nommé chef de la mission régionale de Bretagne. Sous-préfet de Lorient, en avril 1974, M. Paul Bernard était préfet de l'Aveyron depuis le 13 avril 1977. Il est notamment l'auteur de *le Grand Tournant des communes de France.*]

***

● M. Jean Resungles, sous-préfet de Reims, est nommé préfet de l'Aveyron.

● M. Raymond Le Bris, professeur des universités, cesse, sur sa demande, d'être détaché comme préfet de l'Ain.

● M. Paul Roux, contrôleur général de la police nationale, est nommé directeur central des renseignements généraux. *(Le Monde* du 23 mai.)

LE GÉNÉRAL ANDRÉ BIARD GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le général d'armée André Biard a été nommé grand chancelier de la Légion d'honneur, mercredi 3 juin, par le conseil des ministres. Il remplace le général Alain de Boissieu qui avait démissionné de ses fonctions après l'élection de M. Mitterrand pour ne pas avoir à remettre au nouveau chef de l'Etat le collier de la Légion d'honneur. Lors de l'investiture de M. Mitterrand c'est le général Biard, en sa qualité de doyen des grands croix de la Légion d'honneur, membres du conseil national de l'ordre, qui avait officié.

[Né le 23 juillet 1918 à Falaise (Calvados) et ancien saint-cyrien, le général d'armée André Biard (cadre de réserve), est grand-croix de la Légion d'honneur depuis le 7 juillet 1979. Il était membre du Conseil de l'ordre au titre de représentant de l'armée de terre.

Blessé et fait prisonnier en mai 1940 alors qu'il sert dans un régiment de tirailleurs algériens, André Biard est rapatrié sanitaire en 1941 et affecté dans un corps civil en Algérie. Il reprend du service en 1942 dans des régiments de tirailleurs, jusqu'à la fin de la guerre.

En 1952, André Biard est à l'état-major des forces terrestres françaises au Nord-Vietnam, puis après plusieurs postes en écoles à Paris il sert en Algérie dans la région de Mostaganem.

En 1969 le général Biard commande l'Ecole d'application de l'infanterie et devient, en 1973, sous-chef d'état-major de l'armée de terre. Quelques mois après, il est nommé, avec le rang de général de corps d'armée, major général de l'armée de terre, un poste qu'il quitte en 1975 pour prendre le commandement de la sixième région militaire, à Metz. Il reçoit sa cinquième étoile en 1976 et, en décembre de la même année, il est nommé commandant de la première armée à Strasbourg.

C'est en juillet 1979 que le général Biard quitte l'armée active.]

LE DOLLAR RESTE FERME

Le dollar est resté ferme ce mercredi matin 3 juin sur le marché des changes, quoique en léger retrait par rapport au cours très élevé qu'il avait atteint la veille (et qui, à Paris, constituait un record historique). On le cotait 5,68 F (contre un maximum de 5,626 la veille) et 2,36 DM (contre un maximum de 2,37 DM). A Paris, la devise allemande valait 2,3756 F, soit un taux proche de celui de mardi. On notait une très légère détente sur les taux d'intérêt de l'eurodollar.

En revanche, les taux allemands étaient en hausse d'un quart de point environ, ce qui a contribué à la baisse de la livre sterling, les opérateurs se portant sur la devise allemande et vendant la devise britannique. A Francfort, le cours de celle-ci était ramené de 4,82 DM à 4,78 DM, à Paris de 11,45 F à 11,34 F. La livre sterling ne valait plus que 2,0240 dollars.

Sur le marché international de l'or de Londres, les transactions restaient peu importantes. Au milieu de la matinée, le cours s'établissait autour de 475 dollars l'once de 31,103 grammes (le cours fixé par opposition mardi après-midi à Londres était de 474 dollars).

● *Les lecteurs du « Times »* ont été les témoins, mardi 2 juin, d'une petite révolution : la disparition, en dernière page, des petites annonces qui — reléguées à l'intérieur — ont fait place à des informations.

Ce changement dans la présentation du quotidien londonien, réputé immuable, est le premier depuis quatorze ans : en 1966, les même petites annonces avaient une première fois été déplacées de la « une », où elles figuraient depuis l'origine, à la dernière page.

Cette concession au modernisme intervient quelques mois après la nomination de M. Harold Evans à la rédaction en chef du quotidien par son nouveau propriétaire, M. Rupert Murdoch. M. Evans était rédacteur en chef du *Sunday Times.*

● *Une enquête a été ouverte par l'Inspection générale des services (I.G.S.)* de la préfecture de police de Paris au sujet d'un incident qui a opposé, lundi soir 1er juin, à la station de métro Place-Clichy, M. Fabien Gremetz, vingt et un ans, manutentionnaire — fils de M. Maxime Gremetz, député, membre du bureau politique du P.C.F. — et des gardiens de la paix.

M. Fabien Gremetz se trouvait dans un wagon du métro quand des gardiens de police-secours y ont pénétré pour arrêter des voleurs à la tire. Ces interpellations ont provoqué une bousculade. Les policiers affirment avoir voulu contrôler l'identité de M. Fabien Gremetz mais s'être heurtés à sa résistance. M. Gremetz, conduit au commissariat central du dix-septième arrondissement, affirme, au contraire, avoir été malmené et frappé. Il a reçu des soins à l'Hôtel-Dieu et a pu regagner son domicile mardi matin.



LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La C.G.T. appelle à voter pour une majorité de gauche

La commission exécutive de la C.G.T. a, le 2 juin, déterminé la position de la centrale avant le premier tour des législatives, sur le rapport de M. René Lomet, secrétaire confédéral.

Elle déclare notamment : « *La victoire du 10 mai concrétise une grande espérance des travailleuses et des travailleurs. Certes, la C.G.T. ne cache pas que le résultat électoral traduit une réalité composite avec des degrés de conscience divers quant aux objectifs, aux moyens et aux conditions du changement. La situation qui s'est créée le 10 mai peut réellement ouvrir la voie au changement. Elle peut aussi être détournée dans un sens contraire aux intérêts des travailleurs, car des forces existent pour cela (...).*

» *Appréciant positivement les conditions nouvelles pour l'activité syndicale, la C.G.T. est et sera une force active, responsable, constructive, ouverte à la discussion avec un gouvernement résultant de l'élection du président de la République pour lequel la C.G.T. a appelé à voter (...).*

» *Réciproquement, il est légitime que la C.G.T. se considère en droit d'attendre que le pouvoir mette en œuvre une politique de justice et de progrès social et qu'il soit un allié face à un patronat qui n'a pas désarmé et qui entend poursuivre sa politique d'exploitation et de profits* ».

Rappelant la teneur du mémoire relatif aux revendications remis au président de la République, le texte fait référence au 40e congrès et poursuit :

« *Dans son attitude au regard des élections législatives, la C.G.T. entend appliquer des principes rappelés dans la déclaration du C.C.N. de décembre 1980, quant au pluralisme politique, au rôle des partis politiques, aux rapports de la C.G.T avec ceux-ci. Comme elle l'a toujours fait, la C.G.T. apporte sa contribution indépendante et originale à la mobilisation des travailleurs en vue de ce rassemblement majoritaire. Elle le fait en tant que force de classe pleinement autonome, comme composante essentielle du mouvement ouvrier.* »

Du vote des adhérents de la C.G.T. et des travailleurs dépend, « *le 14 puis le 21 juin, l'élection d'une majorité de gauche représentative, de telle sorte qu'elle assure la constitution d'un gouvernement d'union de la gauche regroupant toutes les composantes de celle-ci, à égalité de droits et de devoirs, sur la base d'objectifs clairs pour réussir le changement* ».

La déclaration s'achève par un appel au renforcement de la C.G.T.

Dans son rapport, M. Lomet avait développé les mêmes thèmes sur la « situation nouvelle ». Il a insisté sur le fait « *de ne pas laisser accréditer l'idée que maintenant tout doit se régler d'en haut, que tout dépend des ministres.* Il ne faut pas « *laisser les patrons tranquilles, mais les placer devant leurs responsabilités et surtout ne pas prendre le risque de mettre en sommeil l'indispensable mobilisation* ».

L'intervention des travailleurs est nécessaire. Ils doivent être informés, au jour le jour, de l'évolution des discussions, connaître l'opinion de la C.G.T., débattre des mesures, des revendications, des propositions. « *Le rythme de mille adhésions par jour doit être amplifié* », a encore dit M. Lomet.

Le texte confédéral a été adopté à l'unanimité moins 5 voix, celle de quatre socialistes : MM. Pierre Feuilly et Pierre Carassus, Mmes Janine Parent et Dinah Caudron, et celle de M. Jévaudan (finances). Mme Jacqueline Lambert et M. René Buhl, anciens secrétaires confédéraux, se sont abstenus. Les contestataires, vivement combattu, par les autres délégués, ont voulu manifester leur désaccord avec l'attitude de la commission exécutive, qui, disent-ils, a refusé d'ouvrir un débat sur la façon dont la C.G.T. avait modifié son attitude après le premier tour de l'élection présidentielle. Ce débat, selon M. Feuilly, avait été promis par M. Séguy. Les minoritaires reprochent aussi à la direction confédérale de ne pas rechercher les possibilités d'action unitaire ponctuelle avec la C.F.D.T.

A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

Le comité de liaison audiovisuel du SNJ présente ses propositions pour les années 80

Les remous et les contestations que l'élection de M. François Mitterrand a suscités dans les médias audiovisuels sont actuellement mis à profit par les syndicats de journalistes, qui, soucieux d'éviter que cette agitation ne reste qu'un feu de paille, cherchent à coordonner leur action pour créer les conditions d'une « nouvelle donne » *dans les radios et les chaînes de télévision.*

Ainsi, lundi 1er juin, les sections S.N.J. (autonome), C.F.D.T., C.G.T. et F.O. des sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. (TF 1, Antenne 2, FR 3, Radio-France) ont créé une « Intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel », qui entend défendre une plate-forme revendicative minimale et participer à l'élaboration d'un nouveau statut de la radio-télévision. Cette intersyndicale a été reçue, mardi 2 juin, par M. Georges Fillioud, ministre de la communication.

De son côté, le Syndicat national des journalistes (autonome), majoritaire à l'ex-O.R.T.F., a présenté, au cours d'une conférence de presse, son bilan des vingt-trois dernières années d'information audiovisuelle et ses propositions pour les années 80.

« *Il ne s'agit pas,* a précisé M. Sampiero Sanguinetti, dirigeant du syndicat à FR 3, *de se complaire dans l'analyse d'une période révolue. Mais il y a eu faillite, et il faut aujourd'hui évaluer le passif, ne serait-ce que pour éviter que les mêmes dérapages ne se reproduisent* ». Selon le S.N.J., les dernières années ont vu un « *service public national* » *se transformer en une radio-télévision d'Etat, puis de gouvernement, pour aboutir (...) à un audiovisuel au service d'un parti, voire d'un clan et d'un homme.* »

Rappelant que, « *en treize ans, la droite a licencié dans l'audiovisuel quelque cinq cents journalistes* », M. Sanguinetti a dénoncé un système reposant sur le « *vedettariat* » qui, « *en privilégiant la forme sur le fond* », a permis de « *verrouiller les rédactions* ». Il a également condamné des pratiques professionnelles « *dévoyées* » — règne absolu de la « *petite phrase* », saucissonnage de l'information, appel systématique aux notables... — et expliqué que le non-respect du pluralisme dépassait de loin les « *querelles de pendule* ».

L'abrogation de la loi de 1974

M. Michel Lemerle, membre du bureau national, a ensuite développé les propositions d'avenir du syndicat, affirmant que « *le service public de l'audiovisuel doit être maintenu, renforcé, élargi et décentralisé* », sa nécessaire indépendance vis-à-vis des puissances financières et du pouvoir politique impliquant, selon le S.N.J., l'abrogation de la loi de 1974 (qui organisa l'éclatement de l'O.R.T.F.). « *Il faut,* a souligné M. Lemerle, *refuser les pièges d'une gestion hyper-centralisée, mais aussi ceux d'une concurrence artificielle et coûteuse, qui nierait la complémentarité des différents organismes publics.* »

Le S.N.J. voudrait négocier et obtenir de « *nouvelles garanties* » : la présence de journalistes dans les conseils d'administration des sociétés de radio et de télévision ; l'application de la convention nationale des journalistes dans les sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. ; l'exercice réel du droit de grève ; la priorité d'embauche aux « *exclus d'hier* » ; la remise en place des commissions paritaires.

Abordant la question du monopole sous l'angle de la « *nécessaire décentralisation audiovisuelle* », M. Lemerle a expliqué qu'une place pouvait être laissée à des « *initiatives d'intérêt général, émanant notamment de groupements ou d'associations locales* ». Mais ces initiatives, a-t-il ajouté, « *devraient répondre à un certain nombre de conditions pour éviter une domination des grands intérêts financiers ou une situation anarchique* ». A cette fin, le S.N.J. suggère que les fréquences soient attribuées par une « *commission nationale composée de manière démocratique* » et que « *des cahiers des charges garantissent le respect des missions d'intérêt général* ».

Les représentants de différentes sections ont enfin brièvement commenté la situation dans leurs rédactions, affirmant notamment que « *les directions de chaînes traînaient les pieds, voire relevaient la tête* ». M. Claude Contamine, P.-D.G. de FR 3, a été particulièrement mis en cause pour avoir, selon le S.N.J., réitéré dans une note les consignes qui avaient été données lors des législatives de 1978. Ces consignes interdisaient l'intervention des candidats dans le cadre des informations régionales, limitant la « *couverture* » aux seuls « *leaders nationaux* » en voyage dans les provinces. « *Que les rédactions prennent leurs responsabilités,* a affirmé M. Sanguinetti, *et n'obéissent que dans la mesure où les directives ne sont pas contraires aux règles et aux nécessités professionnelles.* »

FR 3 : l'égalité des citoyens.

De son côté, la direction de FR 3 répond, dans un communiqué publié, ce mercredi matin, que cette directive « *est inspirée par la nécessité d'assurer, avant toute chose, le respect du principe de l'égalité des citoyens devant le service public* ».

« *Il est pratiquement impossible,* ajoute la direction de FR 3, *dans le cadre d'un journal télévisé régional quotidien de vingt minutes — lequel est diffusé simultanément sur l'ensemble des trois réseaux, TF 1, A 2 et FR 3 — d'interviewer tous les candidats de la région couverte par ce journal télévisé.*

» *Or opérer des choix à l'intérieur de la région concernée soit sur le plan des circonstances, soit sur le plan des candidats, mettrait en cause ce principe d'égalité et serait susceptible d'ouvrir un contentieux électoral. Pour ces raisons, il a paru sage au conseil d'administration de demander aux rédactions régionales de rendre compte de la campagne électorale de manière à ce qu'aucun candidat ne soit favorisé et d'assurer aussi complètement que possible la couverture de l'actualité politique et le pluralisme de la vie des régions.* »

● *Le consul général soviétique* à Poznan est mort dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 juin, a-t-on annoncé officiellement à Varsovie. « *Il s'agit d'un suicide ou d'un accident alors qu'il procédait au nettoyage de son pistolet* », a-t-on déclaré de source officielle polonaise, en ajoutant : « *Il sera très difficile d'établir exactement ce qui s'est passé.* » — *(U.P.I.)*

● *Le comité Vladimir Kislik* organise un rassemblement de protestation contre la condamnation à trois ans de camp du physicien soviétique, le jeudi 4 juin à 18 h 30, place Tattegrain à Paris (16e). M. Vladimir Kislik, qui attend depuis huit ans un visa pour Israël, où vivent sa femme et son enfant, a été arrêté le 19 mars et condamné, la semaine dernière, à trois ans de camp pour « *hooliganisme malveillant* ».

Le numéro du « Monde » daté 3 juin 1981 a été tiré à 629 329 exemplaires.

هكذا من الاصل